Revue africaine : journal des travaux de la Société historique algérienne

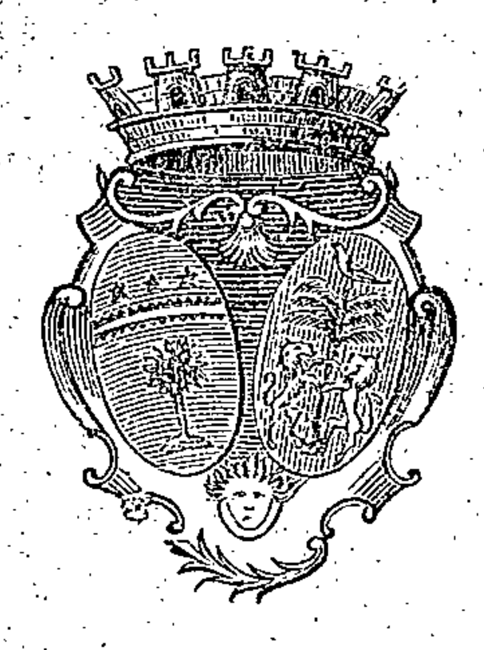


REVUE AFRICAINE

BULLETIN DES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE



QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE

NUMÉRO **236.** — 1er TRIMESTRE 1900

SOMMAIRE



ALGER

ADOLPHE JOURDAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

IMPRIMEUR-LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

4, PLACE DU GOUVERNEMENT, 4

1900

La Société décline toute responsabilité dans les opinions et appréciations émises dans les articles signés qui n'engagent que l'auteur.

DIPLOME

MM. les Membres de la Société qui n'ont pas encore reçu leur diplôme peuvent le réclamer au Président, qui le tient à leur disposition. Le droit de diplôme est de 5 fr.

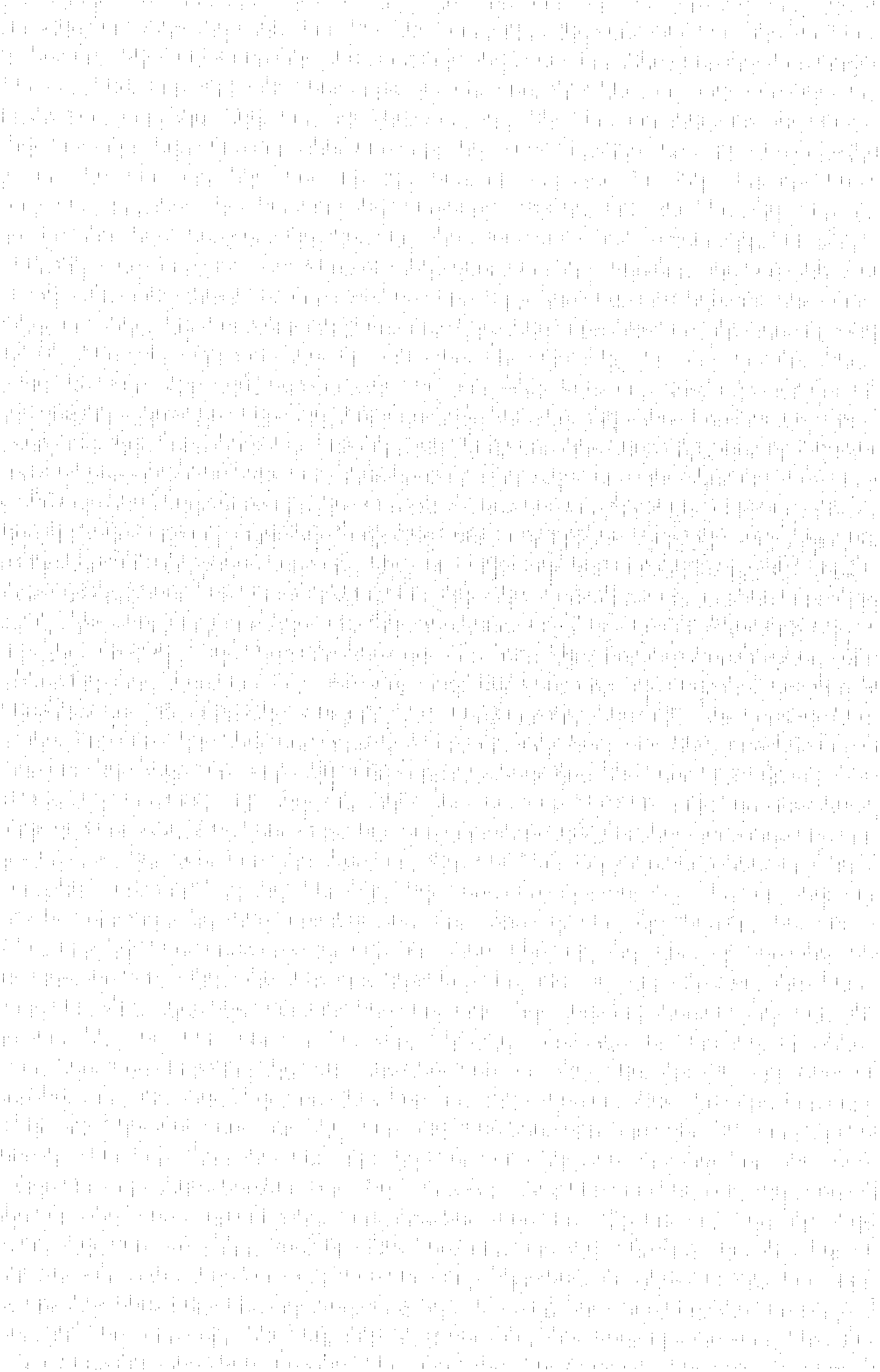
AVIS

Les séances ordinaires de la Société historique algérienne ont lieu le premier jeudi de chaque mois, à 5 heures du soir, à la Bibliothèque-Musée, rue de l'État-Major, ou à la Bibliothèque universitaire, palais des Écoles supérieures.

La collection des Mémoires publiés par la Société historique algérienne se compose de quarante-trois volumes grand in-8°, dont le prix est de 5 francs par volume pour les Membres de la Société ayant moins de cinq ans d'ancienneté, de 2 francs pour ceux qui les ont, et de 1 franc pour ceux qui appartiennent depuis dix ans à la Société : pour chacune des années 6, 8 et 13, le prix est de 15 francs, et pour les années 5, 10 et 12, de 10 francs. Ces prix de faveur ne sont accordés que pour la série complète des volumes parus antérieurement à l'admission dans la Société. La Table est du prix de 2 francs pour les membres de la Société.

Il a été décidé, dans la séance du 7 décembre 1893, que les numéros non distribués de la *Revue africaine* pourraient être répartis entre les auteurs des articles insérés aux numéros, sous la réserve d'un prélèvement de cent exemplaires conservés par la Société pour la constitution de collections.

Tout ouvrage dont un exemplaire sera déposé aux bureaux de la *Société* sera signalé aux lecteurs de la *Revue*.



REVUE AFRICAINE

BULLETIN DES TRAVAUX

DE LA

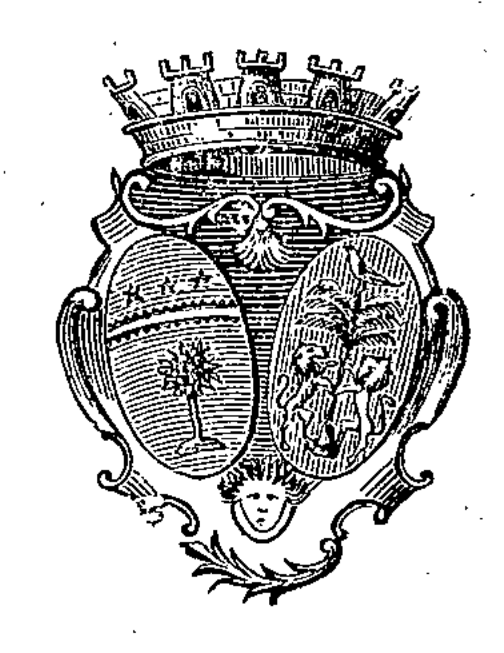
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE

REVUE AFRICAINE

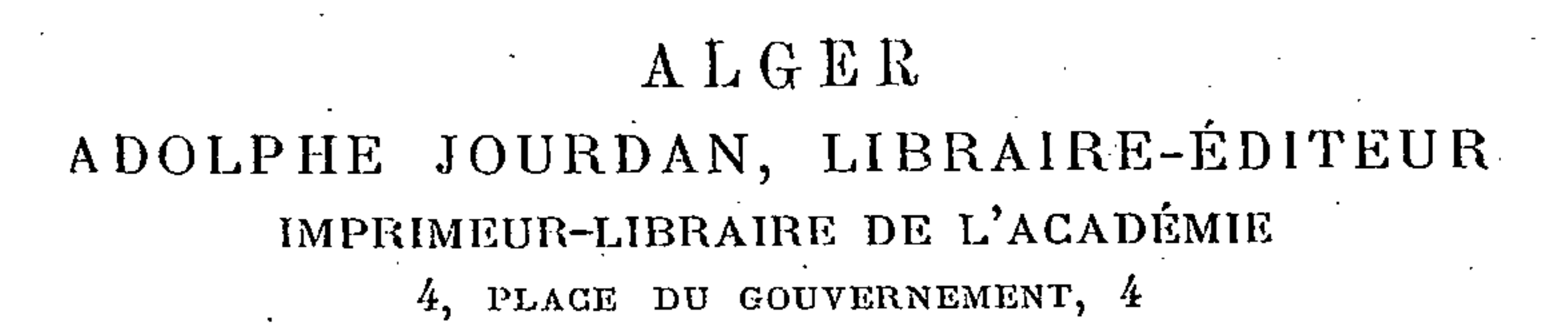
BULLETIN DES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE



QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE



ALGER

ADOLPHE JOURDAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

IMPRIMEUR-LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

4, PLACE DU GOUVERNEMENT, 4

1900

UNE EXPÉDITION EN AFRIQUE

EN 49 AVANT J.-C.

ÉPISODE DE LA GUERRE CIVILE

Un peu plus d'un demi-siècle avant l'ère chrétienne, Rome se trouvait à l'une des périodes les plus troublées de son histoire. Le beau temps de l'égalité républicaine était passé; la conquête d'opulentes provinces était en train de modifier les conditions économiques de la société romaine: « Après les guerres d'outre-mer, dit Cicéron, un large fleuve d'idées et de connaissances pénétra dans Rome ». L'éclat des victoires et des conquêtes couvrait, sans les cacher à des yeux clairvoyants, la décomposition progressive des mœurs, l'oubli des antiques croyances, la rapide diminution des fortunes moyennes, les progrès de l'esclavage, l'influence des usuriers, l'orgueil des nobles et des riches et la vénalité dans tous les rangs de la société.

Le dévouement de tous à la chose publique, conséquence de l'égalité des droits et des fortunes, avait fait place à la haine du pauvre contre le riche, du plébéien contre le patricien, celui-ci devenant, de jour en jour, plus insolent, celui-là plus misérable.

Cette révolution morale ne devait pas tarder à engen-

drer une révolution politique qui, après avoir fait couler des flots de sang, allait aboutir à la création de l'empire.

Deux grands partis s'étaient formés dans Rome : celui des nobles, à la tête duquel marchait la majorité du Sénat ; celui du peuple, qui cherchait un chef. Chacun d'eux prétendait gouverner. Une assez longue période d'agitations stériles ne put que faire ressortir l'impuissance de l'un comme de l'autre. Le régime démocratique des siècles précédents, admirablement adapté aux besoins d'une cité, ne pouvait plus convenir à une domination qui s'étendait au loin sur tant de peuples divers. Il fallait, à tout prix, un gouvernement puissant et fortement centralisé. De là à l'idée d'une monarchie, il n'y avait qu'un pas.

Aux environs de l'an 60 avant notre ère, trois hommes cherchèrent à créer cette monarchie, chacun à son profit. Pompée, que venaient d'illustrer ses campagnes en Asie, voulait y parvenir par des voies légales ; Catilina, par la violence avec l'appui de la soldatesque ; César, par l'ascendant de son génie.

A son retour d'Asie, Pompée avait essayé de se concilier le Sénat et de se mettre à la tête du parti des nobles. Repoussé par eux, il voulut se retourner vers le peuple. Mais la place était prise. César avait su s'attacher le parti populaire par son esprit, ses libéralités, ses manières séduisantes. Revenu, avec le titre d'*imperator*, d'une grande expédition en Espagne, il venait de refuser les honneurs du triomphe, et sa popularité s'en était accrue.

En 62, Catilina tenta une révolution violente que Cicéron, alors consul, fit échouer et qui lui coûta la vie.

Pompée et César s'allièrent alors avec un certain Crassus qui, grâce à l'immense fortune qu'il avait acquise dans la première guerre civile, jouissait dans Rome d'une certaine autorité. Pendant sept années, il avait été, avec Catulus, le chef incontesté du Sénat et du parti des grands. Ceux-ci ayant essayé de l'impliquer,

ainsi que César du reste, dans la conjuration de Catilina, il s'était séparé d'eux et venait de se rallier au parti populaire.

C'est alors que Pompée, Crassus et César formèrent ce triumvirat — « ce monstre à trois têtes » — qui allait dominer le peuple et le Sénat et s'emparer du gouvernement.

En 60, César fut nommé consul. L'année suivante, en quittant cette charge, il reçut, avec le titre de proconsul, le gouvernement pour cinq années de la Gaule cisalpine, de l'Illyrie et de la Narbonaise que menaçaient les Suèves et les Helvètes. On lui donnait en même temps quatre légions. Le voilà donc à la tête d'une armée. Une guerre heureuse pouvait lui assurer le complément d'influence dont il aurait besoin pour donner au monde romain l'organisation qu'il avait rêvée, tout en servant à la fois son patriotisme et son ambition.

Ses succès dans les Gaules ne tardèrent pas à accroître sa popularité. L'irritation du Sénat et des grands à son égard en augmenta d'autant. Mais ses partisans veillaient et, en 55, ils le firent proroger pour cinq ans dans son proconsulat. En revanche, Pompée reçut le gouvernement de l'Afrique et de l'Espagne, et Crassus celui de la Syrie et des contrées voisines, pour un même nombre d'années. Ils avaient, en outre, le droit de lever autant de soldats qu'ils voudraient.

Crassus partit pour son gouvernement et entreprit, contre les Parthes, une expédition pendant laquelle il fut tué.

Quant à Pompée, il se contenta d'envoyer des lieutenants dans les provinces qu'on venait de lui confier et resta à Rome. Il s'y employa à machiner des troubles et des séditions à la faveur desquelles il espérait se frayer, par l'anarchie, un chemin à la royauté.

Caton, ce philosophe, ce républicain austère qui, fidèle à ses principes, devait, plus tard, se donner la mort dans Utique, pour ne pas assister au triomphe définitif

de César, représentait à Rome la résistance aux idées nouvelles. Il ne cessait de lutter contre ces ambitieux dont il avait deviné les intentions. Mais, en présence des événements qui désolaient sa patrie, il en vint à désespérer de la république. Prévoyant qu'un tyran sortirait forcément de tous ces désordres, il jugea préférable de choisir à l'avance le maître que le peuple allait se donner.

Il réussit à faire nommer Pompée consul pour l'année 52. C'était un événement d'une gravité exceptionnelle, puisqu'il consommait l'alliance de ce général avec le Sénat et sa rupture avec César. Celui-ci s'était prudemment tenu en dehors de toute cette agitation et, continuant le cours de ses exploits, avait fini par soumettre toute la Gaule.

Cependant, au Sénat, ses adversaires voulaient lui enlever son commandement. Son rappel fut mis aux voix. Un de ses principaux partisans, le tribun du peuple Curion, proposa d'appliquer la même mesure à Pompée et de lui enlever ses légions. Mais les grands sentaient bien que César, rentrant à Rome couvert de gloire, n'en conserverait pas moins sur son adversaire, privé comme lui de ses troupes, l'ascendant de son génie et l'influence qu'il exerçait sur le peuple. L'affaire resta donc en suspens jusqu'au jour (12 décembre 50) où Pompée, qui avait amené des troupes aux portes de Rome, fit entrer des cohortes dans la ville. Comme elles approchaient des curies pour briser l'opposition des tribuns, le Sénat rendit un décret ordonnant à César de remettre le gouvernement des deux Gaules à deux successeurs désignés et de licencier son armée. Il chargeait, en outre, les consuls de veiller au salut de la république. Les tribuns du peuple quittèrent la curie et s'enfuirent de Rome, déguisés en esclaves. La guerre civile était déclarée. Pendant trois ans, elle allait ensanglanter l'Italie et les provinces pour aboutir, en l'an 46, à la dictature de César et, quatre ans plus tard, à l'organisation du gouvernement impérial.

Le 17 décembre de l'an 50 avant J.-C. (style Julien), César passe le Rubicon. En moins de trois mois, il soumet l'Italie et force son rival à s'enfuir en Grèce. Puis il se dispose à gagner l'Espagne, qui tenait toujours pour Pompée.

Celui-ci avait à sa disposition une flotte immense qu'il avait préparée depuis qu'il avait été chargé, en 57, de l'intendance des vivres avec la surveillance des ports et des marchés dans toutes les provinces. Dès le commencement de janvier 49, alors qu'il songeait déjà à quitter l'Italie, il avait expédié de tous côtés et dans les pays les plus éloignés, à Malte, à Rhodes, à Chypre, à Tyr, à Alexandrie, à Smyrne, à Byzance, l'ordre de lui envoyer à Brundisium (Brindisi) des galères et des vaisseaux de transport avec lesquels, après avoir fait passer ses légions en Grèce, il comptait bien s'assurer l'empire de la mer. Il lui serait donc facile d'affamer Rome et l'Italie tout entière, en interceptant les convois qui viendraient de l'Afrique ou de l'Orient. C'était là un danger considérable qu'il fallait écarter à tout prix. César confia donc à Curion, élevé à la dignité de propréteur, quatre légions avec lesquelles il devait s'emparer de la Sicile et de l'Afrique.

Le 24 mars 49, Curion débarqua à Messine. Caton, qui commandait en Sicile pour Pompée, n'avait pas de troupes suffisantes. Il s'empressa donc de quitter l'île, qui fut occupée sans opposition. D'après les instructions qu'il avait reçues, Curion devait passer en Afrique, aussitôt cette conquête assurée. Mais César ayant éprouvé de grandes difficultés en Espagne et ayant été obligé d'entreprendre le siège de Massilia, lui prescrivit d'attendre un nouvel avis, et ce ne fut que vers le milieu de juin qu'il lui envoya l'ordre de s'emparer de l'Afrique. C'est cette expédition que je me propose d'étudier spécialement dans les pages qui vont suivre.

I

Dans la lutte entre César et Pompée, la population romaine d'Afrique et l'Afrique elle-même prirent une part importante à leurs démêlés. Nous avons vu qu'en 55, lorsque les triumvirs se partagèrent les provinces, l'Afrique était échue à Pompée. Malgré tout l'intérêt qu'il aurait eu, en sa qualité d'intendant des vivres, à commander en personne dans cette province que l'on considérait alors comme le grenier de Rome, il s'était contenté de la faire administrer par ses lieutenants.

La province d'Afrique, organisée après la destruction de Carthage par Scipion Émilien, n'était pas très étendue. Elle consistait en une étroite bande de terrain qui s'étendait en façade le long de la mer, de Thabraca (Tabarca) à Thænæ (Henchir-Thiné). On avait laissé aux fils de Massinissa les grandes plaines fertiles du moyen Bagrada (la Medjerda) et presque toute la côte des Syrtes. Ce royaume, alors gouverné par Juba Ier, couvrait ainsi la province contre les incursions des nomades. Cette situation, favorable pour celui que des liens d'amitié ou des traités unissaient au roi de Numidie, pouvait devenir dangereuse pour celui qui l'aurait pour adversaire, car il enveloppait la province romaine de toutes parts. Nous allons en voir un exemple à propos de l'expédition de Curion.

La capitale de la province était Utique (Utica) qui, pendant les guerres puniques, n'avait pas craint de trahir la cause de Carthage pour épouser le parti et les rancunes de Rome. C'est dans ses murs que résidaient ces proconsuls chargés de surveiller les populations libyques et dont l'administration consistait surtout à

pressurer le pays et à en rapporter, au bout d'un an, des fortunes scandaleuses.

Le Sénat lui avait donné le titre de *civitas libera et immunis*, c'est-à-dire exempte de l'impôt foncier et de la contribution personnelle. Il lui avait attribué tout le riche territoire qui s'étendait sur les deux rives du Bagrada, depuis Carthage jusqu'à Hippo Diarrhytos (Bizerte).

Elle était située sur le golfe de Carthage et l'on retrouve ses ruines au lieu connu, de nos jours, sous le nom de Bou-Chateur. Comme elle avait hérité de tout le commerce de Carthage, elle était devenue riche et son port était le plus fréquenté de toute l'Afrique. De nombreux vaisseaux venaient d'Europe, de Sardaigne, de Tyr et de plus loin encore, y apporter les fruits des pays les plus reculés et les produits d'une civilisation déjà florissante. En échange, ils recevaient les marbres de Numidie, les grains et l'huile que l'Afrique produisait en abondance et que les caravanes apportaient de l'intérieur.

C'était donc une cité puissante, admirablement fortifiée et comptant dans ses murs plus de 30,000 habitants. Ses environs étaient le théâtre d'une vie agricole intense. D'épaisses forêts couvraient les montagnes voisines et de nombreuses villas s'élevaient le long du littoral : .....*multitudine arborum...*, *frumentum, cujus erant plenissimi agri...*, disent les Commentaires de César (*de Bell. civ.*, lib. II, cap. XXXVII).

A quelque distance au sud-est, 16 kilomètres environ, à moitié chemin d'Utique à Carthage, se trouvait l'embouchure du Bagrada, le plus grand fleuve de cette partie de l'Afrique. Prenant sa source près de Khemissa (Thubursicum Numidarum), dans la province de Constantine, il traverse le massif montagneux et boisé qui sépare la Tunisie de l'Algérie et arrose une plaine immense et fertile dans laquelle il se déroule en longs

replis au milieu de pâturages et de champs d'orge et de blé. Près de Béja (Vacca ou Vaga), son lit circule un moment dans des gorges abruptes, puis il reprend son cours à travers les plaines qui s'étendent à l'est de cette ville jusqu'à la mer. En temps ordinaire, son courant est à peine sensible ; mais, que les pluies de l'hiver ou la fonte des neiges viennent à grossir ses affluents, son cours devient bouillonnant et impétueux. Il roule vers la mer des flots chargés de la terre qu'il arrache à ses rives et dévaste tout ce qu'il rencontre sur son passage.

Entre l'embouchure du fleuve et Utique, se trouvait une chaîne de petites collines que je tiens à signaler dès maintenant en raison du rôle qu'elles doivent jouer dans le récit qui va suivre.

Arrondies et basses à leur naissance, elles s'élèvent et se rétrécissent en montant vers le nord. L'extrémité de la chaîne plongeait jadis brusquement dans la mer, à une petite distance d'Utique, formant un cap à la silhouette anguleuse et dure — *prœruptum atque asperum.* Le sommet de ce cap, qui dominait la mer de 18 à 20 mètres, est formé d'un plateau de 2 kilomètres de long sur une largeur moyenne de 120 mètres. Il est occupé aujourd'hui par une petite ville arabe désignée, sur les cartes de l'État-Major, sous le nom de Galaat-el-Andeless — la ville des Andalous. D'après la légende, elle aurait été fondée, il y a quatre siècles environ, par les descendants des Maures chassés de l'Andalousie.

Ce plateau portait, à l'époque où se sont déroulés les événements qui nous occupent, le nom fameux de *Castra Cornelia.* C'était là, en effet, que Cornelius Scipion avait campé, cent cinquante ans auparavant, pendant la seconde guerre punique.

Le voyageur, l'archéologue, l'historien qui visitent aujourd'hui les lieux que nous venons de décrire ne sauraient les reconnaître. Les ruines d'Utique, cette ville

maritime si puissante, sont à plus de deux lieues du point le plus rapproché du littoral. Les ports qui servaient alors d'abri à de nombreuses flottes n'existent plus. A leur place s'étendent des marais pestilentiels, couverts de joncs et de roseaux. Le cap sur lequel avaient été dressés, il y a plus de deux mille ans, les Castra Cornelia, ne plonge plus ses pentes abruptes dans les flots bleus de la Méditerranée, maïs s'élève au bord d'une plaine sablonneuse, semée de nombreux marécages. La Medjerda, l'antique Bagrada, a changé de lit et, remontant vers le nord, coule aujourd'hui entre les ruines d'Utique et la chaîne des *Castra* et se jette dans la mer à 12 kilomètres au nord de Bou-Chateur, non loin de Porto-Farina qui remplace la ville ancienne de Rusucmonia.

Nous avons vu qu'à l'époque de la guerre civile, son embouchure se trouvait au sud des *Castra Cornelia*, entre ceux-ci et les ruines de Carthage. M. A. Daux, qui fut chargé, sous le règne de Napoléon III et par son ordre, de rechercher l'origine et l'emplacement des emporia dans le Zeugis et la Byzacène, a étudié minutieusement la cause des vastes atterrissements qui ont si profondément dénaturé l'aspect de cette région et fait reculer la mer sur une si vaste surface. Il la trouve, avec raison, dans le déplacement graduel du Bagrada. Pendant les dix-neuf siècles qui nous séparent de la campagne de Curion en Afrique, les eaux du fleuve ont accumulé peu à peu, vers son embouchure, des débris de toute sorte, terres, sables, galets, branches d'arbre, racines, qui ont fini par encombrer l'ancien thalweg et ont forcé le fleuve à se creuser un nouveau lit à travers la plaine basse qui s'étendait entre l'ancien et les hauteurs à l'extrémité desquelles s'élevait la ville d'Utique. Successivement il s'est rapproché de ces hauteurs, à mesure que ses atterrissements comblaient le golfe de Carthage et que les vents du nord-est obstruaient les issues en y accumulant les sables de la mer.

Ce dernier phénomène avait été déjà observé dans

l'antiquité. Polybe, qui écrivait plus de deux siècles avant notre ère, signale qu'Amilcar, au cours de ses opérations contre Matho, pendant la guerre des mercenaires, avait remarqué qu'à l'endroit où le fleuve, qu'il appelle Macar, se jette dans la mer, certains vents refoulent les sables et rendent le passage marécageux à l'embouchure.

Peu à peu, les atterrissements se sont consolidés et les nombreux marécages que l'on rencontre dans la plaine ainsi constituée, ne sont plus que les témoins des inondations successives de la Medjerda, jusqu'au jour où, grossie par de fortes pluies ou par la fonte des neiges, elle réussit à s'ouvrir violemment le lit par lequel elle s'écoule aujourd'hui.

C'est à cette cause naturelle que l'on doit attribuer la déchéance et la ruine totale d'Utique. Privée de ses ports, elle vit son commerce anéanti, et Carthage, rebâtie et redevenue la capitale de l'Afrique, hérita de son ancienne importance stratégique et maritime.

II

Le gouvernement de l'Afrique pour l'année 705 de Rome (50-49 av. J.-C.) avait été confié par le Sénat à Tubéron. Quand celui-ci arriva à Utique, il apprit qu'il y avait été devancé par P. Attius Varus, un des plus actifs et des plus dévoués partisans de Pompée, et se vit contraint de remettre à la voile.

Au début de la guerre, cet Attius Varus avait été chargé, concurremment avec le proconsul Lentulus Spinther, de défendre le Picenum et de s'opposer à la marche de César, qui venait de franchir le Rubicon. Il s'était établi à Auximum (Osimo) avec quelques cohortes. A l'approche de César, les habitants l'avaient forcé à

évacuer la ville et ses soldats l'avaient abandonné. Sachant l'Afrique vacante, il s'était empressé de se rendre à Utique et, de sa propre autorité, s'était constitué gouverneur de la province. Comme il l'avait déjà administrée quelques années auparavant, sa connaissance des lieux et ses relations avec les habitants lui permirent de lever rapidement deux légions.

Après la destruction de Carthage, de nombreux négociants de toute sorte, des chevaliers romains, commerçants ou fermiers de l'État, étaient venus s'installer dans la nouvelle province. Ce mouvement d'émigration s'était continué, et l'élément romain et italique s'était répandu et développé rapidement dans le nord de l'Afrique. Il fut donc facile à Varus de trouver sur place les éléments nécessaires pour constituer ces deux légions uniquement avec des citoyens romains. Il est probable que des officiers, partisans de Pompée, n'avaient pas tardé à le rejoindre et qu'il put les utiliser pour encadrer ses nouvelles levées.

Une de ces légions fut installée sous les murs mêmes d'Utique ; l'autre fut concentrée à Hadrumetum (Sousse), ancienne colonie phénicienne et ville forte — *oppidi egregia munitio* (Hirtius, B. Af. C. 5) — sur la côte orientale. Une distance de 160 kilomètres environ séparait les deux places.

Nous n'avons pas de données exactes sur l'effectif de ces troupes ; mais nous pouvons admettre, d'après ce que nous savons des légions employées par César et Pompée dans leurs différentes opérations, qu'elles devaient présenter, au minimum, un effectif de 6,000 hommes.

Attius Varus avait trouvé dans le port d'Utique dix galères qui n'avaient pas repris la mer depuis la guerre des pirates, c'est-à-dire depuis 25 ou 30 ans. Il les fit retirer des cales et chargea le jeune Lucius César, fils d'un lieutenant de César pendant la guerre des Gaules et son parent, de les réparer, de les équiper, de les armer et d'en composer une flotte.

Mais tout cela était bien insuffisant pour défendre l'Afrique. Aussi n'hésita-t-il pas à solliciter le concours de Juba, roi de Numidie. Ce dernier n'avait pas oublié que, trente ans auparavant, Pompée avait battu et mis à mort, sous les murs même d'Utique, Hiarbas, le rival de son père qu'il avait rétabli sur le trône. La reconnaissance devait donc l'attacher au parti de Pompée plutôt qu'à celui de César, avec qui, pendant un séjour qu'il avait fait à Rome quelques années auparavant, il avait eu un conflit dont il avait gardé un vif ressentiment. L'année précédente, Curion, étant tribun du peuple, avait proposé au Sénat de réduire la Numidie en province romaine. Il en avait conçu contre lui une haine violente et ne pouvait laisser échapper l'occasion qui s'offrait de la satisfaire. Son concours était des plus précieux ; il avait sous ses ordres une armée nombreuse, car plus tard, quand César lui-même vint en Afrique, il put lui opposer deux légions armées et disciplinées à la romaine, une cavalerie innombrable, un grand nombre de troupes armées à la légère et 120 éléphants.

C'est donc avec empressement qu'il accepta les propositions de Varus, et il envoya de suite à Utique un premier contingent de 400 fantassins et de 600 chevaux.

Curion n'amena avec lui que deux des légions qu'il avait en Sicile. César nous donne comme motif de cette détermination le mépris qu'il avait des forces de son adversaire. Nous en reparlerons tout à l'heure.

Ces deux légions étaient formées de cohortes qui, au début de la guerre, avaient été levées en Italie, chez les Marses, les Péligniens et les peuples voisins, pour le compte de Pompée, par un de ses lieutenants, Domitius Ahenobarbus. Elles avaient fait partie de la garnison de Corfinium (Santo-Perino), la capitale des Péligniens qui habitent la partie la plus élevée des Apennins (les Abruzzes). Quand César s'était présenté devant la

ville et en avait commencé l'investissement, elles s'étaient rendues sans combattre et il les avait incorporées dans son armée.

Le colonel Stoffel (*Hist. de J. César*, Guerre civile, p. 305), estime que les légions formées avec les cohortes qui avaient capitulé à Corfinium présentaient chacune un effectif de 4,000 hommes. Curion emmenait donc en Afrique 8,000 légionnaires, auxquels il adjoignit 500 chevaux.

Cette petite armée pouvait, à la rigueur, suffire contre les deux légions romaines d'Attius Varus, même appuyées par les places fortes d'Utique et d'Hadrumète. Mais elle devenait tout à fait insuffisante en présence des forces que Juba pouvait mettre en ligne à côté de celles de son allié.

L'origine des cohortes qui composaient ces deux légions ne permettait guère, cependant, d'avoir une confiance absolue dans leur fidélité et dans leur dévouement. Les soldats allaient se trouver en présence de troupes ennemies comptant dans leurs rangs des hommes dont ils avaient été les compagnons d'armes et commandés par des chefs auxquels ils avaient eux-mêmes prêté serment quelques mois auparavant. Dans les guerres civiles, le soldat a quelquefois de la peine à reconnaître clairement ses devoirs, et des désertions étaient à craindre. Curion ne semble pas s'être préoccupé outre mesure de cette éventualité qu'il pouvait écarter en s'assurant les moyens d'écraser, du premier coup, son adversaire et en amenant pour cela toute son armée.

César, avons-nous dit, estime que Curion n'emmena avec lui que deux légions quand il pouvait en emmener le double parce qu'il méprisait les troupes de Varus — *copias P. Attii Vari despiciens*. — Mais on peut admettre aussi qu'il n'avait pas à sa disposition les moyens suffisants pour en transporter davantage.

Pompée avait retiré de la Sicile, comme de toutes les provinces maritimes, le plus de navires possible et il est certain que Curion n'en devait avoir qu'un très petit nombre. Nous savons, par le chapitre 23 des Commentaires, que le convoi formé par ses vaisseaux de charge était escorté par douze galères commandées par le questeur M. Rufus ; mais nous n'avons aucun renseignement sur le nombre des vaisseaux qui transportaient les troupes. Nous pouvons, cependant, en faire approximativement le compte. Dans le récit de la traversée d'un convoi portant en Grèce une partie des troupes de César (*Bell. civ.*, III, 28), il est question de deux vaisseaux dont l'un portait 220 légionnaires et l'autre 200. Si nous prenons donc la moyenne de 210 comme représentant le nombre de légionnaires que pouvait porter chaque navire, nous voyons qu'il en fallut 38, au moins, pour transporter les 8,000 légionnaires. En en ajoutant 6 pour les 500 cavaliers et leurs chevaux, on peut estimer que la flotte de Curion était composée de 44 transports et de 12 galères de combat. Peut-être est-ce là le maximum des forces navales dont il pouvait disposer et la raison pour laquelle il dut laisser en Sicile la moitié de son armée.

Est-il possible d'admettre, en effet, qu'il n'était pas renseigné sur l'intervention prochaine de Juba et qu'il ignorait l'importance des ressources dont pouvait disposer le roi de Numidie ?

Cependant, l'affirmation de César porte à le croire et la grandeur de l'échec au-devant duquel il courait semble prouver qu'il s'engagea dans cette affaire avec la plus blâmable légèreté.

III

Qu'était-ce d'abord que ce Curion à qui César avait confié la tâche de soustraire l'Afrique à la domination de Pompée ?

C'était, au dire de Velleius Paterculus (II, 48), un homme « distingué par sa naissance, hardi, doué d'une éloquence fatale au bien public, prodigue de ses biens et de son honneur, de l'honneur et du bien des autres, alliant l'esprit et la perversité ». Criblé de dettes, il s'était attaché à César qui, d'après Appien, l'avait acheté secrètement plus de 1,500 talents, huit à neuf millions de francs. On prétend encore qu'il lui avait fourni les sommes nécessaires à la construction, pendant son tribunat (50), d'un théâtre qui devait dépasser en grandeur et en magnificence tout ce qu'on pouvait imaginer de plus extraordinaire en ce genre. Pline (*Hist. nat.*, XXXVI, 24, 8) en donne une description minutieuse et ne trouve pas de mots assez éloquents pour exhaler l'indignation que lui inspire cette entreprise, qu'il qualifie de criminelle et de folle à la fois.

Quoi qu'il en soit, il avait su jusque-là prouver sa reconnaissance en prenant, partout et toujours, soin des intérêts et de l'honneur de César et en s'appliquant à maintenir et à agrandir sa popularité. Nous l'avons vu, quand le Sénat voulait forcer le proconsul à licencier son armée, demander que l'on appliquât la même mesure à l'armée de Pompée.

Auparavant, un jour que le Sénat venait de voter la mort des complices de Catilina, au nombre desquels quelques-uns voulaient ranger César, plusieurs jeunes Romains de l'entourage de Cicéron coururent sur lui l'épée nue à la main. Curion le couvrit de sa toge et le fit échapper.

Ces divers services avaient rendu cher à César l'ancien tribun du peuple. Jeune et doué de brillantes qualités, il avait, certes, de quoi séduire. Mais avait-il la sûreté de jugement et l'expérience propres à lui assurer des succès d'un autre ordre ?

Les services militaires qu'il avait rendus depuis le début de la lutte se réduisaient, en somme, à peu de

chose. Il n'avait pas encore eu l'occasion de donner, sur ce point, la mesure de son caractère et de son intelligence de la guerre.

Le 21 décembre 50, quatre jours après son entrée en Italie, César le charge de s'emparer, avec trois cohortes, d'Iguvium (Gubbio en Ombrie) que le préteur Thermus occupait, au nom de Pompée, avec une garnison de cinq cohortes, et d'où il pouvait le couper de la Gaule pendant qu'il s'avancerait dans le Picenum. Le 25, Curion arrive devant la place. On venait d'y apprendre que, depuis trois jours, Pompée avait quitté Rome et s'était retiré à Capoue avec une partie du Sénat. Thermus, sachant que la population tenait pour César, sortit d'Iguvium avec ses cinq cohortes de recrues qui se débandèrent, et Curion occupa la ville sans coup férir.

Pendant l'investissement de Corfinium, qui dura du 18 au 24 février 49, César avait confié à Curion le commandement d'un camp établi à l'ouest de la place avec mission de barrer la voie Valeria et un défilé par où la garnison pourrait tenter une sortie. Mais celle-ci capitula, et Curion perdit encore l'occasion de montrer ses qualités militaires et son aptitude au commandement.

Chargé de s'emparer de la Sicile que Caton devait défendre, il y arriva avant que celui-ci y eût amené une seule cohorte et s'y installa sans résistance.

Pendant qu'il y commandait en attendant le moment de passer en Afrique, il avait manqué de vigilance et s'était laissé surprendre par une flotte de 16 galères que Pompée envoyait à Massilia sous le commandement de Lucius Nasidius. Celui-ci parut à l'improviste devant Messine, y jeta l'épouvante et vint enlever un vaisseau dans le port.

Voilà donc à quoi se bornait le passé militaire et toute l'œuvre guerrière de Curion au moment où il allait entreprendre son expédition en Afrique. Aussi, César lui avait-il adjoint un certain C. Caninius Rebilus, qu'il

avait pu apprécier pendant la guerre des Gaules où il s'était distingué. Mais les meilleurs conseils, émanant même d'un homme de guerre éprouvé, ne sauraient donner à un chef d'armée les qualités qui lui manquent. L'intelligence peut suffire pour concevoir les dispositions à prendre; mais il faut qu'elle soit doublée d'autres qualités morales qui constituent le caractère.

C'est le caractère qui permet d'exécuter les conceptions de l'intelligence, qui fait supporter le fardeau de la responsabilité sans en être entravé au moment décisif; en un mot, c'est lui qui fait agir. Le chef d'armée doit avoir un caractère ferme, un esprit calme et résolu, un jugement sain, de l'imagination et posséder de grandes connaissances en tout genre.

Or, si Curion était intelligent, il avait un caractère ardent et passionné, manquait de calme et de mesure et était incapable, malgré les conseils de Rebilus, de mener à bien une entreprise aussi délicate que celle qui lui avait été confiée.

IV

Le colonel Stoffel, dans son histoire de J. César (Guerre civile), établit que Curion a dû quitter la Sicile le 5 juillet 49 (style Julien, — 5 août 705 de Rome). Sa flotte, commandée par le questeur Marcus Rufus, se composait, comme nous l'avons déjà établi, de 44 transports environ, escortés par 12 galères de combat. Il est probable qu'elle partit de Lilybée (Marsala), le port de la Sicile le plus rapproché de la côte d'Afrique.

Après une traversée de deux jours et trois nuits, elle aborda à Aquilaria, le 8 juillet, dans une rade assez bonne en été et garantie par deux promontoires. On croit avoir retrouvé les ruines de ce petit port à quelque distance au Sud-Ouest du cap Bon (Hermœum promon-

torium) sur la baie de la Tonnara (Guérin, *Voy. en Tunisie*, II, p. 223), non loin de celles de la ville phénicienne de Missua (Henchir Sidi Daoud en Noubi, Id. p. 219 et 220), sur le golfe de Carthage. Lucius César, qui croisait non loin de là, dans les parages de Clypea (Kelibia), n'osa pas, avec ses dix galères, s'opposer au débarquement. Il s'enfuit vers le Sud, échoua sa trirème sur le rivage et gagna par terre Hadrumetum, où ses autres navires s'étaient réfugiés. Rufus le suivit quelque temps avec ses douze galères, puis ayant aperçu la trirème qu'il avait abandonnée près de la côte, il la prit à la remorque et vint rejoindre Curion à Aquilaria.

Celui-ci lui donna l'ordre de gagner Utique avec la flotte, pendant que lui-même s'y rendrait, par terre, avec les troupes.

Dans ses Commentaires, César dit que l'armée atteignit le Bagrada en deux jours de marche Il y a là, évidemment, une erreur. La distance à parcourir était d'environ 110 kilomètres. Comment admettre que les légions de Curion, composées de recrues, pesamment armées, marchant en plein été, dans un pays montagneux, sous un climat brûlant auquel elles n'étaient pas habituées, n'ayant pas de bonnes routes à leur disposition, au moins pendant la plus grande partie du trajet, aient pu parcourir cette distance en deux journées seulement ? La moyenne des étapes, à cette époque, ne dépassait que rarement 25 kilomètres. On doit donc admettre que ce n'est que le cinquième jour, c'est-à-dire le 13 juillet, que l'armée de Curion atteignit le Bagrada.

Nous avons vu, d'autre part, qu'une des légions de Varus tenait garnison à Hadrumetum. Elle était commandée par C. Considius Longus. Aussitôt prévenu de l'arrivée de la flotte de Rufus et du débarquement des troupes, Varus envoie à Considius l'ordre de le rejoindre. D'Hadrumetum à Utique, il y a 160 kilomètres. En admettant que les courriers de Varus aient pu franchir cette distance en vingt-quatre heures et que

Considius se soit mis en route aussitôt, il dut bien mettre quatre jours, à marches forcées, pour arriver à Utique. Or, le chapitre 27 du livre II de la Guerre civile nous apprend que le lendemain de l'arrivée de Curion sur le Bagrada, c'est-à-dire le 14 juillet, les deux légions de Varus se trouvaient réunies. Cette constatation vient à l'appui de ce que nous avons avancé, d'accord, en cela, avec le colonel Stoffel, c'est que, débarqué le 8 juillet, Curion n'a dû arriver que le 13 aux environs d'Utique.

Laissant ses légions sur le Bagrada, sous les ordres de C. Caninius Rebilus, il alla reconnaître, avec sa cavalerie, les *Castra Cornelia* dont la réputation, comme position avantageuse, lui était connue. Du haut du promontoire qui n'est, à vol d'oiseau, qu'à quatre kilomètres à peine des remparts d'Utique, les cavaliers eurent sous les yeux un panorama d'une inexprimable grandeur.

Au delà d'un ravin aux pentes abruptes, s'étend une petite chaîne de hauteurs courant de l'Ouest à l'Est et se terminant par un cap peu saillant, précédé d'une île à son extrémité. La ville est bâtie sur les trois versants de ce cap. De hautes murailles, précédées d'un fossé et flanquées de tours rondes, l'entourent de toutes parts. Sur les plateformes, des machines de guerre sont disposées, prêtes à croiser leur tir sur les assaillants. Au delà des remparts, les maisons de la ville, blanchies à la chaux, aux toitures rouges ou brunes, sont dominées par une vaste citadelle dont les murailles crénelées se profilent sévèrement sur l'azur du ciel.

L'île, sorte de sentinelle avancée de la cité du côté de la mer, est elle-même entourée de puissantes fortifications dominant les larges quais du port marchand, qu'elles mettent à l'abri, non seulement de l'attaque d'une flotte ennemie, mais encore des caprices des vents et de la mer. Au delà, vers le Nord-Ouest, se découvrent l'arsenal et le port de guerre. De nombreux navires sont à l'ancre dans les deux ports.

Cet ensemble sévère, ces fortifications gigantesques, témoins de l'antique civilisation phénicienne, cette architecture sans élégance et sans ornements, aux formes rondes et dépourvues d'angles saillants, ne visant, dans leur puissance massive, qu'à l'indestructibilité, durent frapper d'étonnement Curion et ses cavaliers.

En dehors de la ville, au pied même des remparts qui faisaient face aux *Castra Cornelia*, s'élève un théâtre semi-circulaire, de construction sans doute assez récente, contrastant étrangement par son architecture gréco-latine avec les sombres murailles des fortifications phéniciennes. Le camp de Varus, installé hors des murs et en avant d'une porte nommée Bellica, appuie son flanc gauche aux portiques mêmes de ce théâtre, dans une position qui paraît inexpugnable.

En avant et à une courte distance, tout proche du rivage, se dresse un édifice carré, flanqué d'une haute tour ronde, comme les Phéniciens avaient coutume d'en élever sur le littoral pour le service des transmissions télégraphiques et qui avait dû servir jadis aux Uticéens pour communiquer avec Carthage.

Tout autour de la ville, des fermes, des villas, des jardins, des cultures de toutes sortes. Au delà, vers le Nord, au milieu de teintes bleuâtres et indécises, se profilent, comme fond du tableau, les montagnes boisées qui viennent mourir au cap d'Apollon (ras Sidi-Ali-el-Mekki), près de Rusucmonia (Porto-Farina).

Les chemins qui aboutissaient à Utique étaient, à ce moment, couverts d'une foule d'habitants de la campagne qui se réfugiaient dans la ville, chargés de tout ce qu'ils pouvaient emporter. Curion lance sur eux sa cavalerie pour faire du butin. Varus envoie à leur secours les 600 cavaliers et les 400 fantassins que Juba lui avait fournis comme premier renfort. La cavalerie numide ne peut soutenir le choc. Après une courte mêlée, elle

tourne bride et regagne le camp sous les murs de la ville, laissant 120 hommes sur le terrain.

Sur ces entrefaites, Rufus arrivait avec ses galères devant le port d'Utique. Deux cents vaisseaux de charge portant de nombreux approvisionnements pour les troupes de Varus s'y trouvaient réunis. Curion fait signifier à ceux qui les commandent d'avoir à se rendre sans retard au pied du promontoir des *Castra*, sous peine d'être traités en ennemis. A cette menace, tous lèvent l'ancre, abandonnent Utique et se rendent au mouillage désigné. Cette facile capture assurait aux troupes de Curion d'abondantes ressources.

Jusqu'ici, la fortune semble sourire aux partisans de César. La traversée, le débarquement, la marche sur Utique ont eu lieu sans encombre. Le premier engagement a affirmé la supériorité de la cavalerie de Curion sur les auxiliaires numides de Varus. La flotte de ce dernier, dispersée sans avoir combattu, laisse à son rival la possession de la mer, et la prise de deux cents transports chargés de vivres vient d'amener l'abondance dans son armée A la nouvelle de ces premiers succès, les légions accueillent Curion par des cris de joie et, à son retour au camp du Bagrada, elles lui décernent, à l'unanimité, le titre d'*imperator*.

Le lendemain, 14 juillet, il marche sur Utique avec toutes ses troupes et se dispose à établir son camp en face de celui de Varus. Des avant-postes et des patrouilles de cavalerie protègent les légionnaires occupés à en élever les retranchements. Tout-à-coup, les patrouilles annoncent qu'un renfort considérable de fantassins et de cavaliers, envoyé par Juba, se dirige vers la ville. Déjà on aperçoit l'avant-garde au milieu d'un nuage de poussière. Curion lance sa cavalerie, fait cesser le travail et range ses légions. Surpris dans leur marche, les Numides sont culbutés sans avoir même le temps de se mettre en état de défense. L'infanterie est dispersée et

s'enfuit en désordre, perdant un grand nombre d'hommes. La cavalerie réussit à gagner Utique en suivant le rivage. Les légions de Curion n'eurent pas à combattre; elles n'avaient pas achevé de prendre leur ordre de bataille que tout était terminé. Elles continuèrent à fortifier leur camp.

Ce nouveau succès semblait assurer au jeune lieutenant de César un triomphe rapide. Malheureusement, un de ces évènements, comme il s'en produit souvent au cours des guerres civiles, allait jeter le trouble dans l'armée et compromettre gravement l'effet moral produit par ces heureux débuts.

Nous avons vu que les légions de Curion avaient été formées avec des cohortes qui avaient autrefois fait partie de l'armée de Pompée et avaient capitulé à Corfinium. Dans la nuit qui suivit la défaite des seconds renforts envoyés par Juba, celle du 14 au 15 juillet, deux centurions marses quittèrent le camp de Curion avec 22 soldats de leurs compagnies et passèrent dans celui de Varus. Conduits devant lui, ils lui affirmèrent, soit pour lui être agréable, soit parce qu'ils le croyaient réellement, que Curion s'était aliéné l'affection de ses troupes et qu'il suffirait, pour entraîner leur défection, de donner aux soldats des deux armées l'occasion de se parler. On croit aisément ce que l'on désire, disent, à ce propos, les Commentaires de César, et l'on espère facilement trouver chez les autres ses propres sentiments — *quæ volumus et credimus libenter, et quæ sentimus ipsi, reliquos sentire speramus.*

Le lendemain donc, Varus fait sortir ses légions de leur camp et les range en bataille. Curion s'empresse de l'imiter et déploie également ses troupes. A cette époque, l'honneur des armes obligeait tout commandant d'armée à sortir de son camp si l'adversaire lui offrait la bataille, alors même que les circonstances devaient l'empêcher de l'accepter. Un général qui n'aurait pas immédiate-

ment pris ses dispositions de combat lorsque l'ennemi venait lui-même de sortir de son camp, eût été déconsidéré à tout jamais aux yeux de ses soldats.

Les deux armées se trouvent donc bientôt en présence, toutes deux en ordre de bataille et séparées seulement par un étroit ravin. Dans le camp de Varus se trouvait un certain Sextus Quinctilius Varus, ancien questeur de l'armée de Pompée et qui avait capitulé à Corfinium avec les cohortes de Domitius Ahenobarbus. A part quelques centurions qui étaient demeurés fidèles à la cause de Pompée, c'étaient donc les mêmes hommes, les mêmes manipules qu'il avait autrefois commandés qu'il voyait devant lui. Il se porta en avant des troupes et se mit à haranguer les soldats de Curion. Il leur rappela le serment qu'ils avaient autrefois prêté à Domitius et à lui-même, les conjurant de ne pas combattre leurs anciens frères d'armes, des hommes qui avaient partagé avec eux les souffrances et les dangers d'un siège, et d'abandonner leurs chefs actuels pour lesquels ils ne seraient jamais que des transfuges. Il leur promit enfin qu'Attius Varus et lui-même leur donneraient des preuves de leur générosité s'ils se ralliaient à eux.

Les soldats de Curion l'écoutèrent en silence; personne ne manifesta ses sentiments et les troupes des deux partis rentrèrent dans leurs camps respectifs.

Cependant, le discours de Quinctilius Varus n'était pas sans avoir produit une certaine impression sur l'esprit des soldats. Toutes les conversations ne roulèrent, naturellement, que sur cet incident. Chacun se mit à répéter et à commenter les paroles du questeur, et le trouble se mit dans les consciences.

« En guerre civile, chacun peut faire ce qu'il veut et suivre le parti qui lui plaît. Ceux qui ont déserté la nuit précédente ont peut-être bien fait ». — Tels sont les discours qui se tiennent, les propos qui se répètent. Les Marses, les Péligniens qui avaient été incorporés dans les cohortes prises à Corfinium rappellent à leurs

compagnons qu'il y a peu de temps ils servaient dans les rangs de leurs adversaires et que, peut-être, le devoir était d'y retourner. La fidélité des troupes commençait à être sérieusement ébranlée.

Avisé de ce qui se passe, Curion s'empresse d'assembler un conseil de guerre. Quelques officiers, persuadés que dans une telle disposition morale, rien ne peut être plus dangereux que l'inaction, proposent d'attaquer sans retard le camp de Varus. D'autres, au contraire, conseillent de partir au milieu de la nuit et de se retirer au camp cornélien où l'on aurait le temps de calmer l'esprit des soldats, de rétablir le moral des troupes, et d'où il serait facile, en cas d'insuccès, de regagner la Sicile au moyen de la nombreuse flotte dont on disposait.

Ni l'un ni l'autre de ces avis ne reçut l'approbation de Curion. Le premier lui semblait trop hardi, le second trop timide. Comment attaquer et forcer un camp défendu par la nature et par l'art comme l'était celui de Varus? En cas d'échec, c'était la ruine définitive de l'expédition. Quant à se retirer pendant la nuit, il n'y fallait pas songer davantage. Le soldat ne verrait dans cette retraite qu'une fuite honteuse, propre à assurer le mécontentement de l'armée et le découragement de tous. La nuit donne confiance aux malveillants, dont la crainte et la honte entravent souvent les desseins quand il s'agit de les exécuter en plein jour. Les opérations de nuit, difficiles en tout temps, sont particulièrement délicates en temps de guerre civile où, chez le soldat, la crainte du danger l'emporte souvent sur la force du serment. L'ennemi ne verrait d'ailleurs, dans cette retraite, qu'une preuve de faiblesse et sa confiance en serait augmentée d'autant.

Ces diverses considérations durent engager Curion à rejeter ces avis et à tenter d'un autre moyen pour raffermir la fidélité de ses soldats. Après le conseil, il les convoque dans le prétoire et commence à les haran-

guer. Dans un discours plein d'habileté où « l'élévation des sentiments s'alliait à la juste appréciation des faits » (Stoffel. *Hist. de J. César.*, L. III, p. 105), il leur rappelle l'affection qu'ils ont témoignée à César devant Corfinium et comment leur zèle et leur exemple ont entraîné la majeure partie de l'Italie. C'est à eux que César a confié le soin de lui rallier la Sicile et l'Afrique sans lesquelles il ne pouvait conserver Rome et l'Italie. Il invoque ses succès en Espagne et leur demande s'ils veulent l'abandonner au moment où la fortune s'est déclarée pour lui et où ils vont recueillir le fruit de leurs services. Il leur rappelle les succès qu'ils viennent de remporter ensemble et qu'ils voudraient renier pour se ranger du côté des vaincus. — « Répudierez-vous de tels chefs et de tels succès, — leur dit-il enfin, — pour accepter en échange la honte de Corfinium, les frayeurs de l'Italie, la perte des Espagnes et les tristes préludes de la guerre d'Afrique? Je voulais être appelé soldat de César, et vous m'avez nommé *imperator*. Si vous regrettez cette faveur, reprenez-la: rendez-moi mon nom, afin qu'on ne dise pas que vous ne m'avez honoré que pour me faire injure ».

A ces paroles, les légionnaires qui l'avaient fréquemment interrompu, s'indignent d'avoir pu être soupçonnés de trahison et, quand il se retirent, ils le conjurent de compter sur eux, de mettre à l'épreuve leur bonne volonté et leur courage et de ne pas hésiter à livrer bataille.

Assuré désormais de la fidélité de ses troupes, Curion prit la résolution de saisir la première occasion de les mener au combat.

Dès le lendemain, 16 juillet, il les fit sortir de leur camp et les rangea sur les emplacements qu'elles avaient occupés l'avant-veille. Attius Varus s'empressa de l'imiter, espérant débaucher les soldats de Curion ou trouver une occasion propice de combattre avec avantage.

Les deux armées étaient à peu près de même force ; un ravin étroit, à pentes raides et difficiles, les séparait. Chacun des deux généraux attendait que l'autre se risquât à le franchir, de façon à se trouver lui-même dans la situation la plus avantageuse pour en venir aux mains. La tactique employée à cette époque voulait, en effet, que l'on attendît, dans une position dominante, l'attaque de l'adversaire. C'était une conséquence forcée de la nature des armes. Le légionnaire, pesamment armé, ne pouvait gravir que difficilement des pentes un peu raides. S'il était obligé de le faire, il arrivait essoufflé sur l'ennemi qui, fondant sur lui de haut en bas, en avait plus facilement raison. On n'attaquait donc une armée postée sur des hauteurs que quand il était impossible de faire autrement ou que des circonstances particulières permettaient de le faire avec de grandes chances de réussite.

Dans le cas qui nous occupe, l'escarpement des berges du ravin séparant les deux armées plaçait dans une situation notoirement désavantageuse celui qui se risquerait le premier à le franchir pour engager le combat.

Après une assez longue attente, Varus se décida à faire attaquer l'aile droite de Curion par la cavalerie numide, appuyée par l'infanterie légère.

Cette cavalerie africaine, bien que battue déjà deux fois par celle de Curion, n'était cependant pas à dédaigner. Elle était particulièrement apte à opérer la démonstration dont Varus venait de la charger et qui n'avait, probablement, d'autre but que de déterminer son adversaire à descendre dans le ravin où il lui serait ensuite facile de l'écraser. Voici comment la cavalerie numide opérait d'habitude. Elle s'avançait, entremêlée de fantassins armés à la légère et d'archers à pied. Soudain, elle se jetait sur l'ennemi avec la dernière impétuosité ; si elle réussissait à l'enfoncer au premier choc, il était perdu et il lui devenait impossible de se

reformer. Si, au contraire, l'ennemi résistait à cette première attaque, elle tournait bride et s'éparpillait de côté et d'autre, puis venait se rallier sous la protection des fantassins, qui lançaient une grêle de traits sur l'adversaire afin d'arrêter toute poursuite. Aussitôt rassemblés, les cavaliers recommençaient l'attaque jusqu'à trois et quatre fois, fatiguant incessamment les troupes ennemies. Les Numides, cavaliers ou fantassins, étaient des hommes hardis, vigoureux et capables des plus grands efforts. Au combat, ils étaient vraiment redoutables, et les légionnaires romains, lourdement armés et peu mobiles, en avaient fait souvent l'expérienée dans les guerres contre Annibal.

Curion ne se laisse pas surprendre. Dès que la cavalerie adverse a gagné le fond du ravin, il lance la sienne en la faisant appuyer par deux cohortes de Maruccíniens, vigoureux montagnards du Haut Apennin. Les Numides ne purent soutenir le choc; la cavalerie s'enfuit à fond de train, abandonnant son infanterie légère qui fut enveloppée et massacrée jusqu'au dernier homme sous les yeux de l'armée de Varus.

Rebilus, que son expérience de la guerre avait fait attacher par César à la personne de Curion, jugeant le moment décisif, l'engage à ne pas différer une attaque générale et à profiter du trouble qui se manifeste dans les rangs de l'ennemi. Curion parcourt le front des légions, rappelle à ses soldats leurs serments de la veille et s'élance le premier. Toute la ligne se précipite dans le ravin et aborde la berge opposée. La pente en est si raide que son élan se trouve un instant arrêté. Les soldats des premiers rangs ne peuvent la gravir que soutenus et poussés par ceux qui les suivent.

Les légionnaires de Varus, encore sous l'impression du massacre des fantassins numides, abandonnés par leur cavalerie, sont pris de panique. Sans même attendre que l'assaillant soit à portée du trait, ils tournent le dos et s'enfuient en désordre.

Un centurion de l'armée de Curion, du nom de Fabius, Pélignien d'origine, avait mis tant d'ardeur dans la poursuite, qu'il eut bientôt atteint les derniers rangs des fuyards. Feignant d'être un des leurs, il se mit à appeler Varus de toutes ses forces. Celui-ci, l'ayant entendu, lui demanda ce qu'il lui voulait. Pour toute réponse, Fabius lui porta à l'épaule un vigoureux coup d'épée que Varus réussit à parer avec son bouclier. Aussitôt enveloppé, le courageux centurion périt percé de mille coups.

Aux portes du camp, le désordre était à son comble. La foule des fuyards obstruait les issues et un grand nombre de soldats y périt, les uns tués par les vainqueurs, les autres écrasés par leurs propres compagnons. Peu s'en fallut que le camp lui-même ne fût forcé et occupé par les troupes de Curion. Mais ses légionnaires n'étaient armés que pour le combat et n'avaient pas les machines nécessaires pour un assaut. Les difficultés du terrain, le voisinage des fortifications déterminèrent Curion à les ramener dans leur camp. A part Fabius, il n'avait pas perdu un seul homme.

Au contraire, les légions de Varus comptaient environ six cents morts et mille blessés, qui se réfugièrent dans la ville avec bon nombre d'autres fuyards que n'avait pas atteints le fer de l'ennemi.

Voyant ses troupes absolument démoralisées, il les fit rentrer dans Utique vers le milieu de la nuit, ne laissant que quelques tentes dressées et un trompette qui continuerait à donner le signal pour la relève des sentinelles, afin de faire croire que le camp était toujours occupé.

V

Dès le lendemain, 17 juillet, Curion, ayant résolu d'en-

treprendre le siège d'Utique, fit commencer les travaux de circonvallation.

Les habitants étaient peu disposés à subir les rigueurs d'un siège. La plupart étaient des Phéniciens, uniquement adonnés au commerce, et n'avaient jamais porté les armes. Les partisans de César étaient nombreux. Aussi supplièrent-ils Varus de ne pas continuer la résistance et de rendre la place. Sur ces entrefaites, des envoyés de Juba purent entrer dans la ville. Ils y annoncèrent que le roi s'avançait à la tête de forces considérables et engagèrent Varus et les Uticéens à résister jusqu'à son arrivée.

De son côté, Curion avait reçu les mêmes renseignements. Mais sa confiance était telle qu'il n'en voulut rien croire — *tantam habebat suarum rerum fiduciam !* Le bruit des récents succès de César en Espagne venait de se répandre dans toute l'Afrique, et il en avait conclu que le roi de Numidie, rendu plus prudent par ces nouvelles, n'oserait rien entreprendre contre lui.

Des renseignements plus certains ne tardèrent pas à lui apprendre que l'armée numide approchait réellement et que son avant-garde n'était plus qu'à vingt-cinq milles (37 kilom. 1/2) d'Utique. La situation devenait donc périlleuse ; aussi, jugeant, avec raison, qu'il ne pouvait rester sous les murs de la ville sans courir le risque d'être investi lui-même et coupé de ses communications avec la flotte, il abandonna ses ouvrages et se retira aux *castra Cornelia.*

Dans cette position réputée inexpugnable, en raison des travaux que Scipion y avait jadis élevés et qu'il lui était facile d'augmenter et de compléter, il pourrait attendre les événements et appeler près de lui, avant de reprendre l'offensive, les troupes qu'il avait laissées en Sicile. Il s'occupa immédiatement d'y rassembler des approvisionnements et les matériaux nécessaires à la construction des machines de guerre. Il y avait de l'eau, du sel que les salines voisines fournissaient en abon-

dance; la campagne était riche en blé; il était donc facile de s'y concentrer et d'attendre l'occasion favorable pour reprendre les opérations — *expectare et bellum ducere.*

Les Commentaires ne permettent pas de fixer le temps que Curion passa devant Utique, ni celui pendant lequel il séjourna aux *castra.* Mais il est à croire que les événements se succédèrent avec la plus grande rapidité, car on ne saurait admettre que Juba, qui se trouvait le lendemain de la défaite de Varus à 37 kilomètres d'Utique, soit resté, même un seul jour, dans l'expectative et n'ait pas continué sa marche en avant.

Il est donc probable que c'est le 18 juillet que Curion s'est retiré aux *castra.* Le lendemain, 19, pendant qu'il s'y préparait à la résistance, des transfuges, sortis de la ville, vinrent lui raconter que Juba était retenu dans ses états pour régler des différents qu'il avait avec les habitants de Leptis (Lemta) et qu'il venait d'entrer en guerre avec des peuplades voisines. Les bruits qui avaient couru la veille sur son arrivée prochaine étaient faux et, seul, Sabura, son lieutenant, était dans le voisinage avec quelques renforts.

Curion eut l'imprudence de se fier à ces porteurs de fausses nouvelles. Son caractère ardent et passionné ne pouvait s'accommoder des lenteurs d'une guerre défensive. Aveuglé par ses premiers succès, il ne pouvait croire que la fortune allait sitôt cesser de lui sourire. Aussi accueillit-il, sans les contrôler, les renseignements qu'un ennemi perfide lui faisait parvenir. Comme ils répondaient à ses plus ardents désirs, il donna, tête baissée, dans le piège qui lui était tendu.

Plein de joie à l'espoir d'un nouveau et facile succès, il fait partir sa cavalerie à l'entrée de la nuit, vers 9 heures du soir probablement, avec mission de sur-

prendre et de détruire le contingent de Sabura avant qu'il ait pu faire sa jonction avec Varus.

Après quelques heures de marche, cette cavalerie tombe comme la foudre sur le campement des Numides qui ne se gardent pas, en sabre une partie et disperse le reste. Puis elle rebrousse chemin et revient vers les *castra,* emmenant un certain nombre de prisonniers et rapportant du butin.

Vers 3 heures du matin, Curion part à son tour avec quinze cohortes, laissant les cinq autres à la garde du camp, sous les ordres de M. Rufus. Après avoir marché six milles (9 kilomètres), il rencontre sa cavalerie rapportant ses trophées. Il interroge les prisonniers, qui lui confirment que leur camp était bien commandé par Sabura. Mais il se garde de leur demander des nouvelles du roi et du reste de l'armée. Les renseignements qu'il vient d'obtenir concordent donc avec ceux des transfuges de la ville. Les cavaliers, de leur côté, exagèrent l'importance de leur exploit et étalent aux yeux des légionnaires les nombreuses dépouilles qu'ils viennent de ramasser dans le camp ennemi. L'ardeur de tous en est excitée, et c'est avec la légèreté la plus impardonnable que Curion ordonne à sa cavalerie de faire demi-tour et de le suivre à la poursuite des débris du contingent de Sabura.

Les cavaliers avaient déjà marché toute la nuit et beaucoup avaient peine à suivre. Un certain nombre dut s'arrêter et les autres n'arrivèrent en vue de l'ennemi qu'exténués et à peu près incapables de combattre.

Juba s'était arrêté pour passer la nuit, avec le gros de ses forces, à six milles (9 kilomètres) en arrière de son lieutenant. Informé de ce qui venait de se passer, il s'était empressé de lui envoyer deux mille cavaliers espagnols et gaulois, qui formaient sa garde habituelle, avec un corps de sa meilleure infanterie. Lui-même avait levé le camp et s'avançait lentement avec le reste de son armée et soixante éléphants.

Sabura s'était bien douté que la cavalerie qui l'avait surpris pendant la nuit n'était que l'avant-garde de l'armée romaine et que celle-ci n'allait pas tarder à paraître. Il avait donc pris ses dispositions pour la recevoir et venger l'échec qu'il venait de subir.

Il y avait longtemps qu'il faisait jour quand les deux armées se trouvèrent en présence. Les troupes de Curion avaient marché une partie de la nuit, la chaleur était excessive et tout le monde tombait de fatigue.

Mettant en action la tactique de ruses et d'embuscades habituelle aux indigènes africains, Sabura fit mine de se retirer devant les troupes romaines, afin de les attirer et de n'engager la bataille que lorsqu'il serait assez près du gros commandé par Juba pour être certain de les écraser à coup sûr.

A cette vue, Curion se croit assuré du succès. Il attribue à la peur cette retraite qui n'était qu'une feinte. Il range ses troupes en bataille dans la plaine et s'arrête un instant pour leur permettre de reprendre haleine. Quant à sa cavalerie, elle était réduite à 200 chevaux, dont la plupart étaient à bout de forces.

Enfin, le moment paraît propice à Sabura. Laissant son infanterie en position, il fait avancer sa cavalerie. Curion, de son côté, lance ses 200 cavaliers qui accomplissent des prodiges de valeur et d'énergie. Partout où ils abordent l'ennemi, ils le forcent à plier; malheureusement, les chevaux sont rendus; il leur est impossible de poursuivre les fuyards pour les empêcher de se rallier et d'assurer le succès.

La cavalerie numide revient à la charge; elle s'étend sur les deux ailes, déborde les cohortes de Curion et les prend à revers. Malgré la fatigue, la soif et la chaleur, les légionnaires combattent avec rage. Les cohortes qui sont serrées de trop près chargent avec la plus grande vigueur. Mais les cavaliers numides se gardent bien d'attendre le choc. Ils reculent, puis reviennent à la

charge pour empêcher les cohortes qui se sont détachées de rentrer en ligne.

Déjà de nombreux blessés encombrent les rangs. L'ennemi, qui enveloppe les légions de toutes parts, ne leur permet ni de se retirer du combat, ni de se mettre à l'abri. A tout instant des troupes fraîches envoyées par Juba viennent soutenir l'effort des premiers combattants et augmenter leur ardeur. Les jeunes soldats de Curion commencent à perdre courage. Le spectacle des morts, les plaintes des blessés, jettent le désespoir dans l'âme de ceux qui peuvent encore combattre, et les souffrances physiques ont bientôt raison de ce qui leur reste de force et d'énergie.

Curion parcourt les rangs et essaie en vain de ranimer les courages. Voyant que la situation est désespérée, il songe enfin à la retraite. Il donne l'ordre de gagner les hauteurs voisines et y dirige les enseignes. Mais Sabura, qui a deviné son dessein, y envoie rapidement sa cavalerie et s'en empare le premier.

Ce dernier espoir perdu, les soldats romains se débandent, offrant une proie facile aux cavaliers numides qui les sabrent sans merci. La plupart n'essaient même pas de résister et se laissent massacrer sans se défendre.

C'en est fait de l'armée de Curion. Le préfet de la cavalerie, Cnéus Domitius qui escortait le propréteur avec quelques-uns de ses meilleurs cavaliers, l'engage à quitter le champ de bataille et à regagner les *castra*. Le jeune lieutenant de César lui répond qu'il ne survivra pas à la perte de l'armée et se fait tuer en combattant, cherchant à racheter par une mort héroïque les fautes qu'il vient de commettre.

Ses quinze cohortes et la majeure partie de sa cavalerie furent massacrées presque jusqu'au dernier homme. En mettant le pied sur ce champ de carnage, Juba n'eut plus qu'à savourer sa vengeance.

Le récit que César nous a laissé de cette sanglante

bataille qui, selon toutes les probabilités, fut livrée le 20 juillet 49 av. J.-C., ne permet guère de fixer exactement le point sur lequel elle eut lieu. Tout ce que l'on en sait, c'est qu'il doit se trouver dans les environs du Bagrada et sur la rive gauche de son ancien lit. Les auteurs qui en parlent la désignent sous le nom de bataille du Bagrada.

Le colonel Stoffel, qui a fait des différentes campagnes de cette guerre civile une étude si complète et une critique si judicieuse, a essayé d'en déterminer l'emplacement d'une façon un peu plus précise.

D'après lui, la distance de seize milles (24 kilomètres) (*J.-C. Bell. civ.* II. c. XI. I) qui, d'après les commentaires, sépare le camp Cornélien de l'endroit où Curion a fait arrêter son armée pour lui permettre de prendre un peu de repos avant d'attaquer les Numides, doit être inexacte. Il ne peut pas admettre, et je partage entièrement son avis, que la cavalerie de Cnéus Domitius, qui avait déjà parcouru cette distance de seize milles, qui avait combattu et que Curion rencontre à six milles de son camp, c'est-à-dire au moment où elle a déjà parcouru vingt-six milles, soit 39 kilomètres, ait pu dans la même nuit, parcourir de nouveau les 15 kilomètres qui la séparaient du camp ennemi et faire, en tout, 54 kilomètres sans débrider.

Il suppose que, dans le membre de phrase: *confecto jam labore exercitu XVI millium spatio*, le mot *exercitu* a du être substitué, par erreur, au mot *equitatu* et que c'est la cavalerie qui, seule, avait parcouru seize milles (24 kilomètres), soit: 16 kilomètres pour atteindre le camp de Sabura et 7 kil. 1/2 dans la direction des *castra*, puisque l'infanterie, partie à 3 heures du matin, l'avait rencontrée après avoir, elle-même, parcouru six milles (9 kilomètres).

Dans ces conditions, l'infanterie n'aurait fait que 16 kilomètres 1/2 avant d'arriver sur le champ de bataille, ce qui n'a rien d'excessif. On doit attribuer sa grande

fatigue à ce qu'elle avait passé une partie de la nuit sous les armes et en marche, ainsi qu'à la chaleur écrasante de la fin de juillet à laquelle les soldats romains n'étaient pas encore habitués. J'ai voyagé, moi-même, à la même époque de l'année, avec des troupes entraînées déjà par trois mois de campagne, dans les plaines de la Medjerda, et nous dûmes souvent réduire nos étapes, même au-dessous de 16 kilomètres.

Parties à 3 heures du matin des *castra,* les cohortes de Curion ne durent arriver en vue de l'ennemi que vers 8 heures. Les cavaliers étaient à cheval depuis la veille à 9 heures du soir, c'est-à-dire depuis 11 heures; ils avaient parcouru 31 kilomètres 1/2 et combattu; les chevaux les plus robustes pouvaient être fatigués et incapables de soutenir longtemps une lutte contre les chevaux frais de l'armée de Juba.

Le colonel Stoffel admet, d'autre part, que l'erreur peut se trouver dans le chiffre *XVI millium* et qu'il y a peut-être lieu de lire *XII millium.* Dans ce cas, la cavalerie de Curion aurait rencontré son infanterie après avoir parcouru 27 kilomètres, et les 200 cavaliers qui prirent part à la bataille du Bagrada en auraient parcouru 36, ce qui placerait le lieu du combat à 18 kilomètres du camp cornélien.

C'est donc vers l'endroit où le Bagrada a quitté son lit, soit à 12 kilomètres en aval de Djedeïda et à une dizaine de kilomètres au Nord de la ville antique d'Ucris (Henchir Bou-Djadi) que l'armée de Curion fut massacrée.

J'ai cherché à fixer d'une façon plus certaine encore l'emplacement de ce champ de bataille et j'ai l'espoir d'y avoir réussi. Nous avons vu que, jugeant la situation désespérée, le lieutenant de César avait essayé de s'emparer de hauteurs où il espérait reformer ses cohortes et arrêter l'ennemi. Or le terrain où s'est passé l'action est, en somme, peu mouvementé. On ne remarque, dans ces parages, que des ondulations sans importance et les seules hauteurs susceptibles de se prêter à

l'accomplissement du plan de Curion sont celles qui sont désignées sur nos cartes sous le nom de Coudiat-Touba. Elles ont un relief de 25 à 30 mètres au-dessus de la plaine et bordent à une courte distance la rive droite de la Medjerda; mais il y a dix-neuf siècles, à l'époque qui nous occupe, elles se trouvaient à 3000 mètres environ de la rive gauche du Bagrada. Il est donc à peu près certain que ce sont là les hauteurs voisines — *proximos colles* — dont Curion songea un instant à se saisir. Je n'en vois d'autres nulle part, capables de remplir le but qu'il se proposait. Elles se trouvent, à vol d'oiseau, à une quinzaine de kilomètres des *castra Cornelia*. Comme il est certain que c'est en essayant de battre en retraite qu'il s'agissait de les atteindre, il y a de grandes chances pour que la bataille ait commencé à 1,000 ou 1,500 mètres en avant et qu'elle se soit déroulée autour des lieux occupés actuellement par les douars Menchia et Cherfech. Je ne crois donc pas me tromper en affirmant que c'est bien là que vint échouer l'expédition de Curion en Afrique.

Quelques cavaliers avec Cn. Domitius, Asinius Pollion et Rebilus purent seuls échapper au carnage. Ils rallièrent au passage ceux qui, n'ayant pu suivre, s'étaient échelonnés sur la route, et gagnèrent les *castra*, où ils apportèrent la nouvelle de la victoire de Juba et du massacre de l'armée.

Une violente panique s'empara des cinq cohortes restées au camp. Les soldats supplièrent M. Rufus de les ramener en Sicile. Il y consentit et donna l'ordre aux commandants des vaisseaux de charge d'envoyer, vers le soir, leurs chaloupes près du rivage. Mais la frayeur de tous était telle que les bruits les plus sinistres se répandirent dans le camp. Les uns croyaient voir Juba arriver à la tête de ses troupes; d'autres apercevaient Varus et la poussière que soulevait la marche de ses légions; quelques uns prétendaient découvrir la flotte

ennemie qui venait leur couper la retraite. La panique fut telle qu'elle se répandit du camp dans la flotte. Les galères de combat levèrent l'ancre sans avoir embarqué un seul soldat et les maîtres des vaisseaux de charge s'empressèrent de les imiter. Quelques chaloupes seulement obéirent à l'ordre qu'elles avaient reçu. Les soldats en délire parcouraient le bord de la mer ; chacun ne songeait qu'à son propre salut et l'empressement à fuir était tel que plusieurs chaloupes chavirèrent. Les autres, craignant le même sort, n'osèrent même pas approcher du rivage. Il en résulta qu'un très petit nombre de légionnaires et de citoyens put arriver aux navires, la plupart à la nage. Beaucoup d'entre eux, dès qu'on eut gagné le large, furent égorgés par les équipages, dépouillés de leur argent et jetés à la mer. Des 8,500 hommes qui composaient l'armée de Curion, c'est à peine si quelques-uns regagnèrent la Sicile.

Les soldats restés dans le camp, n'ayant plus d'autre ressource, envoyèrent, pendant la nuit, leurs centurions près de Varus. Celui-ci les reçut et les fit camper sous les murs d'Utique. Mais le lendemain, 21 juillet, Juba, qui venait d'arriver à la tête de ses troupes victorieuses, apprenant qu'il avait sous les yeux les débris de l'armée de Curion, prétendit que ces prisonniers lui appartenaient et donna l'ordre de les égorger, sauf un petit nombre qu'il envoya dans ses états. Varus essaya bien de faire respecter la parole qu'il leur avait donnée, mais il ne put que faire entendre de vaines protestations. Juba fit dans la ville une entrée triomphale, à cheval et suivi de quelques sénateurs romains qui s'y trouvaient. Il y séjourna quelques jours, puis reprit, avec son armée, le chemin de son royaume.

VI

C'est ainsi que finit misérablement cette courte expédition. Bien qu'elle n'ait duré que quelques jours, elle ne nous en offre pas moins un certain nombre d'exemples qui méritent d'être médités.

Commencée sous les plus heureux auspices, elle se termina par un des plus sanglants désastres qu'aient jamais subi les armes romaines. Après avoir infligé aux légions de Varus un échec qui les avaient remplis de confiance et d'orgueil, les soldats de Curion furent anéantis, en une bataille, par les troupes numides contre lesquelles leur général les avaient engagés d'une façon si inconsidérée. Curion se laissa prendre à la tactique habituelle des indigènes africains, tactique que les Arabes ont maintes fois essayé de renouveler au cours des luttes que les troupes françaises eurent à soutenir contre eux, pendant la longue période de la conquête de l'Algérie.

César fut bien mal inspiré en se laissant entraîner par sa reconnaissance envers Curion à lui confier une opération aussi importante que celle d'arracher l'Afrique aux partisans de Pompée. Ce jeune homme, brillant orateur, aux dehors séduisants, n'avait pas le tempérament et le caractère qui conviennent aux véritables chefs d'armée. Il se laissa éblouir par de faciles succès et quand, pour la première fois, il se trouva en présence de troupes supérieures en nombre et capables de lui résister, au lieu de se maintenir dans son camp et d'y attendre les légions et les cavaliers qu'il avait laissés en Sicile, sans le concours desquels il lui était impossible de continuer la guerre avec quelque chance de

succès, il se laissa prendre au premier piège qui lui fut tendu et se fit massacrer avec toutes ses troupes.

La conquête de l'Afrique s'en trouva retardée de près de trois ans et ce n'est qu'au mois de mars 46, après trois mois d'une guerre des plus difficiles, que César réussit à s'en emparer définitivement.

Colonel A. MOINIER.

Octobre 1899.

CHANSONS KABYLES

DE SMÂÏL AZIKKIOU

(Suite. — Voir les nos 233-234)

VIII. — Les mœurs du jour

1

Eccelat r'fek, a nebi s elâcheq,
Ag zid' i lmant'eq,
D' abeninan akhir n eldjouz.

2

Bou nnour am lehlal mi ireq,
Embâïd iberreq,
Idh en arbât'ach d'i ioullouz.

3

Ioum lah'sab h'ad'er anâoueq ;
Nougad' anah'req ;
H'odd felli a rebbi amâzouz.

4

Bismi llah nebd'ou nouettheq ;
S elh'obb ankharreq ;
Eccelat fellak d' elmadjouz.

CHANSONS KABYLES

DE SMÂÏL AZIKKIOU

(Suite. — Voir les nos 233-234)

VIII. — Les mœurs du jour

1

Béni sois-tu, Prophète, avec amour ;
Ta louange est douce à la langue,
Et plus savoureuse que la noix ;

2

Tu as l'éclat de la lune qui brille au firmament
Et de loin resplendit,
Dans son 14e jour, en juillet.

3

Au jour des comptes, puissions-nous ne pas être condamnés ;
Nous craignons d'être livrés aux flammes ;
Daigne me protéger, Dieu puissant !

4

Au nom de Dieu : c'est le premier mot que nous écrivons ;
Nous sommes remplis d'amour pour toi ;
Te bénir est permis, ô Prophète !

5

R'ef ersoul çah'eb elbouraq,
Bou oud'em achouraq,
Idhouâan rebbi s ouannouz.

6

La tsâïaren aïth elmithaq;
Ferredj aqlar' nekhaq;
Elmoumen aksoumis id'ouz.

7

Ioucerii louâd d' afernaq,
D' elqalbiou idhaq ;
H'oulfar' i eççouraou thezlouz.

8

Our noufi h'ad d' aâttsaq;
Noudar' d g lasouaq,
Elh'amra ifits errouz.

9

Oui isouan eccherab iteqalleq,
Idheh'a d' amenafeq,
Izguer noubas d elgazouz.

---

(8) *El h'amra*, espèce de blé très recherchée.

5

Envoyé de Dieu, qui montas sur El Bouraq,
Toi dont le visage brillait,
Toi qui obéissais à Dieu avec humilité.

6

Les khouans sont désolés ;
Délivre-nous, Seigneur ; nous sommes dans l'affliction ;
Le croyant voit son corps paralysé.

7

Le sort m'accable ; la flamme me brûle ;
Mon cœur se serre ;
Je sens mes membres trembler.

8

Nous n'avons personne qui puisse nous sauver !
J'ai parcouru les marchés.
Le pur froment est moins prisé que le riz.

9

Celui qui boit du vin perd l'esprit ;
Il devient un impie ;
Il passe son temps à boire de l'eau gazeuse.

---

(5) *El Bouraq*, monture sur laquelle Mahomet fit le miraculeux voyage de la Mecque à Jérusalem, et ensuite à travers les cieux, jusqu'au trône de Dieu. (V. le Coran, chap. XVII.)

(6) *Son corps paralysé* ; litt. : sa chair.

(8) *Moins prisé que le riz*. Les Kabyles n'apprécient pas le riz.

10

Ecchit'an la ar iousseq ;
Koull cebah' ilceq ;
Eddounia iâlleqas lah'rouz

11

Ouin itchan ar d' ifelleq,
Ilsis idherreq,
Ibr'a ad'iâïch s oud'ebbouz.

12

Ioum lah'sab ad'iâoueq
And ara idhieq,
Elouâd errebbi ad'idjouz.

13

Thimes thechâal d' eddaqdaq ;
Thoura ir'ab elh'aqq ;
Imi s erba aï neznouz.

14

Koull ioun elqalbis ish'aq ;
Idâa d'i lah'maq ;
Chethiq amr'ar athnâouz.

15

Oui isâan emmis d' aleqqaq,
La iheddar a our nelaq,
Lemlih' iffer'ith id ellouz.

10

Le démon ne fait que charger ;
Chaque matin il fait de nouvelles victimes ;
Il rend séduisante la vie de ce monde.

11

Celui qui a mangé jusqu'à crever
Ne cesse de parler,
Et veut vivre par la force.

12

Au jour du jugement il se trouvera pris
Dans un passage étroit ;
Les décrets du Seigneur s'accompliront.

13

Le feu brûle et pétille ;
Aujourd'hui la justice a disparu,
Puisque nous vendons avec usure.

14

Chacun a le cœur endurci,
Et sa folie s'accroît ;
Plus de respect pour les vieillards.

15

Celui qui a un tout jeune enfant
L'entend parler un langage obscène ;
Le meilleur d'entre eux a des tares.

---

(10) *Charger* ses victimes à destination de l'enfer. — *Il rend séduisante la vie de ce monde ;* litt. : il a couvert d'amulettes la vie de ce monde, comme une femme porte des amulettes pour se faire aimer.

16

Esfina lâbd'is ir'ereq
Si lr'arb ar ecchereq
Ennefç hathath d'eg arrouz.

17

Babas d' emmis ad' ifreq ;
Oulach d'in eccedeq,
Inkeras aïn ithiâouz.

18

Edderia en toura am elbaq,
Mi moqqor akikhenaq,
Immas atsiouth s ouazd'ouz.

19

Ner' ad'iffer' d' essareq,
Ma irouh' d' amsoueq
Ennefqa ines r'er ouourouz.

20

Eddenia thehoud thecheqqeq,
D'i chehada ou sah'req.
Lah'lou ir'albith elmouz.

21

Zeman r'ef medden aok idhieq ;
Nezgad nâoueq,
D' ousbir'en aok amm oubâouz.

16

Le bateau a vu ses passagers engloutis,
Du couchant au levant;
Une moitié est dans les fers.

17

Le fils s'éloigne du père;
Il n'a plus confiance en lui;
Il méconnaît les bienfaits qu'il en a reçus.

18

L'enfant d'aujourd'hui est comme la punaise;
Devenu grand, il vous étrangle;
Il frappe sa mère avec le pilon.

19

Ou bien il devient un voleur;
Si on le charge d'aller au marché,
(Il va manger) ses provisions dans les grottes.

20

Le monde s'écroule, lézardé
Par le feu du parjure;
Le doux est dominé par l'acide.

21

La fortune est dure pour tous;
Nous sommes tombés dans la misère,
Tous jaunis par la fumée, comme les chèvres.

---

(21) *Jaunis par la fumée*, à force de rester enfermés dans les gourbis, l'hiver, pendant le mauvais temps.

22

A rebbi ketch d' arezzaq ;
Adjelar' s lefraq,
A kera itâoussoun leknouz.

23

A ouin iâouzzen larzaq,
Thâmerdhar' lasouaq,
Dâar'k s ath Sidi Azzouz.

24

Thefthah'dhar' tedjour s elaouraq,
D' elâbd'ik idhaq,
Thernidh eldjenneth elmefrouz.

25

Ioum lah'sab h'ad'er ar'ir'eraq,
Akk adnemh'aqaq,
D'i eccirat' nebr'a ar nedjouz.

IX. — Une pétition

1

Naqqal d'eg ifguik, r'as dhoul,
A et't'ir illan d' amedjhoul,
Lbariz sioudhas esselam.

22

Mon Dieu, c'est toi qui donnes la fortune !
Hâte-toi de nous enlever de ce monde !
O vous (anges) qui gardez les trésors mystérieux !

23

O toi qui donnes du prix aux richesses ;
Tu as peuplé pour nous les marchés ;
Je t'implore par les descendants de Sidi Azzouz.

24

Tu as fait pousser les feuilles sur les arbres,
Et ton serviteur est dans l'infortune ;
Et tu as créé de plus le paradis réservé.

25

Que le jour des comptes ne nous engloutisse pas ;
Nous tous qui nous voyons ici réunis,
Nous voulons traverser le Cirat'.

IX. — Une pétition

1

Déploie ton vol, ne te rebute pas,
Faucon plein de force ;
Vers Paris porte mon salut.

---

(23) *Sidi Azzouz*, marabout célèbre, enterré à Moqniâ.
(25) *Le Cirat'*, pont suspendu sur l'enfer.

2

Ouid'ak essadat lefeh'oul,
Thadjemaâth en aïth ehl elâqoul,
Iggan idjebbed'en laqlam.

3

Ah'kou i bab elmâqoul
R'ef in ichaben mi iloul,
Mi ithibbodh elkhebar s akham.

4

Ekkeren medden, refd'en leqloul;
Thamourth iaouit eccebanioul,
D' oumalt'i iaok d' eddhallam.

5

Loukan r'as thamourth n ezzemoul
Thekkesit Fransa d'eg elhoul,
Thinna d' eççouab a lh'okkam.

6

Thaouim elmeqaber d' ecchemoul!
Oula anda iqqen our'ioul!
Ouagui d' elâdjeb aï thennam!

2

Ceux-là sont des seigneurs puissants ;
C'est une assemblée d'hommes sages,
Qui savent manier la plume.

3

Raconte aux hommes de jugement
L'histoire de celui qui blanchit en naissant
Lorsque, dans sa demeure, il apprit la nouvelle.

4

Les gens sont partis, emportant leurs ustensiles ;
Les terres ont été prises par les Espagnols,
Par les Maltais et par les agents prévaricateurs.

5

Si c'était seulement le territoire de zemala
Que la France aurait confisqué pendant les troubles,
C'eût été bien fait, ô représentants du Gouvernement.

6

Mais vous vous êtes emparés des cimetières et des communaux ;
On ne sait plus où attacher un âne ;
Ce que vous avez dit là est étrange.

---

(4) *Les agents prévaricateurs.* Il s'agit ici des agents indigènes' caïds, cheikhs, spahis, etc.

(5) *Le territoire de zemala.* Les Kabyles désignent sous le nom de territoire de zemala, ou territoire makhzen, celui des Amraoua.

7

Mkoull h'ad oulis mecher'oul ;
Branas medden aok i elmoul,
Bekhelaf amad'ar' isgam.

8

Eççaba attili d'eg ezzeboul,
D' elh'achich oualla d' esseboul,
A ouin iteh'ibbin laouqam !

9

Vou ther'at't'an d'egsent imoull,
Izzenzithent d' amed'loul,
Mi theçar elr'aba d' elh'eram.

10

Oulim, a Fransa, medr'oul,
Imi thekhedzeredh s amahboul,
Thettoudh elkhir ellislam.

11

D'oug as mi ir'icchedh our'ioul
Tekkathedhar' beh'al et't'eboul,
Theqdhâadh i medden leklam.

7

Chacun a l'esprit préoccupé ;
Tout le monde renonce aux travaux des champs,
La broussaille seule pousse librement.

8

La bonne récolte exige du fumier,
Pour l'herbe ou pour les céréales,
Sachez-le, vous qui aimez les choses justes.

9

Celui qui possédait des chèvres s'en est dégoûté ;
Il les a vendues pour un prix dérisoire,
Depuis que la forêt est interdite.

10

Ton cœur, ô France, est implacable,
Puisque tu ne vois que les insensés,
Et que tu oublies les bienfaits des musulmans.

11

Depuis que nous avons failli,
Tu frappes sur nous comme sur un tambour ;
Tu nous a coupé la parole.

---

(10) *Les bienfaits des musulmans ;* litt. : le bien, ou le bon de l'islam, c'est-à-dire tu ne vois que le mal, et tu oublies le bien.

(11) *Depuis que nous avons failli,* c'est-à-dire depuis l'insurrection ; litt. : depuis que glissa à nous l'âne, c'est-à-dire depuis que notre âne a fait un faux pas.

12

Nebr'a ar'tesameh'adh seg ououl,
A Fransa, koursi lefeh'oul !
Anetoub ettouba n eddouam.

13

Asouggas arbâa lefçoul
Noukni daïm nesmouqoul,
A Rebbi h'onn elh'okkam.

12

Nous voudrions de toi un pardon sincère,
O France, nation d'hommes valeureux,
Et notre repentir sera éternel.

13

Du commencement à la fin de l'année,
Nous sommes toujours dans l'attente ;
Mon Dieu, attendris le cœur des autorités.

J.-D. LUCIANI.

---

(13) *Du commencement à la fin de l'année;* litt. : l'année quatre saisons. — *Nous sommes dans l'attente ;* litt. : nous regardons.

LE BUREAU DE BIENFAISANCE

MUSULMAN

(*Suite et fin*, voir les n°s 233-234)

Le bureau de bienfaisance musulman et ses annexes fonctionnaient depuis plusieurs mois, quand survint l'importante réforme administrative du 10 décembre 1858 qui supprimait le gouvernement général, créait le ministère de l'Algérie, instituait un conseil général dans chacun des trois départements et substituait aux budgets local et municipal un budget spécial pour chaque département. Si, par cette nouvelle organisation, les budgets départementaux avaient été assimilés, pour les recettes comme pour les dépenses aux départements métropolitains, cette réforme n'eût assurément exercé aucune influence sur la situation administrative et financière du bureau de bienfaisance musulman ; mais il n'en fut pas ainsi. Ledit décret imposait à nos départements, comme dépenses obligatoires, les dépenses d'assistance publique et celles des services civils indigènes.

Comme compensation, le décret portait qu'à l'avenir les loyers et fermages, les rentes domaniales et tous autres revenus provenant des anciens biens des corporations et les produits provenant de la vente de ces biens ou du rachat des rentes seraient perçus par le domaine au profit des départements.

Ainsi, les ressources de toute nature, provenant des biens des anciennes corporations, qui, en bonne justice, auraient dû appartenir au bureau de bienfaisance mu sulman, allaient être désormais remises directement au département par le service des domaines ; mais cette fois, avec indication détaillée de ces ressources, comme doit faire un mandataire à son mandant, et non plus comme une simple subvention.

Cette différence de traitement entre le département et le bureau de bienfaisance musulman s'explique en ce sens, que ce dernier recevait, à titre de subventions, une somme égale aux charges auxquelles il devait faire face, au lieu et place de l'État ; tandis que, par la nouvelle organisation départementale, l'État, avec une certaine désinvolture, chargeant le département de payer sa dette vis-à-vis des indigènes musulmans, en ne lui donnant que des revenus très inférieurs aux dépenses, devait, tout au moins pour sauver les apparences, donner le nom de subvention à la singulière compensation qu'il lui offrait. Les ressources financières du bureau restèrent les mêmes quand toutefois les crédits, au lieu d'être prélevés sur le budget local et municipal et ordonnancés par le préfet au nom de l'État, durent être ordonnancés par le préfet agissant au nom du déparement et en exécution des délibérations du conseil général allouant ces crédits à titre de subvention départementale.

La situation financière du bureau de bienfaisance musulman ne fut donc pas changée ; il n'y eut de changé que le débiteur ; l'État s'était déchargé de sa dette sur le département.

Dès sa première séance, qui eut lieu le décembre 1858, le Conseil général d'Alger — et il en fut naturellement de même à Oran et Constantine — put constater que les dépenses inscrites au budget départemental n'incombaient pas au département, notamment celles relatives à l'assistance publique, aux cultes et à l'instruction

publique, lesquelles, en France, incombaient soit à l'État, soit aux communes. Il put constater aussi que les recettes inscrites à son budget pour faire face à ces dépenses étaient prises, les unes, telles que le 5e de l'octroi de mer, sur des ressources communales; les autres, sur les revenus provenant des biens appartenant aux anciennes corporations indigènes. Il put constater enfin que ces recettes, entre autres celles relatives à l'assistance musulmane, étaient bien loin d'être équivalentes à la dette contractée par l'État envers les anciennes corporations.

Voyons d'abord en quoi consistaient ces recettes au budget départemental de l'exercice 1859; voici un extrait du budget des recettes :

§ 1er. — Loyers et fermages	30.000	»
Rentes foncières se composant : 1° des rentes représentant le prix de vente des immeubles aliénés par le domaine ; 2° des *anas* constituées au profit des anciennes corporations	20.000	»
Vente d'immeubles provenant des anciennes corporations	30.000	»
Rachat de rentes	50.000	»
TOTAL	130.000	»

Voici comment s'exprimait le Préfet, dans son rapport proposant l'inscription au budget des prévisions de recettes ordinaires ou extraordinaires que je viens d'indiquer :

Loyers et fermages. — La moyenne des recettes réalisées pendant les deux dernières années s'élève à 35,700 francs. Mais cette moyenne tend à diminuer tous les jours. D'une part, l'état de vétusté d'un certain nombre d'immeubles oblige l'administration à faire démolir, par mesure de sûreté publique, ceux de ces immeubles qui menacent ruine ; ainsi, à la suite de l'hiver, long et pluvieux, de 1856-57, plusieurs maisons ont dû être démolies complètement ; quelques-unes se sont écroulées ; pour d'autres,

l'administration se voit dans la nécessité de résilier les baux et de les renouveler à prix réduit.

En présence de ces faits, il m'a paru prudent de ne pas compter sur une prévision de recettes de plus de 30,000 francs.

Rentes foncières. — La moyenne des recettes pendant ces deux dernières années n'a été que de 21,631 fr. Ce revenu tend également à diminuer, par suite de l'application des décrets du 21 février 1851 et du 19 décembre 1851, qui ont réduit de moitié les rentes de l'espèce constituées au profit du Domaine et autorisé le remboursement de ces rentes à des conditions toutes spéciales.

Je propose d'inscrire à cet article une prévision de recette de 20,000 fr.

Vente d'immeubles. — Le produit du prix de vente des immeubles provenant des anciennes corporations, attribué précédemment au budget local et municipal, a été conservé au budget provincial par le décret du 27 octobre dernier.

La moyenne des recettes effectuées à ce titre, pendant les deux dernières années, est de 28,000 fr. Bien que le nombre des immeubles provenant de cette origine, susceptibles d'être aliénés, soit très restreint aujourd'hui, j'ai fait figurer cet article pour une prévision de recette de 30,000 fr.

Remboursements de capitaux exigibles ou de rentes rachetées. — Cet article a pour objet les remboursements résultant du rachat en capital des rentes dues pour acquisition d'immeubles. Aux termes de l'art. 2 du décret du 19 décembre 1851, tout débiteur d'une rente réduite de moitié, en exécution du décret précédent, du 22 février 1850, qui s'engage à se libérer de sa dette par le remboursement du capital, est admis à effectuer ce remboursement dans un délai de huit années, par annuités égales.

Ces remboursements ont été assez considérables jusqu'en 1857, mais, depuis cette époque, ils ont sensiblement diminué. Les recettes effectuées en 1856 se sont élevées à 94,062 fr. 50; celles faites en 1857 à 58,775 fr. 82.

J'ai cru devoir porter au budget une somme de 50,000 fr. seulement pour 1859.

Telles sont les ressources dont le bureau de bienfaisance musulman avait été mis en possession par le décret du 5 décembre 1857, à charge par lui de remplir

les diverses obligations énumérées d'autre part; telles étaient aussi les ressources mises à la disposition du département pour faire face aux mêmes obligations, dont le chiffre devait s'élever pour l'exercice 1859 à plus de 112,000 fr. ; savoir :

Subsides maintenus à d'anciens tolbas : 4,352 fr., et à d'anciens serviteurs : 13,324 fr. : en tout	17.676 »
Maisons de refuge	10.620 »
Salles d'asile et ouvroirs	13.500 »
Bourses d'apprentissage	9.600 »
Distributions spéciales à l'occasion des fêtes musulmanes	1.200 »
	52.596 »
Subvention au bureau de bienfaisance de la commune d'Alger pour secours aux indigents musulmans	60.000 »
TOTAL	112.596 »

Ainsi que le disait le Préfet, les ressources mentionnées plus haut ne devaient pas tarder à disparaître. Comme par le passé, les immeubles furent vendus, les rentes furent rachetées et le produit de ces ventes et rachats continua d'être ajouté aux revenus ordinaires, dans le but d'équilibrer les dépenses, jusqu'au moment où, rentes et immeubles ayant disparu, ces ressources seraient obligatoirement remplacées par des subventions équivalentes, d'autant plus obligatoires que l'État, en les accordant, ne ferait que restituer une partie des biens dont il s'était arbitrairement emparé.

En effet, dix ans plus tard, en 1869, les loyers et fermages ne produisaient plus que 16,000 fr. ; les rentes foncières étaient réduites à 2,000 fr. Les ventes d'immeubles étaient descendues à 3,000 fr. et les rachats de rentes qui, en 1856, atteignaient encore 94,000 fr. ne figuraient plus au budget de 1869 que pour une modique somme de 2,000 fr., soit un total de 23,000 fr.

Toutefois, pendant ces dix années, le bureau de bienfaisance musulman n'eut pas à supporter les conséquences de ce déficit, et ses ressources ne furent point diminuées. Le département continua de payer les dépenses d'assistance musulmane, maison de refuge, bourses d'apprentissage, subsides, secours, etc., sans paraître s'apercevoir que l'énorme différence entre les ressources dérisoires mises à sa disposition et les dépenses d'assistance musulmane devait être supportée par l'État. Il n'en fut pas ainsi; le département continua ses largesses jusqu'en 1872.

Ainsi, dans un rapport que M. Mohammed ben Siam adressait en 1888 au préfet, au nom de la commission administrative du bureau de bienfaisance musulman, on lit ceci :

L'arrêté ministériel du 8 décembre 1857 réglait ainsi qu'il suit pour la marche de l'établissement l'emploi de cent treize mille cinq cent dix francs (113,510 fr.), savoir :

9.100	francs	à une salle d'asile ;
5.400	—	à des bourses d'apprentissage ;
4.200	—	à un ouvroir ;
9.020	—	à une infirmerie ;
8.200	—	aux fourneaux économiques ;
600	—	au refuge Ouali-Dada ;
59.314	—	pour les secours en nature ou en argent.
95.834	francs.	
17.676	—	étaient réservés par M. le Ministre pour subsides politiques et pour les tobbas.
113.510	francs	TOTAL ÉGAL.

Cette répartition de 95,834 fr. équivalait à la dotation que l'État aurait pu faire au bureau de bienfaisance musulman en lui remettant chaque année les revenus des biens constitués habbous.

De 1858 à 1871 inclusivement, l'ensemble des allocations calculées à 95,000 fr. par an a bien été versé au bureau de bienfaisance; l'écart en moins n'est que de 20,000 fr. pour 14 ans.

A partir de 1872, la situation change complètement.

C'est en effet à partir de cette époque que le Conseil général reconnut que l'énorme déficit constaté provenait uniquement d'avoir été contraint d'inscrire des crédits pour des dépenses qui légalement incombaient soit aux communes, soit à l'État ; telles, en ce qui concernait ces dernières, les dépenses du culte, de l'instruction publique et de l'assistance publique des indigènes musulmans, auxquelles l'État avait pris l'obligation de pourvoir, en s'emparant des biens ayant appartenu aux anciennes corporations religieuses.

Ce n'était pas la première fois d'ailleurs que l'attention du Conseil avait été appelé sur le déplorable régime financier imposé au département : tous les Préfets depuis 1858 avaient signalé cette monstrueuse prétention de l'État faisant payer ses dettes par le département.

Voici d'ailleurs ce que disait à ce sujet, en 1868, le Préfet d'Alger : après avoir fait un résumé historique sur la façon dont le domaine avait géré les biens des corporations, expliqué dans quelles conditions le bureau de bienfaisance musulman avait été créé en décembre 1857, et comment un an plus tard, l'administration du domaine, tout en conservant la propriété des biens des corporations, avait trouvé le moyen de faire supporter au département les dépenses auxquelles les revenus devaient être affectés, il s'exprimait ainsi :

« Il résulte de ce relevé des comptes administratifs, à dater de 1859, que l'ensemble des recettes de cette origine ne s'élève qu'à 511.521 21
tandis que les dépenses n'ont pas été inférieures à. 1.898.793 48

Différence...... 1.287.272 27

pour l'ensemble des services indigènes dont le produit des fondations religieuses était destiné à assurer le fonctionnement (culte, instruction publique, secours et aumônes).

» La province serait donc rigoureusement fondée à réclamer à l'État le remboursement d'une somme de 1,287,262 fr. 27 qu'elle a payée à l'aide de ses ressources personnelles pour faire face à un service incombant en réalité à l'État.

» Si l'on veut s'en tenir exclusivement à la question de l'Assistance musulmane proprement dite (abstraction faite des dépenses du culte et de l'instruction publique), on constate pour la même période les résultats suivants :

» Dépenses d'assistance seulement...........	968.397 00
» Recettes totales provenant des corporations...	511.531 21
Différence......	456.866 79

» Ce serait donc, en tout état de cause et de ce chef seulement, une dépense de 456,866 fr. 79 dont la province aurait supporté la charge au lieu et place de l'État qui, au point de vue de la stricte équité, ne saurait contester le droit de la province à en réclamer le remboursement ».

La résolution prise en 1872, non de réclamer les sommes indûment payés pour l'État depuis quatorze ans, mais de les rayer pour l'avenir, causa au bureau de bienfaisance musulman une crise financière à laquelle il ne devait pas s'attendre. Les membres de la commission administrative de 1858 avaient vu sans déplaisir la subvention annuelle de 113,518 fr. arrêtée à ce chiffre par le décret du 5 décembre 1857, transformée en subvention départementale, et leurs successeurs en 1872 ne pouvaient croire que l'État, reprenant à sa charge le paiement de la dette contractée par lui envers les pauvres de la religion musulmane, pût essayer de diminuer une subvention, qui n'était au fond que la restitution d'une faible partie des sommes importantes perçues par le service des domaines ; ainsi que cela avait été formellement reconnu par tous les actes du pouvoir exécutif, ordonnances, décrets et arrêtés, jusque et y compris le décret du 5 décembre 1857 et les déclarations, si précises à cet égard, faite au Conseil général d'Alger, de 1859 à 1872 par les représentants politiques du Gouvernement central.

Cependant la décision si rationnelle du Conseil général mettait dans l'embarras, sinon l'État lui-même, tout au moins ses représentants locaux.

Depuis 1839, les recettes provenant des biens des corporations et les dépenses auxquelles ces recettes devaient être affectées n'étaient plus inscrites au budget de l'État; ces recettes et ces dépenses figurèrent à partir de cette époque dans un budget spécial qui d'abord porta le nom de *budget colonial*, puis plus tard celui de *budget provincial* et ensuite celui de *budget local et municipal;* c'était ce dernier nom qu'il portait, quand le décret du 10 décembre 1858 institua les Conseils généraux et les budgets départementaux, attribuant ainsi aux trois départements algériens une autonomie semblable à celle des départements de la Métropole. Il n'y avait pas eu grande différence au fond, entre le budget de l'État et le budget spécial; avec des noms divers, qui avaient été créés en 1839, ces deux budgets étant entre les mains du Gouverneur général.

Mais il n'en était plus ainsi en 1872. Il n'y avait plus moyen pour l'autorité supérieure de l'Algérie, d'inscrire les secours aux musulmans au budget colonial ou provincial pas plus qu'au budget local et départemental, qui avaient cessé d'exister.

Mais ces difficultés d'ordre administratif pouvaient être ignorées de la Commission administrative; il importait peu à celle-ci que les 113,510 francs stipulés dans le décret du 5 décembre 1857 comme minimum des sommes qui devaient lui être remises annuellement pour être réparties entre les musulmans pauvres lui vinssent de l'État ou du département. Elle comptait même que ce crédit, qui avait été réduit par le département à 95,800 francs, lui serait alloué désormais dans son intégralité, attendu que cette réduction de 17,710 fr. provenait de la prise en charge par l'administration supérieure des subsides aux anciens tolbas ou serviteurs de l'État dans les divers services civils; dépenses absolument étrangères par leur nature à celles qui jadis avaient incombé aux corporations. En outre, la Commission administrative de 1872 avait le droit d'espé-

rer que cette ressource de 113,510 francs serait bientôt augmentée d'un revenu annuel de 40 à 50,000 francs, provenant du leg El-Kinaï.

Mais la commission administrative se trompait ; l'État redevenu débiteur se montra moins exact que le département dans l'accomplissement de ses obligations. Loin d'accorder l'intégralité qu'on espérait, l'administration algérienne diminua considérablement les crédits jusqu'alors alloués ; il paraît même, que déjà à cette époque, l'administration locale semblait avoir perdu le souvenir des origines du bureau de bienfaisance musulman, et qu'elle considérait ses allocations annuelles, non plus comme une dette à payer, mais comme une subvention purement gracieuse, qu'elle se proposait de supprimer au fur et à mesure que des dons et legs viendraient accroître les ressources du bureau, ainsi qu'on va le voir :

« A partir de 1872, — disait M. Mohammed ben Siam dans son rapport précité, — la situation change complètement.

» Le bureau de bienfaisance musulman qui, trois ans plus tard, devait être mis en possession du Habous-el-Kinaï gérait les biens du fondateur décédé en 1868, les revenus venaient au budget de l'établissement pour augmenter les ressources, et c'est cependant le contraire qui s'est produit.

» A partir de 1872, disons-nous, la subvention (subvention mot improprement employé puisque les ressources qu'elle représentait étaient et sont encore une dette de l'État) descend à 75,000 fr., puis à 65,000 fr., à 50,000 fr., à 40,000 fr., puis remonte à 50,000 fr. et à 60,000 fr., chiffre actuel ».

Voici maintenant un relevé des subventions annuelles allouées au bureau de bienfaisance musulman par l'État depuis 1872 jusqu'en 1896 inclusivement, sous la rubrique « subvention » :

1872	75.800
1873	75.800
1874	65.800
1875	65.800
1876	65.800
1877	65.800
1878	57.000
1879	50.000
1880	50.000
1881	40.500
1882	40.000
1883	40.000
1884	50.000
1885	50.000
1886	50.000
1887	50.000
1888	40.000
1889	50.000
1890	50.000
1891	50.000
1892	50.000
1893	60.000
1894	60.000
1895	65.000
1896	60.000
TOTAL	1.377.300

Ainsi, les sommes versées par l'État au bureau de bienfaisance musulman, de 1872 à 1896, qui auraient dû, au chiffre 113,510 fr. fixé en 1857, s'élever à 2,837,750 fr., n'ont été que de 1,377,300 fr., soit une différence en moins de 1,460,450 fr. dont l'État a bénéficié pendant ces 25 dernières années sans compter le bénéfice des années qui ont suivi 1896.

***

Pendant les dix premières années d'existence du bureau de bienfaisance musulman, aucune modification

importante n'a été apportée dans son fonctionnement ; la commission administrative, composée en conformité du décret du 5 décembre 1857, a réparti les sommes mises à sa disposition, selon les décisions ministérielles, entre les divers établissements d'assistance publique, dont elle avait la gestion, et les indigents musulmans qu'elle avait à secourir.

Il n'en a plus été de même à partir du 19 octobre 1868. A cette date un arrêté du gouverneur général de Mac-Mahon — arrêté d'une légalité douteuse d'ailleurs — modifiait profondément le décret constitutif du 5 décembre 1857. Le bureau de bienfaisance musulman restait, comme précédemment, chargé de pourvoir aux dépenses ci-après :

Maison d'asile pour les vieillards et incurables des deux sexes ; bourses d'apprentissage destinées à initier les enfants (jeunes garçons) des musulmans pauvres à nos industries ; ouvroirs ; salle d'asile ouverte aux jeunes enfants de quatre à sept ans ; secours à distribuer aux indigents.

Ces dépenses étaient absolument semblables à celles qui avaient été déterminées par le décret du 5 décembre 1857, et qui devaient être effectuées sur les recettes provenant des revenus des corporations.

Mais l'arrêté gouvernemental du 19 octobre 1868, imposait des charges qui, non seulement n'avaient pas été prévues par le décret du 5 décembre 1857, mais qui, en outre, n'étaient pas de celles qui incombent aux bureaux de bienfaisance ; tels que orphelinat, annexe pour les jeunes filles orphelines et abandonnées musulmanes de la commune. Quelles étaient les ressources financières au moyen desquelles le bureau de bienfaisance musulman allait devoir pourvoir aux anciennes dépenses et à celles nouvellement créées ? On va voir que ce ne sont plus les mêmes que celles indiquées dans le rapport du maréchal Vaillant, précédant le décret du 5 décembre 1857.

Les ressources du bureau, dit l'article 32 de l'arrêté du 19 octobre 1868, se composent : de subventions et dotations, des dons et legs, du produit des quêtes, collectes, souscriptions et des troncs placés dans les mosquées ou zaouïas, du produit des droits perçus sur les fêtes et réunions indigènes publiques, sur les cafés ayant musique indigène, spectacles ou expositions pour attirer le public. Parmi les subventions, l'article 33 en mentionne une accordée par le Gouverneur général sur le fonds commun des provinces.

Ainsi il n'est plus question dans les ressources ordinaires qui précèdent des revenus des biens des anciennes corporations séquestrés en 1830 ; revenus qui, selon le rapport du ministre, s'élevaient encore, au 5 décembre 1857, à la somme de 113,510 fr., revenus d'ailleurs qui, aux termes du décret du 5 décembre 1857, devaient former, sinon la seule, tout au moins la principale ressource du bureau de bienfaisance musulman.

On n'y voit pas figurer le produit des loyers et fermages de ces biens, des rentes foncières provenant des biens vendus, du rachat de ces ventes et des ventes d'immeubles, produit qui avait figuré depuis 1858 au budget départemental et qui y figurait encore à charge par le département de subvenir au lieu et place de l'État à toutes les dépenses du bureau de bienfaisance musulman.

L'arrêté du 19 octobre 1858 ne faisait même aucune allusion à cette subvention départementale, qui cependant et malgré ledit arrêté, n'en continua pas moins jusqu'en 1872 inclusivement, à rester l'unique ressource du bureau de bienfaisance musulman.

Cet arrêté ne se bornait pas dans ses innovations à augmenter les dépenses du bureau de bienfaisance musulman et à lui retirer les ressources qui lui étaient propres. Il essayait aussi de transformer le caractère de cette institution.

Le maréchal Vaillant en avait fait, le 5 décembre 1857,

une institution d'État ; c'était logique, étant donné son origine. Le 10 décembre 1858, le prince Napoléon l'a transformé en institution départementale, ce qui était un tort. Mais le maréchal de Mac-Mahon, gouverneur général, alla plus loin, et voulut en faire une institution communale, ce qui était tout à fait contraire au décret du 5 décembre 1857 et au but que s'était proposé son auteur, qui, en créant un bureau de bienfaisance spécial, chargé de répartir entre les musulmans des communes ayant composé l'ancien fahs d'Alger, les revenus des biens des anciennes corporations séquestrés par l'État, n'avait pas la pensée d'en faire une institution municipale. C'est pourquoi, contrairement à ce qui a lieu pour les bureaux de bienfaisance de France et d'Algérie, le décret du 5 décembre 1857 portait que l'administration du bureau de bienfaisance musulman serait confiée à une commission administrative composée de cinq français et de cinq indigènes présidée par un conseiller de préfecture, et que les budgets et comptes de ce bureau seraient soumis à l'approbation préfectorale sans autre intervention, tandis que l'arrêté du 10 octobre 1868 donnait la présidence au maire d'Alger et, à son défaut, à l'un des adjoints, et en outre obligeait la commission administrative à soumettre ses budgets et ses comptes à l'examen préalable du conseil municipal d'Alger, assimilant ainsi le bureau de bienfaisance musulman aux bureaux de bienfaisance de la métropole.

Or cette assimilation n'était ni rationnelle ni légale. Il n'y avait rien de commun au point de vue financier entre le bureau de bienfaisance musulman et les divers conseils municipaux des communes d'Alger, Mustapha, Hussein Dey, Kouba, Birmandreïs, El-Biar, Chéragas, Bouzaréa, Saint-Eugène, sur lesquelles s'étend son action ; tandis que s'il en était autrement, ce ne serait pas le conseil municipal d'Alger qui seul devrait être appelé à donner son avis. Elle n'était pas légale non plus, puisque,

comme d'ailleurs la plupart des modifications édictées dans l'arrêté de 1868 — cette assimilation était en contradiction formelle avec le décret constitutif de 1857.

Mais, si arbitraire qu'il fût, cet arrêté n'en fut pas moins exécuté, tout au moins en ce qui concernait la présidence du maire d'Alger et l'intervention du Conseil municipal d'Alger.

Pendant les vingt années qui suivirent, aucune autre modification importante ne fut apportée à l'institution. Il y eut bien un arrêté, portant la date du 9 mars 1874, modifiant celui de 1868 sur quelques points de détail, mais qui, en somme, n'en était que la reproduction.

Le seul changement qui s'était produit dans le fonctionnement du bureau provenait du legs El-Kinaï, mis à sa disposition à partir de 1875. Ce legs, qui produisait un revenu annuel de 40 à 50,000 fr., aurait dû augmenter d'autant les ressources; mais il n'en fut rien. L'administration algérienne en profita pour diminuer le chiffre de sa subvention d'une somme équivalente. On avait entièrement perdu de vue l'origine de la subvention, et dans le monde administratif on commençait à croire que la subvention accordée annuellement par l'État était purement gracieuse. Ce fut un membre indigène du bureau de bienfaisance musulman qui, en 1888, rappela l'origine de cette subvention, à l'occasion d'un conflit survenu à cette époque entre le préfet, qui voulait édicter un nouveau règlement, et la municipalité, qui demandait la fusion du bureau de bienfaisance musulman avec le bureau de bienfaisance européen.

Voici ce que disait M. Mohammed ben Siam tant sur la subvention que sur les projets de fusion de la municipalité. Après avoir fait connaître, dans un aperçu historique remontant à 1830, l'origine des ressources du bureau musulman, sa création en 1857 et les diverses modifications qu'il a éprouvées, il terminait en ces termes la partie financière de son rapport :

« Votre commission vous propose d'insister pour le rétablissement de la subvention du chiffre de 113,510 francs énoncé dans le rapport de M. le maréchal Vaillant en 1857. Depuis 30 ans, la cherté des vivres a sensiblement augmenté, et la misère de la population musulmane de la ville d'Alger va toujours en s'accroissant. Au lieu d'augmenter la subvention, le Gouvernement l'a réduite à 107,500, à 105,000, à 75,000, à 65,000, à 50,000, et enfin à 40,000 francs.

» Avec cette subvention et les faibles revenus des legs El-Kinaï, qui atteignent à peine 50,000 francs, le bureau de bienfaisance musulman ne peut évidemment secourir les 1,400 pauvres inscrits et plus de 2,000 pauvres à inscrire, et assurer le service des établissements annexes.

» Des ressources plus considérables sont donc nécessaires, l'Etat doit rétablir à 113,510 francs le chiffre de la subvention. Ce faisant, il ne sera qu'équitable, ainsi que l'avons plus haut fait observer.

» *Organisation.* — Abordant maintenant le projet de revision du règlement de 1874, la sous-commission a constaté, avec regret, que le décret du 18 août 1868 a remis la gestion et la surveillance de l'assistance musulmane à l'autorité municipale, et c'est ainsi que M. le Maire d'Alger est devenu président de droit du bureau de bienfaisance musulman.

» Ce bureau, comme l'a reconnu du reste l'administration, n'est alimenté que par des revenus composés uniquement : 1° des dons des indigènes ; 2° de la subvention de l'État qui ne représente qu'une minime compensation des biens habous dont le domaine s'était emparé et destinés à venir en aide aux malheureux musulmans d'Alger et des environs ; 3° des legs El-Kinaï, également destinés aux mêmes indigents.

» La commune d'Alger, qui doit légalement l'assistance à tous ses habitants indigents sans distinction de culte ni de nationalité, n'attribue aucune allocation à notre bureau de bienfaisance.

» Son but, aujourd'hui, paraît être de fusionner les deux bureaux de bienfaisance, européen et musulman, dans l'espérance de s'approprier l'argent des musulmans, et cela parce que le bureau européen n'a pas de ressources suffisantes pour faire face à toutes ses charges.

» La municipalité d'Alger ne subventionnant pas l'assistance

musulmane, ne devrait pas intervenir dans la gestion et l'administration du bureau musulman, pas plus qu'elle ne s'occupe de l'administration du comité de bienfaisance israélite, qui a sa complète autonomie.

» Nous avons constaté depuis 1869, c'est-à-dire depuis la remise du service de l'assistance musulmane à la ville d'Alger, qu'un certain désordre n'a cessé de régner dans l'administration de cet établissement charitable.

» Le nombre des pauvres a considérablement augmenté et les revenus, tout au contraire, très sensiblement diminué.

» L'administration préfectorale s'est trouvée dans la nécessité de désigner, à deux reprises différentes, des conseillers de préfecture pour remédier à la situation signalée.

» Des immeubles appartenant au bureau ont été vendus, d'autres ont été achetés dans des conditions onéreuses, sans que les principales conditions prescrites par la loi aient été observées et notamment les enquêtes prescrites en pareille matière.

» Car il serait équitable que les indigènes (les seuls intéressés) soient appelés à donner leur avis sur les avantages ou les inconvénients des aliénations ou acquisitions d'immeubles.

» D'autre part, des marchés de gré à gré sont souvent conclus pour la location des immeubles pour des durées trop longues ; il y en a même qui sont faits pour dix ans sans avantage pour le bureau de bienfaisance.

» M. le Maire d'Alger, en raison des nombreuses charges qui lui incombent en sa qualité de chef de la première cité de l'Algérie, ne peut s'occuper utilement des affaires du bureau musulman et se trouve naturellement obligé de confier ce soin à ses subordonnés.

» Dans ces conditions, nous vous proposons de vouloir bien demander à ce qu'il plaise au Gouvernement de rappeler les dispositions des articles 2 et 4 du décret du 18 août 1868, en ce qui a trait aux services de l'assistance musulmane spéciale de la ville d'Alger et de remettre en vigueur les dispositions de l'article 1er du décret du 5 décembre 1857, qui confie la présidence du bureau de bienfaisance musulman à un conseiller de préfecture.

» Nous faisons remarquer que l'action du bureau de bienfaisance musulman s'étend hors de la ville d'Alger, sur les communes avoisinantes. Il serait donc peu rationnel de laisser au conseil municipal d'Alger le soin d'administrer ce service, qui ne lui est pas absolument spécial et intéresse d'importantes agglomérations complètement en dehors de l'autorité du maire d'Alger.

» C'est à M. le Préfet plus qu'à tout autre que la surveillance du bureau devrait être confiée.

» Dans cet ordre d'idées, et ne doutant pas que dans sa sagesse le Gouvernement donne suite à notre vœu si légitime pour décharger la municipalité d'Alger de la gestion et de la surveillance du bureau de bienfaisance musulman, nous vous demandons de proposer les modifications ci-après du bureau en question en date du 7 mars 1874.

» En résumé la commission instituée par le préfet demande :

» 1° Que la commission administrative du bureau de bienfaisance musulman soit composée d'un conseiller de préfecture, président ; de cinq membres français, de cinq membres indigènes parlant la langue française, du muphti et du cadi maleki ;

» 2° La suppression de l'asile des enfants de la rue de Toulon et l'affectation de la somme qui y est consacré au rétablissement de bourses d'apprentissage, afin d'initier les jeunes indigènes à l'industrie française ;

» 3° Enfin le rétablissement de la subvention de l'État au chiffre de 113,510 francs, telle d'ailleurs qu'elle était en 1857 au moment de la création du bureau de bienfaisance musulman.

» Je ne crains pas d'avancer que ces propositions sont d'une modération peut-être excessive, notamment en ce qui concerne la subvention, bien inférieure aux besoins de la population indigène et à celle qui lui est due en compensation des revenus des biens des anciennes corporations ».



Mais, si modérées que fussent les propositions de M. Mohammed ben Siam, elles ne furent point accueillies par la haute administration ; et de même que le règlement de 1874 était à peu près calqué sur celui de 1868, de même aussi le nouveau règlement du 17 août 1888 était calqué sur celui de 1874 : le personnel de la commission administrative était toujours composé de 5 membres européens et de 5 membres indigènes ; la commission continuait d'être présidée par le maire d'Alger. Les ressources financières n'étaient pas indiquées comme provenant des loyers et fermages, vente

d'immeubles, rachat de rentes provenant des biens des anciennes corporations, comme cela s'était pratiqué autrefois et comme l'aurait désiré M. Mohammed ben Siam. La haute administration ne voulut pas reprendre cette formule abandonnée depuis vingt ans et qu'elle désirait faire oublier. La rubrique « subvention » fut donc maintenue.

C'est le réglement du 17 août 1888 que l'on semble seul connaître dans nos sphères administratives. Quant au décret du 5 décembre 1857 qui a constitué le bureau et qui n'a pas été abrogé, il n'en est plus question.

AUMERAT.

NOTES ET DOCUMENTS

CONCERNANT L'INSURRECTION DE 1856-1857

DE LA

GRANDE KABYLIE

(Suite. — Voir les nos 231 à 235)

Le général Randon, qui était tenu au courant des événements, jugea qu'il n'y avait pas de temps à perdre. Il fit partir d'Alger, le 22, le général Deligny avec 4 bataillons, une section d'artillerie et un escadron de hussards. Ces troupes devaient être suivies de 2 bataillons du 45e de ligne, pris dans la garnison de Miliana, et de 2 bataillons de tirailleurs algériens.

Le gouverneur général faisait encore mettre en route, dans la province de Constantine, le 68e de ligne et un bataillon du 71e.

Le départ de ces troupes, qui fut bientôt connu, jeta de l'hésitation dans les rangs des Kabyles, car, comme nous l'avons vu, dès le 22 au soir, leurs contingents s'étaient retirés dans la montagne.

Voici comment le général Deligny rendit compte de la situation en arrivant à Tizi-Ouzou, à la date du 27 janvier 1856 :

« J'ai l'honneur de vous rendre compte de la situation politique dans laquelle se trouve actuellement le Sébaou.

» Tout d'abord, je crois pouvoir établir que l'insurrection n'a plus de progrès à faire. Sur la rive droite, elle embrasse tout le massif compris entre le Sebaou et la mer et s'arrête à la banlieue de Dellys, à l'extrémité des Beni-Ouaguennoun. Dans cet ensemble, rien ne me paraît devoir faire une résistance bien sérieuse : les Flissat-el-Behar se sont prononcés contre nous, il est vrai, les Beni-Djennad sont encore indécis, mais je ne vois de ce côté que des manifestations trahissant l'indécision et le manque d'ensemble. Ce n'est pas de là que pourrait venir un danger sérieux ; avec de bonnes paroles et des avances mesurées, peut-être arriverons-nous à une reconstitution des tribus.

» Sur la rive gauche, le massif des Beni-Raten et des Beni-Fraoucen, toutes les tribus qui en dépendent travaillent avec ardeur à la décomposition de tout ce qui nous est resté fidèle, aucun sacrifice ne coûte ; la résistance dans ce massif sera désespérée, aucun arrangement ne sera possible, l'ennemi ne cédera de ce côté que devant des forces imposantes ou, peut-être, par suite d'un remaniement dans le personnel du commandement indigène.

» Sur la rive gauche de l'oued des Beni-Aïssi, la confédération des Beni-Raten s'est agrégé la majeure partie des Beni-Aïssi ; ce qui dépasse le méridien de Tizi-Ouzou tient bon et, en somme, de ce côté, le Bordj n'est pas débordé.

» L'attitude des Maatka, dont j'ai vu les caïds, enraye tout progrès de l'insurrection et préserve les Flissat-Oum-el-Lil. Les Maatka ont tenu leurs promesses : ils ont publié hautement sur les marchés qu'ils étaient à nous et ont menacé de détruire la maison et de se partager en assemblée les biens de quiconque parlerait ou agirait à l'encontre de la volonté commune.

» Les Zouaoua n'ont pas prêté l'oreille aux avances des Beni-Raten ; les Beni-Sedka surtout se sont prononcés pour nous avec un entrain qui a étonné M. Devaux. Leurs chefs et le fils de Si el Djoudi sont venus ici hier soir m'assurer de leurs bonnes dispositions.

» D'après ce qui précède, nous pouvons, je crois, nous rassurer. J'ai abandonné l'opinion qu'une action étrangère ait pu amener les évènements qui viennent de se succéder ici ; tout est local, l'origine et les causes déterminantes du soulèvement seront peut-être longtemps encore inconnues. C'est pour moi dans le domaine de l'appréciation ; les fils de l'intrigue je ne les tiens pas assez sûrement pour me prononcer et je craindrais d'établir, dans l'exposé des faits, des enchaînements que je serais plus tard obligé de reconnaître inexacts.

» Tout le 60e et les tirailleurs partis d'Alger sont arrivés le 25, l'artillerie m'est arrivée hier matin au point du jour.

» Nous avons en magasin pour près de 30 jours de vivres. La question de vivres étant la plus importante, je tire de Dellys tout ce que je puis en tirer. Je suis secondé par un sous-intendant militaire, M. Raoul, qui travaille avec une activité, une intelligence et un dévouement hors

ligne. Tout le monde ici est, du reste, animé du meilleur esprit et je crois que nous ferons de bonne besogne.

» Je n'ai rien en vue encore en fait d'opérations militaires. Je n'entrerai chez les Beni-Ouaguennoun qu'à la dernière extrémité et que lorsque j'aurai épuisé tout moyen de conciliation. Les Beni-Ouaguennoun assurés, je m'emparerai du village des Hassenaoua (Beni-Aïssi), situé en face et à 1 h. 1/2 de Tizi-Ouzou, je m'y retrancherai et je m'y installerai pour y passer l'hiver s'il le faut. Placé sur la crête des Beni-Aïssi, en communication directe et de tous les instants avec Tizi-Ouzou, je couvrirai les Maatka et je donnerai la main à Si El Djoudi qui viendra m'y trouver avec tout son monde. Là, j'aurai du bois à profusion, des abris pour la troupe et un pied solide sur la montagne ; je pourrai, sur un terrain étudié, les faire repentir de leur tentative.

» Ceci n'est encore qu'à l'état de projet. A tous égards, vu la saison, vu l'importance de la résistance, je me conduirai toujours avec une grande prudence, je ne risquerai jamais que des coups certains, et je pourrai défier les éléments et conquérir notre limite de l'oued des Beni-Aïssi, je ferai en sorte, même en cas de non réussite, de rester invulnérable.

» J'ai quitté hier le campement de Tizi-Ouzou pour en prendre un plus abrité sur un terrain solide et boisé à une petite lieue de Tizi-Ouzou, sur les pentes du Djebel-Belloua, à l'Est de la zmala de Tizi-Ouzou.

» J'attends les zouaves demain.

» Il n'y a que 4 malades à l'ambulance....

» Quand la colonne aura rallié tous ses éléments, j'aurai l'honneur de vous adresser son effectif ».

Voici l'effectif des troupes réunies à Tizi-Ouzou à la fin de janvier :

	Officiers	Hommes	Chevaux et mulet.
60e de Ligne (1)	44	1.587	32
1er Zouaves	13	435	13
2e bataillon de Tirailleurs	10	484	3
Artillerie	2	45	32
7e Hussards	6	151	137
Train	1	60	67
Ambulance	3	22	3
TOTAUX	79	2.785	287

(1) 2 officiers et 76 hommes détachés au bordj de Tizi-Ouzou.

Le 28 janvier, la colonne alla faire un fourrage à Sikh-ou-Meddour; c'était en même temps une reconnaissance. En voici le compte-rendu daté du 29 janvier, 7 heures du matin :

« Hier, je suis descendu avec tout mon monde disponible à Sikh-ou-Meddour pour y prendre de la paille. L'ennemi ne nous a pas attendus, bien que de nombreux rassemblements se soient formés sur les pentes des Beni-Raten. Notre infanterie n'a pas eu un coup de fusil.

» Mais, m'étant porté à trois quarts de lieue au-dessous du passage dangereux avec le bataillon de tirailleurs et les hussards, pour appuyer Beauprêtre, qui avait poussé avec 150 chevaux du goum jusqu'à Tamda, je fus informé que le goum était suivi par environ 50 cavaliers de Mekla et Tamda et 3 à 400 piétons.

» Je quittai en ce moment la position pour me replier sur Sikh-ou-Meddour, les hussards étaient chargés de paille. Au su de ce qui se passait, je fis demi-tour, les hussards déposèrent leurs sacs, nous nous rapprochâmes insensiblement du goum sans être aperçus et j'ordonnai un retour offensif.

» Les cavaliers ennemis prirent la fuite et les fantassins restèrent livrés à eux-mêmes dans des terrains découverts.

» Malheureusement pour nous, le sol était détrempé et nous ne pûmes tirer tout le parti d'une aussi bonne fortune. Le goum a pris 2 chevaux, tué 8 à 9 hommes, mais les hussards, engagés plus franchement, en ont laissé 20 sur la place.

» Nous n'avons pas eu de hussards blessés ; 3 de leurs chevaux l'ont été, l'un grièvement, les autres légèrement. Un spahis est grièvement blessé ; le goum a 4 blessés.

» Nous sommes rentrés au camp sans un coup de fusil, en face de rassemblements qui n'ont pas osé descendre à nous.

» Nous avons rapporté pour 4 à 5 jours de paille.

» Les zouaves sont arrivés hier à 11 heures du matin ».

Les Beni-Ouaguennoun n'ayant fait aucune démarche de soumission, le général Deligny résolut d'aller châtier la fraction la plus rapprochée de Tizi-Ouzou, qui est celle des Ouled-Aïssa-Mimoun. Voici le compte-rendu de cette opération daté du camp de Tizi-Ouzou, le 31 janvier, à 10 heures du soir :

« J'ai l'honneur de vous rendre compte que le 30, à 3 heures du

matin, une colonne mobile, composée ainsi qu'il suit et formée dans l'ordre ci-après, a quitté le camp près de Tizi-Ouzou :

» Bataillon de tirailleurs indigènes ;

» Artillerie : 2 obusiers, 32 coups par pièce ;

» 10,000 cartouches ordinaires ;

» 2,000 cartouches cylindro-coniques ;

» Deux bataillons du 60e sans sacs, avec vivres pour un jour et cartouches au complet ;

» Bataillon de zouaves ;

» 22 mulets du train chargés de 2,000 rations de vivres de toute nature (avec leurs cacolets) ;

» Génie : 1 capitaine, 10 sapeurs, 50 pelles et 50 pioches ;

» 10 mulets armés de cacolets sans autre chargement ;

» 1 bataillon du 60e avec ses sacs et deux jours de vivres ;

» L'escadron de hussards.

» L'Artillerie et le Génie étaient approvisionnés comme le bataillon, chargé de deux jours de vivres.

» Une explication est nécessaire pour faire comprendre cette mesure : le bataillon chargé de ses sacs, l'Artillerie et le Génie étaient destinés à coucher sur la position extrême de la crête la plus rapprochée de notre camp, afin de nous faciliter la descente et d'enlever aux Kabyles la possibilité d'un succès ; car, les battrait-on pendant toute la journée, ils considéreraient encore comme un avantage dont ils tireraient vanité, de suivre une colonne jusqu'en vue des grand'gardes. Je ne voulais pas même leur laisser cette satisfaction et je tenais à les laisser sous le coup d'une défaite.

» Le pâté des Oulad-Aïssa-Mimoun est situé sur la rive droite du Sebaou, et se trouve séparé du massif des Beni-Ouaguennoun et des Flissat-el-Behar par une petite vallée, l'Oued-Boussoula (1) ; c'est cet îlot montagneux qu'il s'agissait d'attaquer. Des mesures furent prises pour que, pendant l'attaque, les contingents ennemis ne pussent pas venir au secours de la défense ; le capitaine Beauprêtre, à la tête de 150 chevaux du goum, eut pour mission de tenir la plaine entre Tamda et Tala-Atman et d'essayer de franchir le col qui sépare la tête de l'Oued-Boussoula de la vallée du Sebaou.

» A 6 heures du matin, j'étais massé à Tala-Atman, le goum était posté au-dessus de Tamda. Le jour se faisait et je pouvais déjà prendre mes dispositions pour l'attaque de la montagne.

» Je dirigeai sur Tikobaïn, village qui couvre le pied des pentes dans la direction de l'est, le bataillon du commandant Wolff (2) et le bataillon de zouaves, les deux sous les ordres du commandant Vincent. Je

(1) La carte porte Oued-Stita.

(2) Le commandant Wolff, qui commandait le cercle de Dellys, était rentré à son corps.

donnai à cet officier supérieur l'ordre d'enlever Tikobaïn, de le brûler après l'avoir dépassé et d'escalader la montagne. Je lui assignai pour rendez-vous le point d'Agueni-Seksou (1), point culminant de la montagne, signalé par quelques arbres et où se raccordent toutes les crêtes. Je mis à sa disposition le bach-agha et quelques hommes de sa suite, et, pour compléter ce que je dois dire des dispositions prises de ce côté, je dois ajouter que le capitaine Beauprêtre avait ordre de se porter vers Tikobaïn au moment de l'attaque et de surveiller les derrières de l'infanterie.

» Quant à moi, avec les trois bataillons du 60e de ligne représentant 1,200 baïonnettes, l'artillerie, le train et les hussards, je me portai par un chemin plus direct vers le piton que j'avais désigné au commandant de la colonne tournante.

» Sur la route que j'ai suivie se trouvaient 7 villages : Azib-ou-Haddad, Aït-Braham, Tala-Aobab, Agueni-Namour, Si-Sliman, Tagmount, Aït-sidi-Khida (?).

» Ces villages sont superposés sur une crête rocheuse, flanquée de deux contreforts d'où se détachent de petits pitons boisés. La résistance a été opiniâtre, mais j'avais sous la main une excellente troupe, le 60e de ligne, parfaitement bien conduit par son colonel.

« L'ascension a duré 2 heures et demie ; elle s'est faite sous un feu incessant que nos voltigeurs, armés de fusils à tige, sont parvenus à rendre peu meurtrier (2).

» Quand nous fûmes prêts d'atteindre le haut de la crête, nous trouvâmes réunis devant nous les habitants des villages que nous avions traversés ou tournés, la presque totalité des Beni-Ouaguennoun, des contingents des Flissat-el-Behar et des Beni-Djennad insoumis, en tout 7 à 800 fusils. L'ennemi ne se retirait plus et, tout au contraire, s'avançait vers nous précédé d'une douzaine de drapeaux. Tout d'abord il fallut le contenir pour préparer une attaque sérieuse. Nous fîmes une halte de quelques minutes afin de donner à nos hommes le temps de souffler et à l'artillerie celui de gagner la tête de la colonne ; puis nos dispositions prises, l'artillerie ouvrit le feu.

» Le colonel Pellé lança le commandant Tartarin sur les positions de gauche et dirigea en personne une attaque de front. L'ennemi fut culbuté et roula dans les ravins, où nous eûmes la satisfaction de le fusiller pendant près d'un quart d'heure.

» C'est ainsi que j'arrivai au rendez-vous que j'avais assigné au commandant Vincent ; il était 9 heures et demie et cet officier supé-

(1) Le point culminant des Oulad-Aïssa-Mimoun est plus connu sous le nom d'Ar'rib.

(2) L'ascension s'est faite en obliquant à gauche jusqu'à Tahanout, puis on s'est rabattu à droite pour gagner Ar'erib, le point de rendez-vous.

rieur ne paraissait pas encore ; je dus faire surveiller la direction par laquelle je l'attendais.

» Le commandant Vincent, prenant peut-être un peu trop à la lettre l'ordre que je lui avais donné d'incendier Tikobaïn, passa une heure et demie dans ce village pour le brûler en conscience ; il perdit ainsi de vue l'importance qui s'attachait à une ascension rapide. Il me rejoignit à 11 heures et un quart, n'ayant que 4 tirailleurs sur ses cacolets.

» Pendant toute la matinée, le capitaine Beauprêtre eut à tenir en échec dans la plaine un groupe de 5 à 600 fantassins, composé en majeure partie de gens de Tamda et de Mekla ; il ne lui fut pas possible de gagner le col qui donne accès dans l'Oued-Boussoula et il dut se contenter, tout en surveillant les contingents ennemis, de réunir des troupeaux descendus dans les ravins. Les chefs des Beni-Djennad vinrent le trouver de bonne heure avec 300 fantassins, ce qui lui permit de conserver une attitude assez imposante pour neutraliser les renforts ennemis qui eussent menacé les derrières de la colonne Vincent.

» A midi et demi, la troupe étant reposée, nous battîmes en retraite en nous prolongeant sur une ligne de crêtes qui devait nous conduire à notre camp. Je confiai l'arrière-garde au commandant Vincent et je plaçai en réserve, pour l'appuyer, le bataillon de tirailleurs indigènes.

» Dès que nous eûmes abandonné les premières positions, elles furent occupées par des rassemblements nombreux, qui devaient s'augmenter à chaque pas rétrograde que nous faisions, car, vers la fin du combat, nous avons évalué à 12 ou 1,500 fusils le chiffre de l'ennemi.

» Les zouaves d'arrière-garde tinrent bon, leur commandant manœuvra constamment avec sagesse et prévoyance. M. le lieutenant Saugé, qui commandait les derniers tirailleurs, a donné en vue de toute la colonne, des preuves d'un brillant courage et d'une grande intelligence de cette guerre de montagne.

» Il y eut un moment où l'ennemi, abrité par les maisons d'un village que nous avons traversé, attaqua avec plus d'acharnement ; je dus arrêter la colonne, faire mettre la cavalerie en bataille, sur un mamelon très large, sur un terrain favorable aux chevaux, et faire rétrograder l'artillerie ; 5 obus bien dirigés et la vue des chevaux suffirent pour arrêter les Kabyles. Depuis cet incident, la poursuite se ralentit et elle se calma complètement quand nous atteignîmes un plateau très découvert où nous pûmes nous masser et nous reposer un peu.

» J'étais alors en face et à une demi-lieue du village d'Akaoudj, position importante qui domine la gorge du Sebaou et où s'attache le contrefort par lequel je devais descendre en plaine. C'est dans ce village que j'avais compté laisser un bataillon, mon artillerie, le capi-

taine du génie Cavaroz avec ses sapeurs et ses outils et 2,000 rations de vivres que je portais avec moi.

» Il était 3 heures ; je calculai que l'enlèvement du village, l'installation de la troupe dans les maisons et le temps à donner aux premiers moyens de défense me tiendraient éloigné du camp jusqu'à la nuit. Je m'étais donc déjà résigné à descendre au camp avec tout mon monde, quand le chikh d'Akaoudj et une partie de sa djemaa vinrent à moi et me demandèrent l'aman pour la population du village. J'exigeai d'eux qu'ils me garantissent que pas un coup de fusil ne serait tiré sur mon arrière-garde et qu'ils me livrassent quinze de leurs notables en ôtage ; quelques instants après, les ôtages étaient entre nos mains. Nous nous remîmes en route et atteignîmes le camp sans qu'aucun incident se soit produit.

» Aussitôt que nous avons été en plaine, j'ai renvoyé chez eux les gens d'Akaoudj qui me garantiront, par leur soumission, l'entrée du pays des Beni-Ouaguennoun.

» Cette journée laborieuse, commencée à 3 heures du matin et finie à 6 heures du soir, a mis en relief la valeur de la troupe et a contribué à lui donner un excellent moral ; j'ai rencontré de toutes parts un concours empressé et un dévouement absolu.

» L'ennemi a été battu sur tous les points et s'est laissé enlever, en plein jour, tous ses villages, un millier de moutons, une centaine de bœufs, tous ses bagages que j'ai fait respecter, car aucun village n'a été fouillé, sauf Tikobaïn ; il a perdu 40 ou 50 hommes dont les noms sont connus et il compte un nombre considérable de blessés ; enfin, il nous a laissés rentrer chez nous sans nous inquiéter, vers la fin du jour, ce qui, dans la guerre contre les Kabyles, est une preuve éclatante de succès.

» Ce succès a été acheté par 2 hommes tués et 19 blessés entrés à l'ambulance. Les corps accusent un plus grand nombre de blessés ou plutôt d'hommes atteints plus ou moins fortement ou contusionnés, je m'en rapporte au chiffre constaté à l'ambulance.

» Le maréchal des logis d'artillerie Berthet, qui figure au nombre des tués, est glorieusement tombé sur sa pièce, en faisant noblement son devoir; c'est une perte regrettable. M. le colonel Pellé a brillamment débuté à la tête de son régiment, les honneurs de la journée lui reviennent; après lui, je vous citerai le commandant Vincent, des zouaves ; il a si bien conduit son arrière-garde dans la soirée, que je ne peux pas lui savoir mauvais gré de la lenteur de son opération du matin. Le commandant Wolff a bien mené sa troupe ; fortement contusionné à la jambe par une balle, il est resté à la tête de son bataillon et a constamment donné des preuves d'énergie et de vigueur. Le capitaine Rollin, de l'artillerie, plusieurs fois placé aux postes périlleux, nous a rendu d'importants services par la justesse du tir de ses obusiers, justesse sur laquelle j'étais peu habitué à compter.

» Le capitaine du génie Cavaroz m'a constamment accompagné, et secondé avec un dévouement dont je dois lui tenir compte. M. Borie, lieutenant au 60e, mon officier d'ordonnance, a fait son devoir avec intelligence, bravoure et activité.

» J'aurai l'honneur de recommander ces officiers à votre attention et aussi le maréchal des logis de spahis, Mohamed Ould Smaïl, dont vous connaissez la famille.

» Ci-dessous le détail numérique par corps des tués et blessés :

» 1 maréchal des logis d'artillerie, tué ;

» 1 grenadier du 60e, tué ;

» 7 hommes du 60e, blessés ;

» 7 hommes du 1er zouaves, blessés ;

» 4 hommes du 2e bataillon de tirailleur, blessés ;

» 1 homme de l'artillerie, blessé.

» Toutes ces blessures, sauf 3 ou 4, sont légères ».

La lettre ci-après, du 1er février, fait suite au rapport que nous venons de reproduire.

« L'effet produit par la présence de la troupe, notre combat de cavalerie du 28 et notre succès du 30 ont amené des manifestations sérieuses de soumission. Ce matin j'ai reçu la djemaâ des Hassenaoua, je lui ai imposé 50 francs d'amende par maison, ce qui fera 7 à 8,000 francs qu'ils acquitteront dans trois jours.

» Tous les Oulad-Aïssa-Mimoun ont demandé l'aman, ils sont rassasiés de poudre et viendront sans doute après-demain.

» Les Beni-Djennad sont partagés par des influences étrangères ; les chefs et la majorité sont pour nous, la minorité hostile. J'ai vu les cheikhs ce matin.

» Je m'attends à voir arriver les Beni-Ouaguennoun qui vont d'Aïn-el-Arba aux Beni-Djennad ; leur pays est trop accessible pour qu'ils s'exposent à une attaque.

» Du côté de Dra-el-Mizan tout va bien : Si el Djoudi travaille à nous rattacher les tribus ébranlées ; il a eu la soumission des Beni-bou-Youcef et est en voie d'accommodement avec les Beni-Menguellat.

» J'ai omis dans mon rapport d'hier de vous signaler la conduite vigoureuse et intelligente du capitaine Beauprêtre ; c'est un officier très solide, dont l'énergie est supérieure aux événements. Nos spahis se sont très bien conduits, le goum a suffisamment bien fait son devoir. Le capitaine Beauprêtre se loue beaucoup du nommé El Hadi, fils de l'agha des Flissa.

» Le goum a eu 1 tué et 3 blessés ».

Le 2 février on apercevait de Tizi-Ouzou l'incendie, allumé par les Beni-Raten, qui dévorait la zmala de Tamda ou du moins les habitations du bach-agha et des siens.

Les Beni-Djennad ne tardèrent pas à donner des preuves de leurs bonnes dispositions en attaquant la fraction d'Abizar qui, seule, était restée hostile et qui recevait, pour résister, d'assez gros contingents des Beni-Raten.

Une première attaque resta sans succès; mais, à une deuxième attaque qui eut lieu le 2 février et dans laquelle les Beni-Djennad avaient reçu des contingents amis plus considérables, le village révolté fut enlevé d'assaut et les Beni-Raten furent chassés, laissant onze prisonniers et trente fusils entre les mains des Beni-Djennad.

Le 4 février le bataillon de tirailleurs fût envoyé à Tala-Atman pour contenir les Beni-Raten, pendant que le capitaine Beauprêtre, à la tête du goum, irait prendre à Tikobaïn les prisonniers faits par les Beni-Djennad.

Les cavaliers des Ameraoua insoumis et des contingents des Beni-Raten essayèrent de délivrer les prisonniers et il y eut un combat assez vif, mais ce fut en pure perte pour les insoumis, car le capitaine Beauprêtre, avant de reprendre le chemin de Tizi-Ouzou, avait fait filer les prisonniers sous l'escorte des spahis par un chemin longeant le pied de la montagne des Oulad-Aïssa-Mimoun.

Le général Deligny, très satisfait de la belle conduite des chefs des Beni-Djennad, leur fit distribuer, par le capitaine Beauprêtre, à titre de gratification, 4,000 francs sur le produit des amendes de guerre, à raison de 500 francs par chikh.

Le 3 février, les Oulad-Aïssa-Mimoun avaient fait leur soumission et avaient été imposés à raison de 30 francs par maison ; Tikobaïn avait aussi demandé l'aman et avait été frappé d'une amende totale de 5,000 francs. Le

général Deligny s'était montré un peu plus sévère pour cette zmala, qui était doublement coupable puisqu'elle faisait partie du makhezen.

Avec les Beni-Djennad, les Zerkhfaoua étaient venus faire leur soumission ; notre autorité se trouvait donc rétablie sur une grande partie de la rive droite du Sebaou.

Le général Deligny fit venir le 4 février le bataillon du 71e qui était à Dellys, en y laissant deux compagnies pour le service en attendant l'arrivée du 68e. La colonne se trouva augmentée de 13 officiers, 410 hommes et 14 chevaux ou mulets, ce qui porta son effectif total à 92 officiers, 3,199 hommes et 313 chevaux ou mulets.

Le tirailleur Mohamed ben Ali a été fusillé le 9 février, pour avoir vendu de la poudre aux indigènes.

Le 10 février un bataillon du 68e a été établi sur la route de Dellys, à la traille, à Ben-Nchoud et à Bou-Khartout pour les travaux de réparation.

Nous donnons ci-après un rapport du 11 février du général Deligny :

« J'ai eu l'honneur, dans ma lettre du 5 courant (1), de vous rendre compte des événements qui s'étaient passés jusqu'à cette date. Depuis ce jour, notre rôle s'est borné à travailler politiquement les tribus que le succès du 30 janvier avait ébranlées. Ainsi, le 6, les Beni-Douala que l'apparition maladroite de M. Devaux avec des contingents avait effrayés, m'ont écrit pour rentrer en grâce. Du côté de Bougie, la faute commise par le capitaine Devaux s'est reproduite, des contingents ont été réunis à Ksar-Kebouch ; immédiatement les Beni-Idjeur sont venus envahir l'Oued-el-Hammam.

» Sur la rive droite, nous donnons la main aux Azazga. Les Beni-Flik ont fait des démarches pour leur soumission, et hier le capitaine Beauprêtre me les a amenés. Les Beni-R'obri sont, en partie, contre nous, mais cette résistance n'est pas sérieuse, elle ne tardera pas à tomber.

» Les gens de Mékla et des Beni-Fraoucen font des ouvertures au bach agha ; chacun comprend la faute commise et, le moment de la

(1) Elle rapporte ce que nous avons dit de la soumission des Ouled-Aïssa-Mimoun et de l'enlèvement d'Abizar par les Beni-Djennad.

réflexion étant venu, celui de la soumission ne peut tarder à se présenter. Le parti de la révolte commence à perdre de son prestige ; les émissaires d'Amar-ou-Hamitouch semblent battre en retraite à la vue du peu de réussite qu'ils ont eue. La famille du bach agha, de son côté, gagne ce que les autres perdent ; elle est bien vue partout et c'est à qui l'hospitalisera pour se créer ainsi des titres à sa reconnaissance dans des temps postérieurs.

» Dans le moment présent, toute mon attention est portée sur la réorganisation des zmoul. Le bach-agha s'emploie de son côté dans ce but. C'est une question de temps et de patience, surtout pour Sikh-ou-Meddour et les autres petites zmalas où le parti du bach-agha ne domine pas comme à Mekla et à Tamda.

» Je vais imposer aux Beni-Aïssi la reconstruction de la zmala des Abid-Chemlal ; les Beni-Ouaguennoun devront me reconstruire celle de Timizar-Lor'bar. La reconstitution de ces deux petits centres, à droite et à gauche de la gorge du Sebaou, élargira le rayon de sécurité de Tizi-Ouzou et sera une amorce jetée pour la reconstitution des autres.

» Des apparitions répétées dans la vallée, marchant avec la politique et les négociations, pourront, je crois, donner une impulsion assez rapide aux affaires. Les sorties, du reste, ont encore pour résultat de tenir toujours les troupes en haleine et de nous procurer de la paille pour notre cavalerie.

» Hier, le capitaine Beauprêtre, avec un goum de 400 chevaux, a remonté le Sebaou pour dégager la vallée de l'Oued-el-Hammam et faire rentrer, par son apparition, les Beni-Idjeur chez eux.

» A 6 heures du matin, pour appuyer sa marche, je sortais du camp avec toutes les troupes disponibles pour descendre dans la vallée dans la direction de Mekla.

» Le colonel Pellé, du 60e, avec 4 bataillons, l'artillerie et tous les bagages, prit position à Tala-Atman, où il avait ordre de faire une corvée de paille et d'attendre mon retour. Je me portai, avec le restant de la colonne (2 bataillons d'infanterie et les hussards), à Tamda.

» Vers 11 heures, 30 cavaliers environ, parmi lesquels étaient les fils de Bel Kassem, arrivèrent du côté de Mekla et se placèrent sur la rive opposée du Sebaou, hors de portée de fusil. En même temps, les fantassins des Beni-Raten descendirent par bandes de la montagne pour prendre position sur les dernières pentes, dans les figuiers.

» Leur nombre, l'empressement qu'ils mettaient à se réunir, les cris qu'ils poussaient, tout enfin pouvait faire croire que leur intention était d'inquiéter le goum à son retour. Je fis prévenir aussitôt le colonel Pellé, qui se dirigea de mon côté avec 4 compagnies de voltigeurs et l'artillerie. Le goum ne tarda pas à revenir de sa course dans le haut de la vallée et je vis avec satisfaction que les Kabyles, dont

les cris avaient insensiblement cessé à la vue de nos forces, ne faisaient aucun mouvement et qu'ils prenaient une défensive de plus en plus reculée par rapport à nous. Les 30 cavaliers de Mekla qui, dans le principe, avaient eu l'air de vouloir engager le combat, remontèrent les pentes et ne suivirent plus la colonne que de mamelon en mamelon, sur le flanc gauche et à très grande distance.

» La montagne s'est émue de ce déploiement de forces sur leurs pentes, des réunions assez nombreuses avaient lieu, mais comme nous gardions toute la vallée jusqu'à Tamda, il ne leur était pas possible de se réunir sur un seul point.

» Notre promenade sera, je crois, d'un excellent effet au point de vue politique. Nous n'avons rien brûlé de ce qui restait à Tamda et les gens de Mekla ne pourront que nous savoir gré d'être allés à leurs portes sans brûler leur village et sans les inquiéter.

» Les Flissat-el-Behar me sont arrivés aujourd'hui, conduits par un officier du bureau arabe de Dellys; je les ai imposés à 50 fr. par maison, indépendamment des amendes particulières qui seront infligées par le commandant supérieur de Dellys aux plus turbulents de la tribu.

» Tels sont, mon Général, les résultats que j'ai l'honneur de vous accuser au point de vue politique de la situation.

» Pour ce qui tient au bien-être et à la santé de la troupe, je n'ai aussi que de bonnes nouvelles à vous donner : grâce au temps que nous avons depuis 10 jours, l'état sanitaire s'est amélioré et il se trouve actuellement dans les meilleures conditions possibles.

» Le 6, les travaux du génie ont recommencé au bordj, où 500 hommes sont journellement employés. Une compagnie entière est occupée à extraire de la pierre à chaux aux gorges du Sebaou, à une demi-lieue environ en avant de notre camp.

» Monsieur le Gouverneur vient de me proposer de remplacer le bataillon du commandant Wolff par celui du commandant Péchot; je ne demande pas mieux, d'autant plus que le bataillon que j'ai est dans une pénurie complète d'officiers.

» L'idée de Monsieur le Gouverneur de faire passer la mauvaise saison aux hussards à la ferme du Corso, me paraît également très rationnelle; je pourrai garder avec moi 25 hussards que je ferai relever tous les quinze jours par un nombre égal venant du Corso ».

Dans les tribus du cercle de Bougie un nouveau cherif avait fait son apparition au commencement de février, sous les auspices de Si el Arbi ou Hadi.

Le lieutenant Wagner du bureau arabe de Bougie, détaché au poste de Taourirt-Guiril, a attaqué les dissi-

dents avec des forces indigènes le 14 février; il leur a tué 8 hommes et en a blessé 12.

Le 15, le cherif a couché à Mahia et le 16 il est entré dans l'Oued-el-Hammam; les tribus des Ir'il Nzek'i et des Beni Hossaïn du commandement de Tizi-Ouzou, paraissaient vouloir faire défection.

Le 25 février, le lieutenant Wagner annonçait que le cherif avait disparu et que tout semblait pacifié.

Nous avons dit que le capitaine Beauprêtre se préoccupait beaucoup du sort de la famille du bach-agha, restée prisonnière aux mains des Beni-Raten et qu'il avait offert de tenter de l'enlever de vive force. Ce moyen avait paru imprudent et on y avait renoncé.

Sur ces entrefaites arriva un nègre, serviteur des Oulad-ou-Kassi, apportant au bach-agha des nouvelles de son fils. Le caïd Ahmed était d'avis qu'il ne fallait pas recourir à la force, car si on attaquait, on n'était pas sûr d'avoir rapidement une supériorité assez grande pour que les Beni-Raten renonçassent à la lutte et, dans ces conditions, il était préférable de s'abstenir.

Le capitaine Beauprêtre conseilla au bach-agha de demander aux Beni-Raten de fixer la rançon qu'ils exigeaient pour la restitution des prisonniers et qu'il s'arrangerait pour trouver la somme nécessaire. On assure que, dans la lettre que le bach-agha écrivit au caïd Ahmed, il lui disait : — « Nous avons juré fidélité » aux Français; peut-être t'offrira-t-on la vie au prix » d'une défection. Laisse-toi égorger plutôt que de » passer dans le parti ennemi, rappelle-toi que les Ou » Kassi ne savent pas manquer à leur parole ».

Comme nous l'avons vu au chapitre III, le gouverneur général avait prescrit, au mois de décembre 1855, l'arrestation des Kabyles de certaines tribus voyageant en pays arabe et les Beni-Raten étaient compris dans la mesure. Des arrestations avaient été faites et il se trouvait en ce moment, à la prison de Tizi-Ouzou, une cinquantaine de Kabyles ramenés de cette manière de

diverses localités. Chikh-ou Arab fit offrir de rendre la famille et les biens des Oulad-ou-Kassi si l'autorité française consentait à remettre les prisonniers susdits en échange.

Cette proposition fut acceptée par le général Deligny, qui s'en rapporta au capitaine Beauprêtre pour tous les détails de l'opération.

On convint que l'échange aurait lieu le 20 février à Tabokert, point situé sur la rive gauche du Sebaou, en face de Tamda, et, suivant les usages kabyles, on échangea le mezrag comme gage de la trêve; le capitaine Beauprêtre envoya son sabre aux Beni-Raten et il reçut le fusil d'un des notables de la tribu, Amar-ou-Saïd-naït-Salah, d'Azzouza.

Le jour dit, le capitaine Beauprêtre et le bach-agha se rendirent avec un goum au lieu convenu, pendant que la cavalerie de la colonne faisait un fourrage à Tala-Atman. Les Kabyles insoumis étaient de même réunis en grand nombre sur la rive gauche du Sebaou pour assister à ce spectacle peu ordinaire.

La famille du bach-agha, femmes, enfants, domestiques, au nombre de 70 personnes, traversa la rivière et fut rendue à Mohamed-ou-Kassi; puis vinrent les troupeaux et les bagages portés par une soixantaine de mulets.

Les prisonniers kabyles furent en même temps rendus, mais les Beni-Raten s'aperçurent qu'au lieu de 50 hommes qu'ils attendaient, il n'y en avait que 49; le général Deligny avait fait garder le fils de Mohamed-naït-Amrouch, le principal meneur des Beni-Douala, dont il voulait se servir pour amener la tribu à composition. Comme cet homme n'appartenait pas aux Beni-Raten, il n'avait pas cru manquer à la parole donnée en ne le livrant pas.

Tous les insoumis qui étaient là réunis protestèrent vivement et crièrent à la trahison, il y eut un grand tumulte et les Beni-Raten, poussés par El-hadj-Ahmed-

Nali-ou-Hammou, se jetèrent sur les mulets porteurs de bagages qui n'avaient pas encore franchi le Sebaou et mirent leurs chargements au pillage.

Il y aurait sans doute eu d'autres hostilités, mais les mezrags n'avaient pas été rendus, l'armistice tenait toujours et on aurait manqué d'une manière déshonorante aux coutumes kabyles si on avait attaqué.

Voici les extraits de deux lettres du général Deligny relatives à cette affaire :

« Tizi-Ouzou, le 21 février 1856. — Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le dire dans ma dernière dépêche, je me suis occupé de l'échange des prisonniers, tout en laissant le capitaine Beauprêtre et le bach-agha débattre les conditions de cet échange.

» Hier, j'ai profité de cette circonstance pour aller faire un fourrage à Tala-Atman et présider en même temps, à distance, à cette opération.

» Les pourparlers ont été longs. Les Beni-Raten auxquels on a rendu 50 prisonniers, ont livré toute la famille du bach-agha, femmes, enfants et domestiques en tout une soixantaine de personnes, plus le matériel de la maison et les troupeaux Au moment où l'opération se terminait, quelques Kabyles voulurent piller la queue du convoi ; immédiatement les Beni-Raten engagèrent un combat avec ces gens qui venaient de violer l'anaïa. Je ne connais pas encore d'une manière positive les incidents de ce petit drame sans importance du reste. Enfin le bach-agha est rentré très content et est venu s'établir à la zmala de Tizi-Ouzou, où un logement lui avait été préparé à l'avance.

» Nous ne devons pas regretter, je crois, cette mesure où nous avons usé d'un peu de condescendance à l'égard des Kabyles. Le bach-agha est resté fidèle à notre cause dans le conflit qui a bouleversé la vallée du Sebaou ; il lui était dû une récompense, l'occasion était bonne pour lui prouver que ceux qui nous servent bien ne sont pas oubliés et que rien ne nous coûte pour leur rendre service.

» L'un des fils de l'ancien bach-agha, le plus jeune, est rentré aussi avec sa mère.

» D'après une lettre que je reçois du commandant supérieur de Dellys, les Flissat-el-Behar n'ont encore versé que 10,000 fr. ; quelques chefs de cette tribu, retenus comme otages à Dellys, décideront, je pense, toute la tribu à s'acquitter..... »

« Tizi-Ouzou, le 26 février 1856. — J'ai l'honneur de vous rendre compte de la situation politique.

» Lors de l'échange des prisonniers contre la famille et les bagages

du bach-agha, les Beni-Raten, ou plutôt quelques fauteurs de troubles parmi les Beni-Raten, se sont oubliés au point de retenir une trentaine de mulets chargés qu'on était convenu de rendre; nous ne pûmes pas bien voir, d'où nous étions placés, ce qui se passait dans le fond de la rivière au moment où l'émigration rentrait. Nous étions du reste loin de notre camp, il était 5 heures du soir et il nous tardait d'en finir avec tout ce monde. S'il n'eût été que 2 ou 3 heures de l'après-midi, nous aurions pu faire payer bien chèrement aux Beni-Raten leur manque de bonne foi, car rassemblés au nombre de plusieurs milliers en plaine, éloignés d'une lieue de leurs abris, ils étaient à notre discrétion. Ce ne fut que le lendemain et le surlendemain de ce jour que j'appris au juste ce qui s'était passé.

» Le bach-agha a écrit aux Beni-Fraoucen, qui ont protesté par quelques coups de fusil contre la conduite des Beni-Raten, pour leur exposer qu'ils avaient garanti plus particulièrement encore que les Beni-Raten les biens et les familles des émigrés et qu'il les rendait directement responsables de ce qui s'était passé.

» Nous comptions pouvoir ainsi faire surgir des difficultés entre les deux tribus; mais, depuis lors, les Beni-Raten, voulant parer le coup, ont fait écrire par Chikh-ou-Arab au bach-agha qu'ils regrettaient beaucoup ce qui était arrivé, qu'ils reconnaissaient que les torts étaient tous de leur côté et qu'ils s'occupaient de réunir les bêtes de somme et les objets détournés. Ils en demandaient en même temps la liste pour être plus à même de compléter la restitution.

» Le bach-agha a répondu qu'il n'avait pas de liste à fournir, que ceux qui l'avaient dévalisé contre la foi jurée savaient bien ce qu'ils lui avaient pris, que leur honneur à eux devait leur être plus précieux qu'à lui son bagage, qu'il savait bien ce que valait l'anaïa des Beni-Raten, et que de payer de tout son bien leur déconsidération vis-à-vis des tribus, n'était pas une mauvaise affaire pour lui.

» Voilà où nous en sommes avec la rive gauche, des pourparlers s'ensuivront certainement.

» La lettre de Chikh ou Arab peut être considérée comme une avance faite par ce chef des Beni-Raten : l'offre de ses services au bach-agha n'est pas faite sans but. D'autre part, l'attention qu'apportent les Beni-Raten à maintenir dans la montagne tous leurs vagabonds, la sécurité qui règne autour et en arrière de nous, sont autant de bons indices d'un grand désir de s'entendre.

» Les Beni-Ouaguennoun ont payé intégralement leur amende; il reste quelques centaines de francs à recouvrer chez les Oulad-Aïssa-Mimoun.

» Les Beni-Aïssi se sont acquittés; de cette confédération il ne reste plus que les Beni-Douala qui n'aient pas fait de soumission ; mais j'ai au fort le fils de leur chef le plus influent, *j'ai tenu à ne pas le rendre*

aux Beni-Raten pour ne pas resserrer les liens qui existent entre eux et les Beni-Douala, et je compte qu'ils arriveront très prochainement à composition. Leur entêtement leur coûtera un peu cher, en raison du temps qu'ils auront mis à se présenter. »

Colonel ROBIN.

(A suivre.)

BULLETIN

Dans sa séance de janvier 1900, il a été procédé, par la Société historique, à l'élection du bureau, qui se trouve constitué pour l'année 1900 par :

MM. WAILLE, président ;
BIGONET et PAYSANT, vice-présidents.

Les pouvoirs du Comité de rédaction et du trésorier ont été renouvelés. Le secrétaire qui, aux termes du règlement, ne doit être élu que tous les deux ans, a reçu le titre de secrétaire général, et M. E. BARBIER a été élu secrétaire adjoint.

M. M. SOUALAH, professeur à l'École normale de Bouzaréa, a été reçu membre de la Société.

Pour tous les articles non signés :

Le Président,

V. WAILLE

CINQ MOIS AU MAROC

Partis d'Oran fin janvier 1899 pour aller faire, à Oudjda, un séjour de trente à quarante jours, des circonstances imprévues nous y ont retenus plus de cinq mois. Mêlés, durant ce temps, à la vie journalière des Marocains, nous avons trouvé chez eux des choses dignes d'attention et nous les avons notées pour en faire l'objet de cette relation.

Arrivés à Lalla-Maghnia depuis deux jours, nous avons fait diligence pour réunir nos vivres et nos bagages, et ce matin notre convoi s'est mis en route. Nous partons à notre tour vers une heure de l'après-midi et, après avoir franchi l'Oued-Ouardefou, nous cheminons dans l'immense plaine d'Angade, sur une piste presque carrossable. Autour de nous le pays n'est peuplé que d'asphodèles et de jujubiers sauvages et, de loin en loin seulement, apparaissent quelques champs cultivés. Il est rare cependant de trouver, dans la région tellienne avoisinant la côte, un pays aussi privilégié comme parcours pour les éleveurs et comme labours pour les cultivateurs ; s'il y pleuvait régulièrement, cette plaine serait la plus riche du monde.

Après avoir dépassé de quelques kilomètres le point appelé Zoudj-Lebghal, où se trouve notre dernier poste de garde, nous franchissons la frontière et bientôt apparaît, au loin, la ligne sombre des jardins qui entourent Oudjda et la cachent encore à nos yeux. Sur une petite

éminence, en avant de nous, se profile un groupe de six cavaliers, envoyés de l'*âmel* (gouverneur). Ils se rangent sur la gauche de la route, les pans du burnous relevés sur les épaules, le fusil haut. Le *khalifa* de l'âmel, suivi d'un homme, vient au trot à notre rencontre; il salue sans mettre pied à terre et son escorte marche en avant, avec deux cavaliers détachés en extrême pointe. Tous montent des chevaux ordinaires et leurs selles reposent sur un véritable matelas retombant jusque sur la croupe. Nous pénétrons enfin dans les jardins et, à la grande surprise de quelques-uns d'entre nous, nous cheminons dans un vieux cimetière ! Les musulmans pratiquent le culte des morts, mais chez eux fouler des sépultures, même du sabot de son cheval, n'est pas un sacrilège.

A la porte de *Sidi Abd-el-Ouahab,* nous sommes reçus par un poste de soldats marocains, portant l'arme sur l'épaule gauche. Aux commandements faits en langue anglaise par leur chef, ces soldats nous encadrent et nous accompagnent. Les places et les rues sont remplies de curieux attirés par notre arrivée ; c'est samedi, et toute la population juive, dans ses habits de fête, nous regarde passer. A l'entrée de la citadelle ou *mechouar,* un autre poste nous rend les honneurs et nous introduit dans une deuxième ville quasi-militaire, où se trouvent les magasins de la troupe et son camp. Nous arrivons enfin à une troisième porte, celle de la *kasba* de l'*âmel*, où nous sommes reçus par les tambours et clairons de la garnison. Ils forment deux groupes ayant chacun son *kaïd* ou instructeur ; les premiers roulent en marquant le pas et les autres immobiles font entendre une sonnerie qui rappelle la charge. Comme les fifres et les tambours de notre ancienne armée, ceux ci sont des jeunes gens de dix à vingt ans.

Dans la kasba on nous donne des logements bordant les quatre côtés d'un grand et beau jardin créé par la mission française qui, il y a vingt ans, résidait ici et instruisait l'infanterie marocaine.

L'âmel Si Bou Bekeur El Habbassi nous a conviés à souper ce soir et, dès notre arrivée chez lui, on nous sert le thé. Parfaitement préparé par les Marocains qui le préfèrent de beaucoup au café, le thé se prend ici à toute heure et à tout propos. On nous apporte ensuite une sorte de potage au riz très onctueux, appelé *harira*, servi dans des bols et que l'on absorbe sans cuiller, ainsi qu'une tasse de chocolat. Cette mode est particulière au pays et l'on peut dire que la *harira* est ici le mets national.

Un médecin de l'intérieur se rendait à Fez pour y exercer son talent; approchant de la ville, au soleil levant, il vit un nuage compact de fumée qui s'étendait sur la capitale. « Qu'est-ce que cela? demanda-t-il aux passants. — Mais, ce sont les Feziens qui préparent la *harira* du matin, lui répondit-on. — Ah! reprit le médecin, la *harira* est à ce point en honneur à Fez! Dans ce cas, ajouta-t-il en rebroussant chemin, il n'y a rien à faire ici pour les médecins! »

Après la harira, on nous fait attendre la suite environ une demi-heure, puis on nous apporte une table toute servie avec deux ragoûts : l'un de mouton aux cardons, l'autre de pigeons rôtis aux jaunes d'œufs. Chacun de nous est servi dans une assiette garnie de viande et couronnée de légumes élevés en pile; on en prend à sa guise et le reste est desservi. Vient ensuite un *kouskous*, entremets qui se dresse dans chaque assiette comme une dune: son sommet est fait de sucre en poudre et ses parois sont ornées de festons dessinés avec de la cannelle pilée. Un deuxième *kouskous* arrosé de bouillon et surmonté de morceaux de mouton logés dans des tranches de courge termine ces agapes. Avec le thé vert parfumé de menthe fraîche, de lavande, de verveine ou de fleurs d'oranger, selon la saison, sont servies des pâtisseries aux amandes et des feuilletés au miel.

L'usage de la cuiller est inconnu au Maroc, et ce n'est pas sans étonnement que nous voyons l'amel lui-même,

qui est d'une propreté méticuleuse et d'une grande distinction, manger avec ses seuls doigts; il le fait, à vrai dire, très adroitement. Nous sommes seuls à avoir des cuillers, mais elles sont de fabrication européenne; c'est dire que la cuiller en bois elle-même, si répandue en Algérie, ne l'est pas du tout au Maroc. Il est bon d'ajouter qu'ici on se lave rigoureusement les mains avant et après le repas.

Dans la matinée du lendemain, nous donnons les derniers soins à notre installation, et après le déjeûner nous allons visiter la ville. Nous sortons de la kasba par une porte dérobée ou *kherradjïa* et nous nous trouvons, quelques pas plus loin, devant la prison chérifienne. Le gardien est un quarteron sec et de taille élancée; il est coiffé d'un fez et, comme tous les *Abid Bokhari* et leurs descendants, il a le front rasé et porte, sur les tempes, deux énormes touffes de cheveux frisés. Il nous introduit dans un vaste local qui s'appuie sur de forts piliers et reçoit l'air et la lumière par une baie barreaudée très élevée au-dessus du sol. Cette prison, contrairement à la légende, n'est pas humide, l'air qu'on y respire n'a rien de méphitique et seuls les assassins ont les fers aux pieds.

L'État ne nourrit pas les prisonniers; ils sont entretenus par leurs familles ou par la charité publique, aussi quelques-uns d'entre eux sont-ils bien vêtus et entourés d'un certain bien-être. On sait que dans le monde musulman c'est faire œuvre méritoire qu'entretenir des prisonniers et, au cours de la *fatiha* qui termine les prières publiques du vendredi, des invocations sont faites en faveur des prisonniers, des malades, des voyageurs, etc.

Non loin de la porte d'entrée est étendu un homme à la figure longue et fine, encadrée d'un collier de barbe très noire. Dans la pâleur de son visage émacié, brûlent deux yeux de fièvre chargés d'une tristesse indicible. Près de lui, son fils, un enfant de huit ans, à la peau

blanche, aux yeux doux, nous regarde, immobile et silencieux. Le prisonnier devine notre émotion et nous dit, d'une voix affaiblie par la consomption : « Que pensez-vous de ce que vous voyez?... Est-ce bien ce traitement?... Ce cruel châtiment est-il juste?... »

Triste destinée que celle de ce kaïd des *Guelâïa* qui se révolta en 1893 contre les Espagnols de Melilla !... Pour adoucir sa longue détention, il a demandé et obtenu la faveur d'avoir tout le jour, auprès de lui, son enfant le plus cher, et il faudra la mort du père pour arracher le fils à ce tombeau !... (1).

Nous nous détournons de ce spectacle et, accompagnés des soldats du *makhzen*, indispensables pour écarter la foule qui nous assiège, nous sortons de la citadelle et allons visiter la ville et ses magasins. Les plus intéressants et les plus nombreux sont ceux des armuriers; on y trouve des ouvriers habiles et on y voit des armes assez belles telles que fusils de toutes provenances et de tous genres, pistolets, tromblons, sabres, revolvers, poignards, etc. Dans l'une de ces boutiques, un nègre obèse et grisonnant nous regarde en souriant par dessus ses lunettes: c'est un horloger ambulant venu de Fez et, pendant quelques jours, il réparera la plus étonnante collection de montres et de pendules qui se puissent voir et que recèlent les demeures oudjdiennes. Nous voyons, pour la première fois, des fusils dits « de *fantasia* » et ne se chargeant qu'à poudre. En raison de leur destination ils ne sont pas construits selon les règles, c'est-à-dire que par suite du raccourcissement voulu de la crosse la ligne de mire est faussée. On les appelle *tebourida*, forme berbère appliquée au mot arabe *baroud* (poudre).

Les armuriers de ce pays regarnissent les culots métalliques de nos cartouches; ils savent y mettre

(1) Le kaïd Allal des Guelâïa s'est éteint quelques jours avant notre départ d'Oudjda.

l'amorce et la charge. Quant à la bijouterie, qui tient une si grande place dans la dot des femmes indigènes, elle est, comme en Algérie, entre les mains des artisans juifs.

Nous nous arrêtons devant la maison du fameux kaïd El Hadj Saheli, chef du groupe nomade des Mehaya et l'un des principaux agitateurs qui jetèrent le trouble dans la région en 1897. Très intelligent et très habile, ce chef, qui a ses intérêts divisés par la frontière, sait, selon les fluctuations de la politique, rester au Maroc ou se réfugier en territoire français avec ses tribus. Ceci a fait dire à un chef de nos tribus Hamyanes qu'El Hadj Saheli porte deux burnous : l'un marocain, l'autre algérien. Quand son premier burnous devient trop sale, il passe en Algérie; quand le second n'est plus portable, il s'empresse de regagner le Maroc (1).

Non loin de sa maison, la grande mosquée dédiée à *Sidi Okba ben Nafâ,* le conquérant de l'Afrique, dresse son minaret, identique à celui qui s'élève près des magasins du campement, à Oran. Il est de même style et de mêmes proportions, mais certaines de ses parties délabrées et négligées lui font le plus grand tort. Dans une rue voisine, nous visitons une importante et solide construction dite *keïsarïa* (caserne) louée par le makhzen à un particulier et où sont entreposés les approvisionnements militaires.

Le quartier des brodeurs sur cuir et des selliers est assez important. On y trouve des poires à poudre avec broderies en soie de couleurs variées et ornements en *filali* ou cuir du *Tafilalet*, connu et estimé en Europe, depuis des siècles, sous le nom de maroquin. C'est de la peau de chèvre tannée avec une galle appelée *takaout* et provenant d'une variété de tamarin qui abonde dans la vallée de l'Oued-Dra et au Tafilalet. Cette peau est

---

(1) El Hadj Saheli a été tué dans une rencontre, au Maroc, en octobre 1899, payant de sa vie cette politique dangereuse.

teinte avec de la garance, de l'écorce de grenade, de l'indigo, etc. On y voit aussi de larges ceintures en cuir également ornées de broderies, des étuis de pistolet, des aumônières, des coussins de forme ronde appelés *sthourmïa*, etc. Tous les brodeurs que nous voyons emploient beaucoup plus la soie que le fil de métal. Vient ensuite le quartier des arçonniers, qui font un article unique, le bois de selle. On sait que l'arçon arabe est fait de plusieurs parties taillées de préférence dans la racine du laurier-rose. Ces parties sont emboîtées et ajustées puis enveloppées de peaux de mouton cousues. Autrefois ceux de Blida étaient réputés comme les meilleurs de la Régence.

Aux portes du Mechouar se trouve l'établissement de la douane qui loge l'*amine* (chef du service) et son personnel. Les grains et les marchandises destinés au marché d'Oudjda paient des droits d'entrée dont une part revient à l'*âmel*. Le principal bain maure, situé près de la mosquée, est, comme elle, en communication d'une part avec la ville, de l'autre avec la citadelle.

Élevée de 683 mètres au-dessus du niveau de la mer et située par 34° 40' de latitude nord et 4° 8' de longitude occidentale de Paris, sur la rive droite de l'Isly (1), Oudjda occupe une remarquable situation à l'extrémité est de la plaine d'Angade, ainsi appelée du nom d'une tribu d'origine arabe qui l'habite avec les Mehaya et les Sedjaâ. Cette plaine est limitée au nord par le pâté montagneux des Beni-Senassen, à l'est par la chaîne des Beni-Senous, à l'ouest par la Molouïa et au sud par les monts des Zekara et des Beni-bou-Zeggou. La ville est à cinq journées de Fez et à trois journées de Melilla ; trente kilomètres la séparent du poste de Lalla-Marghnia et dix-huit de notre frontière.

Pendant l'année 1897, l'*âmel* Si Idris ben Yaïch, ayant

(1) Renseignements puisés dans la *Reconnaissance au Maroc*, de M. le comte Ch. de Foucauld, et l'*Empire de Maroc*, de M. Ferdinand Hœfer. Firmin Didot, Paris.

à lutter contre un parti de Mehaya en rébellion contre son autorité, fit entourer la place d'une enceinte bastionnée et crénelée, haute de cinq ou six mètres et blanchie à la chaux. Elle est percée de quatre portes bardées de fer et possède un chemin de ronde qui court à mi-hauteur, avec postes de vigies. Sa crête est ajourée comme le faîte de certaines *koubba* (chapelles) ou la balustrade de certains minarets. Son profil sur le fond sombre des oliviers est d'un très bel effet et son efficacité, au point de vue de la défense contre des forces indigènes, est incontestable. La terre et les pierres qui ont été enlevées sur place pour édifier cette enceinte, ont laissé extérieurement au mur un vide continu qui se remplit d'eau pendant les pluies et constitue un véritable fossé. L'ensemble de la ville avec son enceinte figure, à peu près, un octogone dont six côtés sont enveloppés par les jardins et leurs clôtures ; seuls deux côtés regardant le nord-ouest sont découverts et constituent d'autant mieux le point vulnérable de la place, qu'ils sont dominés, à moins de deux kilomètres, par un ressaut rocheux facilement accessible de l'extérieur. Les rues et les places d'Oudjda sont assez larges et relativement propres, mais on n'y trouve ni ruelles ni passages couverts, ce qui est curieux dans un pays bas et très chaud comme celui-ci.

La population musulmane, composée d'environ quinze cents familles, semble avoir été formée, en dernier lieu, de groupes arabes, tirés des Angades et autres nomades de la région. Elle n'emploie pas le *chelha* ou idiome berbère du Maroc et parle même un arabe assez correct dans lequel se rencontrent moins de mots et de tournures étrangères que dans celui de l'Oranie. D'ailleurs, l'instruction est assez répandue dans la ville et les lettrés instruits ne sont pas rares.

Les Algériens ne voyagent plus en Orient ni dans le Soudan et ils vont de moins en moins en pèlerinage à la Mekke ; cela tient à diverses causes résultant de

l'influence française. Au Maroc, où ces causes n'existent pas, les gens ayant visité l'Orient ou la Nigritie sont nombreux et les pèlerins de la Mekke pullulent.

Les Feziens qui commercent à Oudjda sont instruits et éclairés ; ils écrivent bien et s'expriment avec élégance, mais ils ont de graves défauts de prononciation qui les rendent difficilement intelligibles : tous grasseyent et ont la langue épaisse ; ainsi que les Arabes d'Égypte, ils prononcent la lettre *djim* comme un *g* dur.

En cette région privilégiée en terres fertiles et irrigables, les indigènes cultivent l'olivier, qui leur donne l'huile nécessaire à leurs besoins, et de beaux jardins où ils ont en abondance des légumes et des fruits de toutes sortes. Ils font enfin, dans les environs immédiats de la ville, du blé, de l'orge et du maïs, et ils se livrent avec succès à l'élevage du bétail. Quelques-uns d'entre eux font un peu de négoce, mais, en général, les commerçants sont, pour la plupart, étrangers à la ville. L'industrie, peu développée, se borne à produire des tapis très ordinaires, des couvertures et des vêtements pour les seuls besoins du pays.

L'habillement des hommes est semblable à celui de tous les citadins du Maroc ; il se compose de chemises dites *âbaïa* ou *gandoura*, qui se mettent par dessus un pantalon de cotonnade. La tête est coiffée d'un turban de mousseline, et, pour sortir seulement, l'homme se drape dans un *haïk* qu'il ne fixe pas à la tête et dont il rejette l'extrémité sur l'épaule. Les femmes ont une manière particulière d'accumuler, sur la tête, plusieurs plis de leur *haïk*, de façon à en faire comme une visière sous laquelle, dans l'ombre projetée, n'apparaît qu'un œil. Les enfants et les gens du peuple portent la *djellaba* ou *gandoura* à manches courtes, faite de laine, avec rayures brunes et blanches alternées. Tous les Marocains, riches ou pauvres, ont une chaussure unique : c'est la *bolgha* ou babouches en filali jaune, dont les quartiers sont rabattus et qui se portent sans chaussettes.

Oudjda est un centre commercial d'une réelle importance et presque tout le grand commerce y est entre les mains de Feziens et de juifs. Les premiers sont les plus riches et leur habileté dans les affaires, ainsi que leur activité, peuvent se comparer à celles que déploient les Mozabites en Algérie. Oudjda pourvoit tout le pays avoisinant la frontière jusqu'aux oasis de Figuig et même au delà, en produits européens de toutes sortes. Les marchandises anglaises y tiennent la première place, et les gens de Fez ont, comme commissionnaires, des concitoyens fixés dans les principales villes manufacturières d'Angleterre. Ils reçoivent, par leur intermédiaire : le sucre, le thé, les soieries, les cotonnades, les fers, les savons, la bougie, les armes, les munitions, etc. L'industrie anglaise ne manque pas de fabriquer d'énormes quantités d'articles indigènes en usage au Maroc, comme les *chachïa* (calottes rouges), les *djellaba* (vêtement populaire) et les *bolgha* (babouches en cuir jaune) et d'inonder les marchés.

Il est incontestable que les Anglais ont monopolisé le commerce au Maroc, mais, malgré leurs tendances, ils n'y sont pas les maîtres de la politique. La diplomatie marocaine — le seul rouage administratif fonctionnant parfaitement — se rapproche ou s'éloigne de telle ou telle nation européenne, selon les intérêts de l'empire et les exigences du moment. On peut dire, par suite, que le gouvernement marocain n'est guère plus anglais que français ou allemand ; il est avant tout marocain et ses représentants déploient, pour mener à bien cette politique de bascule, une très réelle habileté.

Les Juifs forment ici une population d'une trentaine de familles vivant toutes dans le même quartier, mais non assujetties à se grouper dans un ghetto ou, comme on dit ici, dans un *mellah*. Nous sommes frappés de les voir vivre très paisiblement au milieu des musulmans : ils n'ont pas l'obligation de passer à leur gauche quand ils les rencontrent, ils ne se déchaussent pas devant les

chefs, ils ne descendent pas de leurs montures s'ils n'en voient pas la nécessité, et il ne vient à aucun enfant l'idée de les injurier ou de leur jeter des pierres. Il se peut que les juifs aient eu à subir en Algérie, du fait des Turcs, un traitement spécial, mais il ne paraît pas que les Marocains fassent de même, tout au moins à Oudjda. D'une façon générale, en pays musulman, chaque famille juive est cliente d'une famille musulmane, et celle-ci, en toutes circonstances, doit aide et protection à ses clients. C'est là une question d'honneur, sinon d'obligation coutumière. Il en fut de même dans l'Espagne chrétienne, où les clients juifs allèrent jusqu'à prendre le nom de la famille qui les patronnait.

Il existe à Oudjda une colonie algérienne composée de familles mascaréennes de la plaine d'*Egheris*. Originaire des Oulad-Sid-Ahmed-ben-Ali et parentes de Si El Hadj Mostafa ben Tami, qui fut *khalifa* d'Abdelkader, ces familles sont passées au Maroc avant et après la reddition de l'émir. On les qualifie de *mohadjirine* — émigrés pour la Foi — et le sultan, à ce titre, leur fournit une légère pension. Quelques autres *mohadjirine* sont originaires de Mostaganem.

La légende attribue la fondation d'Oudjda à un personnage fabuleux dont les indigènes font, par les exploits qu'ils lui prêtent, une sorte de dragon ou d'ogre. Ils l'appellent *El ablak el fartas* (l'albinos teigneux) et disent qu'il commandait à tout le pays lorsque les Arabes, sous la conduite d'Okba ben Nafâ, pénétrèrent dans le Maghreb. Dans l'ouvrage romanesque d'El-Wakidi, sur la conquête de l'Afrique, il est fait d'El-Ablak, le portrait suivant : « Le roi était teigneux, il avait la poitrine large, le nez long et la bouche fétide. Très-sensuel, il s'adonnait à tous les plaisirs. .. il pouvait dormir trois jours sans s'éveiller » (1).

---

(1) فتوح إفريقيّة * وكان الملك أفرع الرأس واسع الصدر

La ville se serait appelée, anciennement, *Medinet-El-Ablak* et, dans les temps modernes. on l'aurait nommée *Oudjda* (وجدة) et *Oudjida* (1) (وجيدة). Les dictionnaires donnent, de ces noms, un sens acceptable, car il qualifie suffisamment le pays où est édifiée la ville (2). Actuellement, certains lettrés du pays se contentent de faire dériver Oudjda de Djedida (جديدة) ou « ville neuve », en se basant sur une des nombreuses réédifications de la ville; d'autres lui assignent le nom de Ouadjda (واجدة) et disent qu'en sa qualité de ville frontière, elle devait toujours être *prête* à la défense. Enfin Oudjda a dû, à ses environs, le surnom de *Medinet-Essidra* (la ville des jujubiers sauvages ou lotus).

Divers auteurs s'accordent avec Ibn Khaldoun pour dire que la ville d'Oudjda a été fondée en l'an 384 (995-96) par Ziri Ibn Atïa, prince zenatien de la famille des Beni-Khazer qui avait reçu d'El-Mansour Ibn Abi-Amer, ministre du prince omeyade régnant en Espagne, le commandement de tous les états du Maghreb (3).

Bâtie dans le voisinage de hautes montagnes très-boisées et occupant, sur un sol fertile et abondamment pourvu d'eau, une admirable situation topographique, il semble qu'Oudjda ait dû être occupée dès la plus haute antiquité. En effet, puisqu'elle doit à sa situation exceptionnelle le rôle actif qu'elle a joué, à certaines époques de l'histoire, avec des fortunes diverses, il se pourrait qu'antérieurement elle ait eu les mêmes vicissitudes et que Ziri Ibn Atïa n'ait fait que la reconstruire. Quoi qu'il en soit, la Molouïa, dès cette époque, devint

---

طويل الانف ابخر الفم مولعا باللّذائذ والخمر والطيّب والنّساء
... وإذا نام لا يستيقظ الّا بعد ثلاثة ايّام

(1) V. *Relations et commerce de l'Afrique septentrionale* par le comte de Mas-Latrie, p. 228.

(2) وجدة veut dire : richesse, opulence et وجيدة terrain égal, uni.

(3) Ibn Khaldoun, trad. de Slane, t. III, p. 243.

la limite qui séparait le Maghreb central ou royaume de Tlemcen du Maghreb extrême ou royaume de Fez.

De nombreux hommages ont été rendus à l'exactitude des récits du fameux géographe El-Bekri, et il est remarquable, en effet, de constater, à des siècles de distance, la fidélité de ses descriptions. Dans ce qu'il rapporte sur Oudjda, bien des détails semblent observés de nos jours.

« Oudjda, dit-il, se compose de deux villes ceintes de murailles dont une fut bâtie postérieurement à l'an 440 (1048-1049) par Yâla, fils de Bologguîn et membre de la famille des Ourtaghnin. La ville neuve renfermant plusieurs bazars est habitée par les commerçants. Le Djamé, situé en dehors des deux villes, s'élève auprès d'une rivière, au milieu de jardins. Oudjda est entourée de forêts et de vergers; les vivres y sont de bonne qualité et le climat est très-sain. Les habitants se distinguent facilement à la fraîcheur de leur teint et à la douceur de leur peau. Les pâturages sont excellents et profitent également aux solipèdes et aux ruminants; un seul de leurs moutons peut fournir jusqu'à deux cents onces de graisse (1) ».

En raison de sa position, Oudjda eut fréquemment à souffrir du passage des armées en expédition et, dès l'année 474 (1081-1082) elle subit l'invasion : Youcef ben Tachfin, marchant avec ses Almoravides à la conquête du Maghreb central, la soumit avec le pays environnant (2). Mais c'est pendant les luttes qui divisèrent les Abdelouadites de Tlemcen et les Merinides de Fez, qu'elle connut les plus grandes vicissitudes et, à deux reprises, en 647 (1248) et en 670 (1271) le roi de Tlemcen fut battu sous ses murs, dans l'oued Isly, par son

---

(1) *Description de l'Afrique septentrionale* par El-Bekri, trad. de Slane, p. 204.

(2) Ibn Khaldoun, trad. de Slane, t. II, p. 76.

adversaire. Elle fut ensuite détruite de fond en comble par le vainqueur qui marchait sur Tlemcen (1).

En 694 (1295) le sultan Mérinide Abou Yacoub édifia un château-fort dans la ville de Taourirt sur le Za, à la frontière de son empire et, l'année suivante, il fit abattre les fortifications d'Oudjda, avant d'aller assiéger Nedroma, qu'il ne put réduire, malgré un siège de quarante jours (2). Marchant sur Tlemcen en 697 (1298), il donna l'ordre de rebâtir Oudjda et d'en relever les murailles; il y fit aussi construire, l'année suivante, une citadelle, une mosquée et une habitation particulière, et confia le commandement de la ville à son frère Abou Yahya Ibn Yacoub (3).

Elle résista en 714 (1314) à un assaut terrible des troupes du sultan mérinide Abou Saïd (4), mais elle fut entièrement détruite, vingt ans plus tard, par son successeur Abou'l-Hacen (5). Ce prince, en 748 (1347), la donna en apanage aux deux fils de l'émir Hafside Abou Abdallah, en échange de la principauté de Constantine, et l'émir qui commandait à Bougie reçut lui-même Nedroma (6).

Les sultans saâdites possédèrent Oudjda sans conteste, mais la dynastie actuelle des *cherifs filaliens* fut souvent obligée de la défendre contre les empiètements des Turcs. Selon M. Berbrugger (7), ce n'est pas en Algérie, sur les bords du Rio-Salado, qu'aurait succombé, les armes à la main, le corsaire Aroudj-Barberousse devenu dey d'Alger, mais bien sur les bords de l'Isly, non loin d'Oudjda.

(1) V. Ibn Khaldoun, t. III, p. 357 et note.

(2) V. Ibn Khaldoun, t. IV, p. 139.

(3) V. Ibn Khaldoun, t. IV, p. 140 et 141.

(4) V. Ibn Khaldoun, t. IV, p. 190.

(5) V. Ibn Khaldoun, t. III, p. 410.

(6) V. *Chronique des Almohades et des Hafçides de Zerkechi*, trad. E. Fagnan, p. 124 et 125.

(7) V. *Revue africaine*, 4e année, octobre 1859, p. 28 et s.

Enfin, dit M. Ferd. Hœfer (1) : « Le 19 juin 1844 un corps français sous les ordres de M. le Maréchal Bugeaud, entra sans coup férir dans la petite ville d'Oudjda protégée par une forteresse (kasbah). Après une occupation de vingt-quatre heures, il revint au camp de Lalla-Maghrnia, emmenant avec lui deux cents familles originaires de Tlemcen et empressées de retourner dans leurs foyers d'où Abdelkader les avait arrachées violemment ».

Le pays est administré par un âmel ou gouverneur qui commande à toute la province d'Oudjda ; elle s'étend d'Adjeroud au Sahara, le long de la ligne frontière et comprend les grands kaïdats de Saïdïa au nord, Aïoun-Sidi-Mellouk à l'ouest et Figuig au sud. Les magistrats, kadhi et adoul, remplissent les fonctions de notaire et, s'ils sont un peu aux ordres des fonctionnaires de l'ordre administratif, leur indépendance en matière de police religieuse est complète, et il leur appartient de déférer certains faits graves à l'autorité du grand vizir ou du sultan. En tous cas le *Makhzen* (2) contrôle les faits et gestes de ses divers représentants, les uns par les autres et sans distinction de rang, le plus souvent. Tous les autres fonctionnaires se nomment *amine* (chargé d'affaires). L'*amine* de la douane est le chef de cette administration et il opère de concert avec l'*âmel*. Quant à l'*amine des askar* ou intendant, il paie la solde et fournit les vivres à la troupe.

Les *Mekhazni* (cavaliers au service de l'administration) sont des agents subalternes montés et armés qui forment une espèce de maréchaussée, une sorte de gendarmerie à fonctions multiples. Ils sont les courriers ordinaires de l'administration, ils accompagnent les fonctionnaires en déplacement, escortent les convois de

(1) *Empire du Maroc*, Paris, Firmin-Didot, p. 379.

(2) En Afrique, ce mot est détourné de son véritable sens et employé pour désigner à la fois l'administration, l'Etat ou les gouvernants.

l'État et sont autorisés à rendre les mêmes services aux particuliers qui les paient selon un tarif connu. Ils reçoivent, quand ils entrent en fonctions, un cheval qui est nourri sur le pays pendant les tournées et remplacé par la tribu sur le territoire de laquelle il meurt. En aucun cas l'État ne renouvelle la monture des *Mekhazni*, et ce principe du gouvernement marocain d'entretenir son personnel sur le pays, est d'une merveilleuse simplicité. Ces cavaliers n'ont pas d'uniforme, mais, ce qui les distingue, c'est le port de la calotte rouge de forme conique, munie d'un gland de soie bleue et celui du burnous ou *selham*.

Les fonctionnaires, *âmel, kaïd, amine, kadhi, mekhazni*, etc., proviennent de toutes les classes du monde marocain ; pour être investi, il faut la parenté ou la protection d'un ministre ou la réussite dans une mission. Mais il est une pépinière d'un genre spécial, qui fournit des sujets à tous les rangs de la hiérarchie, depuis le plus humble *mekhazni* jusqu'au plus haut vizir, c'est la garde noire des *abid-bokhari*, ainsi nommée parce qu'elle prit pour patron le célèbre légiste et traditionniste Sid El-Bokhari.

C'est une espèce de garde prétorienne fondée par le sultan Mouley-Ismaël, mort en 1727 après un règne long et fécond. Elle fut formée de nègres soudanais qui, mariés et élevés dans l'islamisme, fournirent d'excellents soldats. Liés au service pour la vie, leurs fils eurent des fortunes diverses, et il en est qui parvinrent aux plus hautes situations de l'Empire. Beaucoup se marièrent avec des blanches, et il n'est pas rare, aujourd'hui, de voir des descendants des *abid-bokhari* dont l'origine première, cachée sous un teint clair, se révèle, en dehors de quelques signes indélébiles, par une physionomie piquante, une expression étrange des yeux qui constitue, surtout chez les femmes, une beauté d'un charme spécial comparable à celui des créoles de l'Amérique. Les hommes se distinguent par deux gros-

ses touffes de cheveux qu'ils portent sur les tempes ; c'est là le signe caractéristique de tous les *abid-bokhari*, quelle que soit la nuance de leur peau et à quelque degré de l'échelle sociale qu'ils appartiennent.

Si l'on considère que l'esclavage est libre et se pratique ici sur une vaste échelle, que les affranchis pullulent et que les unions entre blancs et gens de couleur sont des plus fréquentes, on remarque que le sang noir introduit au Maroc est considérable. Il est fort probable que ce fait n'a pas été sans influence sur les mœurs et la vie politique de cette contrée, et que c'est peut-être à cela que ce pays doit de se distinguer des autres états musulmans par l'anarchie, l'intransigeance et la barbarie.

Le vendredi, l'âmel, représentant le sultan, se rend à la mosquée pour la prière de midi, avec l'apparat que comporte cette cérémonie dans tout l'Islam. Un peu avant l'heure du *dohor* (midi) se prépare, dans la kasba, la prise d'armes : tambours et clairons se rangent dans la cour, les hommes en armes garnissent les faces, avec leurs sous-officiers en avant, et au centre se tiennent, au port du sabre, l'*agha* ou instructeur en chef et les officiers. Au signal donné par le muezzin, les tambours et clairons battent aux champs. L'âmel apparaît, le capuchon de son burnous relevé, les yeux à terre et les mains ramenant les vêtements par-devant. Il suit son maître des cérémonies qui, en tête du cortège, marche à pas comptés portant, de la main droite qu'il tient haut, une sorte de hallebarde dont il frappe le sol en cadence.

« Dieu bénisse notre maître ! s'écrient les assistants. — Dieu vous garde ! » répond l'âmel, et la foule, en signe de déférence, dit en chœur : « Bien Maître ! »

La troupe suit sur deux rangs, puis, arrivés à la mosquée, les soldats forment les faisceaux et se répandent par groupes sur la place. Les uns s'asseoient par terre, les autres déambulent et tous nous examinent curieu-

sement. Nous regardons leurs armes, ce sont des fusils Gras de St-Étienne et de Châtellerault, assez mal entretenus.

Le bataillon d'infanterie actuellement en garnison à Oudjda se compose uniquement du contingent fourni par les *Doukkala*, grande tribu de race et de langue arabe qui habite une des régions les plus fertiles de la vallée de l'Oum-Errebïa. Ces soldats doivent dix-huit mois consécutifs de service et rentrent ensuite dans leurs foyers; en cas de désertion, leur tribu, étant responsable, doit compléter à l'effectif réglementaire. Le remplacement se pratique fréquemment et se paie plus ou moins cher, au fur et à mesure que l'époque de la libération se rapproche.

Ces *Doukkala* sont des hommes vigoureux de vingt à trente ans. Par leur constitution, ils semblent être, pour la plupart, des montagnards; mais de ceux qui ont gardé leur lourdeur native, que ni les exercices, ni la discipline n'ont encore assouplis. S'ils ont une grande rusticité de mœurs, il leur manque cette désinvolture, cette assurance, cette confiance en soi que donnent la pratique des armes et une instruction méthodique, et qui distinguent les indigènes de nos régiments algériens. Les soldats d'Oudjda font, sauf le jeudi et le vendredi, une heure d'exercice chaque matin; ils sont, au point de vue du maniement d'armes et des mouvements d'ensemble, tels que nos recrues aux premiers jours de l'instruction. Ils sont tenus de se bâtir des barraques en pisé et, au fur et à mesure que ces constructions sont achevées, ils rendent leurs tentes. Les désertions étant fréquentes parmi eux, au moment surtout où se font les moissons en Oranie, les armes sont retirées après les exercices et gardées en magasin, et les hommes sont consignés en permanence dans le Méchouar.

Les officiers et les gradés ont une instruction militaire presque nulle; d'autre part, ils vivent avec leurs hom-

mes dans une familiarité et une promiscuité qui suppriment toute dignité chez les uns et tout esprit de discipline chez les autres. La vie intime que mènent ces militaires dans leur camp est peu édifiante et ils sont honnis par la population, qui a pour eux le mépris le plus justifié.

La cérémonie à la mosquée a duré une heure; les faisceaux sont rompus, les hommes se placent sur deux rangs, les commandements retentissent, et voici l'amel qui, dans la même attitude qu'il avait en venant, s'en retourne dans sa Kasba. En nous apercevant, avant de rentrer dans sa salle de réception, il nous salue à la mode du pays : il s'incline en portant la main droite au cœur puis au front. Il échange, avec la foule, les mêmes souhaits qu'au départ, et le bataillon regagne son camp.

Dans l'après-midi du dimanche suivant, nous faisons une sortie pour aller à huit kilomètres, visiter le tombeau de Sidi-Yahya ben Younès, patron d'Oudjda, ainsi que la source à laquelle il a donné son nom et qui alimente la ville. Nous sortons par la porte nord et prenons ensuite une direction sud-est, en suivant un large chemin qui court entre les murs de clôture des jardins et qu'inondent les eaux dérivées du canal. Des troupes de femmes juives y lavent et y font sécher leur linge ; elles et leurs enfants nous saluent en mauvais français. Hors des jardins, nous abordons une plaine caillouteuse et, devant nous, des murailles comme celles d'une forteresse abandonnée entourent un vaste emplacement dans lequel le jujubier sauvage s'est répandu à profusion. Nous pénétrons dans ce lieu par une porte assez bien conservée et, contre les murs, à l'intérieur, nous remarquons des parcs, des enclos et des chambres à ciel ouvert. Il y a vingt ans un amel d'Oudjda fit édifier ces constructions, espérant créer un marché aussi florissant que celui de Marghnia ; mais l'expérience n'a pas réussi et ne semble pas devoir être renouvelée.

Voici le canal : c'est un véritable cours d'eau qui ne tarit jamais, alimenté qu'il est par des sources nombreuses, voisines de hautes montagnes. Toute la plaine, aux abords de l'eau, se couvre d'une herbe haute et drue; on n'y voit cependant que peu de cultures. Nous approchons de l'oasis qui cache le marabout et d'où s'élancent quelques palmiers dont les cîmes se découpent dans l'azur, par dessus le faîte des monts. Le canal, favorisé par la pente, roule en cet endroit des eaux bondissantes et se divise en deux branches qui vont, de leurs bras, enserrer la ville par l'est et l'ouest et la pénétrer des deux côtés, pour se diviser ensuite en un réseau de mille et mille petits canaux.

La terre d'Oudjda est peu profonde et le tuf est rapproché de la surface du sol; aussi faut-il peu d'eau pour arroser la région, et cependant l'énorme quantité de liquide qui vient de Sidi-Yahia n'a pas d'écoulement connu dans le pays. Ces eaux se perdent sur place et, pas plus que les Oudjdiens, nous n'avons pu expliquer ce phénomène.

Le mausolée, presque invisible, se cache au milieu des térébinthes séculaires, des trembles, des palmiers, des oliviers et des lauriers-roses; tel un nid d'oiseau. Il se perd en un fouillis de verdure où, au gré de la nature, se rencontrent et s'enlacent les arbres les plus divers. Aux alentours sont de vertes prairies et, près du saint, campent quelques Oulad Sidi Cheikh Gharaba reconnaissables, comme tous ceux de leur famille, au bouquet de plumes d'autruche qui surmonte la tente. Pour revenir sur Oudjda, nous contournons l'oasis de Sidi Yahia en suivant une ligne de collines inclinées vers le nord et d'où l'on domine la ville à différentes distances, avec, comme arrière-plan, le massif imposant des Beni-Senassen. Au loin, vers l'ouest, apparaît le pic d'Afoughal ou Tafoughalt, dont les colonnes de Martimprey et Yousouf, en 1859, couronnèrent victorieusement les sommets !

C'est demain la fin du jeûne de Ramadhan, et ce soir, dès le coucher du soleil, la ville est en rumeur : des coups de fusil éclatent par intervalles, des *ghaïta* lancent au vent du soir quelques notes aiguës, longues, une phrase courte, précipitée et martelée de triolets... ; à l'ouest, au firmament, un mince croissant de lune lumineux, éclatant comme un arc d'argent, s'incline vers la cîme des monts, et ses rayons obliques, mêlés aux dernières lueurs du jour, poétisent cette heure crépusculaire, heure divine que les ombres de la nuit enveloppent, comme une noire chevelure un pâle visage de femme !

Près de nous, un cavalier chante une mélopée saharienne ; deux flûtes à l'unisson gémissent, plus loin, quelque chose de plaintif qui rappelle le bruit de l'eau courante ou celui du vent dans les branches et, dans les ardins, des hommes qui rentrent entonnent ce chant étrange des Angades qui s'obtient avec les notes les plus élevées, en s'aidant de la main comme porte-voix ; cela ressemble à une clameur lointaine de femmes pleurantes !...

La nuit tombe, et la place du marché s'éclaire de lanternes aux carreaux multicolores ; des mulâtres y établissent leurs éventaires chargés de pâtisseries variées : *zelabya, reffis, makrout*, tandis que des bonbons de toutes couleurs, affectant des formes d'animaux, se balancent au bout de petites baguettes ou de brins d'alfa. Les bruits de la ville éveillée et nerveuse, dans l'attente de la fête prochaine, ne cessent que vers le matin, et à l'aube éclate le réveil dans la Kasba : c'est la musique de la ville qui vient donner l'aubade coutumière à l'âmel. Aux *ghaïta* — instrument à anche comparable au hautbois — se mêle le *zemmar*, instrument dérivé du diaule des anciens. Il se compose de deux roseaux percés de trous qui, réunis à l'embouchure, s'écartent ensuite et se terminent par deux énormes cornes de bœuf relevées et formant pavillon. Cet instru-

ment a des sons sourds et profonds qui éteignent les cris parfois déchirants des *ghaïta*. Cette musique est soutenue par un petit tambour qui roule sans interruption, tandis que le grand *tebeul* ne fait entendre que deux coups précipités sur le temps fort (1).

Il est grand jour quand cette sérénade prend fin; l'âmel, empêché de dormir, se promène dans son jardin en attendant l'heure de sortir pour aller, escorté des troupes et suivi des habitants, assister à la prière qui se dit hors des jardins, près du tombeau de Sidi Aïssa. On nous prévient que la prise d'armes et la cérémonie religieuse n'auront lieu qu'à huit heures, et, en attendant, nous faisons les cent pas, chose inconnue en ce pays où, entre l'activité entière et le repos absolu, il n'existe pas de moyen terme. Nos allées et venues intéressent prodigieusement les soldats marocains et les jeunes gens du pays. Assis en rangs d'oignons, ils nous regardent attentivement et leur physionomie exprime les sentiments qui les agite. A voir leurs grimaces et à entendre leurs réflexions saugrenues, on relit, par la pensée, les récits des voyageurs qui ont visité les peuples sauvages de la terre, et on reste surpris de trouver, à deux pas de la civilisation, des gens aussi étonnants que les Peaux-Rouges, les Australiens et les Nègres. Mais il paraît que si le peuple campagnard est arriéré et sauvage, il n'en est pas de même des habitants des grandes villes et des hautes classes de la société. Il est notoire que les gens de Fez, Tanger, Merrakech, Tétuan, Méquinez, etc., sont d'une éducation raffinée et d'une culture intellectuelle assez étendue, mais, en revanche, ce sont d'aimables sceptiques et de francs épicuriens; s'ils ont du goût pour les lettres, ils ont un vif penchant pour les plaisirs.

La musique et la danse sont très en honneur dans tous les pays marocains. En Algérie, les citadins et les

(1) Voir, d'autre part, le chant qui sert de thème à ces aubades.

Kabyles seuls se livrent à ces plaisirs d'une façon marquante. Les Arabes du Sud et, en général, ceux qui habitent la tente, ont quelques rhapsodes *(gouala* et *medadha)* qui disent ou psalmodient leurs poèmes plutôt qu'ils ne les chantent, et ils sont assez peu adonnés à la musique.

Ici, le violon, le *gonibri* et le *rebab* jouissent d'une grande faveur, même dans les pays les plus reculés du Sud et de l'intérieur et jusque sous la tente des nomades. Le plus répandu est le *rebab* appelé, autrefois, en France, rebec. C'est un instrument à trois cordes montées sur un manche court et que l'on met en vibration avec un archet en forme d'arc. Les Marocains chantent et dansent aux sons de ces instruments, qu'accompagne le *tar* ou *deff*, tambour de forme ronde muni de deux cordes en boyau tendues à l'intérieur, contre la peau. Ces cordes produisent, par frisement, un accompagnement analogue à celui des rondelles métalliques du tambour de basque. La musique ainsi exécutée dans ce pays, est de même origine et de même style que celle des citadins de l'Algérie. On rencontre au Maroc des troupes de musiciens et de danseurs ambulants composées d'enfants dont quelques-uns n'ont pas douze ans.

La passion du *hachich* fait des ravages dans les basses classes marocaines, et l'on dit qu'à ce poison s'ajoute maintenant l'alcool européen qui pénètre jusque dans les tribus de l'intérieur et attaque cette société par le sommet et par le bas à la fois. Indices terribles! Signes redoutables, précurseurs du démembrement de cet empire qui allume tant de convoitises, qui éveille tant de compétitions et que le feu de la guerre peut incendier demain!

Vers huit heures les tambours et les clairons sonnent le rassemblement, et nous montons à cheval pour essayer de devancer la foule à Sidi-Aïssa. Quand nous sortons du Méchouar, la troupe est déjà en marche sous

le commandement du *bach-harrab* (instructeur en chef); il est à cheval ainsi que les *kaïd-reha* (lieutenants). Nous suivons la troupe et, mêlés à une cohue de piétons, nous sortons de la ville par la porte de Fez Hors des jardins, nous faisons halte pour voir passer l'âmel, qui arrive suivi de sa maison militaire et monté sur une mule dont la *seridja* recouverte de drap rouge est ornée d'étriers niellés. Devant lui marche son maître des cérémonies à cheval, avec son sabre en sautoir; il s'en va droit sur ses étriers et son turban haut coiffé lui dégage la nuque fraîchement rasée. A ses côtés évolue un cavalier à la peau bistrée, vêtu de drap foncé et monté sur un poulain noir qui, l'œil en feu et les naseaux palpitants, s'enlève et pointe comme une gazelle.

Au pied de Sidi-Aïssa, s'étend en pente douce, incliné vers les jardins, un plateau pierreux où campent les troupes chérifiennes et les caravanes. Sur ce plateau on a apporté une estrade en bois à plusieurs marches au-devant de laquelle s'assied le kadhi avec son personnel; à leurs côtés prennent place l'âmel et les notables de la ville, puis viennent le ban et l'arrière-ban du peuple oudjdien. Environ cinq cents personnes sont réunies et, autour d'elles, l'agha fait former un carré par ses hommes placés sur un rang, le fusil sur l'épaule. La batterie est à un angle, et les officiers réunis vers le centre causent entre eux. Il est à remarquer que les troupes ne prennent aucune part aux prières et même qu'elles marquent, pour la cérémonie, une grande indifférence.

Tout le monde se lève, face à l'Orient, et, à la voix du kadhi qui dit la prière, la foule se prosterne et se relève chaque fois qu'il prononce la formule *Allahou akbar* (1) et, après la dernière génuflexion, le *salamou âlaïkoum* (2) clôturant la prière, chacun se rassied à sa place. En cet

(1) Dieu est le plus grand.

(2) A vous tous, salut!

endroit, le kadhi monte sur l'estrade et lit une *khotba* (sermon), religieusement écoutée; son adel lui succède et prononce la *fatiha :* tous les assistants, même ceux qui sont en dehors du carré, réunissent leurs mains ouvertes comme un livre et se les passent sur le visage en disant *amine!* après chaque invocation. Tout le monde se lève ensuite et l'on s'aborde en se saluant du souhait *aïdek mebrouk* — votre fête soit bénie!

L'âmel est remonté sur sa mule et, toujours suivi des gens de sa maison, il passe le bataillon en revue. Tandis qu'il va, au pas de sa monture, devant le front des troupes, les officiers le saluent du sabre en baissant la tête, et il leur répond en portant, comme nous, la main droite au front. Quand la revue est terminée, le carré s'ouvre et le bataillon, sur deux rangs, regagne la citadelle. En rentrant au méchouar, nous y retrouvons Si Bou Bekeur qui, monté sur une estrade en maçonnerie, se penche et reçoit les souhaits des officiers et des gens de sa maison. A notre approche et dès que nous avons mis pied à terre, il vient échanger avec nous les politesses d'usage.

Dans l'après-midi une fantasia est donnée à la porte du nord, mais quelques cavaliers seulement y prennent part et presque tous sont du makhzen. La sécheresse persistante qui sévit depuis plusieurs années, dans le pays, y a amené une grande misère et a fait disparaître les chevaux. Ils sont, en général, petits, ramassés de croupe et d'encolure, peu élégants, par conséquent, mais très résistants. Sur une autre place, les enfants de la ville, montés sur des ânes, des mulets ou des haridelles, font, de leur côté et durant toute l'après-midi, la fantasia sans armes; c'est là une habitude toute locale.

Le matin même de l'*aïd seghir* et après la cérémonie de Sidi-Aïssa, un pieux serviteur de Dieu a annoncé que le ciel miséricordieux clôturerait les fêtes par des pluies abondantes.

Cette prédiction, sous de tels auspices, a été accueillie

avec joie, et elle s'est d'ailleurs très heureusement réalisée. Il a plu durant trois jours sans discontinuer et maintenant le soleil plane, éclatant, dans un ciel bleu. De sa lumière et de sa chaleur il va compléter l'œuvre de l'eau céleste et transformer ces plaines et ces collines d'ocre et de sienne en frais tapis d'émeraude doux à l'œil, riches de promesses.

Dès midi nous sommes en selle, heureux de saturer nos poumons d'air pur et de remplir nos yeux du spectacle de ce panorama incomparable qui ferme l'horizon d'Oudjda. Nous traversons la ville dans sa plus grande longueur et nous gagnons la campagne par la porte du Nord.

A peu de distance, nous cotoyons un cimetière, et nous remarquons que les pierres tombales dites *chouaheud* sont souvent remplacées par des plaques en bois d'olivier découpées de façon plus ou moins artistique. Nous descendons ensuite dans l'Oued-Bou-Nâaïm qui, plus haut, s'appelle Oued-Isly et, en territoire français, prend le nom d'Oued-Mouilah. Vers le nord-ouest, à quelques kilomètres, se voient des collines qui surplombent le champ de bataille d'Isly et qui, sous le nom de *Koudiet-Mouley-Abderrahmane,* perpétuent le souvenir du fils du sultan battu par l'armée de Bugeaud. On ne peut s'empêcher, en présence de ce coin de terre témoin des hauts faits de nos anciens, d'évoquer leur souvenir et on sent, avec émotion, que la grande ombre du maréchal domine ce pays. A l'attitude des Marocains qui nous accompagnent, on devine leurs préoccupations et on a l'intuition qu'ils n'ont pas oublié la fuite de leur seigneur et le désastre de son armée.

On raconte que le matin de la bataille, à l'approche des colonnes françaises, les gardes du sultan répondirent, d'un air ennuyé, à ceux qui venaient leur donner l'alarme, qu'ils ne sauraient troubler le sommeil de leur maître sous le fallacieux prétexte que les Français arrivaient !... Il est vrai que les mêmes gardes et avec

eux beaucoup de soldats, tous ivres de *hachich*, ne firent aucune résistance au moment de l'attaque et que le plus grand nombre fut tué à l'entrée des tentes.

Oudjda est une ville frontière, et, par suite, un refuge et un lieu de passage où se rencontrent et se croisent des voyageurs de toutes provenances. Présentement, on y voit, vêtu à l'européenne et coiffé du fez, un Syrien arabe de nom et catholique de religion ; il parle plusieurs langues, a visité tous les pays et semble chez lui partout. Puis c'est un jeune sujet britannique qui, aventureux comme presque tous ses compatriotes, ne craint pas d'affronter les désagréments et les promiscuités d'un fondouck pour pouvoir visiter la ville. Un européen minable, mourant de faim et à peine vêtu, parle l'espagnol avec un fort accent tudesque et ressemble singulièrement à un déserteur de la légion étrangère !... Des Figuiguiens, proches parents, dit-on, de l'agitateur Bou Amama, qui fomenta l'insurrection de 1881, se font remarquer, dans nos rues, par leur profil d'oiseau de proie qu'accentue leur barbe en éventail ; ils ont des coiffures évasées et portent le chapelet en collier. Tous nous observent curieusement, mais évitent nos regards et s'éloignent de nous. Des Levantins qui, par leur type et leurs costumes, semblent des personnages des *Mille et une Nuits*, gens à la langue dorée et à l'esprit fertile, se donnent comme chérifs, exploitent la crédulité maghrébine et sont les chevaliers d'industrie de ce pays.

Enfin voici une femme arabe qui a dû être très belle et qui parle couramment le français ; il paraît même qu'elle le lit. Originaire des environs de Géryville, elle a quitté jadis son pays pour faire le pèlerinage de la Mekke ; puis, ce devoir accompli, elle s'est fixée à Tunis. Et depuis quelques années, elle court le monde à la recherche d'un infidèle qui, à Constantine, a fui le domicile conjugal, emportant les riches vêtements et les bijoux précieux de la pèlerine !... Extraordinaire odyssée

où l'invention le dispute à la réalité et qu'enveloppe un mystère soigneusement et habilement entretenu.

On trouve encore, en ce pays étonnant, des gens provenant de tous les coins de l'Algérie : déserteurs, transfuges, exilés de toutes sortes, épaves de la vie arabe des villes et des campagnes, évadés indigènes de la Guyane, fugitifs des présides espagnols, tous ces gens viennent en terre marocaine s'ensevelir dans l'anonymat et cacher le mystère d'une vie antérieure que, Dieu merci, personne ici ne s'inquiète de sonder ou d'élucider.

Le télégraphe n'existe pas dans ce pays, mais, de même que dans le sud algérien, les habitudes indigènes y suppléent. Ces gens qui, journellement, sillonnent les routes et les campagnes : bergers, cultivateurs, chameliers et cavaliers, se transmettent les nouvelles au moyen de cette entrée en matière qu'est le *salamou alaïkoum* (salut à vous) prescrit aux musulmans ou le *allah iâounkoum* (Dieu vous aide) dû à tous ceux que l'on rencontre vaquant à une occupation. Ces politesses échangées, toutes les questions sont permises et, ainsi, toutes les nouvelles passent de bouche en bouche et font, en un seul jour, des trajets considérables, invraisemblables.

Bien que nous ne soyons pas loin du théâtre de la lutte qui, chaque année, ensanglante la région, c'est par cette transmission verbale de tous les instants que nous sommes, ainsi que les gens de la ville, au courant des querelles qui divisent Sedjaâ et Mehaya. Ces deux groupes, aidés de leurs partisans et formant deux *leff* considérables, — deux *çoff*, comme on dit en Algérie, — attendaient la fin du jeûne de ramadhan pour essayer une réconciliation sur des torts réciproques qui avaient déjà troublé le pays en 1897. Il s'agit de chameaux à rendre par les Mehaya contre des moutons que restitueraient les Sedjaâ.

Des députations de notables, secondés par des serviteurs de Dieu porteurs de la bonne parole et arbitres

désignés pour ces différends, devaient se rencontrer et sceller l'accord par un grand repas, comme cela se pratique habituellement. Mais il paraît que les haines ne sont pas encore suffisamment apaisées, car il y a eu du sang versé et, dès l'engagement des pourparlers, il s'est trouvé parmi les députés des hommes qui ont laissé échapper des paroles violentes, qui ont fait entendre des souhaits de vengeance !..... les pieux marabouts, les sages arbitres et l'âmel d'Oudjda lui-même, ont dû se récuser et laisser la parole à la noire médiatrice : la poudre !

Elle a parlé, et les Sedjaâ, voisins des Houara leurs alliés, se sont portés vers les hauteurs, mettant en défaut les Mehaya, hommes de plaine qui n'ont tous leurs moyens qu'en pays plat. Ceux-ci ont dû attendre leurs alliés, Beni-Yâla et autres montagnards habiles à l'attaque et à la défense en terrain accidenté. Enfin le mauvais temps a amené une trêve, après quelques petits engagements, et dès que le soleil reparaîtra, la poudre parlera encore. Quand elle aura fait son œuvre, les porteurs de la bonne parole entreront en scène de nouveau et tenteront encore de nouer cet accord que Dieu, dans son Livre, qualifie : le Bien.

Quant au Makhzen, il se tient plus ou moins au courant de ces querelles intestines, mais il n'intervient et ne les réprime que quand il y a danger pour son autorité. C'est à peu près ce que faisaient les Turcs de la Régence d'Alger.

La sécurité est ici excessivement précaire, et il n'est pas jusqu'aux convois du sultan qui n'aient à redouter les entreprises des malandrins. Cet état de choses a créé l'industrie de la *zetata* ou droit que l'on paie pour voyager en sûreté à des *zetal* (guides) qui sont souvent des *Mekhazni* ou cavaliers de l'État (1). Les gens qui ont à faire de longs déplacements avec des marchan-

(1) V. *Reconnaissance au Maroc*, de Ch. de Foucauld, p. 7.

dises, attendent souvent un mois le départ d'un convoi de l'État ou d'une caravane fortement organisée. Les troupeaux et les récoltes sont constamment exposés aux coups de main, et les voyageurs isolés sont attaqués en plein jour s'ils s'éloignent tant soit peu des chemins battus; enfin, dès que la nuit tombe, les campagnes et les abords des villes deviennent absolument déserts. Mais c'est surtout en ces temps troublés que redoublent l'anarchie et l'insécurité; alors s'exercent, sans frein, les attentats contre les personnes et les biens.

Aujourd'hui nous rentrons d'une promenade aux environs de la ville. Dans les jardins, des indigènes que nous croisons, pensant que nous revenons des bords de l'Isly où, hier, Sedjaâ et Mehaya se sont tué des hommes, nous demandent ce que nous savons et nous disent, avec des yeux de convoitise, tout en chargeant leurs armes, qu'ils vont chercher des nouvelles sur place. Le bruit a couru, toute la journée, qu'une autre rencontre devait avoir lieu dans la vallée et, avant que le jour ne s'achève, qui sait si on ne trouvera pas, aux abords de la rivière, quelques vêtements ou armes laissés sur le terrain par les combattants?...

Des pluies torrentielles qui durent près d'une semaine, voici qui est rare, depuis quelques années, dans la plaine d'Angade, et il était temps que ce déluge prît fin, les cultures menaçant d'être entraînées et quelques maisons d'être dissoutes.

Dans le Sud algérien, les ksouriens bâtissent avec des adaubes ou grandes briques crues séchées au soleil et que l'on pose l'une sur l'autre au fil à plomb; elles sont souvent mélangées de paille hachée, et l'action de pluies espacées leur donne du liant et les rend jointives. Ici, il en est autrement; les murs sont toujours en pisé, mais les adaubes, en raison de leurs grandes dimensions, sont faites sur place. On se sert d'un moule en bois démontable, semblable à un coffre sans fond et qui

peut avoir jusqu'à un mètre cinquante de longueur sur soixante-dix centimètres de hauteur et trente centimètres d'épaisseur. Fixé à un brancard, ce coffre est transporté sur place, puis on le remplit de terre que l'on mélange quelquefois de chaux et de menus cailloux et que deux hommes dament convenablement. En travaillant ils chantent une antienne, et les coups qu'ils donnent, à tour de rôle, en marquent très exactement la mesure. Pendant les heures de travail l'air retentit de leurs chants qui font, avec la cadence des dames, un effet étrange. Un mur est assez vite édifié, surtout quand il s'agit de clore un jardin avec de la terre végétale pure; partout ailleurs on emploie du mortier, et les murailles sont enduites d'un lait de chaux protecteur que l'on renouvelle tous les ans. A voir, près de Tlemcen, les restes de Mansoura, il semble que les murs de cette dernière ville ont été édifiés selon les mêmes procédés.

La face sud de la citadelle, celle qui nous abrite, est flanquée de trois vieilles tourelles carrées, sans style et en partie détruites. A la suite des pluies diluviennes qui les ont récemment arrosées, un pan de muraille s'est effondré, un matin, dans une subite et profonde rumeur pareille à un sourd roulement de tonnerre!... Nous avons appris depuis que cette partie du Méchouar avait cinq siècles d'existence.

Maintenant que le beau temps est revenu, les bruits de guerre reprennent de plus belle, et la querelle entre Sedjaâ et Mehaya accapare de nouveau toute l'attention. Les tribus ennemies marchent lentement l'une vers l'autre avec familles et troupeaux, tout en négociant des alliances et en convoquant leurs nouveaux amis pour livrer bataille.

Aux abords de la ville et bien que le pays soit devenu magnifique de végétation printanière, on ne voit pas de chevaux en liberté, ni de bergers déterrant les jeunes racines, ni de troupes d'enfants galopant sur la croupe

des ânes, rien enfin du riant tableau de la vie arabe en cette saison privilégiée. Mais, du côté des montagnes du sud-est, les hauteurs sont couronnées de vedettes qui éclairent le pays au loin et qui ne manquent pas de signaler notre approche soit par des cris longs et perçants comme ceux des martinets, soit par un pan de burnous agité qui s'étend et retombe, profilé sur le ciel comme une voile latine.

Les troupeaux paissent dans les bas-fonds, groupés autant que leur nombre le permet. Les moutons sont les plus rapprochés les uns des autres, et les bergers, en agitant leurs vêtements, les groupent facilement dans une direction, en cas d'alerte ; quant aux chameaux, qui demandent plus d'espace au pâturage, les bergers ont un cri spécial pour les appeler et les réunir en un point d'où, à l'allure du trot allongé, on les fait déguerpir rapidement.

Dans la plaine large et fuyante, sur les bords de l'Oued-Isly et au sud de Sidi-Lahcen, un léger soulèvement du sol apparaît, couronné par un goum de cavaliers Mehaya. De ce point ils découvrent admirablement le pays jusqu'à leurs campements abrités dans les contreforts des montagnes voisines et restent en communication avec les vedettes. Rassuré sur notre compte, ce goum d'environ soixante chevaux défile devant nous sous la conduite d'El Hadj Saheli, puis disparaît entre les berges de l'Oued-Isly. C'est ainsi qu'en attendant le jour de la rencontre, ils se tiennent en haleine et veillent sur leurs familles et leurs troupeaux.

Dès la nuit venue, des feux s'allument sur les sommets, et des hommes se rangeant devant le foyer et s'en écartant alternativement font de la télégraphie optique. Pendant ce temps, des voleurs, lancés en reconnaissance par les camps ennemis, se glissent jusqu'auprès des tentes et s'emparent des animaux qu'ils réussissent à approcher. Telle sera l'existence de ces Marocains jusqu'à la fin des hostilités : à cheval tout le jour pour

éviter les surprises, en éveil la nuit durant pour éloigner les voleurs.

Des alliances sont conclues, entre tribus, à prix d'argent ; on parle de dix, quinze et vingt mille francs qui auraient été promis ou payés ; ce sont là des habitudes apportées d'Arabie et qui remontent aux temps antéislamiques. On dit aussi que parmi les tribus ainsi acquises, il en est qui, à la première rencontre, resteront dans l'expectative pour ne s'engager qu'en faveur du parti que le sort des armes favorisera, et cela semble un reste de la mauvaise foi punique et des mœurs laissées par Carthage.

La rencontre a eu lieu à vingt kilomètres d'Oudjda : vigoureusement attaqués par leurs adversaires, les Mehaya sont revenus en désordre, se rabattant sur leurs campements qu'ils n'ont rejoints qu'à la nuit tombante. Quelques pillards de la ville et des environs avaient pu y pénétrer et y soustraire des tapis, des vêtements et des bestiaux ; il a fallu l'arrivée des hommes battant en retraite pour mettre en fuite ces misérables. On nous cite un chef angade allié aux Mehaya qui serait revenu, après cette journée, avec vingt chameaux pris à ses amis malheureux !...

Dans la nuit même, les Mehaya, aidés de leurs femmes, ont levé le camp pour gagner la frontière française et se mettre à l'abri de leurs ennemis. A l'annonce des morts de la journée, les femmes, en abattant les tentes, ont empli l'air de leurs lamentations et de leurs imprécations, et l'exode de ces vaincus, dans les ténèbres d'une nuit subitement glacée par la pluie, a été tragique : nombre de jeunes animaux ont succombé en route et, au matin, de pauvres mères, portant leurs enfants en bas âge sur leur dos, n'ont plus trouvé que des cadavres !..... La lutte est terminée pour un temps ; les Mehaya vont, à l'abri de notre protection, se remettre de leurs épreuves, et ce sera, pour eux et leurs adversaires, une trêve plus ou moins longue à ces que-

relles dont on ne saurait prévoir la fin, alors que l'origine en est parfois perdue depuis longtemps !

Sur les bords de l'oued Bou-Naâïm, à quelques kilomètres du champ de bataille d'Isly, se voient les restes de grands réservoirs d'eau et d'importants travaux de canalisation qui attestent l'existence antérieure d'une vaste entreprise agricole. Des constructions, dont une partie seulement reste debout, se cachent dans un bois d'oliviers, et toutes les terres environnantes qui en dépendent, sont actuellement cultivées pour le compte du gouvernement. Frappés par l'aspect de ces vestiges, nous en demandons l'origine, et l'on nous répond avec emphase que c'est la Kasba de Cheikh Ali ould Ramdhane. « Quel était ce personnage? A quelle époque vivait-il? Qu'est-il devenu? » interrogeons-nous, et, jusqu'au dernier des bergers, tout le monde peut nous dire en détail la vie de cet homme dont le prestige est encore vivant dans ce pays et même en Oranie.

Simple citoyen d'Oudjda, originaire, dit-on, des Beni-Senassen, il se créa dans la région une influence que son intelligence, son activité et son énergie surent accroître dans des proportions surprenantes. Aidé de son meilleur ami El-Hadj Mohammed ben El-Bachir, qui était son bras droit, son homme lige, il créa, hors la ville, un château-fort dont nous ne voyons que des restes informes et où il vivait gardé par des soldats qu'il avait levés et équipés. Tandis qu'il commandait, en son propre nom, tout le pays depuis Adjeroud jusqu'aux oasis de Figuig, l'amel investi par le sultan, le kaïd Abdesselam Eddaoudi, végétait à Oudjda sans influence et sans considération.

Voyant grandir sa fortune et s'étendre son pouvoir, Cheikh Ali, poussé par une ambition sans bornes, s'enhardit au point de jouer au sultan et de mettre en échec l'autorité de Mouley El-Hassan. Ce n'était pas sans crainte, d'ailleurs, que ce prince voyait, aux confins de l'empire, grandir l'autorité et l'esprit d'indé-

pendance de ce rebelle; aussi décida-t-il en 1876 de venir le châtier en personne et, par un exemple, frapper l'esprit des populations. En effet, le sultan rasa la kasba de Bou-Naâïm, confisqua au profit de l'État les biens des rebelles et les jeta en prison, où tous deux finirent leurs jours.

On voit, par cet exemple, que l'état politique actuel du Maroc peut se comparer à celui de la France des temps féodaux, alors que les provinces récemment réunies à la couronne étaient aux mains de vassaux plus ou moins fidèles à leur souverain. Le règne de Louis XI, entre autres, vit de puissants seigneurs encourir la colère du roi pour des velléités d'indépendance. D'ailleurs, pour concevoir la vie intime d'un empire musulman comme celui du Maroc, on ne peut mieux faire qu'évoquer celle de la France à ces époques de l'histoire. On constatera, par ce rapprochement, une analogie frappante dans les institutions, les coutumes et les mœurs privées et publiques. Les relations des Latins et des Africains du nord s'en ressentirent favorablement au moyen-âge, et le livre très documenté du comte de Mas-Latrie en donne maintes preuves (1).

Comme la France de ce temps-là, l'empire chérifien ne réalise pas un tout homogène, un bloc unique, avec un souverain, un drapeau et une devise; il se compose de provinces indépendantes les unes des autres, ayant des intérêts et une existence propres. Tels sont le Sous et Figuig, le Riff et Tafilalet; groupes dissemblables, gouvernés, le plus souvent, par des hommes considérables du pays même, ou des réunions de notables qui sont, pour le sultan, des vassaux plus ou moins soumis, des sujets plus ou moins fidèles. Quant au prince, que peut-il contre ces hommes puissants qui, obéis des leurs et disposant souvent de soldats supérieurs à ceux

(1) *Relations et commerce de l'Afrique septentrionale ou Magreb avec les nations chrétiennes au Moyen-Age.* Firmin-Didot, 1886.

du Makhzen, se sentent, au surplus, loin du maître et hors de portée de son bras ? Incertain du succès, sollicité sur plusieurs points à la fois, il est souvent obligé d'attendre des années et d'épuiser tous les stratagèmes avant d'aller, à la tête de ses troupes, châtier les rebelles dans leur pays. Il est vrai que le châtiment est toujours terrible, mais le sultan n'est pas encore rassuré sur un côté de ses États qu'il lui faut courir à d'autres périls.

C'est ainsi que le Makhzen passe son temps et use ses forces à maintenir l'ordre et l'obéissance, d'une frontière à l'autre : de l'Océan à l'Algérie, de la Méditerranée au Sahara. Il s'efforce de relier entre eux les blocs disjoints dont se compose l'Empire et qui tendent fatalement à se séparer, aucun ciment humain ne paraissant, présentement, susceptible d'y remédier ni de réaliser l'unité marocaine. Aussi bien, aujourd'hui, s'ajoute, à toutes ces menaces de ruine, un élément supérieur de désagrégation : la présence des Européens. On conçoit, dès lors, que l'équilibre, en ce pays, n'est plus maintenu que par la balance des compétitions étrangères; balance incertaine, inquiétante, que le seul poids d'une épée peut, en un jour, entraîner irrésistiblement.

La France a possédé Oudjda en 1844 et 1859, et il est regrettable, à bien des égards, qu'après la bataille d'Isly l'on n'ait pas décidé de conserver cette ville et d'y installer le poste militaire créé à Lalla-Maghrnia; cela nous aurait, tout au moins, évité les conséquences du traité de 1845, en nous laissant l'antique délimitation de la Molouïa et du Za. Aujourd'hui plus que jamais il est permis de le regretter, et on ne peut guère expliquer cet abandon que par les soucis de la pacification et de l'occupation de l'Algérie et les attaques dont cette entreprise était l'objet.

Puissent Oudjda dans le Tell et Figuig dans le Sahara devenir un jour nos bases d'opérations pour marcher à la conquête du Maroc, le plus beau et le plus riche des anciens États barbaresques.

Nous avons cru intéressant d'ajouter à ces notes deux spécimens de cette musique arabe si étrangement insaisissable pour qui ne l'a pas pratiquée dès l'enfance. Très-difficile à fixer comme dessin mélodique et comme rythme, elle doit, en outre, rester inséparable de son accompagnement obligé: l'instrument de percussion. Non seulement les battements variés de cet instrument constituent la mesure, mais encore ils s'adaptent au mètre sur lequel on chante.

Le *prélude* et la *marche* représentent le type de l'aubade qui se donne aux grands chefs, un jour de fête, ou de la marche qui accompagne une mariée. L'air qui sert de prélude appartient au genre dit *siah* à Alger et *âïthi* dans l'Ouest. Il ressemble à beaucoup de chants du Midi de l'Espagne — avec lesquels il a une évidente parenté — et se compose d'un thème unique, d'une seule phrase qui se chante sans tenir compte de la valeur précise des notes, mais en soutenant plus longuement certaines d'entre elles, en ajoutant à volonté des notes d'agrément et en variant les finales. En résumé, il est loisible à tout chanteur ou instrumentiste d'exécuter, selon son goût, avec gloses, fioritures, etc. On conçoit, dans ces conditions, combien un air arabe est difficile à saisir et à fixer.

Dans le *siah* que nous donnons ici, nous n'avons, autant que possible, laissé subsister que le squelette de la mélodie, sans variations ni fioritures. Ce chant doit être rendu avec un sentiment plutôt emphatique, en accentuant la différence de son qui distingue les temps forts des temps faibles, en usant du transport et du glissé, en liant et piquant, tour à tour, les notes de la même phrase répétée à souhait.

Le prélude est exécuté par une seule ghaïta, les tambours restant muets, et quelquefois une deuxième ghaïta soutient le chant en ne faisant entendre qu'une note, la tonique.

La marche est lente comme toutes les marches orien-

tales, et elle est soutenue sans interruption par le tebeul (grosse caisse) qui marque bien le premier temps de chaque mesure par un coup de batte accentué.

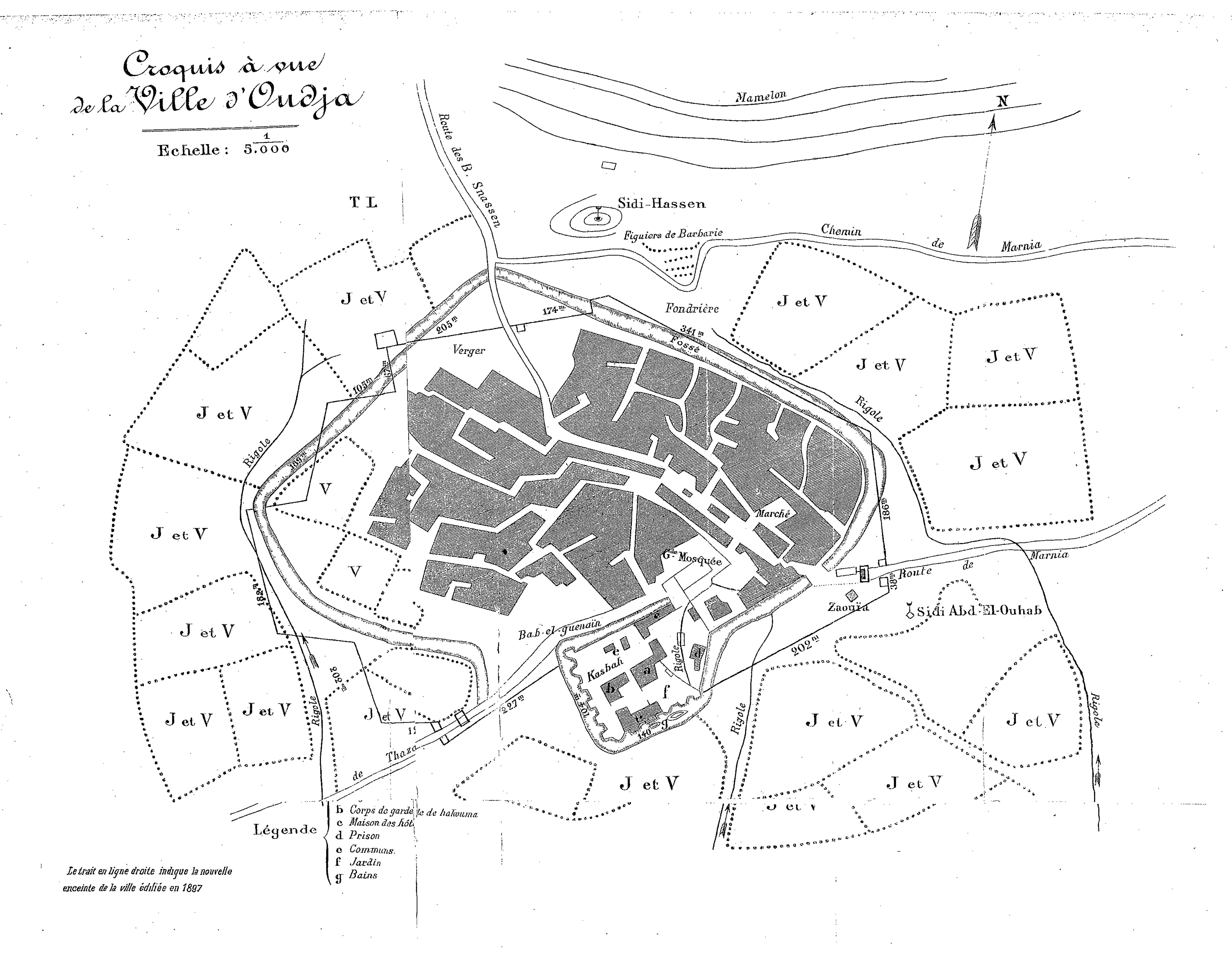
Notre marche est dans le mode mineur, cher à toutes les musiques primitives. La caractéristique de la gamme mineure arabe, c'est l'intervalle dissonnant de seconde augmentée qui se trouve entre le sixième et le septième degré et qui persiste dans la gamme ascendante. Ici cet intervalle est compris entre le la dièze et le do dièze ; depuis longtemps on n'use plus en Europe de cette gamme mineure que dans les imitations de musique ancienne. Au troisième acte de *Samson et Dalila,* figure un air arabe que l'auteur a harmonisé en marche et auquel il a conservé cet intervalle de seconde augmentée qui lui vaut tout son cachet, tout son parfum oriental.

L'air de danse qui vient ensuite est le type de ces phrases musicales qui s'exécutent sur des flûtes en roseau et qui accompagnent les danses dites du sabre ou du fusil. Deux danseurs évoluent avec des armes qu'ils manient de différentes façons ; pour s'exciter, ils marquent le premier temps de la mesure en frappant du pied sur le sol et les spectateurs indiquent les deux temps par des battements de mains. De cet ensemble obtenu avec les mouvements variés du tambour, résulte une sorte de polyrythmie entraînante et d'un charme très spécial.

On remarquera, dans cet air de danse, que la phrase musicale, qui peut se répéter à l'infini, n'est ponctuée d'aucun silence ; c'est là un des caractères les plus saillants des mélodies de ce genre. Les flûtistes de profession qui les exécutent doivent souffler dans leurs instruments sans interruption. Ils y parviennent en reprenant souffle par les narines, et cette curieuse manière de soutenir le son s'appelle en arabe *redd ennefs.*

ISMAËL HAMET.

La musique recueillie par l'auteur est placée par erreur après la p. 136.



Croquis à vue de la Ville d'Oudja
Echelle : 1/5.000
T L
Mamelon
N
Route des B. Snassen
Sidi-Hassen
Figuiers de Barbarie
Chemin de Marnia
Fondrière
Verger
Fossé
Rigole
J et V
V
Marché
Gde Mosquée
Route de Marnia
Zaouïa
Sidi Abd-El-Ouhab
Bab-el-guenaïn
Kasbah
Rigole
de Thaza
Légende
b Corps de garde de de hakouma
c Maison des hôt
d Prison
e Communs.
f Jardin
g Bains
Le trait en ligne droite indique la nouvelle enceinte de la ville édifiée en 1897

NOTES ET DOCUMENTS

CONCERNANT L'INSURRECTION DE 1856-1857

DE LA

GRANDE KABYLIE

(Suite. — Voir les nos 231 à 236)

Dans un état de pertes qu'il a fourni, le bach-agha a estimé qu'on lui avait enlevé pour une valeur de 50,000 francs.

Des négociations furent faites par des marabouts pour amener la restitution de ce que les Beni-Raten avaient pillé. Il fut convenu que tout ce qu'on pourrait retrouver serait restitué en échange du fils de Mohamed Naït Amrouch, qui était toujours prisonnier, et que les mezrags seraient rendus pour marquer la fin de la trêve.

L'échange eut lieu entre Sikh-ou-Meddour et les Beni-Raten, par l'intermédiaire de spahis.

Tous les biens du bach-agha ne purent être retrouvés et restitués ; une somme de 15,055 francs, représentant le complément, lui fut allouée plus tard sur la contribution de guerre.

A la fin de février, les Flissat-el-Bahar avaient entièrement versé l'amende de 30,000 francs qui leur avait été imposée ; les tribus des environs de Tizi-Ouzou avaient déjà versé une somme de 60,000 francs ; le total, soit 90,000 francs, fut versé au Génie pour les constructions de Tizi-Ouzou et pour les travaux de route.

Chikh ou Arab continuait à faire de l'agitation dans les tribus de l'Oued-el-Hammam, pour ramener dans l'insoumission celles que le capitaine Beauprêtre avait récemment obligées à demander l'aman. Le 17 mars, il entra dans le village de Bou-Mançour, de la tribu des Beni-Flik, avec quelques contingents de Zouaoua et quelques cavaliers des Ameraoua insoumis; il comptait exécuter un coup de main le jour suivant sur les Ir'il-Nzekri, mais les gens de Bou-Mançour se prirent de querelle avec les Zouaoua à propos d'un mulet, des coups de fusil furent échangés et Chikh ou Arab dut se retirer avec un homme tué.

Les Beni-Idjeur ne s'étaient pas laissé entraîner dans cette tentative de désordre.

Voici le compte-rendu, daté du 20 mars, d'une opération poussée par le général Deligny jusqu'au cœur des Beni-R'obri :

« J'avais arrêté, et je vous en avais informé, que dès lundi, 17 du courant, je commencerais à fourrager dans les orges de l'ennemi en avant de Sikh-ou-Meddour.

» Dimanche, dans la soirée, j'appris que les Beni-Raten avaient comploté d'attaquer pendant la nuit le camp des zouaves ; j'avisai de cette nouvelle le lieutenant-colonel Manuelle, qui fut bien vite en état de les bien recevoir.

» Les Beni-Raten ne donnèrent pas suite à ce projet, mais ils envoyèrent les contingents qu'ils avaient réunis chez les Beni-R'obri, afin de tenter, avec ces derniers, un coup de vigueur contre les Azazga, qui sont sur la rive droite à l'avant-garde de nos tribus soumises. J'avais donc un motif de plus pour commencer à fourrager lundi.
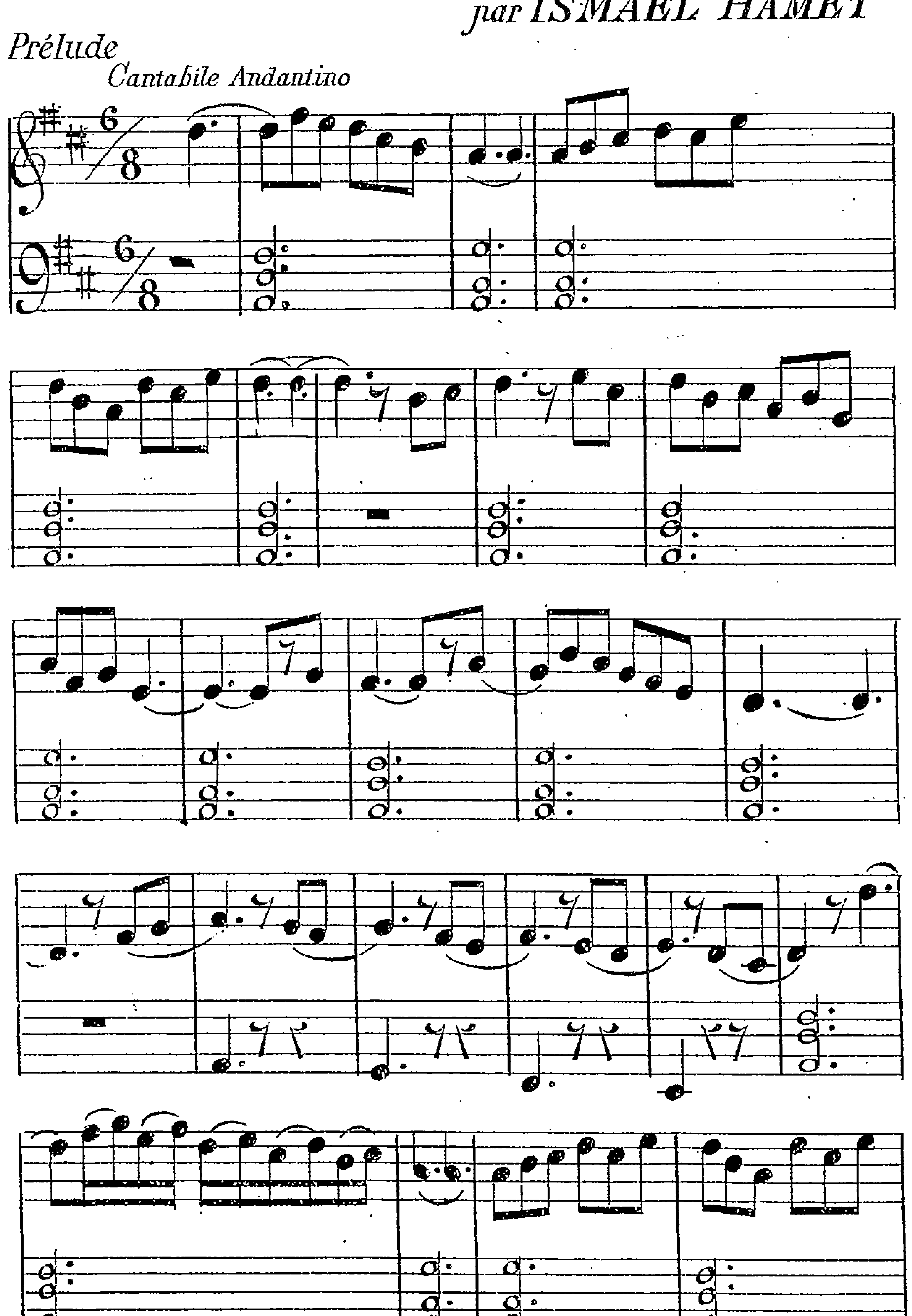
» A 11 heures du matin, je fis battre l'assemblée et je me rendis avec toute la troupe disponible à Sikh-ou-Meddour ; ce jour-là le travail du Génie ne fut en aucune manière contrarié, car, outre le détachement de 300 ouvriers établi à Tizi-Ouzou, j'avais fourni 600 terrassiers comme d'habitude.

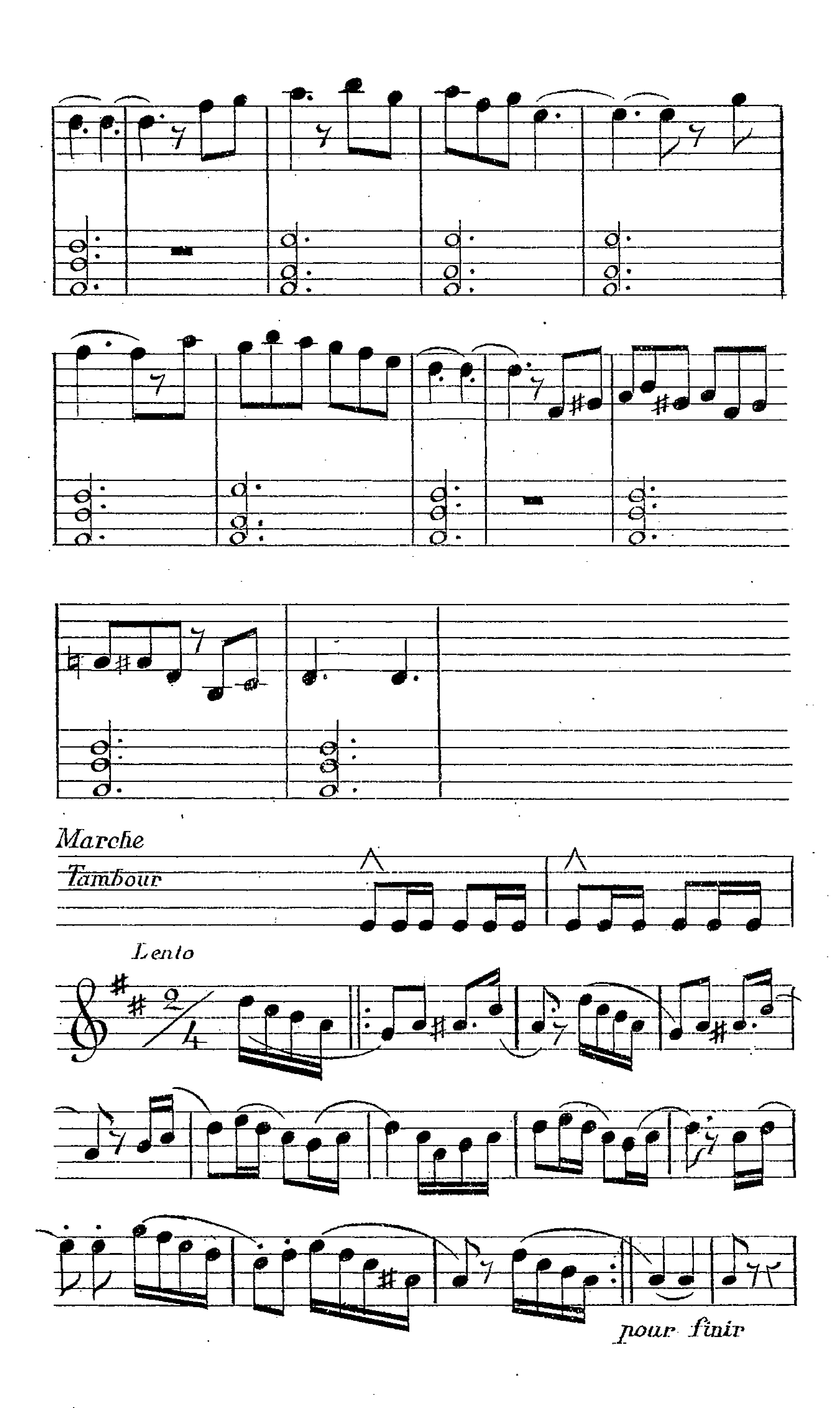
» Depuis quelques jours j'avais remarqué que les fourrageurs de l'ennemi s'attaquaient aux herbages qui sont les plus rapprochés de la montagne. Ce fut là que je résolus de commencer mon opération, afin de leur enlever les ressources les plus à leur portée et les obliger, par suite, à s'éloigner davantage de leurs repaires.

Prélude et Marche

Recueillis et transcrits à Oudjda (Maroc)

par ISMAËL HAMET
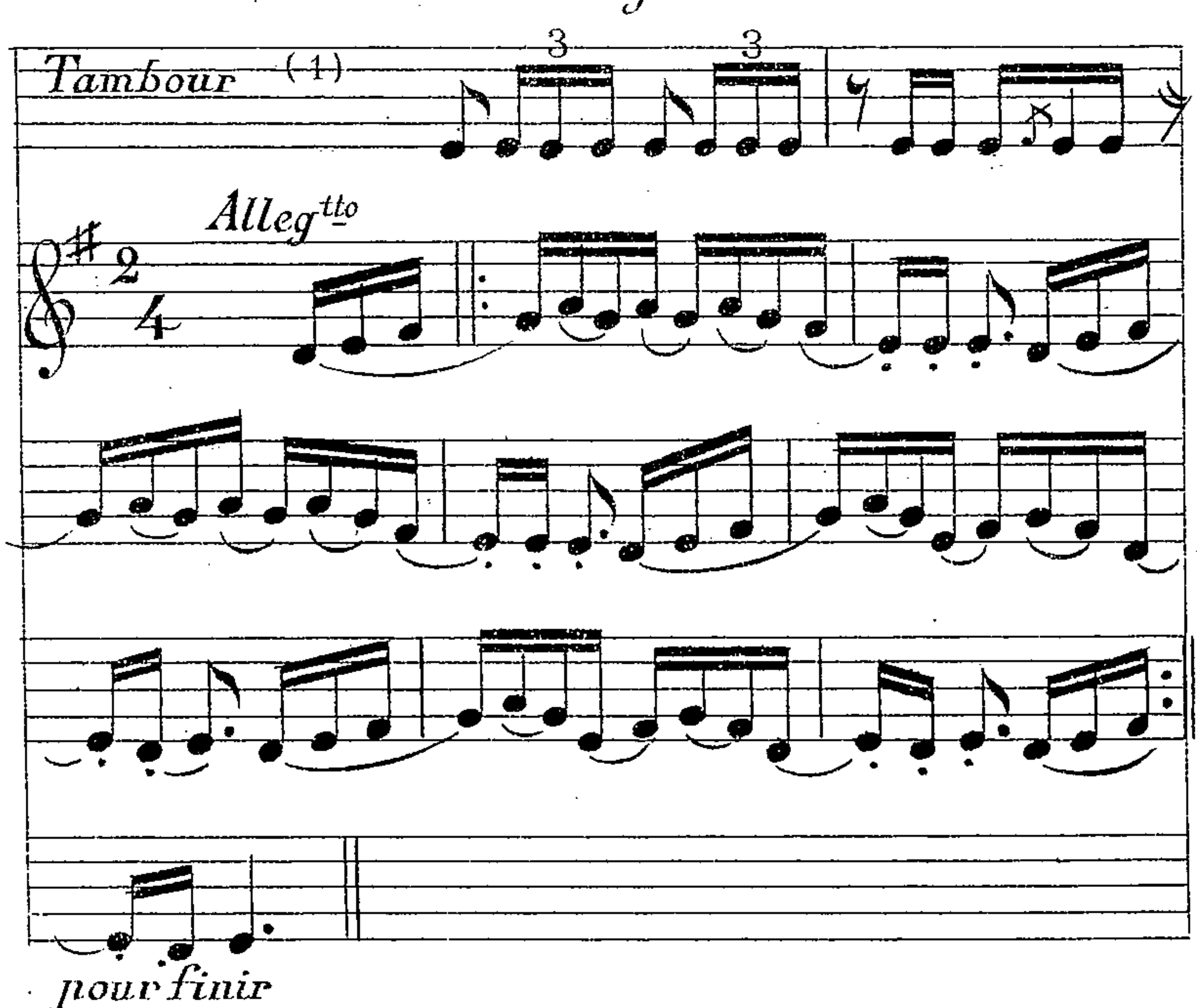



Marche
Tambour
Lento
pour finir

Air de Danse arabe

Recueilli et transcrit à Oudjda (Maroc)

par **ISMAËL HAMET**



(1) Faire trois fois le chant avec le premier battement de tambour, puis trois fois avec le second battement, varier ainsi durant toute la danse et finir avec le premier battement.

» Quand je fus établi entre Sikh-ou-Meddour et les contreforts dénudés qui tombent du Had (marché du dimanche), un nombre assez considérable de fantassins ennemis s'avança d'embuscade en embuscade, presque à portée de fusil de nos postes avancés.

» Je ne voulus pas engager avec eux une fusillade inutile et qui eût tourné à notre désavantage, car ce sont d'habiles tireurs qui connaissent leur terrain, la portée de leurs armes et qui savent se défiler. Je fis enlever les embuscades par le peloton de spahis de M. le sons-lieutenant Masson, quelques compagnies appuyaient le mouvement et l'artillerie vint prendre position sur l'arête enlevée.

» Le terrain dont nous nous emparâmes a vue sur le pied des pentes boisées des Beni-Raten ; il en est séparé par un intervalle de 5 à 600 mètres. La position était donc excellente pour contenir l'ennemi car ses balles ne pouvaient nous atteindre, tandis que nos armes à longue portée et nos obus pouvaient aller le trouver bien au delà de cette distance. Aussi quand, au bruit de la mousqueterie, les contingents arrivèrent, notre artillerie et nos balles cylindro-coniques les déconcertèrent au point de les obliger à remonter vers le sommet de la montagne. Plus de vingt cadavres furent enlevés sous nos yeux ; de notre côté, pas un homme ne fut touché.

» Quand le fourrage fut terminé, nous nous retirâmes sans que personne songeât à nous inquiéter ; seulement les spahis nous rapportèrent que, de la montagne, on leur avait crié : « Vous apprendrez bientôt ce qui sera arrivé aux Azazga ».

» Ce rapport, joint à ce que je savais de la marche des contingents vers le pays des Azazga, me donna de l'inquiétude pour cette tribu dont la chute serait, pour notre politique, un grave échec ; je me déterminai donc à partir le soir même pour le haut Bou-Behir, afin de me placer sur la route des contingents ennemis et de rassurer les Azazga par ma présence au pied de leurs montagnes.

» Je pris, dès ma rentrée de la corvée, mes dispositions de départ. J'organisai, tout d'abord, la défense du camp; 200 zouaves et une compagnie du 71e durent garder le camp des zouaves. Quant à la garde du camp du 60e, des tirailleurs et du 71e, qui forment un seul groupe, je l'assurai au moyen des malingres et des hommes reconnus les moins bons marcheurs et je donnai l'ordre que chaque soir, et tant que durerait mon absence, 200 hommes tirés des travailleurs placés en permanence à Tizi-Ouzou, viendraient s'établir dans une position qui couvre le camp et y passeraient la nuit. De plus, 100 cavaliers tirés de la zmala de Dra-ben-Khedda furent commandés pour aller s'établir au camp des zouaves et maintenir la communication entre ce camp et Tizi-Ouzou.

» En somme, un millier d'hommes, tant malingres qu'ordonnances et travailleurs, restaient aux alentours de Tizi-Ouzou, dans la main

d'officiers solides. Toute inquiétude m'était donc enlevée de ce côté. Il me restait encore une précaution à prendre en cas de mauvais temps et en vue de la crue des rivières que je laisserai derrière moi. J'informai le commandant supérieur du cercle de Dellys et je lui prescrivis de tenir réunies un certain nombre de bêtes de somme et de se préparer à me faire parvenir au premier ordre un convoi de vivres chez les Beni-Ouaguennoun, où je me retirerais si je venais à être contrarié par le temps.

» La garde de Tizi-Ouzou et des camps étant assurée, il me restait 2,700 hommes disponibles. Les hommes avaient trois jours de vivres, les chevaux et les mulets avaient également trois jours d'orge.

» A 10 heures du soir, je me mis en mouvement. Les zouaves et les tirailleurs indigènes, aux ordres du lieutenant-colonel Manuelle, marchaient en tête ; les quatre bataillons d'infanterie suivaient, ils étaient placés sous le commandement du colonel Pellé. Entre le 3e et le 4e bataillou étaient placés l'artillerie, les mulets d'ambulance et les bagages des corps, réduits au chiffre minimum de bêtes de somme. Enfin, en extrême arrière-garde, marchaient l'escadron de hussards et les spahis.

» Outre les trois jours de vivres portés par les hommes, je comptais utiliser, au besoin, les 10,000 rations qui forment la réserve d'approvisionnement des zouaves, ce qui me permettait de me considérer muni de cinq jours de vivres.

» La marche de nuit, favorisée par le clair de lune, se fit sans incident remarquable et dans l'ordre le plus parfait, bien que nous ayons eu à traverser le Sebaou plus de vingt fois pour éviter les berges de la rive gauche d'où nous aurions pu être inquiétés.

» A 6 heures du matin, nous étions dans l'oued Bou-Behir, le jour était déjà levé. Il eût été nécessaire de faire une halte d'une heure pour laisser reposer un peu la troupe et lui donner le temps de manger, mais cela fut impossible, car je perdais ainsi tout le bénéfice de la fatigue de huit heures de marche.

» Avant de partir de Tizi-Ouzou, j'avais écrit aux Beni-Djennad et aux Azazga que je serais au point du jour au pied des pentes des Beni-R'obri et je leur avais prescrit de marcher par les crêtes vers le sommet de la montagne, afin de me rejoindre sur la position d'Ifir'a ; les contingents de ces deux tribus étaient en marche, leur mouvement par les crêtes se prononçait, la résistance n'était nulle part. Les Beni-R'obri ne protestaient par aucun fusil contre l'envahissement de leur pays ; l'occasion d'apparaître impunément chez eux était trop belle pour la laisser échapper.

» Je laissai dans le marabout de Mr'ira (1), dans une position très

(1) Le vrai nom est Djama-Tizera, sur la rive gauche de l'oued Bou-Behir, au point où cette rivière, après avoir coulé à peu près du Sud au Nord, se dirige vers l'Ouest.

sûre, nos sacs et les bagages sous la protection d'un bataillon du 60e de ligne et de l'escadron de hussards et je demandai à la troupe un dernier effort.

Le colonel Pellé, avec trois bataillons, deux du 60e et un du 71e de ligne, remonta la vallée pour appuyer le mouvement ascensionnel des zouaves et des tirailleurs indigènes et afin d'aller s'établir au pied de la rampe d'Ifir'a, par où devait s'effectuer la retraite et par où pouvaient arriver les contingents ennemis, notamment les Beni-Idjeur.

» Dans tout le terrain battu, nous ne rencontrâmes pas une âme; à 8 heures, nous étions au-dessus d'Ifir'a que je ne voulus pas brûler; je me contentai de signaler ma présence sur ce point par l'incendie de quelques gourbis épars.

» Au moment où nous allions redescendre, nous fûmes rejoints par les contingents des Azazga et des Beni-Djennad, qui avaient pu traverser du Nord au Sud tout le pays des Beni-R'obri sans brûler une amorce. Je me retirai lentement, parce que les hommes étaient fatigués et que nous pouvions aller à l'aise, n'étant pas suivis. A 10 heures, notre peloton d'arrière-garde rentrait au camp.

» A 5 heures du soir, je fis faire un appel en armes; pas un homme ne manquait, tous étaient gais, reposés et disposés à repartir.

» Nous ne fûmes pas inquiétés dans la position de Mr'ira et nous y passâmes une excellente nuit. L'ennemi ne fut pas aussi tranquille que nous; l'épouvante était répandue dans toute la montagne et les Beni-Fraoucen se réunissaient à Djemaâ Sahridj, tandis que les Beni-Raten gardaient en force le chemin du marché de l'Arba.

» A 6 heures 1/2 du matin, le 19, nous nous mîmes en retraite. J'avais demandé aux Beni-Djennad 50 hommes montés sur des mulets, afin d'avoir au besoin une réserve de bêtes de somme pour alléger de leurs sacs les hommes fatigués. Je n'eus pas à les utiliser; toutefois, au moyen de ce renfort de transport, j'étais sûr de pouvoir rentrer dans la journée à Tizi-Ouzou.

» Je me maintins sur la rive gauche pour ne pas traverser 20 fois encore le Sebaou et pour ne pas laisser à l'ennemi la satisfaction de me voir l'éviter. Je défilai sous Mekla, dont je connais trop bien le fort et le faible pour avoir à en redouter quoi que ce soit et je continuai ma marche par la route directe de Tizi-Ouzou.

» Arrivé à Tabokert, en face de Tamda, je remarquai que les contingents ennemis qui, jusqu'alors, ne s'étaient montrés qu'à de grandes distances de nous, gagnaient une sorte d'oasis entourée par les berges de la rivière, découpées en cet endroit en forme de fer à cheval, et venaient s'établir sur ma gauche à portée de fusil.

» Je fis tête de colonne à gauche et 2 compagnies du 71e, qui étaient d'avant-garde, enlevèrent les berges au-dessous desquelles défila le restant de la colonne. L'ennemi était tellement nombreux que je dus

faire appuyer les 2 compagnies du 71e par le bataillon Frèche du 60e de ligne. Quelques compagnies déployées délogèrent l'ennemi des buissons et des ravins où il était caché et le rejetèrent dans les figuiers après l'avoir mené battant pendant un quart de lieue.

» L'artillerie, habilement pointée, dissipa tous les groupes qui voulaient se former à portée de nos balles, et nos fusils à tige fouillèrent avec succès tous les abris où les isolés essayèrent de tenir.

» Cet incident dura une heure environ ; nous descendîmes dans la rivière et nous allâmes nous établir sur la rive droite pour y faire une grand'halte.

» Nous restâmes 2 heures au repos. L'ennemi, pendant ce temps, fut considérablement renforcé et atteignit le chiffre de 4,000 fusils au moins; mais il avait plus peur qu'envie de combattre. Craignant que nous ne tentions une attaque par le chemin de l'Arba, il ne prenait que des dispositions de défense.

» A midi, nous traversâmes la rivière pour reprendre le chemin de la rive gauche et nous n'eûmes pas un coup de fusil pendant le restant de la journée. A 4 heures 1/2 toute la troupe était rentrée au camp, chose fort heureuse, car, à 5 heures, la pluie a commencé à tomber et depuis elle n'a pas cessé de tomber.

» L'ennemi a eu dans cette journée 25 à 30 hommes tués presque tous par nos obus, qui ont labouré des groupes nombreux ; il n'a pas dû avoir moins de 50 blessés. Il faut certainement qu'il ait été bien maltraité pour que, considérablement renforcé, il ne nous ait pas inquiétés dans la seconde partie de la journée. Nous étions du reste bien disposés à le recevoir; notre cavalerie, qui n'avait pas donné, brûlait de l'envie de s'engager. Voyant que nous n'avions rien de bien sérieux à craindre, je lui donnai la satisfaction de faire l'arrière-garde.

» Dans ces trois journées la troupe s'est placée, à tous égards, à hauteur de nos plus vieilles bandes d'Afrique. Après s'être battue tout une après-midi, à 2 heures en avant de son camp, elle a fait, dans le plus grand ordre, une marche de nuit très difficile et franchi 20 fois le Sebaou en 8 heures. Partie à 10 heures du soir de Tizi-Ouzou, elle enlevait au pas de charge, à 8 heures du matin, la position d'Ifir'a à 10 heures du point de départ et ne se reposait qu'à 10 heures du matin. Le lendemain elle partait à 6 heures 1/2 du matin, se battait pendant une heure, restait 2 heures en face de l'ennemi et se retrouvait campée à Tizi-Ouzou à 4 heures 1/2 du soir.

» J'ai le plaisir de vous annoncer que cette série d'opérations, qui exercera, je n'en doute pas, une influence très grande sur nos ennemis comme sur nos amis, ne nous a pas coûté un seul homme tué ; une dizaine ont été atteints, 5 d'entre eux seulement sont entrés à l'ambulance avec des blessures sans gravité.

» L'état de la troupe est toujours excellent.

» Je serais heureux, Monsieur le Gouverneur général, si appréciant de la même manière que moi le mérite de cette excellente troupe, vous vouliez bien donner à la colonne quelque témoignage de votre satisfaction ».

Le *raid* d'infanterie exécuté par la colonne Deligny à 40 kilomètres de son camp avait été préparé avec une habile prévoyance et les troupes ont montré, dans son exécution, une endurance remarquable, un entrain, une vigueur et une discipline dignes des plus grands éloges. Mais, ce qu'on est en droit d'y reprocher, c'est qu'il ne répondait à aucune nécessité véritable et qu'il était très risqué.

Malgré toutes les précautions prises, la colonne se fût trouvée dans une position bien difficile si, comme il arrive souvent dans la saison où on était, des pluies d'orage avaient tout à coup rendu les rivières infranchissables.

Au moment de l'insurrection d'une partie des tribus de Tizi-Ouzou et de l'attaque de ce poste par les Kabyles, le maréchal Randon (1) avait demandé que la grande expédition depuis longtemps projetée pour soumettre définitivement la Kabylie du Djurdjura, eût lieu au printemps de 1856.

Le ministre répondit, à la date du 26 mars, que le gouvernement ne voulait plus d'expédition partielles et qu'il avait résolu d'en finir une bonne fois avec la Kabylie, en faisant marcher assez de troupes pour abattre d'un seul coup toutes les résistances ; que l'armée, qui rentrait à peine de la guerre de Crimée, n'était pas encore suffisamment réorganisée pour pouvoir fournir les troupes nécessaires et qu'il ne serait rien fait en 1856. Qu'en attendant le moment favorable, il fallait temporiser et tâcher de maintenir la Kabylie

(1) Le général Randon a été élevé à la dignité de maréchal de France le 19 mars 1856.

avec les ressources dont le Gouverneur général disposait.

De la fin de mars, jusqu'au mois de juin, la colonne Deligny a été employée à des fourrages au vert ayant le double but de pourvoir à la nourriture des chevaux et mulets de la colonne et de chercher à attirer en plaine les Beni-Raten, qui ne cessaient de se montrer agressifs contre les tribus soumises de la rive droite du Sebaou.

Tous les jours, la colonne quittait son camp de Tizi-Ouzou dès le matin et se rendait à Sikh-ou-Meddour. L'attitude des Kabyles, bien qu'hostile, manquait cependant de hardiesse; ils se bornaient habituellement, embusqués sur les pentes boisées de leurs montagnes, à envoyer de loin quelques coups de fusil auxquels la colonne ne répondait pas.

Les gens de Mekla avaient demandé l'aman, mais on avait refusé d'accepter leur soumission sans celle des Beni-Fraoucen. Les Beni-Fraoucen, Beni-Khelili, Beni-bou-Chaïb et Beni-Yahia firent, le 1er avril, des ouvertures de soumission au Bach Agha.

Le général de Tourville, chef d'état-major général envoyé par le maréchal Randon pour indiquer au général Deligny la ligne de conduite à tenir lorsque des tribus voudraient se soumettre, arriva le 10 avril à Tizi-Ouzou. Les instructions se bornaient à ceci : traiter avec les tribus désignées ci-dessus sans rien engager pour l'avenir au point de vue de la possession du sol et tenir les Beni-Raten en dehors de tout arrangement.

Le capitaine Beauprêtre partit le 13 avril pour Tamda, avec 400 chevaux pour les négociations à faire en vue de ramener les tribus à l'obéissance. Il n'y eut pas encore de résultats décisifs.

Au mois de mai, la colonne alla s'établir temporairement à Tala Atman, comme l'indique la lettre ci-après du général Deligny, datée du camp de Tala Atman 3 mai.

« Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous l'annoncer dans ma dernière

dépêche, je suis parti du camp de Tizi-Ouzou pour me porter en avant dans la vallée, afin de faciliter les fourrages à la cavalerie et de faire une reconnaissance dans le but de voir les moissons en fourrages et en récoltes entre Tizi-Ouzou et Tamda. A une heure en arrière de ce dernier point, sur un plateau magnifique de la rive droite du Sebaou, j'ai pu établir mon camp dans de très bonnes conditions. J'avais avant de partir organisé la défense de mon camp à Tizi-Ouzou de manière à m'enlever toute inquiétude sur mes derrières.

» Le travail du Génie au fort était encore assuré par 600 hommes environ travaillant à la maçonnerie, aux carrières de pierre à construction et aux fours à chaux. Quant au travail de terrassement de la route, il est à peu près fini autour du bordj et, pour le reprendre, il faut que le Génie ait déterminé le passage de la route du fort à la rivière du Sebaou dans la direction de l'est.

» Des vivres réunis en quantité suffisante au camp des zouaves, me mettaient à couvert des difficultés pouvant résulter de la crue des rivières.

» La première nuit que nous avons passée au camp du Khemis a été troublée par quelques coups de fusil ; une cinquantaine d'Arabes sont venus attaquer nos grand'gardes en poussant leurs cris habituels ; tout était prévu, nous leur avons répondu par un silence absolu. Les nuits suivantes nous n'avons plus été inquiétés. Les journées ont été employées à fourrager à Tamda et dans les environs.

» Hier, j'ai quitté le camp du Khemis pour me rapprocher d'une lieue de Tizi-Ouzou, où je pense rentrer demain dans la journée.

» Cette sortie s'est effectuée sans le moindre accident et, j'ai pu remarquer même que les cavaliers insoumis qui nous suivaient à l'arrière-garde lorsque nous ne sortions que pour faire un simple fourrage, se sont toujours tenus sur une défensive de plus en plus éloignée.

» Des contingents assez nombreux étaient réunis dans les dernières pentes de la montagne, mais ils se sont bornés à faire la garde et à allumer quelques feux dans la nuit..... »

Vers le milieu du mois de mai, l'ennemi parut combiner une entreprise plus sérieuse ; ses préparatifs, ses dispositions, le nombre des fantassins qu'il mettait sous les armes prouvaient qu'il voulait une affaire qui dégoûtât la colonne des pointes journalières qu'elle faisait dans le pays.

Le 14 mai, la colonne avait fait sa sortie habituelle pour protéger la corvée de vert ; après avoir traversé l'oued Aïssi et remonté pendant quelque temps la rive

droite de ce cours d'eau, elle s'aperçut bientôt que le petit bois de Bou-Ilef (1) était occupé par les Kabyles ; de nombreux groupes armés se laissaient voir sur les pentes boisées des Beni-Raten, au-dessous du marché du Had.

Le bataillon du commandant Péchot, du 1er tirailleurs, reçut l'ordre d'enlever le bois et d'en chasser l'ennemi. Cette opération présentait des difficultés sérieuses en ce sens que le bois de Bou-Ilef, presque impénétrable, s'élevait au milieu d'un marais vaseux dont les bords étaient eux-mêmes très marécageux. Sans s'arrêter à ces obstacles, 4 compagnies s'élancèrent intrépidement malgré le feu de l'ennemi sur le massif de Bou-Ilef, le traversèrent à une profondeur de 200 mètres avec de la vase et de l'eau jusqu'à mi-jambe et en débusquèrent les Kabyles, qu'ils menèrent battant jusqu'au pied de leurs montagnes.

Grâce à la vigueur de l'attaque, les 4 compagnies n'eurent que 2 blessés. Les autres compagnies, pendant l'attaque de front, avaient tourné l'obstacle par la droite et repoussaient énergiquement les défenseurs des premiers mamelons qui menaçaient les tirailleurs débouchant de Bou-Ilef.

Ces deux compagnies, en simulant habilement un mouvement de retraite, attirèrent à elles une centaine de Kabyles ; à ce moment, un retour offensif des tirailleurs tua ou blessa à l'ennemi une trentaine d'hommes et le rejeta définitivement dans la montagne.

Quelques jours après cette affaire, un détachement fut envoyé pour protéger contre les Beni-Raten une fraction soumise des Beni-Djennad établie dans les environs de Mekla, sur la rive gauche du Sebaou. Le détachement se mit en route à 10 heures du soir, alla coucher à Mekla sans être inquiété et rentra le lendemain à Tizi-Ouzou, suivi seulement par quelques cavaliers de

(1) Ilef veut dire sanglier en Kabyle. Bou-Ilef était un bois sacré que les Kabyles respectaient et ne défrichaient pas.

l'ennemi qui tiraillèrent jusqu'à Sikh-ou-Meddour avec l'arrière-garde formée par le bataillon de tirailleurs.

Dans cette retraite, un tirailleur fut atteint mortellement d'une balle.

Dans le courant du mois de mai, les Beni-Douala ont tenté un coup de main sur Ir'il-Bouzerou, mais ils ont été repoussés en perdant 7 des leurs.

Parmi les morts, était celui qui les avait entraînés à cette agression, Mohamed ou Amrouch, celui à propos duquel se sont élevées les difficultés qui ont amené le pillage des bagages du bach-agha, lors de l'échange des prisonniers qui a eu lieu le 20 février.

Dans le courant du mois de mai 1856, des ordres furent donnés pour le transfèrement à Dellys du siège de la subdivision d'Alger, qui avait été établi temporairement à Tizi-Ouzou. Cette mesure ne fut ratifiée par le ministre de la guerre qu'à la date du 1er août (1). Le

---

(1) Voici le rapport approuvé par le ministre :

ORGANISATION DE LA SUBDIVISION DE DELLYS

Considérations générales. — Le transfèrement à Dellys du siège de la subdivision provisoirement installé à Tizi-Ouzou, le passage en territoire civil de la tribu des Arib et de six fractions des Khachna de la plaine, de plus la création, en principe, du cercle de Tizi-Ouzou exigent un remaniement dans l'organisation politique et administrative de la subdivision.

Les tribus de l'ancien cercle d'Alger, qui étaient passées dans le commandement de Tizi-Ouzou alors que le bureau subdivisionnaire se transportait sur ce point, ne peuvent aujourd'hui rester dans cette situation.

Il faut au cercle de Tizi-Ouzou une grande liberté d'action en raison de son rôle essentiellement politique. Ce serait partager son attention et lui créer des embarras que de lui laisser le soin d'intérêts coloniaux à surveiller en arrière, son rôle principal étant le développement de notre influence en avant de lui.

Ainsi, pour atteindre ce résultat, il faut retrancher de ce poste toutes les tribus de l'ancien cercle d'Alger et les placer sous l'administration du chef-lieu de la subdivision. Il y a lieu également de conserver à Dellys les tribus de cet ancien cercle.....

Ces considérations admises, on procéderait ainsi qu'il suit à l'organisation politique et administrative de la subdivision :

Cercle de Dellys (chef-lieu de la subdivision). — Le cercle serait borné au nord par la Méditerranée, au sud par Aumale et Dra-el-Mizan, à

capitaine Beauprêtre se trouvait donc envoyé à Dellys ; sur ces entrefaites, il partit en congé de convalescence et le commandant de la subdivision nomma, pour exercer les fonctions de commandant supérieur de Tizi-Ouzou, qui devenait un chef-lieu de cercle, le commandant Péchot, du 1er tirailleurs. Le lieutenant Capifali fut nommé chef du bureau arabe de Tizi-Ouzou à la date du 10 juin.

---

l'ouest par le territoire civil, à l'est par le Djebel-Fraoun, les Ouled-Aïssa-Mimoun et les Beni-Djennad.

ANCIEN CERCLE D'ALGER — Il serait composé des tribus suivantes : Khachna de la montagne et les fractions de la plaine qui restent en territoire militaire, Zouatna, Ammal, Isser-Dreu, Flissat-oum-el-Lil, Beni-Khalfoun, Zmoul du Sebaou inférieur (Bordj-Sebaou) comprises entre le Djebel-Fraoun et Kaf-el-Aogab.

ANCIEN CERCLE DE DELLYS — Dellys et sa banlieue, Oulad-Smir, Isser-el-Djedian, Beni-Tour, Taourga, Beni-Slyim, Flissat-el-Bahar.

La partie des Beni-Ouaguennoun de la mer, enclavée dans le commandement de Tizi-Ouzou et limitée par l'Oued-Bouçoula, ferait également partie du cercle de Dellys, moins le territoire d'Afir naturellement rattaché aux Oulad-Aïssa-Mimoun dépendant de Tizi-Ouzou.

En faisant disparaître cette enclave, les Beni-Ouaguennoun et les Flissat-el-Behar se trouvent administrés par le même commandement. Les dissensions qui divisent ces deux tribus seront plus faciles à éteindre et leurs différends plus faciles à régler.

Cercle de Tizi-Ouzou. — Le cercle serait composé des tribus suivantes :

Ameraoua, Oulad-Aïssa-Mimoun et le territoire d'Afir, Beni-Khalifa-Maatka, Betrouna, Beni-Zmenzer, Hassennaoua, Beni-Aïssi, Beni-Djennad, Zerkhfaoua, Beni-Raten, Beni-Fraoucen, Beni-Khelili, Beni-bou-Chaïb, Beni-Yahia, Beni-Itourar', Beni-Idjeur, Beni-R'obri, Beni-Flik, Acif-el-Hammam, Ir'il-Nzekri, Imadalen, Beni-Hassaïn, Azzouza, Tigrin, Ibahrizen, Igouchdal.

Cercle de Dra-el-Mizan (annexe). — Le cercle comprendrait comme précédemment les tribus suivantes. Il n'y a pas lieu d'apporter le moindre changement dans son organisation :

Mkira, Mzala, Nezlioua, Abid, Frikat, Beni-Smaïl, Beni-Kouli, Beni-Mendès, Beni-ben-R'erdane, Beni-bou-Addou, Cheurfa-Ir'il-Guiken, Ir'il-Imoula, Mechtras (dépendant directement de Dra-el-Mizan).

Beni-bou-Chenacha, Oulad-Ali-ou-Iloul, Beni-Irguen, Hal-Ogdal, Beni-Chebla, Ir'zer-Ahmed, Ouadia, Beni-Yenni, Beni-Menguellat, Beni-bou-Youcef, Hal-Akbile, Beni-bou-Drar, Beni-Attaf, Beni-bou-Akkach, Beni-Ouassif (bach-aghalik de Si El-Djoudi).

Vu et approuvé :

Paris, le 1er août 1856.

Le maréchal de France, ministre secrétaire d'État de la guerre,

Signé : VAILLANT.

La nouvelle du départ du capitaine Beauprêtre et la nomination du commandant Péchot, officier supérieur qui était deja connu des Kabyles (1), furent accueillies avec une grande joie par les populations indigènes. Autant le capitaine Beauprêtre était dur, inexorable, personnel dans ses décisions, autant le commandant Péchot était d'un abord facile, paternel dans son administration, aimant à s'entourer des conseils des notables du pays avant de prendre une résolution.

Le capitaine Beauprêtre (2) inspirait une véritable terreur ; il est resté légendaire en Kabylie tout comme le bey Mohamed ed-Debbah (3), mais on disait de lui comme de ce bey turc que, sous son commandement, une femme aurait pu sans crainte traverser le pays avec une couronne d'or sur la tête. Il est bien entendu qu'avec leur vive imagination, les Kabyles ont singulièrement brodé et amplifié et qu'ils attribuent au capitaine Beauprêtre quantité de choses qu'il n'a jamais faites.

Si on peut le blâmer d'avoir employé quelquefois des moyens violents pour faire respecter des Kabyles ses défenses et ses prescriptions, il ne faut pas oublier qu'on était, à l'époque où il commandait en Kabylie, en état de guerre perpétuelle avec les populations indigènes et que l'emploi de moyens extra-légaux était justifié. Il faut reconnaître anssi qu'il a toujours largement et habilement payé de sa personne, étant continuellement en course dans les tribus, et que, sans autres moyens que

(1) Voir, au sujet du commandant Péchot, la *Revue africaine*, 1881, p. 444.

(2) Voir, au sujet du capitaine Beauprêtre, la *Revue africaine*, 1870, p. 355, et 1881, p. 321. — Le 8 mai 1864, devenu colonel commandant le cercle de Tiaret, il se trouvait à Aouïnet-bou-Bekeur avec 100 hommes d'infanterie, un escadron de spahis et le goum du pays, lorsqu'il fut attaqué, à 4 heures du matin, par Si Sliman, bach-agha des Oulad-Sidi-Chikh qui avait fait défection au mois de février. Le colonel Beauprêtre, trahi par son goum, succomba après une résistance désespérée avec presque tout son détachement. Il ne mourut pas sans vengeance, car Si Sliman y trouva lui-même la mort. Ce fut un des premiers actes de la grande insurrection des Oulad-Sidi-Chikh.

(3) Voir la *Revue africaine*, 1873, p. 364.

des goums et des contingents à pied qui ne coûtaient rien à l'État, il a su, pendant une dizaine d'années, à Aumale, à Beni-Mançour, à Dra-el-Mizan et à Tizi-Ouzou, maintenir dans l'obéissance des populations turbulentes et toujours disposées à recourir aux armes. C'était pour la première fois, en janvier 1856, qu'il avait dû demander le secours de l'armée régulière. Il a su faire régner dans le pays une sécurité que nos colons n'ont pas toujours trouvée aussi complète à des époques moins troublées.

Les populations kabyles ne pouvaient pas voir les choses du même œil que nous, et, comme nous l'avons dit, le départ du capitaine Beauprêtre leur causa un grand soulagement et la nomination du commandant Péchot, comme commandant supérieur, produisit une grande détente dans les esprits. Tout le monde était fatigué de cet état perpétuel d'alarme et d'hostilité dans lequel on vivait depuis longtemps, les Kabyles éprouvaient le besoin de s'occuper de leurs récoltes et ils acceptèrent volontiers les ouvertures qui leur furent faites pour la conclusion d'une trêve de deux mois.

Les négociations qui furent poursuivies par un marabout des Flissat-Oum-el-Lil, dont nous avons déjà cité le nom, Si El Hadj Ali ben el Ounès el R'obrissi, n'engageaient que les tribus soumises vis-à-vis des tribus insoumises, l'autorité française restait tout à fait en dehors et gardait son libre arbitre, mais il était implicitement admis que la colonne ne ferait aucun acte d'hostilité pendant la durée de la trêve, et elle y trouvait son avantage, fatiguée qu'elle était par cinq mois d'allées et venues, de marches et de combats.

Une réunion de notables des tribus intéressées, à laquelle assistèrent leurs marabouts les plus écoutés, eut lieu à Taksebt, près de l'Oued-Aïssi, au pied des Beni-Raten, dans la première quinzaine de juin; l'anaïa fut conclue et Si El Hadj Ali el R'obrissi et Chikh ou Arab échangèrent leurs fusils comme gages de leur bonne foi réciproque.

CHAPITRE VI

Difficultés survenues dans diverses tribus de l'annexe de Dra-el-Mizan et entre Si El-Djoudi et les Ouadia. — Menées de Si El-Hadj Amar. — Les Beni-Douala s'emparent d'I'ril-Bouzerou le jour de l'aïd el-kebir en violant l'anaïa conclue. — Révolte des Ouled-Yahia ou Moussa. — Si Ali El-R'obrissi cherche à venger son anaïa violée. — Combats dans les Beni-R'obri. — I'ril-Bouzerou est repris par Si Ali R'obrissi. — Luttes de Si El-Djoudi contre les Ouadia. — Si El-Hadj Amar lève l'étendard de la révolte, s'empare du bordj de Si El-Djoudi, le 24 août, et repousse le goum du capitaine Devaux. — Défection des Guechtoula. — L'usine de Bor'ni est saccagée et incendiée le 29 août.

Dans les premiers mois de 1856, l'annexe de Dra-el-Mizan jouit d'une assez grande tranquillité. Au mois de mars, les Beni-Attaf, les Akbil et les Beni-bou-Youcef ont échangé des coups de fusil, mais la question politique n'y était pour rien, il s'agissait seulement de questions de pacage. Les Beni-Yenni se battirent aussi entre eux.

Les gens de Tagmount-el-Djedïd se battirent également contre ceux de Tagmount-Azzouz des Beni-Mahmoud (1)

(1) La tribu des Beni-Mahmoud, qui fait partie de la confédération des Beni-Aïssi, ne figure, dans les documents officiels, ni parmi les tribus composant l'annexe de Dra-el-Mizan, ni parmi celles du bach-aghalik du Sebaou. Dans la réalité elle faisait partie du commandement du bach-agha Si El-Djoudi et elle a été rattachée à Tizi-Ouzou après l'expédition de 1856. (Décision ministérielle du 8 décembre 1856).

Les gens de la tribu racontent d'une façon assez curieuse les circonstances dans lesquelles les Beni-Mahmoud se seraient trouvés dans les rangs des insoumis.

Le khodja du bach-agha Si El-Djoudi, nommé Si Mohamed El Arab, était originaire de Tagragra, petit village situé à côté de Tagmount-Azzouz des Beni-Mahmoud ; il se rendait un jour dans son village accompagné d'un cavalier du bach-agha et il suivait le lit de la rivière qui se trouve entre Tagmount-Azzouz et Tagmount-el-Djedid.

De petits bergers de Tagmount-Azzouz qui se trouvaient par là, voyant apparaître tout à coup dans le fond de la vallée un cavalier revêtu d'un burnous noir, furent saisis d'une grande terreur et se mirent à fuir en poussant des cris d'alarme.

Or, depuis quelque temps des difficultés régnaient entre Tagmount-el-Djedid et Tagmount-Azzouz à propos de vols qui avaient été commis,

et un homme de ce dernier village fut tué. Les torts ayant paru être du côté de Tagmount-Azzouz, quelques notables de ce dernier village furent arrêtés et des amendes leur furent imposées; quelque temps après Tagmount-Azzouz et tous les Beni-Mahmoud faisaient cause commune avec les Beni-Douala insoumis, dans leurs luttes contre les Beni-Aïssi, comme nous le verrons plus loin.

Dans le courant d'avril, le capitaine Devaux dut faire procéder lui-même à l'arrestation de fauteurs de troubles dans les Beni-Smaïl et à l'ril-Imoula.

Bien qu'il existât un peu partout une certaine effervescence, les Kabyles n'en demandèrent pas moins de nombreux permis de voyage ; il en avait été délivré 4,537, à la date du 17 mai 1856, tant aux tribus des Zouaoua qu'à celles des Beni-Sedka. Cela constituait un joli revenu au bach-agha Si El-Djoudi qui ne les donnait pas gratuitement.

Au mois de mai, les affaires commencèrent à se gâter sérieusement. Le 15 de ce mois, une femme de la maison

---

et les gens de ce dernier village, en entendant les cris de leurs bergers crurent à une agression de leurs adversaires contre ceux-ci ou contre les troupeaux qu'ils gardaient, et ils dévalèrent précipitamment en armes pour se porter à leurs secours.

Voyant ce mouvement du haut de leur village, les gens de Tagmount-el-Djedid crurent, de leur côté, à une attaque de Tagmount-Azzouz, ils coururent aux armes et se précipitèrent également dans la vallée ; des coups de fusil furent échangés avant toute explication et un homme de Tagmount-Azzouz fut tué.

Pendant ce temps, le khodja et le cavalier avaient fui précipitamment et ils allèrent raconter au bach-agha que les Beni-Mahmoud étaient insoumis, qu'ils avaient été attaqués par eux et qu'ils n'avaient dû leur salut qu'à l'intervention des Tagmount-el-Djedid qui avaient couru à leur secours.

Deux jours après, 18 notables allèrent trouver Si El-Djoudi pour protester de leur soumission et expliquer la méprise qui avait été commise. Le bach-agha leur fit d'abord bon accueil et fit même égorger un mouton pour leur offrir la diffa, mais ensuite il les envoya prisonniers à Dra-el-Mizan, où le capitaine Devaux les fit emprisonner et les imposa à 85 douros par tête.

L'amende fut payée, mais les Beni-Mahmoud profitèrent de la première occasion pour passer aux insoumis.

de Si El-Hadj Ahmed ben El-Djoudi, fut insultée par un homme en se rendant à la fontaine. Si El-Hadj Ahmed entra dans une grande colère et exigea que l'insolent lui fût livré ; mais les Kabyles ne firent que rire de ses menaces et lui tirèrent même des coups de fusil; un homme de son parti fut tué.

Le 17 mai, le capitaine Devaux se rendit avec un goum à Tizi-Ntléta, au pied de la montagne d'I'ril-Imoula, à 3 kilomètres du marché, pour observer les évènements et donner au besoin son appui au bach-agha. Le sof des Aït-Amar, qui tenait pour ce dernier, se battit pendant 2 jours avec le sof des Aït-Yakoub et il y eut de chaque côté des pertes assez sérieuses. Les Beni-Sedka auxquels Si El-Djoudi demanda des contingents restèrent sourds à son appel.

Le 22 mai un combat assez acharné eut encore lieu; les Aït-Iakoub furent forcés de quitter la position qu'ils tenaient encore aux Aït-Abd-el-Kerim et de se réfugier à Taourirt-Abdallah.

Les hostilités continuèrent jusqu'au mois de juin et la paix ne fut rétablie que par l'intervention des marabouts des Cheurfa I'ril-Guiken, qui interposèrent leur anaïa.

Le marabout Si El-Hadj Amar continuait sourdement l'œuvre de désorganisation du commandement de Si El-Djoudi qu'il avait entreprise. Le bach-agha voyant qu'il n'était plus écouté dans les Zouaoua, que son influence y avait disparu, avait quitté son village d'I'ril-bou-Ammès pour aller habiter aux Ouadia. Le vieux marabout, abreuvé d'amertume, voulait quitter le pays et il avait demandé l'autorisation d'aller s'établir à la Mecque avec sa famille ; cette autorisation lui avait été accordée, mais il n'était pas parti.

Si El-Hadj Amar était en relations suivies avec Chikh ou Arab des Beni-Raten, avec Lalla Fathma la maraboute de Soumeur qui avait un grand prestige en Kabylie, et avec un marabout des Beni-Mançour nommé Si Mohamed ben Abd Er-Rahman.

Il préparait un soulèvement général qui devait avoir lieu simultanément dans le cercle de Tizi-Ouzou, sous l'impulsion de Chikh ou Arab, dans l'annexe de Beni-Mançour sous celle de Si Mohamed ben Abd Er-Rahman, qui s'était chargé de soulever les tribus de ce commandement, et dans l'annexe de Dra-el-Mizan où il dirigeait lui-même le mouvement (1). Il augmentait le nombre de ses affiliés dans les Beni-Sedka et les Guechtoula et il tenait tous les fils des menées hostiles contre lesquelles se débattait Si El-Djoudi.

Dans le secteur de Chikh ou Arab, l'objectif était Tizi-Ouzou ; mais il n'y avait rien à tenter directement contre le fort à cause de la présence de la colonne du général Deligny ; ce qu'il y avait à faire, c'était de tâcher de soulever le massif des Beni-Aïssi, des Beni-Zmenzer et des Maatka, puis de propager l'insurrection dans le massif des Flissat-Oum-el-Lil, menaçant ainsi les communications de la colonne. C'est ce plan que Chik ou Arab s'efforça de mettre en exécution.

Comme nous l'avons dit, les tribus soumises d'une part, et les tribus insoumises d'autre part, des environs de Tizi-Ouzou, avaient conclu une trêve de deux mois et cette trêve devait expirer quelques jours après l'aïd el-kebir qui arrivait, cette année-là, le 11 août.

Chikh ou Arab avait été obligé de l'accepter parce que les populations kabyles, dont elle favorisait les intérêts, l'avaient vivement désirée, et il était même question de la prolonger; mais elle gênait le chef du parti de la révolte dans l'exécution de ses desseins. Suivant la coutume kabyle, pour reprendre les hostilités avant l'expiration de la trêve, il fallait la dénoncer et rendre le mezrag, ce qui aurait mis en garde les tribus intéressées

Chikh ou Arab trouva sans doute très adroit de viole-

(1) La simultanéité fut à peu près obtenue, puisque le mouvement insurrectionnel a commencé le 11 août dans le cercle de Tizi-Ouzou, le 24 août dans l'annexe de Dra-el-Mizan et le 22 septembre dans l'annexe de Beni-Mançour.

tout simplement l'anaïa et de le faire le jour même de l'aïd ; de cette façon, les populations qu'il s'agissait d'attaquer, comptant sur la foi jurée, seraient sans défense et se laisseraient d'autant plus facilement surprendre que le jour de l'aïd el-kebir est consacré, par les indigènes, à leurs devoirs religieux, et qu'ils ne se battent jamais ce jour-là.

Toujours est-il que le 11 août, vers 4 heures de l'après-midi, au moment où dans toutes les familles on égorgeait le mouton de l'aïd, les Beni-Douala, poussés par Chikh ou Arab et aidés par les Beni-Mahmoud, dont nous avons parlé plus haut, tombèrent tout à coup sur le grand village d'Ir'il-Bouzerou des Beni-Aïssi et s'en emparèrent. Les agresseurs avaient été aidés par le parti de l'insoumission qui existait dans le village et ce fut surtout la fraction des Aït-Ramdan qui fut victime des spoliations des insurgés.

Cette agression, faite en violant une trêve solennelle et exécutée un jour d'Aïd-el-Kebir, souleva une réprobation générale en Kabylie et fut regardée comme quelque chose d'inouï et de monstrueux. Ce fut une grande faute pour le parti de l'insurrection, car cette trahison lui fit perdre le bénéfice de l'approbation intime et sympathique que les indigènes ont toujours dans leur for intérieur pour ceux qui entreprennent la guerre sainte, lors même que les circonstances les appellent à les combattre.

Les Kabyles prétendent que les notables qui ont poussé à attaquer Ir'il-Bouzerou par trahison furent tous, dans un bref délai, victimes d'un châtiment céleste qui atteignit aussi leurs enfants.

Le village d'Ir'il-Bouzerou situé au sommet du massif montagneux des Beni-Aïssi, dans une position très forte sur le bord de l'escarpement qui fait face à Tizi-Ouzou, était bien choisi comme point de départ pour des opérations ultérieures, mais les insurgés s'en tinrent là pour le moment.

En même temps que les hostilités commençaient, les agents secrets de Chikh ou Arab faisaient insurger la fraction des Oulad-Yahia-ou-Moussa des Flissat-Oum-el-Lil. A quelques jours de distance, deux chikhs y étaient victimes de lâches guets-apens ; l'un d'eux en fut quitte pour un bras fracassé d'un coup de fusil, mais l'autre fut tué et mutilé par ses assassins.

La fraction, sommée de livrer les coupables à l'autorité française, s'y refusa et se mit en état d'insurrection.

Le chef du bureau arabe de Dellys, qui était le capitaine Colonieu (1), se rendit à Azib-Zamoum, convoqua les chefs indigènes et leur fit comprendre les graves conséquences que pourrait avoir la conduite des Oulad-Yahia-ou-Moussa. Ces chefs indigènes demandèrent à marcher, sans appui de notre part, sur la fraction rebelle.

Avant d'autoriser cette exécution, le capitaine Colonieu fit une dernière sommation aux révoltés, mais ceux-ci ne jugèrent pas à propos de répondre.

Le lendemain ordre fut donné à l'agha des Flissa d'attaquer les Oulad-Yahia-ou-Moussa. A l'approche des contingents de la tribu, les rebelles s'enfuirent de tous côtés; deux de leurs villages furent pillés et livrés aux flammes.

Des démarches de soumission ne tardèrent pas à être faites ; elles furent acceptées et sept des principaux coupables, parmi lesquels se trouvaient deux des assassins des chikhs, furent livrés au chef du bureau arabe de Dellys. Les villages qui avaient donné l'exemple de la défection furent contraints de livrer leurs armes.

La tentative de Chikh ou Arab dans les Flissat-Oum-el-Lil avait donc échoué et le mouvement insurrectionnel qu'il avait réussi à y faire naître avait été arrêté net dès le début.

(1) Le capitaine Beauprêtre, ayant été nommé chef de bataillon le 14 juillet 1856, avait été remplacé à Dellys, comme chef de bureau arabe de 1re classe, par le capitaine Colonieu des tirailleurs indigènes, 1er adjoint à la direction divisionnaire de Blida. La nomination datait du 4 août.

Pour parer aux éventualités qui pourraient se produire le commandant Péchot avait fait descendre le 12 août, à Timizar-Lor'bar, les Oulad Aïssa Mimoun qui étaient restés soumis, et il avait appelé à Tizi-Ouzou les cavaliers de Sidi-Namen, Oulad-bou-Khalfa et Kaf-el-Aogab. Le goum des Isser y arriva également le 13 août.

Il envoya aux Hassenaoua, qui étaient directement menacés par les insoumis, quelques uns de ses meilleures mokhaznis pour organiser la résistance.

Il ne fut pas question de mettre en action la colonne de Tizi-Ouzou bien que le village d'Ir'il-Bouzerou dont s'étaient emparés les insoumis fût en vue du fort. Tout le temps qu'on pourrait les contenir avec des forces indigènes, il valait infiniment mieux s'en tenir à ce moyen, car l'apparition de nos soldats aurait immédiatement changé du tout au tout le caractère des hostilités. Or, tout faisait présager, jusque-là, que nos partisans pourraient, à eux seuls, faire tête à l'orage.

Cependant, le marabout Si Ali el R'obrissi avait éprouvé une violente irritation en voyant son anaïa violée; il y allait de son honneur d'homme et de sa réputation de marabout, d'en tirer sans délai une vengeance éclatante.

Il écrivit à Chikh ou Arab pour lui reprocher sa conduite, disant qu'il le rendait responsable des malheurs qui pourraient survenir; il lui renvoya en même temps le fusil qu'il en avait reçu comme gage de l'anaïa. Chikh ou Arab ne s'émut pas de ce message et il se borna à renvoyer à Si Ali el R'obrissi le fusil qu'il en avait reçu, en échange du sien.

Si Ali el R'obrissi organisa une croisade dans les tribus où il avait des serviteurs religieux, particulièrement chez les Flissat-Oum-el-Lil et jusque dans les Beni-Khalfoun, pour venger son anaïa violée et reprendre le village d'Ir'il-Bouzerou toujours occupé par les Beni-Douala.

Il réunit tout son monde aux Hassenaoua, où se groupèrent également les contingents de celles des tribus du

massif montagneux situé entre l'Oued-Aïssi et l'Oued-Bor'ni qui étaient restées dans le devoir : Maatka, Beni-Khalifa, Betrouna, Beni-Zmenzer et Beni-Aïssi. Le commandant Péchot lui laissa, sans intervenir, la direction des opérations.

Le 16 août au point du jour, le marabout fit donner ses contingents contre les Beni-Douala, et Ir'il-Bouzerou fut emporté d'assaut. Malheureusement les vainqueurs, une fois dans le village, ne songèrent plus qu'à rechercher du butin, et un retour offensif de l'ennemi les força à abandonner le village avec deux tués et sept blessés.

Dans cette affaire, les Hassenaoua, Beni-Zmenzer, Ir'il-Bouzerou et Tagmount ou Kerrouch ont bien donné, mais les Maatka, Betrouna et Beni-Khalifa ont été mous.

Le même jour, les Beni-Mahmoud avaient attaqué le village de Tagmount ou Kerrouch, qui était dépourvu d'une partie de ses défenseurs à cause de l'appel fait par Si Ali el R'obrissi ; malgré cela les agresseurs avaient été repoussés avec trois hommes tués ou blessés.

Dans le haut de la vallée du Sebaou, les hostilités avaient également repris ; le 15 août les Azazga, agissant pour notre compte avec le concours des Beni-Idjeur, ont attaqué les Beni-R'obri et leur ont enlevé les villages d'Akoura et des Aït-bou Hini. Les Beni-bou-Chaïb avaient voulu porter secours aux Beni-R'obri, mais les gens de Souama, leur plus grand village, les en avaient empêchés.

Les Azazga et leurs alliés les Beni-Idjeur, auxquels devaient se joindre les Beni-Djennad voulant attaquer les autres villages encore insoumis des Beni-R'obri, demandèrent au commandant Péchot de leur envoyer quelques cavaliers pour les appuyer ; cet officier supérieur leur envoya le 19 août un goum des Ameraoua-Tahta, sous le commandement de l'agha Allal, homme sage et prudent.

De son côté, Chikh ou Arab voulant porter secours aux Beni-R'obri, alla le 20 août dans les Beni-Fraoucen

pour les entraîner avec lui, mais ceux-ci ne voulurent pas remuer, et les Beni-Yahia qu'il avait convoqués ne répondirent pas davantage à son appel; il dut se décider à rentrer chez lui le 21.

Le 21 août dans la matinée le bach-agha Mohammed ou Kassi remonta l'Oued-Bou-Behir pour donner la main aux Beni-Idjeur, mais les gens d'Ifir'a se présentèrent pour lui barrer le chemin. Le bach-agha fit alors demi-tour pour choisir un terrain favorable aux chevaux; les Kabyles croyant qu'il fuyait le suivirent; il les chargea alors avec vigueur, leur tua quatre hommes et en blessa un grand nombre.

Les Azazga voyant nos goums engagés attaquèrent les villages des Beni-R'obri avec entrain, mais ils ne purent pas les enlever.

Les tribus de la rive gauche n'ont pas osé franchir la rivière.

Il peut paraître singulier de voir les Beni-Idjeur, qui avaient réclamé avec tant d'insistance pour ne pas être placés sous les ordres du bach-agha du Sebaou, faire maintenant cause commune avec Mohamed ou Kassi. Il y avait là une question de sof. Les Beni-Djennad et les Beni-Idjeur étant du sof ou fella (1), ils n'avaient pas vu d'inconvénients à courir sus aux Beni-R'obri qui étaient du sof Bou-Adda, avec la perspective de faire sur eux un peu de butin.

C'est peut-être pour une raison analogue que les Beni-Fraoucen et les Beni Yahia, qui sont aussi du sof

(1) Les Kabyles de la vallée du Sebaou et de l'Oued-el-Hammam sont divisés en deux sofs dont l'origine remonte au milieu du 17e siècle; ces sofs ont pris naissance par suite des rivalités entre les diverses branches de la famille des Oulad-el-Kadi et les sultans de Koukou. L'un était le sof de Bou-Kettouch appelé aussi sof ou fella (du haut); l'autre était le sof d'Ourkho ou sof Bou-Adda (du bas). Voici comment se répartissaient les tribus entre ces sofs :

Sof ou Fella : Beni-Djennad, Beni-Hassaïn, Beni-Idjeur, Illoula, Beni-bou-Youcef, Beni-Yahia, Beni-Fraoucen; — *Sof Bou-Adda :* Azzouze, Oued-el-Hammam, Beni-Flik, Beni-R'obri, Beni-Itourar', Beni-bou-Chaïb, Beni-Raten, Beni-Aïssi, Maatka, Beni-Ouaguennoun, Flissat-el-Behar.

ou fella, n'ont pas voulu répondre à l'appel de Chikh ou Arab pour secourir les Beni-R'obri, leurs ennemis de sof.

A cette époque, Chikh ou Arab avait toutes les nuits des songes qu'il racontait le matin à ses tolba et qui étaient des avertissements du ciel d'après lesquels les français ne pourraient jamais rien contre les Beni Raten.

Le 23 août, le marabout fit un grand effort pour s'implanter dans les Beni-Aïssi et les Maatka ; de nombreux contingents des Beni-Douala et des Beni-Raten attaquèrent les Hassenaoua qui étaient renforcés par les partisans de Si Ali el R'obrissi. Le choc fut rude, mais les assaillants finirent par être repoussés et les contingents de Si Ali el R'obrissi poursuivirent les insoumis, attaquèrent à leur tour le village d'Iril-Bouzerou et s'en emparèrent. Les Maatka et les gens de Tagmount ou Kerrouch s'étaient en même temps portés à l'attaque de Taddert ou Fella des Beni-Douala, et ils auraient enlevé le village d'assaut si les Beni-Mahmoud n'étaient pas venus les prendre par derrière.

Si Ali el R'obrissi put rester plus de 6 heures dans Iril-Bouzerou sans qu'on osât l'attaquer; il put donc considérer comme vengée la violation de son anaïa.

Pendant que les rencontres que nous venons de rapporter avaient lieu, les évènements se précipitaient dans l'annexe de Dra-el-Mizan. Divers personnages des Zouaoua et des Beni-Sedka, suscités par Si El Hadj Amar, étaient allés aux Ouadia, chez Amar Naït Amara, et avaient travaillé à détacher du bach-agha Si El Djoudi, avec le concours de notables de la tribu, les gens du sof des Aït-Amar.

Dans les querelles intestines de la tribu et du village, chacune de ces unités se subdivisait en 2 sofs prenant les noms de leurs chefs.

Lorsqu'on voulait entraîner une tribu hors de sa voie traditionnelle; on mettait en jeu ces subdivisions de sof et on se faisait un levier des rivalités intestines.

Des contingents armés des tribus ont été souvent forcés de combattre contre des tribus traditionnellement alliées, mais alors ces contingents ne donnaient que mollement et pour la forme.

Leurs intrigues ne tardèrent pas à mettre les partis aux prises et l'arrestation de 12 notables, demandée par le capitaine Devaux, fut le prétexte du conflit. Le 19 août, le bach-agha, attaqué dans son village d'Ir'il-Igoulmimen, en fut chassé avec son fils Si El Hadj Ahmed.

Si El Djoudi appela à son secours le chef de l'annexe de Dra-el-Mizan qui arriva aussitôt avec son goum et convoqua des contingents des Beni-Sedka et des Guechtoula. Le capitaine Devaux mit ses fantassins à la disposition de Si El Djoudi, qui réussit, avec leur secours, à reprendre le village d'où il avait été chassé.

La lutte continua dans la journée du 21 août; les Beni-Ouassif et les Beni-bou-Akkach ayant envoyé des contingents sur la demande du capitaine Devaux, le bach-agha se trouva assez fort pour reprendre l'offensive. Le 22 août il tenta une attaque contre le village de Taourirt Abd-Allah, mais il ne réussit pas et dut se retirer. C'est alors qu'intervint Si El Hadj Amar, qui amenait aux Ouadia, outre ses partisans des Zouaoua, des contingents des Beni-Raten et des Beni-Aïssi et une trentaine de cavaliers des Ameraoua-Fouaga, conduits par El Hadj Ahmed Nali 'ou Hammou, de Tamda. Parmi les cavaliers des Ameraoua se trouvait Mohamed Amokran, fils aîné du défunt bach-agha du Sebaou Bel-Kassem ou Kassi.

Si El Hadj Amar parvint à réconcilier les deux sofs des Ouadia et il ne resta plus au bach-agha, abandonné de ses partisans, qu'à se réfugier dans son bordj du marché des Ouadia.

Laissons le capitaine Devaux (1) raconter le combat qui eut lieu dans la journée du 24 août :

(1) Voir, au sujet du capitaine Devaux, la *Revue africaine* de 1884, p. 43.

« Tizi-Ntleta, le 24 août 1856, 9 h. du matin.

» Mon colonel,

» Ce matin, à la pointe du jour, j'ai appris que Si El Hadj Amar, dont j'ai eu l'honneur de vous parler hier, s'était mis à la tête des contingents des Beni-Raten, parmi lesquels se trouvaient des cavaliers des Ameraoua insoumis en assez grande quantité.

» Ces contingents s'étaient joints à ceux des Beni-Yenni et des Beni-Aïssi.

» Engagés par Si El Hadj Amar, les Ouadia ont cessé de se battre entre eux et, se réunissant aux tribus dont je viens de parler plus haut, ils ont marché sur le bordj que Si El Djoudi avait abandonné hier. Ce bordj est construit sur un terrain appartenant aux Cheurfa, tribu relevant directement du commandement de Dra-el-Mizan. Je ne pouvais laisser sans rien faire l'ennemi s'avancer jusque là.

» Les défenseurs du bordj ont pris la fuite au moment où j'arrivais avec mes cavaliers, de sorte que nous nous sommes trouvés en face de l'ennemi qui, à son tour, a abandonné cette position pour se rejeter sur les hauteurs voisines, d'où il a fait sur nous un feu assez nourri ; pendant quelque temps les cavaliers les ont repoussés et se sont avancés jusqu'au milieu d'eux.

» Des secours arrivant à l'ennemi de tous les côtés et ne jugeant pas la position très importante, puisque le feu était déjà mis à la maison, j'ai commencé à faire exécuter la retraite et nous sommes revenus à Tizi-Ntleta pendant que l'ennemi, de son côté, se retirait aux Ouadia.

» Dans la charge que nous avons exécutée en avant, nous avons eu le malheur de perdre le caïd Si Sliman ben Kfif, des Nezlioua, qui, sans contredit, était le meilleur de tous nos chefs indigènes ; c'est d'abord celui dont le goum ait le mieux donné ; il y a eu aussi chez lui un homme de tué et trois blessés.

» Nous avons eu aussi un spahis et un mokhazni blessés ; en tout 2 tués, 5 blessés. Je ne connais pas encore les pertes de l'ennemi.

» J'ai moi-même été atteint d'une balle au côté, qui me forcera à garder le repos à Dra-el-Mizan, ce qui ne m'empêchera pas de m'occuper sérieusement des affaires du pays, d'autant plus que je suis parfaitement secondé par M. le lieutenant Noirtin.

» Toutes mes mesures sont prises, d'ailleurs, pour que toutes les tribus du cercle de Dra-el-Mizan continuent à rester dans le devoir ; mais je ne puis préjuger de rien.

» La guerre prend un caractère particulier ; elle n'a plus lieu de sof à sof, mais bien de soumis à insoumis, d'autant plus que la principale force des insoumis vient des Beni-Raten, des Ameraoua, des Beni-

Aïssi, avec lesquels on cherche à faire une anaïa à Tizi-Ouzou pour leur laisser les coudées franches de ce côté-ci.

» Je me retire chez les Mechtras, car le pays dans lequel nous nous trouvons ne peut plus être défendu par des cavaliers.

» *Le capitaine commandant le poste de Dra-el-Mizan,*
Signé : DEVAUX.

» P. S. — Je n'ai eu, dans cette affaire, qu'à me louer de la fermeté et de l'intelligence de M. Noirtin, qui a pris le commandement après ma blessure ».

Ainsi, le marabout Si El Hadj Amar, qui avait toujours gardé jusque là une attitude hypocrite, avait enfin jeté le masque et s'était posé comme le chef de l'insurrection. Pour expliquer aux siens comment il était sorti de ses habitudes pacifiques de marabout pour prendre des allures belliqueuses, il raconta que, dans la nuit, un ange lui était apparu et lui avait donné l'ordre, de la part de Dieu, de monter sur le cheval qu'il trouverait tout sellé et harnaché devant la porte de sa maison et d'entreprendre la guerre contre l'infidèle. Au point du jour il avait, en effet, trouvé à sa porte un cheval de guerre tout harnaché avec des armes chargées à l'arçon de la selle ; à la vue de ce miracle il était tombé la face contre terre en s'écriant que Dieu voulait lui faire proclamer la guerre sainte et il n'avait pu résister à sa volonté.

Si El Hadj Amar s'était donc élancé à cheval et, brandissant son fusil, il avait conduit ses guerriers, musique en tête et drapeaux déployés, à l'attaque du bordj de Si El Djoudi.

Un peu de mise en scène devait frapper l'imagination des Kabyles.

Plus tard on sut que le cheval lui avait été amené secrètement par deux hommes des Guechtoula.

Dans le combat, c'est en exécutant un retour offensif pour dégager le corps du caïd des Nezlioua et l'empêcher de tomber entre les mains des insurgés, que le capitaine Devaux avait reçu sa blessure.

La mort de Si Sliman ben Kfif fut pour nous une véritable perte ; c'était un homme intelligent, d'un caractère énergique et d'une bravoure à toute épreuve, plein de droiture et de loyauté et qui nous avait déjà rendu d'importants services (1).

Le capitaine Devaux n'alla pas jusqu'aux Mechtras, comme il l'avait annoncé dans sa lettre ; Si El Hadj Amar étant resté sur le marché des Ouadia, sans chercher à l'inquiéter, il s'était arrêté à Tizi-Ntleta. Bien que sa blessure eût une certaine gravité, il avait pu rester à son poste et garder le commandement.

Pendant les journées des 25, 26, 27 et 28 août, Si El Hadj Amar resta aux Ouadia dans une inaction apparente ; en réalité, il s'occupait activement d'entraîner les Guechtoula dans la révolte par ses menées politiques.

Si El Djoudi, après sa mésaventure, avait reçu l'ordre de retourner aux Beni-bou-Drar, en passant par Bouïra et le versant sud du Djurdjura, afin de réunir ses partisans des Zouaoua et de les amener sur les derrières des insurgés ; mais le vieux marabout était complètement atterré et anéanti et il resta aux Mechtras à se lamenter.

Cependant, les contingents que le capitaine Devaux avait avec lui fondaient à vue d'œil, soit que le manque de vivres forçât les Kabyles à aller se ravitailler chez eux, soit que, manquant de confiance dans le succès, ils voulussent tirer leur épingle du jeu.

Lorsque, le 29 août, Si El Hadj Amar s'avança contre notre camp de Tizi-Ntléta qui se trouvait déjà fort réduit, les Beni-bou-Addou et les Beni-bou-R'erdane, au lieu de nous soutenir, tournèrent leurs armes contre nous. Le capitaine Devaux dut battre en retraite et alors il trouva sur ses derrières les Mechtras, en armes, qui

(1) Si Mohamed ben Kfif, frère de Si Sliman, avait été nommé caïd des Nezlioua en 1846 par le maréchal Bugeaud. Attiré dans un guet-apens aux Oulad-el-Aziz par le khalifa d'Abd el Kader Si Ahmed ben Salem, qui lui avait donné rendez-vous sous prétexte de s'entretenir avec lui de sa soumission à la France, il avait été assassiné. Si Sliman ben Kfif lui avait succédé comme caïd des Nezlioua.

lui barraient le chemin ; les Beni-Mendès et les Beni-Koufi se joignirent également à l'ennemi. Si El Hadj Amar avait bien préparé son terrain, ce fut unc défection générale et il fallut reculer jusqu'à Bor'ni.

Là, un dernier combat fut livré aux insoumis, mais les forces étaient trop inégales, les Beni-Smaïl avaient aussi fait défection et les Frikat, qui, la veille encore avaient demandé de la poudre pour combattre avec nous, s'en servirent contre nous; le goum se trouva débordé et il fallut reculer jusqu'à Dra-el-Mizan.

L'usine à huile et le moulin à farine de Bor'ni, qui avaient été créés en 1853 par un colon nommé Garrot, furent pillés et livrés aux flammes.

Dans l'annexe il ne restait plus de soumis que les Nezlioua, les Abid, les Harchaoua et les Mzala et Mkira.

Chez les Kabyles, ce fut une ivresse générale; ils regardaient comme une grande victoire d'avoir fait reculer le chef de l'annexe de Dra-el-Mizan et d'avoir détruit l'usine de Born'i et ils ne doutaient plus du succès final.

Voyons ce qui s'était passé du côté de Tizi-Ouzou.

Le commandant Péchot, à la nouvelle des évènements qui s'étaient accomplis aux Ouadia, avait fait réunir à Tagmount ou Kerrouch les contingents des Maatka, Beni-Khalifa, Betrouna, Beni-Zmenzer et des Beni-Aïssi restés fidèles, afin d'être prêt à repousser les insurgés s'ils tentaient d'envahir le territoire des Maatka.

De son côté, Chikh ou Arab voulut faire un dernier effort pour se rendre maître de ce pâté montagneux et, le 28 août, il s'avança avec une trentaine de cavaliers des Ameraoua et 2,000 fantassins des Beni-Raten, Beni-Douala et Beni-Mahmoud, jusqu'à l'arba des Beni-Douala ; il poussa jusqu'à Tagmount ou Kerrouch dans le dessein d'entraîner avec lui les contingents qui s'y trouvaieut réunis ; mais le terrain était mal préparé, Chikh ou Arab n'avait pas l'habileté de Si El Hadj Amar pour les menées politiques, et toutes ses objurgations,

toutes ses menaces restèrent inutiles. Comprenant qu'il ne pourrait vaincre par les armes la résistance qui lui était opposée, il abandonna la partie et il se décida à aller se joindre, avec la plus grande partie de son monde, aux bandes de Si El Hadj Amar du côté de Dra-el-Mizan.

Les Maatka maintenus dans le devoir par l'influence du caïd El Hadj bel Kassem et de Chikh El Bachir, marabout très écouté des Cheurfa El Bachir, nous ont rendu, dans cette circonstance, un grand service en opposant une digue insurmontable au flot insurrectionnel qui menaçait de tout envahir.

Après l'incendie de Bor'ni, le chef de l'insurrection fit mine un instant de marcher sur les Maatka ; il s'était vanté, disait-on, qu'il irait planter sa tente sur le marché du Khremis de cette tribu ; mais il se ravisa et il alla solennellement reprendre possession de la zaouïa de Si Abd er Rahman bou Goberin, qu'il avait abandonnée trois ans auparavant. De là il écrivit de nombreuses proclamations pour appeler les tribus à la guerre sainte et il envoya dans beaucoup de villages, comme trophées de sa victoire et comme gages de ses succès futurs, des débris des machines brisées à l'usine de Bor'ni.

Colonel Robin.

(A suivre.)

ANNALES DU MAGHREB & DE L'ESPAGNE

PAR

IBN EL-ATHIR

(Suite. — Voir les nos 223 à 235)

[P. 266] **Révolte et guerre des Zenâta en Ifrîkiyya**

En 420 (19 janvier 1029), les Zenâta réunirent leurs forces et déclarèrent de nouveau la guerre à El-Mo'izz, qui à cette nouvelle se mit en personne à la tête de ses troupes pour marcher contre les rebelles, à qui il livra bataille au lieu dit H'amdis eç-Çâboûn. Les Zenâta furent, à la suite d'un combat acharné, mis en déroute et subirent des pertes sensibles tant en morts qu'en prisonniers. El-Mo'izz s'en retourna vainqueur et chargé de butin (1).

[P. 290] En 423 (18 décembre 1031), la discorde s'étant mise parmi les habitants de Tunis, El-Mo'izz lui-même se rendit auprès d'eux, et se retira après avoir rétabli la concorde et mis un terme à la guerre civile.

En la même année, de nombreux Chiites [P. 291] d'Ifrîkiyya se réunirent et marchèrent contre les cantons de Neft'a; ils s'y rendirent maîtres d'une ville et s'y installèrent. Mais El-Mo'izz fit marcher contre eux un corps de troupes qui les attaqua et les massacra tous.

[P. 298] En 425 (25 novembre 1033), une grande disette sévit en Ifrîkiyya et les vivres y furent très chers.

---

(1) Le *Bayân* parle aussi de cette attaque dirigée par les Zenâta contre Kayrawân (I, 286).

[P. 306] Guerre entre El-Mo'izz et les Zenâta

En 427 (4 novembre 1035), les Zenâta rassemblèrent toutes leurs forces tant en cavalerie qu'en infanterie, et s'avancèrent contre la ville de Mançoûriyya. Mais les troupes d'El-Mo'izz, lequel régnait dans cette ville, se mirent en campagne et une rencontre eut lieu à l'endroit dit El-Djefna, près de Kayrawân : à la suite d'une lutte ardente, elles furent d'abord mises en déroute et abandonnèrent le champ de bataille, se bornant à rester sur la défensive ; mais ensuite, s'encourageant les uns les autres, les Çanhâdja reprirent l'offensive, et grâce à leur ténacité les Zenâta, honteusement battus, subirent de grandes pertes tant en morts qu'en prisonniers. Cette bataille, dont l'importance a fait garder le souvenir dans le pays, y est restée célèbre sous le nom *d'affaire d'El-Djefna* (1).

[P. 310] En 428 (24 oct. 1036), El-Mo'izz ben Bâdîs attaqua de nouveau les Zenâta en Ifrîkiyya ; il les battit, en tua un grand nombre et saccagea leurs habitations et leurs châteaux (2).

[P. 314] En 429 (13 oct. 1037), les troupes d'El-Mo'izz ben Bâdîs s'avancèrent dans le Zâb, y conquirent la ville qui porte le nom de Boûres et firent un grand massacre de Berbères. Ce prince conquit également, dans le pays des Zenâta, le fort de Keroûm (3).

---

(1) Variante, *El-Hafna* ; peut-être faut-il lire *El-Hofra* (voir le *Merâcid*, s. v.). Il est parlé de cette affaire, mais sans que le lieu où elle se passa soit nommé, dans le *Bayân*, I, 286 ; je n'en ai pas retrouvé de mention ailleurs. Cf. la note suivante.

(2) Le *Bayân* (I, 286 et 287) parle d'une bataille dont le résultat fut indécis, en 427, puis d'une expédition de 428, où El-Mo'izz resta vainqueur.

(3) Le *Bayân (ibid.)* mentionne cette expédition, mais sans parler

[P. 337] Luttes intestines entre El-Mo'izz et les Benoû H'ammâd

En 432 (10 sept. 1040), les enfants de H'ammâd entamèrent de nouveau la lutte avec El-Mo'izz d'Ifrîkiyya et retombèrent dans leur ancien état d'insoumission et de rébellion. El-Mo'izz réunit ses troupes et enrôla des recrues, puis mit le siège devant leur fort, la K'al'at H'ammâd, qu'il serra de près, et passa environ deux ans dans cette région (1).

[P. 338] La cherté des vivres fut grande en Ifrîkiyya par suite du manque de pluie en l'année 432, ce qui la fit surnommer *année de la poussière*. Cet état de choses dura jusqu'en 434 (20 août 1042) et fut cause que la population récita publiquement la prière pour demander la pluie.

[P. 356] El-Mo'izz reconnaît la suzeraineté d'El-K'â'im bi-amr Allâh

En 435 (9 août 1043), El-Mo'izz d'Ifrîk'iyya fit publiquement faire la prière au nom de la dynastie Abbaside et prononcer dans la *khotba* le nom de l'imâm et prince des croyants El-K'â'im bi-amr Allâh (2). Il reçut alors des robes d'honneur et l'investiture des diverses régions

---

de Boûres ni de Keroûm, localités dont je n'ai pas trouvé les noms ailleurs.

(1) Après quoi H'ammâd dut demander la paix (*Bayân*, I, 287 : *Berb.*, II, 46).

(2) La répudiation de la suzeraineté des Fatimides par El-Mo'izz est de 440 d'après le *Bayân*, (I, 288) et Ibn Khaldoûn (II, 20) ; ce dernier dit ailleurs 437 (I, 32) ; Ibn Khallikan (III, 382, 386) donne la date de 443 ; cf. Wustenfeld, *Fatimiden*, p. 233, et *infrà*, p. 169.

d'Ifrîkiyya ainsi que des conquêtes qu'il pourrait faire ultérieurement. La lettre confiée aux porteurs de ces présents débutait ainsi : « De la part du serviteur et ami de Dieu Aboû Dja'far el-K'â'im bi-amr Allâh, Prince des croyants, au roi unique [P. 357] confiance de l'Islâm, gloire de l'époque, soutien des créatures, protecteur de la religion de Dieu, dompteur des ennemis de Dieu, aide de la tradition de l'Apôtre de Dieu, Aboû Temîm el-Mo'izz ben Bâdîs ben el-Mançoûr, préposé du Prince des croyants au gouvernement de tout le Maghreb et de tout ce qu'il a conquis par le sabre du Prince des croyants » ; et ainsi de suite, car cette lettre était longue. Parmi les présents envoyés figuraient un sabre, une jument et des insignes à la mode de Constantinople. Ces cadeaux arrivèrent un vendredi, et le prince les fit porter avec lui à la grande mosquée, où le khatib Ibn el-Fàkât était alors en chaire ; il prononçait la seconde partie de la *khotba* quand les drapeaux furent introduits, et alors il ajouta : « Voilà le drapeau de gloire qui vous réunira, voilà le glorificateur de la religion (Mo'izz ed-Dîn) qui vous commandera, Dieu veuille nous pardonner à vous et à moi ! » A partir de là, la *khotba* ne fut plus prononcée au nom des Alides, dont les drapeaux furent jetés au feu.

[P. 370] En 439 (27 juin 1047), El-Mo'izz d'Ifrîkiyya organisa une expédition navale contre les îles de Constantinople. Cette flotte revint victorieuse et rapporta du butin.

En la même année, des groupes de Telkâta se battirent entre eux ; un engagement eut lieu où l'acharnement fut grand de part et d'autre et où beaucoup de morts restèrent sur le terrain.

[P. 387] Entrée des Arabes en Ifrîkiyya

En 442 (25 mai 1050), les Arabes pénétrèrent en Ifrîkiyya dans les circonstances qui suivent. El-Mo'izz ayant en 440 fait faire la *khotba* au nom du khalife abbaside El-K'â'im et ainsi supprimé le nom du prince alide d'Égypte El-Mostançir, ce dernier prince lui envoya une lettre menaçante à laquelle El-Mo'izz répondit en termes grossiers. El-Mostançir éleva ensuite au vizirat El-H'asan ben 'Ali Yâzoûri (1), dont la famille était composée non de hauts fonctionnaires, mais de gens de métier (2) et d'agriculteurs, ce qui fit qu'El-Mo'izz, au lieu de le traiter dans sa correspondance avec lui [P. 388] de « son serviteur » comme il l'avait fait avec les autres vizirs, le qualifia de « sa créature » (صنيعته). Yâzoûri, piqué, lui en fit des reproches qui ne produisirent aucun effet ; il rechercha dès lors toutes les occasions de lui nuire et excita El-Mostançir contre lui. Ils se mirent alors à expédier les Arabes au Maghreb, réconcilièrent les Benoû Zoghba et les Riyâh', dont les jalousies réciproques se traduisaient par des combats, puis leur distribuant de l'argent ils les firent partir vers Kayrawân, les déclarant propriétaires de tout ce qu'ils conquerraient et leur promettant des secours et des provisions. Ce fut ainsi que les Arabes envahirent l'Ifrîkiyya, en même temps que Yâzoûri écrivait en ces termes à El-Mo'izz : « Après les formules d'usage, nous vous envoyons des chevaux qui sont de vrais étalons, montés

---

(1) Aboù Moh'ammed El-H'asan ben 'Ali ben 'Abd er-Rah'mân (Ibn el-Athîr, IX, 377 et 391 ; Wüstenfeld, *Fatimiden*, 231 ; *Berbères*, I, 31).

(2) Je lis القَنابة au lieu de التنابة du texte, qui n'offre aucun sens.

par des guerriers dans la force de l'âge, pour qu'ainsi Dieu réalise les destinées » (1).

Les envahisseurs trouvèrent à Barka et dans les environs de nombreux pâturages, mais pas de population, car El-Mo'izz avait anéanti les Zenâta qui y habitaient; ils purent donc s'y installer et se mirent à exercer des déprédations au loin. El-Mo'izz n'attacha aucune importance à ces nouvelles. D'ailleurs il avait, en présence du manque de zèle des Çanhâdja à combattre les Zenâta, acheté des esclaves noirs à qui il avait fait de grandes largesses, et s'était ainsi constitué une armée de trente mille mamlouks.

Tripoli fut conquise en 446 (11 avril 1054) par les Arabes de Zoghba, que rejoignirent successivement les Riyâh', les Athbedj et les Benoû 'Adi, lesquels ravagèrent les routes et dévastèrent le pays. Comme ils voulaient marcher sur Kayrawân, Mounis ben Yah'ya Mirdâsi [émir des Riyâh'] leur dit : « A mes yeux, la précipitation ne vaut rien ». Et comme on lui demandait ce qu'il voulait faire, il prit un tapis qu'il étendit par terre, puis il leur dit : « Lequel d'entre vous ira au centre du tapis sans marcher dessus? — Cela nous est impossible. — Eh bien! il en est de même de Kayrawân : avancez progressivement dans vos conquêtes jusqu'à ce qu'il ne reste plus que Kayrawân, que vous prendrez alors comme le reste. — C'est bien toi, s'écria-t-on, qui es le cheykh et l'émir des Arabes; tu es notre chef, et nous ne déciderons rien en dehors de toi! »

Les émirs arabes se rendirent alors auprès d'El-Mo'izz, qui les reçut avec honneur et leur fit de grandes largesses; mais quand ils se retirèrent, bien loin de reconnaître ses bienfaits, ils firent des razzias partout, interceptèrent les routes, ravagèrent les moissons, coupèrent les arbres fruitiers et bloquèrent les villes, de sorte que la population, serrée de près et en butte à

(1) Cf. *Berbères*, I, 32.

toutes les épreuves, ne pouvait même plus circuler, et l'Ifrîkiyya se trouva ainsi [P. 389] dans la situation la plus pénible qu'elle eût jamais connue (1). Alors El-Mo'izz dut aviser : il mobilisa ses troupes, qui formèrent une armée de trente mille cavaliers et d'un nombre égal de fantassins, et s'avança jusqu'à Djenderân (2), montagne située à trois journées de marche de Kayrawân. Les Arabes, qui n'étaient que trois mille cavaliers, eurent peur en voyant ces nombreuses troupes de Çanhâdja et d'esclaves noirs, et la partie leur parut bien difficile : « Ce n'est pas, leur cria Mounis ben Yah'ya, aujourd'hui qu'il faut fuir. — Mais où donc, lui dirent-ils, frapper des ennemis protégés par des cuirasses et des casques ? — Aux yeux », répondit-il, ce qui valut à cette affaire le nom de *journée de l'œil*. La lutte commença donc, et la mêlée fut terrible. Or les Çanhâdja avaient combiné de se retirer pour laisser El-Mo'izz seul avec ses nègres, pour, quand il aurait vu ce que ceux-ci faisaient et quand la plupart seraient tués, venir tomber à leur tour sur les Arabes ; ils mirent leur plan à exécution, et le prince tint ferme avec ses nègres, dont un grand nombre furent tués. Mais quand les Çanhâdja voulurent faire un retour offensif contre les Arabes, la chose ne leur fut plus possible, et la débandade continua, non sans que les Çanhâdja eux-mêmes perdissent quantité des leurs. El-Mo'izz, battu malgré le nombre de ses soldats, rentra à Kayrawân, tandis que les Arabes s'emparaient de ses chevaux, de ses tentes et de tout l'argent, etc., que renfermaient celles-ci. Un poète (3) dit à ce propos :

---

(1) Comparez *Berbères*, I, 34 ; II, 21 ; *Bayân*, I, 300.

(2) Ibn Khaldoûn écrit *H'ayderân* (I, 35 ; II, 21), de même que le *Bayân* (I, 302 et 304) ; le traducteur de Tidjâni, *Djendar* (*Journ. as.*, 1852, II, 90, 93 et 94).

(3) Ce poète serait, selon les uns, 'Ali ben Rizk' Riyâh'i, et, selon d'autres, 'Abd el-'Azîz ben Cheddâd (*Berbères*, I, 35 ; Tidjâni, *l. l.* ; *Bayân*, I, 302). Ces vers présentent des variantes.

[Tâwil] Ibn Bâdîs est certes un excellent roi, mais, je le jure, ce ne sont pas des hommes qu'il a autour de lui. Chose incroyable ! trente mille d'entre eux furent battus par trois mille des nôtres.

Lors de la Fête des sacrifices (24 avril 1051), El-Mo'izz marcha avec vingt-sept mille cavaliers armés à la légère contre les Arabes, qui n'étaient prévenus de rien et qui étaient à dire la prière de la Fête quand ils furent attaqués ; mais ils sautèrent en selle, et leur charge dispersa les Çanhâdja, qui perdirent beaucoup de monde. Alors El-Mo'izz, ralliant les fuyards, s'avança en personne à la tête de nombreux soldats tant Çanhâdja que Zenâta. Quand, arrivé au sud du mont Djenderân et dominant les tentes des Arabes, il engagea la lutte et enflamma la torche de la guerre, les Çanhâdja s'enfuirent devant les Arabes, au nombre de sept mille cavaliers, et chacun regagna sa demeure ; les Zenâta firent de même. Seul El-Mo'izz avec ses nègres déploya une fermeté et une constance inouïes, mais il finit par être mis en déroute, et il regagna El-Mançoûriyya. Les cadavres laissés sur le terrain ce jour-là par les Çanhâdja furent comptés, [P. 390] et l'on en trouva trois mille trois cents.

Les Arabes alors continuèrent leur marche en avant et vinrent camper au *Moçalla* de Kayrawân ; les combats se poursuivaient, et nombre d'habitants de Mançoûriyya et de Rak'k'âda furent tués. En présence de cette situation, El-Mo'izz laissa les Arabes pénétrer à Kayrawân pour s'y livrer aux transactions commerciales indispensables ; mais la foule le prit de haut avec eux, et à la suite d'une querelle survenue entre un Arabe et un Kayrawânien, un combat s'engagea où la victoire resta aux nouveau-venus.

En 444 (2 mai 1052), furent élevées les murailles de Zawîla et de Kayrawân ; en 446 (11 avril 1054), les Arabes bloquèrent cette dernière ville, et Mounis ben Yah'ya devint maître de celle de Bâdja. Alors El-Mo'izz, impuis-

sant à défendre la population contre les envahisseurs, lui conseilla de se transporter à Mehdiyya. Les Arabes en effet ruinaient les forts et les châteaux, coupaient les arbres fruitiers et comblaient les cours d'eau. El-Mo'izz et le peuple continuèrent de transporter à Mehdiyya tous leurs effets jusqu'en 449 (9 mars 1057), et au mois de cha'bân de cette année (octobre 1057), le prince lui-même alla s'installer à Mehdiyya, d'où son fils Temîm, qu'il y avait nommé gouverneur en 445 (1), et qui y était resté jusqu'alors, sortit à sa rencontre et ensuite le précéda à pied.

En ramad'ân 449 (nov. 1057), les Arabes livrèrent Kayrawân au pillage.

En 450 (27 fév. 1058), Bologgîn et les Arabes se mirent en campagne pour attaquer les Zenâta, qui perdirent une bataille où beaucoup des leurs furent tués.

En 453 (25 janv. 1061), les Hawwâra aussi furent défaits par les Arabes et subirent des pertes sensibles. En 453 également, les habitants de Tok'yoûs tuèrent deux cent cinquante Arabes : ces nomades étaient entrés dans la ville pour faire des achats au marché, et l'un d'entre eux ayant tué un personnage de l'endroit parce qu'il l'avait entendu faire l'éloge d'El-Mo'izz et prier pour lui, le peuple se souleva contre eux et étendit sur le carreau le nombre de victimes que nous venons de dire (2).

Chacun de ces faits aurait dû être rapporté à sa date ; si nous les avons tous réunis c'est parce qu'ils se tiennent, car on ne les comprend guère quand ils sont dispersés et comme coupés par le récit des autres évènements.

---

(1) En 448 d'après Ibn Khaldoun (I, 36 ; cf. II, 22) ; mais le *Bayân* donne aussi la date de 445 (I, 307), de même qu'Ibn Khallikan (I, 283).

(2) Sur ces événements, cf. Ibn Khaldoun, *l. l.*

[P. 412] **Mort d'El-K'â'id ben H'ammâd; ce que devient ensuite sa famille.**

En redjeb 445 (16 octobre 1053) El-K'â'id ben H'ammâd mourut après avoir fait de son fils Moh'sin son héritier en lui recommandant de bien traiter ses oncles. Mais quand il fut mort, Moh'sin, sans tenir compte des conseils de son père, voulut éloigner tous ses oncles, de sorte que l'un d'eux, Yoûsof ben H'ammâd, en présence de ces intentions, s'insurgea, réunit de nombreux partisans et construisit sur une montagne inaccessible un fort du nom de T'ayyâra. L'exécution que fit ensuite Moh'sin de quatre de ses oncles ne put que confirmer Yoûsof dans sa révolte. Moh'sin alors manda son cousin paternel Bologgîn ben Moh'ammed, qui était dans sa ville d'Aferyoûn, et qui se mit en marche; quand il ne fut plus bien éloigné, Moh'sin dépêcha quelques Arabes pour le faire massacrer. Mais Khalîfa ben Mekken, qui commandait ces hommes, leur représenta qu'ils ne pouvaient tuer Bologgîn, qui avait toujours été leur bienfaiteur; en conséquence, ils informèrent celui-ci de ce qui se passait, et Khalîfa calma les craintes qu'il manifestait : « N'aie pas peur, lui dit-il, et même je suis prêt, si tu le désires, à te débarrasser de Moh'sin par la mort ». Bologgîn prit ses dispositions pour combattre son ennemi et s'avança contre lui; alors Moh'sin, qui était en ce moment en dehors de sa forteresse, tâcha d'y rentrer au plus tôt; mais Bologgîn le prévint, le tua et s'empara de cette forteresse, où il exerça le pouvoir à partir de l'année 447 (1er avril 1055) (1).

---

(1) Comparez le récit un peu différent d'Ibn Khaldoûn, II, 46.

[P. 424] Combat entre les nègres d'El-Mo'izz ben Bâdîs et ceux de son fils Temîm

En 448 (20 mars 1056), une querelle qui surgit entre les noirs d'El-Mo'izz installés à Mehiyya et ceux de son fils Temîm aboutit à un combat où ceux-ci furent soutenus par la populace de Zawîla et tous les matelots qui se trouvaient alors dans cette dernière ville. Les noirs d'El-Mo'izz furent chassés, non sans avoir subi de grandes pertes, et les survivants se mirent en route pour Kayrawân ; mais les Arabes, secrètement excités par Temîm, en tuèrent une troupe tout entière. C'est cette affaire qui détermina Temîm, quand il fut monté sur le trône, à faire procéder à l'exécution d'un certain nombre des nègres de son père (1).

[P. 425] Débuts de la dynastie Almoravide (2)

Les Almoravides, dont la dynastie commença en 448 (20 mars 1056), se composent de diverses tribus qu'on fait descendre de Himyar. Les plus célèbres sont les Lemtoûna, dont fait partie le Prince des fidèles 'Ali ben Tâchefîn, les Djedâla et les Lamta. Sortis du Yémen à l'époque d'Aboû Bekr Çiddîk', qui les envoya en Syrie, ils passèrent en Égypte, d'où ils se rendirent avec Moûsa ben Noçayr au Maghreb. Ils suivirent ensuite Târik' jusqu'à Tanger, mais leur amour de l'isolement les poussa dans l'intérieur *(çah'râ)*, où ils habitèrent jusqu'à l'époque dont il s'agit.

(1) Il n'est parlé de cela ni dans le *Bayân* ni dans Ibn Khaldoûn.

(2) Voir notamment le *Kartâs*, texte, p. 75 ; Ibn Khallikân, IV, 448 ; Dozy, *Hist. des Musulmans d'Espagne*, t. IV ; *Berbères*, II, 67.

A cette date, c'est-à-dire en 448 (20 mars 1056), un nommé Djawher, des Djedâla, qui aimait la religion et les gens pieux, passa en Ifrîkiyya avec l'intention de faire le pèlerinage. Il rencontra à Kayrawân un légiste qu'entouraient de nombreux étudiants et qui, à ce qu'on croit généralement, s'appelait Aboû 'Imrân Fâsi (1). Djawher écouta ses leçons, et les manières de faire des étudiants lui plurent. A son retour du pèlerinage, il dit au légiste : « De tout ce que tu enseignes, il n'y a, dans le désert où nous habitons, que les deux *chehâda* (2) et la prière qui soient connues de quelques privilégiés ; fais-moi donc accompagner de quelqu'un en état de nous enseigner les pratiques islamiques. » 'Abd Allâh ben Yâsîn Gozoûli, légiste vertueux et habile, fut désigné à cet effet. Quand Djawher arriva avec son compagnon dans la tribu des Lemtoûna, il mit pied à terre et prit par la bride le chameau d' 'Abd Allâh ben Yâsîn, pour ainsi honorer (le dépositaire de) la loi musulmane. On vint saluer Djawher en lui demandant ce qu'était son compagnon : « C'est, dit-il, un homme qui connaît la tradition du Prophète et qui vient vous enseigner les préceptes obligatoires de l'Islâm. » On leur fit bon accueil et on les hébergea, puis le légiste, se rendant à leur demande, leur exposa ce que le musulman doit croire et pratiquer : « Ce qui concerne, lui dirent ces hommes, la prière et la dîme *(zekât)* ne fait pas difficulté ; mais quant à ce que tu dis que le meurtrier sera tué, le voleur amputé, le fornicateur flagellé ou lapidé, ce sont là des règles dont nous n'admettons pas le caractère obligatoire ; adresse-toi donc à d'autres que nous ! » Les deux acolytes durent alors se retirer, tandis qu'un vieillard

---

(1) Aboû 'Imrân Moûsa ben 'Isa Fâsi mourut en 430 ; voir ms 5032 de Paris, f. 135 v°, et 851 d'Alger, f. 28.

(2) C'est-à-dire les deux attestations renfermées dans la formule : « J'atteste qu'il n'y a de divinité qu'Allâh et que Mohammed est son Envoyé ».

très âgé les examinant disait : « Si ce chameau a quelque succès dans ce désert, il en sera parlé dans le monde ! »

Djawher mena alors son compagnon chez les Djedâla, ses contribules, et le légiste les exhorta, ainsi que les tribus voisines, à reconnaître l'autorité de la loi religieuse, [P. 426] mais il n'obtint pas un succès complet, car tout le monde ne reconnut pas l'autorité de ses prédications. Puis, comme ceux qui étaient restés incrédules se réunissaient dans des intentions hostiles, Ibn Yâsîn dit aux néophytes : « Vous devez combattre ceux qui résistent à la vérité et refusent de reconnaître les lois musulmanes. Comme ils se préparent à la lutte, dressez votre étendard et choisissez-vous un chef. — C'est toi, lui dit Djawher, qui seras le chef. — Non, dit le légiste, ce sera toi, car moi je ne suis que le dépositaire de la Loi. — Mais, reprit Djawher, s'il en était ainsi, ma tribu opprimerait le reste du peuple, et c'est moi qui en aurais la charge ! — Alors, dit Ibn Yâsîn, nous prendrons Aboû Bekr ben 'Omar, chef des Lemtoûna, qui est un personnage dont on loue la conduite et à qui les siens témoignent beaucoup d'obéissance. L'amour du commandement lui fera accepter notre offre, et sa tribu, qui le suivra, nous apportera son concours ». Aboû Bekr accepta en effet les propositions que lui firent ces deux hommes, on lui prêta serment de fidélité sous la dénomination, que lui donna Ibn Yâsîn, d'*Emîr el-moslimîn*, puis ils retournèrent chez les Djedâla, où les vrais musulmans se rallièrent à eux. Ibn Yâsîn se mit alors à leur prêcher la guerre sainte et leur donna le nom de Morâbitoûn (Almoravides). Ceux qui leur étaient hostiles se réunirent dans l'intention de les attaquer, mais les Almoravides se tinrent cois : Ibn Yâsîn et Aboû Bekr se bornèrent à réclamer contre ces méchants le secours des pacificateurs des tribus auxquels ils appartenaient Ceux-ci surent attirer à eux ceux-là, si bien qu'ils rassemblèrent dans un même lieu environ deux mille de ces injustes et perturbateurs : on fit bonne

garde autour d'une tranchée qui les contenait, puis on les fit sortir par petits groupes, qu'on égorgea les uns après les autres. Alors la plupart des tribus du désert, obéissant à la crainte, reconnurent l'autorité des Almoravides, dont la puissance se consolida.

De son côté, 'Abd Allâh ben Yâsîn s'occupait de (prêcher) la science (religieuse), et des étudiants s'étaient groupés autour de lui pour recevoir ses leçons. Mais toute l'autorité était entre ses mains et celles d'Aboû Bekr ben 'Omar, de sorte que Djawher Djedâli laissé de côté fut insensiblement envahi par la jalousie et se mit par-dessous main à susciter du désordre. La chose ayant été découverte, une réunion fut tenue où les manœuvres qu'on lui imputait furent prouvées, et la peine de mort fut prononcée contre lui pour infraction à son serment de fidélité, menées contre l'autorité et tentative de lutte contre les partisans de la vérité. Il fut exécuté, après avoir fait une prière de deux *rek'a*, et en manifestant sa joie d'être tout près d'aller jouir de la vue de Dieu. Cependant les tribus se soumettaient au pouvoir nouveau, et la mort châtiait les réfractaires.

[P. 427] En 450 (27 févr. 1058), à la suite d'une sécheresse dont souffrirent ces régions, Ibn Yâsîn envoya les plus misérables d'entre eux dans le Soûs pour y prélever la *zekât*. Neuf cents hommes s'avancèrent ainsi jusqu'à Sidjilmâssa, firent une récolte de quelque valeur, puis rentrèrent chez eux.

Puis le désert leur parut trop petit, et ils voulurent, pour répandre la parole de vérité, passer en Espagne et y aller combattre les infidèles. Ils pénétrèrent dans le Soûs el-Ak'çâ, mais les habitants s'unirent pour leur résister, si bien que les Almoravides durent fuir, tandis que le légiste 'Abd Allâh ben Yâsîn était tué. Aboû Bekr ben 'Omar, d'abord forcé de battre en retraite, réunit une armée nouvelle et pénétra dans le Soûs avec deux mille hommes montés; mais quand il se vit en présence de douze mille cavaliers du Soûs et des Zenâta, il leur

fit demander de les laisser passer pour pouvoir aller en Espagne combattre les ennemis de l'Islâm. Sur le refus qu'on lui opposa, il se mit à prier Dieu et à l'invoquer en ces termes : « Si nous sommes dans la vérité, secours-nous ; sinon, fais-nous disparaître de ce monde » ! Lui et les siens entamèrent alors une lutte furieuse où Dieu leur donna la victoire ; les gens du Soûs et leurs alliés durent fuir, nombre d'entre eux furent massacrés, et les Almoravides recueillirent un butin considérable. Enhardis par ce succès, ils marchèrent sur Sidjilmâssa, auprès de laquelle ils campèrent en lui réclamant le paiement de la *zekât*. Cette demande ne fut pas accueillie, et le chef de la ville marcha contre eux ; mais il fut battu et subit des pertes sérieuses, à la suite de quoi les assaillants pénétrèrent en vainqueurs à Sidjilmâssa, en 453 (25 janv. 1061).

Règne de Yoûsof ben Tachefîn

A la suite de sa conquête de Sidjilmâssa, Aboû Bekr en confia l'administration à l'un de ses proches cousins, Yoûsof ben Tâchefîn Lemtoûni, et regagna le désert. Yoûsof traita convenablement les habitants, sur lesquels il ne préleva que la *zekât*, puis passa quelque temps au désert. Aboû Bekr ben 'Omar revint ensuite à Sidjilmâssa, où il séjourna un an, y exerçant un pouvoir absolu et faisant faire le prône à son nom. Il s'y fit remplacer par le fils de son frère Aboû Bekr ben Ibrâhîm ben 'Omar, et de concert avec Yoûsof équipa des troupes almoravides pour marcher contre le Soûs, [P. 428] qui fut conquis par (ce chef), homme pieux, juste, résolu, avisé et expérimenté.

Cette situation dura jusqu'en 462 (19 oct. 1069), où Aboû Bekr ben 'Omar mourut au désert, à la suite de quoi les cohortes almoravides, se groupant autour de

Yoûsof ben Tâchefîn, reconnurent son autorité et le proclamèrent *emîr el-moslimîn*. La suprématie dans les pays d'Occident [ou de Gharb] appartenait alors aux Zenâta, qui s'étaient élevés pendant la période des troubles, et qui étaient méchants, répréhensibles, injustes, ignorants en administration et en religion. Le nouveau prince et les siens, au contraire, respectaient la tradition et suivaient la loi religieuse. Il répondit à la demande de secours que lui adressèrent les Maghrébins et y conquit successivement et presque sans effort les forts et les villes; ses nouveaux sujets voyaient leur situation meilleure, et l'en récompensaient par leur amour.

Yoûsof choisit ensuite l'emplacement de Merrâkech, lieu plat et alors sans constructions, point central du Maghreb comme Kayrawân est celui de l'Ifrîkiyya. Ce lieu est au pied des montagnes des Maçmoûda, c'est-à-dire de la population la plus puissante de ces régions et la plus indomptable dans ses repaires. Ce fut là qu'il fonda Merrâkech pour mieux écraser les révoltes possibles de ces montagnards, et il y fixa sa résidence; mais nul soulèvement ne se produisit. Il conquit les régions avoisinant le détroit, telles que Ceuta, Tanger, Salé, etc., et ses armées devenaient de plus en plus considérables. Toute la tribu de Lemtoûna et d'autres sortirent alors [des lieux qu'elles habitaient auparavant] et rétrécirent leur voile (1). Avant leurs conquêtes et alors qu'ils habitaient le désert, ils se voilaient pour se protéger contre le chaud et le froid, ainsi que font aussi les Arabes. Ils avaient le plus généralement le teint brun (2). On donne aussi une autre origine à ce voile. Des guerriers Lemtoûna étaient partis en campagne contre un ennemi, qui se déroba et pénétra jusqu'à leurs tentes,

(1) Texte : وضيقوا اللثام ; peut-être faut-il lire وضيعوا « et renoncèrent à l'usage du voile ».

(2) Cette fin de chapitre a été reproduite par Ibn Khallikân, IV 468. Cf. *Kartâs*, texte, p. 88.

où il ne restait que les vieillards, les femmes et les enfants. Quand les vieillards furent certains d'avoir affaire à l'ennemi, ils ordonnèrent aux femmes de revêtir les costumes des hommes, de serrer leurs voiles de manière à n'être pas reconnues et de prendre les armes. Ainsi fut fait, puis les vieillards et les enfants marchèrent en avant tandis que les femmes entouraient les tentes. L'ennemi en s'approchant vit tout ce monde qu'il crut être des hommes, et se dit: « Ces gens sont près de leurs femmes et vont combattre en désespérés ; mieux vaut emmener le bétail, et s'ils nous poursuivent nous les combattrons loin de la vue de leurs femmes ». [P. 429] Mais comme ils étaient en train de rassembler le bétail, les guerriers de la tribu arrivèrent, et les ravisseurs, pris entre eux et les femmes, subirent des pertes considérables, provenant surtout du fait des guerrières improvisées. Ainsi commença l'usage du voile, auquel ces peuples sont restés fidèles ; ils ne le quittent ni jour ni nuit, et l'on ne peut distinguer le vieillard du jeune homme. Voici ce que, entre autres choses, on a dit du *lithâm :*

[Kamil] C'est à Himyar que remonte la noblesse de ce peuple ; mais si on les veut dire Çanhâdja, ils sont eux-mêmes (et cela suffit), Étant arrivés à réunir toute espèce de mérite, ils ont par modestie pris le voile (1).

[Tome X, P. 9] Mort d'El-Mo'izz ben Bâdîs et avènement de son fils Temîm

En 452 (5 fév. 1060), El-Mo'izz, prince d'Ifrîkiyya, mourut de maladie, des suites d'une dégénérescence du

---

(1) Ces vers ont pour auteur, d'après le *Kartâs* (*l. l.*) Aboû Moh'ammed ben H'âmid. Himyar et les Lemtoûna n'ont d'ailleurs rien de commun.

foie, après un règne de quarante-sept ans; il était monté sur le trône à l'âge de onze ans, ou, selon d'autres, de huit ans et demi (1). Il était enclin à la pitié, modeste, peu porté à l'effusion du sang non justifiée par la loi, doux, ne commettant pas de grandes fautes, entretenant d'excellents rapports avec ses nègres et ses compagnons, plein d'égards et très généreux pour les savants, très libéral. Il lui arriva de donner d'un coup cent mille dinars à El-Mostançir Zenâti, qui se trouvait auprès de lui quand cette somme fut apportée; El-Mostançir trouvant que c'était là une somme bien considérable, El-Mo'izz fit vider sous ses yeux les sacs qui les contenaient, puis lui fit cadeau du tout. Comme on lui demandait pourquoi il avait fait vider les sacs : « C'est, répondit-il, pour qu'on ne puisse dire de moi que, si j'avais vu tout cet or, je n'aurais pas eu la générosité de m'en dessaisir ». Il a fait aussi de beaux vers; les poètes déplorèrent sa mort, et entre autres Aboû'l-H'asan ben Rechîk' (2), qui a dit :

[Basît'] Tout être animé doit, même au bout d'une longue vie, disparaître; ni la puissance royale, ni les biens acquis ne durent toujours! El-Mo'izz a tourné les talons, et c'est comme si le ciel s'abandonnait lui-même ou était anéanti par la base. Il est parti regretté, laissant dans ses trésors des têtes de princes de qui l'on sait ce qu'étaient les royaumes! [P. 10]. Fut-il donc autre chose qu'un sabre dégainé par le destin contre ceux qui cherchaient par la violence les biens terrestres, auxquels seuls ils pensaient? Maintenant c'est tout comme s'il ne s'était pas jeté dans la mer des

(1) Il était né le 7 djomâda I 398 (Ibn Khallikân, III, 387; Ibn el-Athîr, *suprà*, p. 289) et succéda à son père en 406 (*suprà*, p. 291). On le fait aussi mourir en 454 (*Bayân*, I, 307 ; *Berbères*, II, 22 ; Ibn Khallikân, III, 387) ou en 455 (*Bayân*, *l. l.*).

(2) Le nom de ce poète, + 463 H., est Aboû 'Ali el-H'asan ben Rechîk' K'ayrawâni; Ibn Khallikân a écrit sa biographie (I, 384) et fait ailleurs (III, 387) allusion au poème dont il est ici cité quelques vers. On peut encore consulter sur lui les manuscrits 3331 de Paris, f° 38, et 2327, f° 37 v., ainsi qu'Ibn Bessâm.

mêlées pour y semer la mort — et les mers les plus profondes n'étaient, comparées à lui, que de simples lacs, — tout comme s'il n'avait pas semé ces sommes énormes constituées par l'or frappé à son nom ! La mort d'El-Mo'izz, c'est la disparition du soleil ; d'où donc le ciel va-t-il tirer sa lumière ?

Le défunt eut pour successeur son fils Temîm, né à Mançoûriyya, lieu de sa résidence, le 15 redjeb 422 (7 juillet 1031). Investi par son père du gouvernement de Mehdiyya en çafar 445 (22 mai 1053), il resta dans cette ville jusqu'au jour où El-Mo'izz, fuyant devant les Arabes, quitta Kayrawân et vint le trouver. Temîm alors se mit aux ordres de son père et démentit par sa soumission et son esprit filial les intentions qu'on lui attribuait (1).

Après son avènement au trône, il suivit les traces de son père, dont il imita la sage administration et l'amour pour les gens de science. Mais les convoitises des chefs de provinces qui, par suite de l'invasion arabe, s'étaient déjà allumées sous El-Mo'izz et avaient diminué leur respect et leur obéissance, furent alors d'autant plus excitées, et beaucoup d'entre eux manifestèrent leur insubordination : notamment le k'â'id H'ammoû ben Melîl (2), prince de Sfax, sollicita le concours des Arabes et se mit en marche pour assiéger Mehdiyya. Mais Temîm entra en campagne et lui livra une bataille rangée, où H'ammoû et les siens furent mis en déroute et subirent de grandes pertes ; le chef put cependant échapper à la mort, mais ses cavaliers et ses fantassins se débandèrent. Après cette affaire, qui est de 455 (3 janv. 1063), Temîm marcha contre Sousse, qui avait déjà levé l'étendard de la révolte contre son père El-Mo'izz ; il se rendit maître de cette ville, mais il accorda leur pardon aux habitants.

(1) Ibn Khallikân a donné la biographie de Temîm (I, 281) ; voir aussi *Berbères*, II, 22, et le *Bayân*, I, 307.

(2) Ici et plus bas, je lis Melîl avec le *Bayân* (I, 308), Ibn Khaldoûn (II, 22 et 47) et Tidjani. Tornberg a imprimé *Melâk*.

[P. 19] H'ammoû se soustrait à l'obéissance de Temîm d'Ifrîkiyya

En 455 (3 janv. 1063), H'ammoû ben Melîl, prince de Sfax, se révolta contre l'émir Temîm ben El-Mo'izz ben Bâdis et marcha avec les siens et avec les Arabes, dont il demanda le concours, contre Mehdiyya. Mais à cette nouvelle Temîm se mit en campagne avec son armée, et aussi avec un corps de troupes formé d'Arabes de Zoghba et de Riyâh'. H'ammoû s'avança jusqu'à Sallak't'a (1), où s'engagea une bataille sanglante, qui fut pour lui une défaite : ses guerriers et ses partisans furent poursuivis l'épée dans les reins et tués pour la plupart, bien que lui-même pût s'échapper ; les fantassins survivants se débandèrent, et tous les honneurs de la guerre furent pour Temîm. A la suite de cette affaire ce prince se rendit à Sousse, qui s'était aussi révoltée contre lui : il s'en rendit maître, mais il pardonna aux habitants, dont il respecta la vie (2).

[P. 29] Combats entre les Benoû H'ammâd et les Arabes

En 457 (12 déc. 1064), une rencontre eut lieu près de Sebîba entre En-Nâçir ben 'Alennâs ben H'ammâd soutenu par des Maghrebins Çanhâdja et Zenâta, ainsi que par

(1) C'est le Sullecti de l'antiquité, à six ou à huit milles de Mehdiyya (Bekri, 76 et 198 ; Edrisi, p. 149 ; Tidjâni, *Journ. as.*, 1852, II, 119).

(2) Tidjâni (*l. l.* p. 130) fournit quelques détails sur la révolte de H'ammoû, qu'il place sous l'année 454 ; le *Bayân* (I, 308) en parle sous l'année 456.

des Arabes d' 'Adi et d'Athbedj, d'une part, et d'autre part les Arabes de Riyâh', de Zoghba et de Soleym, qui avaient avec eux El-Mo'izz ben Zîri Zenâti. Il a été parlé déjà des dissensions qui séparaient H'ammâd ben Bologgîn, grand'père d'En-Nâçir, et Bâdîs ben El-Mançoûr, mort en assiégeant la forteresse de H'ammâd. Celui-ci eût été promptement pris s'il n'avait pas eu cette place de refuge, qui compte parmi les plus inexpugnables et qui lui servait d'abri, comme elle servit plus tard à ses enfants. Il a été aussi parlé des évènements survenus entre H'ammâd et El-Mo'izz ben Bâdîs, et à la suite desquels le premier se soumit au second ; de même qu'il a été question des rapports d'El-Kâ'id ben H'ammâd avec El-Mo'izz. Or El-K'â'id avait des projets de trahison et méditait de se soustraire à l'autorité d'El-Mo'izz, sans qu'il pût cependant réaliser ses plans. Mais la puissance acquise par les Arabes et les épreuves auxquelles ils soumirent El-Mo'izz lui permirent de redevenir son maître et de proclamer son indépendance. Son fils et successeur Moh'sin fit de même, puis son cousin Bologgîn ben Moh'ammed ben H'ammâd, et après Bologgîn son autre cousin [P. 30] En-Nâçir ben 'Alennâs ben Moh'ammed ben H'ammâd ; chacun d'eux se tint à l'abri des fortifications de la K'al'a, dont ils avaient fait leur capitale.

Le départ d'El-Mo'izz de K'ayrawân et de Çabra et sa retraite à Mehdiyya, la conquête arabe, les pillages et les ruines qui en furent la conséquence, eurent ce résultat que beaucoup d'habitants des régions ravagées passèrent dans le pays des Benou H'ammâd, où la nature d'un sol montagneux et d'accès difficile permettait de résister facilement aux Arabes. Les Benoû H'ammâd virent ainsi s'accroître et la population de leur territoire et leurs propres richesses ; mais ils conservaient amassées dans leurs cœurs des haines et des rancunes contre Bâdîs et ses descendants qui se succédaient régulièrement. Puis quand Temîm succéda à son père El-

Mo'izz, chaque chef se déclara indépendant dans la localité ou la forteresse qu'il occupait, ce que Temîm supportait de bonne grâce et à quoi il n'opposait qu'une patience inébranlable. Mais alors ce prince apprit qu'En-Nâçir ben 'Alennâs lançait dans ses audiences l'injure et le blâme à son adresse et que, projetant de mettre le siège devant Mehdiyya, il s'était allié avec des Çanhâdja, des Zenâta et des Benoû Hilâl pour obtenir leur concours à cet effet. Quand l'authenticité de cette nouvelle fut établie, il fit convoquer les émirs des Benoû Riyâh' et leur parla ainsi : « Vous savez que Mehdiyya est une place inexpugnable, puisqu'elle donne presque entièrement sur la mer, et qu'elle ne peut être attaquée du côté du continent que par quatre bastions que quarante hommes suffisent à défendre. Les troupes qu'a concentrées En-Nâçir sont donc dirigées contre vous. — Tu as raison, lui dirent-ils, et nous voudrions obtenir ton aide financière ».

Il leur distribua alors de l'argent et des armes diverses, lances, sabres, cuirasses et boucliers, après quoi ces chefs rassemblèrent leurs contingents, échangèrent des serments et convinrent d'attaquer En-Nâçir. Ils écrivirent aux Benoû Hilâl qui avaient embrassé la cause de ce prince, pour leur représenter ce qu'avait de honteux l'aide qu'ils prêtaient à En-Nâçir et le danger qui les menaçait s'il devenait trop puissant, car alors il se servirait des Zenâta et des Çanhâdja pour les anéantir ; qu'ils ne pouvaient espérer se maintenir et dominer dans ces pays que si l'autorité souveraine était réduite au dernier degré d'impuissance et de faiblesse. Les Benoû Hilâl, reconnaissant la justesse de ces remarques, répondirent : « Dirigez votre première charge contre nous ; nous nous enfuirons avec les autres, sur qui nous tomberons ensuite, et vous nous donnerez le tiers du butin. » Les choses furent ainsi convenues et acceptées ; d'autre part, El-Mo'izz ben Zîri Zenâti envoya des propositions analogues aux Zenâta qui se trouvaient

avec En-Nâçir, et ceux-là aussi promirent de se laisser mettre en déroute. Alors les Riyâh' et les Zenâta partirent tous ensemble, et de son côté En-Nâçir s'étant avancé à la tête des Çanhâdja, des Zenâta et des Benoû Hilâl, les deux armées se rencontrèrent [P. 31] près de la ville de Sebîba (1). A la suite de la charge que firent respectivement les Riyâh' et El-Mo'izz contre les Benoû Hilâl et les Zenâta, ces deux derniers groupes s'enfuirent, et les troupes d'En-Nâçir imitèrent leur exemple. Les fuyards furent poursuivis l'épée dans les reins, et vingt-quatre mille Çanhâdja et Zenâta furent massacrés. El-K'âsim ben 'Alennâs (2), frère d'En-Nâçir, fut également tué, mais ce dernier même put s'enfuir avec un petit nombre des siens. Les Arabes devinrent ainsi maîtres d'un riche butin constitué par tout ce qui appartenait aux vaincus, argent, armes, chevaux, etc., dont le partage s'opéra ainsi qu'il était convenu.

Cette affaire acheva de rendre les Arabes entièrement maîtres du pays : arrivés sans ressources, pauvres et n'ayant que très peu de chevaux, ils se trouvèrent alors riches, abondamment pourvus d'armes et de montures, en présence d'un pays presque sans défenseur. Ils envoyèrent les étendards, les tambours, les tentes d'En-Nâçir et les chevaux qu'elles renfermaient, à Temîm, qui les leur renvoya, disant qu'il serait honteux à lui de s'emparer des dépouilles de son cousin. Les Arabes goûtèrent fort cet acte de générosité.

---

(1) Le texte arabe lit, ici et plus haut, « Ceuta », ce qui est inadmissible ; j'ai en conséquence corrigé en « Sebîba », ainsi que l'écrit aussi Ibn Khaldoun (II, 48). Le *Bayân* ne dit pas où eut lieu cette rencontre (I, 308) ; comparez le récit de l'*Istibçâr*, trad., p 32 et s.

(2) L'orthographe de ce nom est fixée dans un manuscrit d'Ibn el-Athîr (éd. Tornberg, x, 31 n.) ; le *Bayân* l'écrit par un *ghayn* au lieu d'un *'ayn*. Cf. Dhehebi, *Moschtabih*, p. 336.

Fondation de la ville de Bougie

A la suite de cette bataille entre les Benoû H'ammâd et les Arabes et de l'accroissement de force qui en résulta pour ceux-ci, Temîm ben el-Mo'izz devint soucieux et une grande tristesse l'envahit. Cela arriva aux oreilles d'En-Nâçir, qui avait pour vizir Aboû Bekr ben Aboû 'l-Fotoûh' (1), excellent homme, partisan de la concorde et désireux de (soutenir) l'autorité de Temîm. Ce vizir parla en ces termes à son maître : « Ne t'avais-je pas conseillé de ne pas attaquer ton cousin et au contraire de t'unir à lui pour combattre les Arabes, que vos efforts réunis auraient certainement expulsés ? — Tu dis vrai, répondit En-Nâçir, mais on ne peut aller contre le destin ; tâche maintenant de rétablir les choses entre nous ». Le vizir alors envoya de sa part un messager porter des excuses à Temîm et l'engagea à améliorer l'état de choses existant. Temîm accepta ces ouvertures et consulta les siens sur le choix du messager qu'il voulait envoyer à En-Nâçir ; on tomba d'accord sur le nom de Moh'ammed ben el-Ba'ba', « qui est », lui dit-on, « un étranger qui a été l'objet de tes bons traitements et qui a reçu de toi de l'argent et des propriétés ». Temîm le fit appeler, et lui confiant de l'argent, des chevaux et des serviteurs, le fit partir de compagnie avec

(1) Il ne peut être question de la fondation proprement dite de cette ville, puisque Bekri en signale l'existence à une époque antérieure (p. 192). Mais ce fut En-Nâçir qui l'agrandit et l'augmenta de telle sorte qu'on la dénomma Nâçiriyya (*Berbères*, II, 51 ; cf. *Istibçar*, trad. fr., p. 34 et s.).

(2) Ibn Khaldoun écrit Aboû Bekr ben el-Fotoûh (II, 47) et, deux pages plus loin, Ibn Aboû 'l-Fotoûh. Les détails qui suivent ne figurent pas dans le *Bayân*, mais Ibn Khaldoun y fait allusion (II, 49).

l'envoyé d'En-Nâçir. Moh'ammed arriva ainsi à Bougie, qui n'était alors qu'une simple localité habitée par des paysans berbères et dont, après examen, il se dit qu'il y avait lieu d'en faire une ville avec port. [P. 32] Il se remit ensuite en route et arriva auprès d'En-Nâçir, à qui il remit la lettre dont il était porteur et transmit le message de Temîm ; après quoi il ajouta : « J'aurais aussi à te faire une recommandation pour laquelle je voudrais être seul avec toi. — Mais, dit En-Nâçir, je ne cache rien à mon vizir. — Cependant, reprit Moh'ammed, tels sont les ordres de l'émir Temîm ». Le vizir Aboû Bekr s'étant alors levé et retiré : « Seigneur, dit Moh'ammed, ton vizir te trompe : il est d'accord avec l'émir Temîm, pour qui il est porté et à qui il dévoile toutes tes affaires. Temîm est tout entier à ses esclaves noirs, à qui il confie tout, laissant entièrement de côté les Çanhâdja et tous les autres. Si tu t'avançais à la tête de ton armée tu serais aussitôt maître du pays grâce à la désaffection de l'armée et du peuple pour Temîm. Je veux t'indiquer le moyen de t'emparer de Mehdiyya et de cette région ». Puis il lui parla de l'heureuse situation de Bougie et lui conseilla d'en faire sa capitale pour ainsi se rapprocher de l'Ifrîkiyya, ajoutant qu'il viendrait le rejoindre avec sa famille et qu'il lui servirait de ministre. En-Nâçir accepta ces propositions et laissant son vizir, qu'il prit en suspicion, à la K'al'a, il se rendit à Bougie avec Moh'ammed, qui lui fit voir l'emplacement du port, la ville et le palais (futurs), etc. En-Nâçir très satisfait donna aussitôt les ordres nécessaires pour les diverses constructions et remercia le traître, à qui il promit la place de vizir sitôt qu'il reviendrait le trouver; puis tous les deux retournèrent à la K'al'a, et En-Nâçir dit à son vizir : « Ce messager est notre ami ; il m'a conseillé de fonder une ville à Bougie et a l'intention de venir se fixer auprès de nous. Rédige maintenant la réponse à la lettre qu'il nous a apportée ». Aboû Bekr exécuta cet ordre, puis Moh'ammed se remit en route,

Or Temîm de son côté suspecta la fidélité de son ambassadeur en voyant, si peu après son arrivée auprès d'En-Nâçir, l'ardeur mise à édifier une ville dans un lieu où Moh'ammed s'était rendu avec En-Nâçir. Un homme de confiance de ce dernier avait accompagné Moh'ammed, sur la demande même de celui-ci, pour voir les choses de près et les rapporter à En-Nâçir ; le traître le renvoya en compagnie d'un homme de confiance porteur d'une lettre ainsi conçue : « La première question que m'a posée Temîm à mon arrivée était relative à la fondation de Bougie, ce qu'il juge être une chose grave et ce qui m'a fait encourir ses soupçons. Fais donc choix d'Arabes dont tu sois sûr et envoie-les à tel endroit, où je les rejoindrai aussitôt. J'ai déjà entre les mains les promesses de Zawîla et d'autres lieux qui s'engagent à t'obéir ». En-Nâçir reçut cette lettre et après l'avoir lue la remit à son vizir, qui approuva le projet, exprima sa gratitude et ses éloges pour celui qui en était l'auteur et dit au prince [P. 33] : « Il t'a bien conseillé et a fait de son mieux pour te servir ; n'hésite donc pas de lui envoyer les Arabes qui doivent le ramener ». Puis il rentra chez lui, recopia la lettre du traître et envoya l'original à Temîm avec une autre lettre où lui-même exposait toute l'affaire du commencement à la fin. Ce double envoi surprit Temîm, qui attendit qu'une occasion se présentât de mettre la main sur Moh'ammed, mais en le soumettant à une surveillance dont celui-ci ne se doutait pas, et qui n'était en défaut ni jour ni nuit. Un des agents employés à ce service informa un jour Temîm que Moh'ammed donnait un dîner et avait fait venir Ech-Cherîf Fihri, lequel était un des conseillers et des intimes du prince. Celui-ci le fit appeler, et Cherîf lui dit : « J'allais venir te raconter qu'Ibn el-Ba'ba' m'a invité pour me dire qu'il était à ma discrétion et me prier de lui dire avec qui il pouvait sortir de Mehdiyya. Je l'ai empêché de donner suite à ce projet, mais la crainte le trouble ». Temîm

alors, lui faisant voir l'original de la lettre en question, ordonna à Cherîf d'amener le coupable. Celui-ci était près de la porte du palais quand un homme lui remit la lettre des Arabes envoyés par En-Nâçir et une autre de celui-ci l'invitant à se rendre auprès de lui. Mais Temîm étant alors sorti, Ibn el-Ba'ba' en le voyant laissa tomber les lettres dont l'une avait pour en-tête « de la part d'En-Nâçir ben 'Alennâs à un tel ». Quand Temîm lui demanda d'où venaient ces lettres, il ne répondit pas, mais le prince les prit et les lut : « Grâce, Seigneur ! s'écria alors Ibn el-Ba'ba'. — Que Dieu lui-même ne te fasse pas grâce ! » dit le prince, qui le fit mettre à mort, et jeter son cadavre à l'eau.

[P. 34] **Temîm conquiert Tunis**

En 458 (2 déc. 1065), Temîm envoya une armée considérable contre Tunis, où Ah'med ben Khorâsân s'était révolté contre lui. El-Mo'izz ben Bâdîs, père de Temîm, avait, en quittant Kayrawân et Mançoûriyya pour se retirer à Mehdiyya, ce que nous avons raconté, laissé comme lieutenant à Kayrawân et à Gabès K'â'id ben Meymoûn Çanhâdji, qui y resta pendant trois ans. Puis les Hawwâra étant devenus les plus forts, il dut les leur céder et se retirer aussi à Mehdiyya. Quand Temîm succéda à son père, il renvoya K'â'id dans son ancien gouvernement, et cet officier y resta jusqu'à la date où nous sommes ; puis il se révolta contre Temîm [P. 35] et reconnut l'autorité d'En-Nâçir ben 'Alennâs ben H'ammâd. Alors (en 458), Temîm ayant envoyé un fort corps d'armée, K'â'id, se voyant hors d'état de résister, quitta Kayrawân et se rendit auprès d'En-Nâçir. Les troupes de Temîm entrèrent d'abord à Kayrawân et, après y avoir mis en ruines toutes les maisons lui appartenant, marchèrent sur Gabès et en commencèrent

le siège, qui dura quatorze mois ; au bout de ce temps, Ibn Khorâsân, qui y commandait, se soumit à Temîm et la paix fut conclue. Quant à K'â'id, après être resté quelque temps auprès d'En-Nâçir, il envoya aux émirs arabes des émissaires qui leur achetèrent pour son compte la souveraineté de Kayrawân, et alors il retourna dans cette ville, dont il releva les murailles et qu'il fortifia (1).

[P. 39] En 460 (10 nov. 1067), En Nâçir ben 'Alennâs assiégea la ville de Laribus, dont il s'empara ; il accorda l'*amân* aux habitants (2).

E. FAGNAN.

(A suivre.)

Pour tous les articles non signés.

Le Président,

V. WAILLE

---

(1) Cf. *Berbères*, II, 22 et 23. C'est, dit le *Bayân* (I, 309), en 466 ou en 467 que les Riyâh' vendirent Kayrawân à En-Nâçir.

(2) Le *Bayân* (I, 308) parle également de ce retour offensif d'En-Nâçir.

NOTES ET DOCUMENTS

CONCERNANT L'INSURRECTION DE 1856-1857

DE LA

GRANDE KABYLIE

(Suite. — Voir les nos 231 à 237)

CHAPITRE VII

Si El Hadj Amar attaque Dra-el-Mizan le 2 septembre, il est repoussé par le commandant Beauprêtre. — Il renouvelle sans succès son attaque le 4 septembre. — Réunion à Dra-el-Mizan de la division du général Yusuf. — Cette division se concentre le 11 septembre au bivouac de Tibahirin-Allal. — Destruction des villages des Frikat. — Le 16 septembre la colonne va s'établir au Mehallet-Ramdan. — Destruction des Halouane. — Ordre constitutif de l'armée expéditionnaire. — Reconnaissance du général Yusuf dans les Beni-Smaïl. — Le 22 septembre la division établit son camp près de la zaouïa de Si Abd er Rahman bou Goberin. — La division Renault campe à Bordj-Bor'ni.

A la nouvelle de l'affaire des Ouadia du 24 août et de l'agitation insurrectionnelle des tribus de l'annexe de Dra-el-Mizan, le Gouverneur général s'était empressé de donner des ordres pour l'envoi sur ce poste d'importants renforts.

Les régiments d'Afrique avaient été appauvris par les contingents nombreux et aguerris fournis depuis deux ans à l'armée de Crimée et qui avaient été remplacés par de jeunes conscrits ; rapatriés depuis peu de temps,

ils n'étaient pas encore complètement réorganisés. On constitua, avec les meilleurs éléments, des bataillons de guerre à l'effectif de 5 à 600 hommes pour les régiments permanents d'Afrique et les chasseurs à pied, de 250 à 300 hommes pour les régiments de ligne.

Toutes les troupes disponibles à Alger, Blida et Aumale furent, tout d'abord, acheminées immédiatement sur Dra-el-Mizan.

Un escadron de chasseurs d'Afrique, à qui on avait fait prendre les devants, arriva à Dra-el-Mizan le 1er septembre ; un bataillon du 45e de ligne, venant d'Aumale, y campait le 2, à 6 heures et demie du matin. Ces secours arrivaient bien à propos, car, dans la matinée du même jour, le 2 septembre, le chef de l'insurrection, El Hadj Amar, se présentait avec de nombreux contingents kabyles dans l'espoir d'enlever le poste et d'incendier le village. L'incendie des meules de foin de l'administration devait être le signal du soulèvement des tribus.

Les Kabyles, conduits par le marabout, allaient gagner le mamelon de Tachentirt qui domine le fort, pour se préparer à l'attaque. Il importait de repousser cette audacieuse agression immédiatement et sans attendre que l'ennemi eût reçu de nouveaux contingents.

Le commandant Beauprêtre (1), qui avait été envoyé à Dra-el-Mizan pour prendre la direction politique des affaires, ne prenant conseil que de son énergie, n'hésita pas un instant à marcher à l'ennemi et il réussit, avec la petite troupe qu'il avait sous ses ordres, secondée par le goum, à le mettre en complète déroute.

Voici le compte rendu du combat de Tachentirt qui a été fourni, le jour même, par le général Gastu, qui arriva à Dra-el-Mizan, le 2 au matin, assez à temps pour

(1) Le capitaine Beauprêtre était devenu chef du bureau arabe de Dellys par suite du transfert, dans cette ville, du siège de la subdivision d'Alger, opéré au mois de juin. Il avait été nommé chef de bataillon le 14 juillet 1856 et se trouvait disponible.

contribuer à son heureuse issue; le général avait amené avec lui deux escadrons du 1er chasseurs d'Afrique et un bataillon du 68e de ligne.

« Le commandant Beauprêtre avait reçu la nuit dernière l'avis que le marabout El Hadj Amar s'était mis en marche suivi de nombreux contingents sur Dra-el-Mizan avec l'intention hautement exprimée de venir brûler le village et les meules de foin qui sont placées tout près de la maison de commandement. La situation devenait critique, mais, fort heureusement, les Kabyles allaient trouver pour s'opposer à leurs entreprises le 6e escadron du 1er chasseurs d'Afrique, que j'avais dirigé dès la veille sur Dra-el-Mizan, et les six compagnies du 45e de ligne, parties d'Aumale, qui étaient arrivées sans accident à destination, le 2 septembre, à 6 heures et demie du matin.

» Au jour, la marche de l'ennemi ayant été signalée, le commandant Beauprêtre prit aussitôt toutes les dispositions nécessaires pour l'arrêter dans son mouvement en avant. Le lieutenant Noirtin, à la tête des goums, fut porté sur son passage et prit position en avant du piton de Tachentirt.

» Trois des compagnies du 45e qui venaient d'arriver furent placées en tirailleurs en avant des établissements de Dra-el-Mizan, pendant que les trois autres et l'escadron de chasseurs d'Afrique étaient tenus prêts à se porter en avant.

» Ces préparatifs étaient à peine terminés que l'ennemi engageait une fusillade avec le goum. Il était alors 7 heures du matin.

» Les goums, qui ne pouvaient pas résister au choc des Kabyles, avaient reçu l'ordre de faire retraite par la cîme de la montagne et le chemin qui conduit à Sidi-Rahmoun, afin de dégager les abords de la maison de commandement et de ne pas gêner l'action des troupes. Les contingents ennemis, évalués à 6 ou 7,000 hommes, se précipitèrent à la suite des goumiers, envahirent le piton de Tachentirt et descendirent comme une avalanche les pentes qui conduisent à la maison de commandement.

» A ce moment, le commandant Beauprêtre, jugeant qu'il n'y avait pas un instant à perdre, fit battre la charge. Le bataillon du 45e fut porté en avant avec mission de s'emparer du piton de Tachentirt et de s'y établir, pendant que l'escadron, suivant la route, avait l'ordre de prendre la charge dès que le terrain le permettrait.

» Ces divers mouvements furent exécutés avec beaucoup d'entrain. Les compagnies du 45e enlevèrent le piton à la baïonnette, et l'escadron de chasseurs, parfaitement conduit par son chef le capitaine Guyot, se jeta tête baissée au milieu des contingents ennemis.

» Les Kabyles, surpris par cette brusque attaque, prirent aussitôt

la fuite dans toutes les directions. Les chasseurs en sabrèrent un bon nombre et ils poursuivirent à quelques centaines de mètres au-delà du piton de Tachentirt.

» Nos goumiers, en voyant la déroute des contingents ennemis, se mêlèrent de la partie pour fouiller les ravins dans lesquels les Kabyles s'étaient réfugiés.

» Les pertes de l'ennemi s'élèvent à 40 tués, 32 prisonniers et 200 fusils restés entre nos mains. De notre côté, nous avons eu un chasseur d'Afrique et un cavalier du goum blessés ; le cheval de M. Noirtin tué sous lui, un cheval de chasseurs tué, un cheval du goum tué et un autre blessé.

» Le commandant Beauprêtre a conduit toute cette affaire avec beaucoup d'intelligence et de vigueur, et je ne saurais trop vous faire son éloge. Le commandant Rochetein du 45e de ligne et le capitaine Guyot du 1er chasseurs d'Afrique ont enlevé leurs troupes avec beaucoup d'élan et tout le monde a bien fait son devoir.... »

Le 3 septembre, le 18e bataillon de chasseurs à pied arrivait à Dra-el-Mizan.

Le 4 septembre au matin, le général Gastu, à cause de l'insuffisance de l'eau, se mit en route avec ses troupes, ne laissant dans la maison de commandement que sa garnison habituelle, pour aller s'établir à l'Oued-Bor'ni, près de l'ancien bordj turc.

Les Kabyles, qui avaient observé son mouvement, crurent l'occasion bonne pour renouveler l'attaque du 2 septembre et, à midi, leurs contingents garnissaient le mamelon de Tachentirt, se préparant à l'attaque.

Mais, le matin même, à 8 heures, trois bataillons savoir : 1 bataillon du 45e de ligne et 2 bataillons du 1er tirailleurs algériens, sous les ordres du colonel Bataille du 45e, arrivant des Isser, étaient venus établir leur camp au-dessous de la maison de commandement. Dès qu'il eut connaissance de l'agression qui se préparait, le colonel Bataille prit ses dispositions pour aller à la rencontre de l'ennemi.

Le 3e bataillon de tirailleurs, soutenu par une compagnie de grenadiers du 45e, est lancé directement sur le piton de Tachentirt, pendant que deux compagnies de tirailleurs vont tourner la position par sa gauche et

que le reste des trois bataillons menace l'ennemi par sa droite.

A l'apparition subite des têtes de colonne, les Kabyles stupéfaits perdent contenance et se dispersent. Quelques groupes essaient cependant de résister, mais sentant bientôt l'impossibilité d'arrêter l'élan de nos troupes, ils se décident à prendre la fuite après avoir subi des pertes appréciables.

Le colonel Bataille rentra à son camp sans être inquiété et, dès 4 heures du soir, en exécution d'un ordre qu'il avait reçu du général Gastu, il se mettait en route pour Bor'ni avec 2 bataillons, laissant à Dra-el-Mizan le 2e bataillon de tirailleurs.

Le chiffre des troupes déjà réunies à Dra-el-Mizan ou en marche pour s'y rendre et l'importance des nouvelles politiques reçues, décidèrent le maréchal Randon à envoyer sur ce point le général Yusuf, commandant la division d'Alger.

Il y arriva le 6 septembre, avec son état-major, amenant avec lui les 2e et 3e bataillons du 1er régiment de zouaves (colonel Collineau), deux sections d'artillerie, une section de fuséens, une section d'ambulance et un approvisionnement de réserve de cartouches d'infanterie.

Le 7 septembre, le général Yusuf envoya à Bor'ni le 2e bataillon de tirailleurs et le 3e bataillon de zouaves et il appela à lui, de ce camp, un bataillon du 45e et un escadron de chasseurs d'Afrique.

Le 1er bataillon du 1er zouaves, qui était en marche vers Tizi-Ouzou, avait reçu l'ordre de rétrograder et d'aller à Dra-el-Mizan ; 4 compagnies de ce bataillon arrivèrent à temps pour partir avec le 3e bataillon du régiment, les 4 autres ne purent rejoindre que le 10 ; elles furent employées à la réparation des mauvais passages de la route des Isser à Dra-el-Mizan, de manière à la rendre carrossable sur tout son parcours.

Le bataillon du 45e et celui de zouaves resté à Dra-el-

Mizan furent employés le 9 et le 10 à la construction d'une lunette destinée à mettre à l'abri d'un coup de main les habitations des colons, les meules de fourrage et les approvisionnements réunis à Dra-el-Mizan.

En même temps des approvisionnements de toute nature arrivaient d'Alger et d'Aumale pour former une réserve de 400,000 rations.

Le 10, le général Yusuf envoya aux Isser les fuséens pour alléger son convoi et réserver cette ressource pour plus tard.

Pour permettre de mobiliser tous les bataillons, deux des compagnies de zouaves employées sur la route des Isser furent appelées à Dra-el-Mizan pour occuper le village avec une compagnie du 68e qui formait la garnison du bordj ; une autre des compagnies de zouaves de la route rétrograda vers les Isser pour la garde des approvisionnements; la dernière fut laissée pour la continuation des travaux.

Le général Gastu reçut l'ordre de ne garder avec lui qu'un escadron de chasseurs d'Afrique et de renvoyer les autres à Dra-el-Mizan pour le service d'escorte des convois.

Cet officier général avait convoqué les djemâas des Maatka ; elles se rendirent à son appel, et un service de courriers de Dra-el-Mizan à Tizi-Ouzou, passant par les Maatka, fut organisé.

Pour les évacuations, des ambulances avaient été constituées à Dra-el-Mizan, au caravansérail des Isser, au Corso et à Rouïba ; le transport des blessés et malades devait se faire, de Dra-el-Mizan au Corso, au moyen de 10 voitures Masson, et de ce point à Alger, avec 10 autres voitures.

Le 10 septembre, la division du général Yusuf se trouva prête à marcher ; les troupes, à Dra-el-Mizan et à Bor'ni, étaient alignées en vivres et en orge jusqu'au 16 septembre inclus.

Le maréchal Randon avait résolu d'opérer lui-même

avec deux divisions, d'abord contre les Guechtoula (1), puis dans le massif montagneux compris entre l'Oued-Bor'ni (rivière qui, sur la carte d'état-major au $\frac{1}{50.000}$ porte successivement les noms d'Acif-Agueni-Halou, Acif-Guiferane et Acif-Tala-Imendrane) et l'Oued-Aïssi, pendant qu'une brigade d'observation se tiendrait à Tizi-Ouzou. Son but n'était pas d'arriver à la soumission de toutes les tribus qui s'étaient mises en insurrection, c'était pour cela partie remise, mais simplement de châtier les tribus insoumises les plus rapprochées de nos postes, de manière à dégager ceux-ci et à resserrer le foyer de l'insurrection.

La division non encore réunie et qui devait être commandée par le général Renault, allait être formée en grande partie avec des troupes tirées de la province d'Oran.

La colonne expéditionnaire du général Yusuf était constituée de la manière suivante : commandant en chef, le général Yusuf; chef d'état-major, le colonel Spitzer; directeur des affaires arabes, le capitaine Gandil; commandant de l'artillerie, le chef d'escadron Pellieux; services administratifs, l'adjoint de 1re classe Raoul.

1re brigade, général Gastu : 18e bataillon de chasseurs à pied, commandant d'Herville; 1 bataillon du 68e de ligne, colonel de Chanaleilles; 2 bataillons et demi du 1er zouaves, colonel Collineau.

2e brigade, colonel Bataille, du 45e de ligne : 2 bataillons du 45e de ligne; 2 bataillons du 1er tirailleurs algériens, commandant Gibon.

Cavalerie : 3 escadrons du 1er chasseurs d'Afrique, colonel de Fénélon.

Artillerie : 2 sections de montagne, approvisionnées à 48 coups par pièce.

(1) La confédération des Guechtoula comprend les tribus suivantes : Frikat, Beni-Smaïl, Beni-Koufi, Beni-Mendès, Beni-bou-R'erdane, Beni-bou-Addou, Mechtras, Cheurfa-Ir'il-Guiken, Ir'il-Imoula.

Train, capitaine Longefay : 1 section d'ambulance avec 100 mulets de cacolet.

Le commandant Beauprêtre, avec 25 chevaux du goum, se trouvait à Bor'ni avec le général Gastu ; le capitaine Devaux, avec 120 chevaux, accompagnait les troupes de Dra-el-Mizan. Les goums étaient chargés d'éclairer et de faire le service de correspondance.

500 mulets arabes de réquisition formaient le convoi.

Le total général des troupes régulières était, au départ, de 198 officiers, 5,621 hommes, 779 chevaux et 540 mulets (1).

(1) Voici, pour ce qui concerne les hommes, le détail des effectifs au 10 septembre :

Au camp de Bor'ni

État-major	officiers :	3	troupe :	6
Bureau arabe	—	2	—	1
Artillerie	—	4	—	98
18e chasseurs à pied	—	17	—	482
45e de ligne	—	20	—	543
68e de ligne	—	18	—	727
1er zouaves	—	29	—	968
1er tirailleurs	—	30	—	952
1er chasseurs d'Afrique	—	18	—	295
1er spahis	—	2	—	»
Train	—	»	—	26
		143		4.098

A Dra-el-Mizan

État-major	officiers :	7	troupe :	20
Bureau arabe	—	1	—	1
Intendance	—	1	—	»
Génie	—	»	—	39
45e de ligne	—	14	—	494
68e de ligne	—	1	—	66
1er zouaves	—	19	—	505
Ambulance	—	2	—	20
Administration	—	1	—	6
Train	—	3	—	154
1er chasseurs d'Afrique	—	6	—	123
Subsistants	—	»	—	45
		55		1.523

Caravansérail des Isser

4 compagnies du 1er zouaves	officiers :	7	troupe :	204
Artillerie (fuséens)	—	2	—	58
		9		262

Le génie possédait plus de 200 outils (pioches, pelles, haches, pics à roc, serpes, scies).

La réserve des approvisionnements de munitions de guerre, à Dra-el-Mizan, comprenait : 115,266 cartouches à balles à percussion, 72,360 cartouches à balles oblongues pour fusils à tige, 2,000 cartouches à balles à silex.

Les brigades ne furent constituées comme ci-dessus que le 12 septembre, après la réunion de tous les éléments de la colonne.

De Dra-el-Mizan, on peut gagner les premiers sommets rocheux du Djurdjura en suivant la ligne de partage des eaux par Tachentirt, Dra-Sellama, la forêt de Mouley-Yahia, Tachachit, Nador, Teniet-Djaboub. Le chemin est relativement facile et domine, à gauche, les villages des Frikat et des Beni-Smaïl, à droite ceux des Ouled-el-Aziz d'Aumale, qui s'étaient insurgés et avaient fourni des contingents à Si El Hadj Amar ; c'est ce chemin que résolut de suivre le général Yusuf.

En se tenant sur la ligne de faîte et en agissant successivement sur les crêtes qui s'en détachent, il enlevait aux Kabyles l'espoir de défendre efficacement leurs villages et la retraite après chaque opération, ayant lieu en regagnant les hauteurs, devait être toujours facile.

La colonne expéditionnaire se mit en marche le 11 septembre (1) ; les troupes partirent simultanément, à 7 heures du matin, de Dra-el-Mizan et de Bor'ni, ayant pour objectif commun le centre de la tribu des Frikat.

Les troupes de Dra-el-Mizan (1 bataillon du 1er zouaves, 1 bataillon du 45e, 1 escadron de chasseurs d'Afrique et 20 mulets de cacolets) suivirent le chemin que nous avons indiqué, dans l'ordre ci-après : 1 compagnie de zouaves d'avant-garde, le génie avec ses outils, le général de division et son état-major, le bataillon de zouaves, le

(1) Au moment du départ il y avait à l'ambulance de Dra-el-Mizan 1 officier et 19 hommes des différents corps.

convoi, le bataillon du 45e, l'escadron de chasseurs d'Afrique et une compagnie du 45e en arrière-garde.

Elles s'élevèrent sans le moindre obstacle jusqu'au sommet de l'arête qui sépare les Ouled-el-Aziz des Nezlioua et des Frikat; cette contrée est boisée, mais peu difficile. La colonne domine les Frikat et elle aperçoit au pied des pentes de leurs montagnes les troupes parties de Bor'ni qui vont commencer leur ascension.

Le convoi, sous la protection du bataillon du 45e, s'engage dans un chemin qui doit le faire aboutir directement au bivouac; il est couvert par le bataillon de zouaves et l'escadron de chasseurs d'Afrique qui, sous les ordres du général de division, se prolongent sur une crête qui se détache de l'arête principale.

De rares Kabyles envoient à ces troupes des coups de fusil qui n'ont d'autre résultat que de blesser légèrement un homme. A 3 heures de l'après-midi elles ont rejoint leur convoi et sont au bivouac à Bahira-Mta-Allal, ou mieux, Tibahirin-Allal, point situé à la tête du ravin des Ouled-Ali qui passe au milieu du village des Beni-Matas, à environ 2 kilomètres en amont de ce village. On n'y trouve ni jardins ni habitations ; l'emplacement, pourvu d'eau et de bois, est excellent (1).

Les troupes qui étaient à Bor'ni avec le général Gastu étaient les suivantes : 18e bataillon de chasseurs à pied, 1 bataillon du 45e, 1 bataillon du 68e, 1 bataillon du 1er zouaves, 2 bataillons du 1er tirailleurs, 1 division de chasseurs d'Afrique, 2 sections d'artillerie, 1 section d'ambulance, 80 mulets de cacolets.

Tous les mulets du train de l'ambulance étaient garnis de cacolets, et ils avaient 6 litières.

Pendant leur séjour à Bor'ni ces troupes n'avaient pas

(1) A peu de distance de là se trouvent les ruines de la résidence de Chikh Gassem, qui commandait les Guechtoula au temps des Turcs (Voir la *Revue africaine* de 1873, p. 136).

été inquiétées par les Kabyles et elles n'avaient pas eu un coup de fusil à tirer.

Le général Gastu était parti de son côté à 7 heures du matin dans l'ordre suivant : 18e bataillon de chasseurs, en avant-garde, 2 compagnies du 45e, 2 sections d'artillerie, 3 compagnies du 45e ; le 1er zouaves (1 bataillon et demi) mamelonne sur le flanc droit ; le 1er tirailleurs sur le flanc gauche ; le bataillon du 68e fait l'arrière-garde.

La route suivie passe par le village d'Aïn-Zaouïa, longe le ravin des Beni-Matas, traverse ce village, puis le village des Ouled-Ali, pour arriver à Tibahirin-Allal.

Les troupes arrivent promptement au pied des premières pentes des Frikat ; après un repos de trois quarts d'heure consacrés à faire le café, les trois têtes de colonne gravissent les contreforts ; les pentes sont rapides, le terrain est boisé et rocheux et la marche est très pénible. La colonne de gauche seule essuie quelques coups de fusil. Les difficultés du terrain retardent la marche des animaux et l'arrière-garde est attaquée ; le général Gastu la fait soutenir par 3 compagnies de zouaves et une section de montagne, la marche continue sans interruption et les troupes, très fatiguées, arrivent au bivouac à 5 heures du soir. Les villages Kabyles traversés étaient abandonnés ; on y mit le feu en passant.

Un bataillon du 1er tirailleurs fut envoyé en grand' garde sur un piton rocheux d'un accès difficile, appelé Azrou Naït-bou-Maza, qui domine le camp à l'est et en est séparé par un profond ravin. Cette position était importante, aussi fut-elle attaquée à la tombée de la nuit par des groupes de Kabyles qui avaient pu s'approcher à la faveur des accidents du terrain. Le commandant Gibon, qui commandait la grand'garde, se débarrasse de ces assaillants en les faisant tourner par deux compagnies. Ils reparaissent plus tard, mais ils se bornent à tirailler contre les petits postes.

Une position occupée au nord du camp par le

18e chasseurs est également attaquée par les Kabyles, mais ceux-ci disparaissent dès 9 heures du soir.

Les pertes de la journée consistent en 1 capitaine du 18e bataillon de chasseurs grièvement blessé, mort quelques heures après, 24 hommes de troupe blessés, 4 tués (1) et 3 disparus (ces derniers sont des tirailleurs indigènes).

Munitions consommées : cartouches d'infanterie à balle oblongue, 21,800 (2); cartouches d'infanterie à balle sphérique, 7,347. — Artillerie : gargousses à obus, 9; coups à boîtes à balles, 1.

Journée du 12 septembre. — Le 12 au matin, la position dite du Rocher (Azrou-Naït-bou-Maza), qui domine le camp au dessus de l'abreuvoir, était occupée par des Kabyles assez nombreux ; elle fut enlevée avec vigueur par le 1er bataillon de tirailleurs sous les ordres du commandant Gibon, soutenu par le 1er bataillon de zouaves. A 11 heures le 3e bataillon de tirailleurs alla occuper seul la position. La journée et la nuit se passèrent sans incident, sauf un léger engagement à la

---

(1) Dans la soirée du 11 septembre, vers 9 heures, le sergent-major Segoudy, des tirailleurs, envoyé au commandant d'un poste avancé formé d'une section de sa compagnie pour lui transmettre un ordre, s'égara et tomba dans une embuscade de Kabyles qui, après l'avoir blessé d'un coup de feu, lui coupèrent la tête et le mutilèrent. Ce ne fut que le lendemain qu'on retrouva ce malheureux sous-officier dont le corps portait les marques des supplices qu'il avait subis (*Livre d'or des tirailleurs indigènes de la province d'Alger*, par le colonel Trumelet).

(2) Dans une lettre du 13 septembre, adressée au général Yusuf, le gouverneur général se plaint de la rapidité avec laquelle il est entré en campagne sans attendre d'ordre ; il lui recommande de faire retrancher les grand'gardes en terre ou en pierre et il lui fait observer qu'on a brûlé, à l'attaque de Frikat, le nombre énorme de 29,000 cartouches, ce qui prouverait qu'on a cherché à éloigner l'ennemi avec du bruit.

Il est à remarquer que les jeunes troupes qui vont pour la première fois au feu font une consommation énorme de munitions ; elles tirent nerveusement sans trop savoir, souvent, sur quoi elles tirent, et les officiers n'arrivent pas à les calmer. Cet effet se produit surtout la nuit dans le service d'avant-postes. Ce n'est qu'au bout de quelque temps que les hommes arrivent à acquérir assez de sang-froid pour ne plus gaspiller leurs munitions.

grand'garde placée sur le mamelon rocheux qui commande le passage dit de la Porte et dans lequel le sergent Soumati fut tué d'une balle en pleine poitrine en repoussant l'ennemi.

Une corvée de paille, sous la protection de deux bataillons sans sacs, commandés par le lieutenant-colonel Manuelie du 1er zouaves, est faite dans les villages au nord du camp.

Cette corvée rentre sans avoir été inquiétée, malgré la présence de nombreux contingents kabyles sur les hauteurs environnantes.

Le colonel de Fénelon, resté à Dra-el-Mizan avec un escadron et demi venu de Bor'ni, est appelé au camp pour prendre la conduite de la cavalerie de la colonne, composée également d'un escadron et demi.

Les pertes de la journée se bornent à 1 tué du 1er tirailleurs et 2 disparus du même corps.

Munitions consommées :

Cartouches à balles oblongues, 2,185 ; cartouches à balles sphériques, 2,388.

Journée du 13 septembre. — A 6 heures du matin a lieu, sur Dra-el-Mizan, une évacuation de blessés, malades et malingres, sous la protection du goum et d'une division de chasseurs d'Afrique ; 32 hommes de troupes sont évacués par l'ambulance et 9 par les corps.

L'escorte prend, à moitié chemin, un convoi de vivres parti de Dra-el-Mizan et le ramène au camp.

Vers 6 heures du matin, les Kabyles, en nombre très considérable, des contingents étant arrivés pendant la nuit, s'assemblent sur un plateau en avant d'Azrou-naït-bou-Maza, qui semble être leur point ordinaire de réunion, et aussitôt après la sortie de la 1re brigade partie pour procéder à des travaux de destruction de villages, gravissent la montagne et se joignent à ceux qui occupaient déjà les crêtes en avant de notre grand'garde. Alors, tous ensemble, ils se ruent sur la compagnie du capitaine Courmaux, placée en flèche en

avant de la ligne des postes avancés, au mamelon en avant de la porte. Cet officier, se conformant aux ordres qu'il avait reçus, se maintint longtemps sur la position ; mais, serré de très près et menacé d'être tourné par sa droite, il dut, pour se dégager, lancer en avant une section sous les ordres du sous-lieutenant Léonard qui repousse l'ennemi avec vigueur, mais se laisse entraîner un peu par le désir de trouver une position favorable.

Le capitaine Berthe, qui surveillait les opérations, donna immédiatement avis au camp de ce qui se passait et envoya 50 carabiniers (1) pour soutenir la ligne de tirailleurs et tenir l'ennemi à distance. Puis, après avoir confié la garde de la position principale au lieutenant Millot, officier vigoureux et intelligent, et assuré son retour par des échelons, il alla diriger la ligne de tirailleurs où un combat acharné et, pour ainsi dire corps à corps, était engagé.

En ce moment, le commandant Gibon arrivait avec 2 compagnies à la position principale ; certain d'être soutenu et sachant combien un mouvement offensif opportun produit d'effet sur les Kabyles, le capitaine Berthe, au lieu de replier ses tirailleurs sur son 1er échelon, appela cet échelon à lui en le déployant et ordonna au lieutenant Gresy de se porter en avant le long de la crête, puis de se rabattre sur sa gauche de manière à prendre l'ennemi entre lui et la 1re compagnie, bravement commandée par le lieutenant de Lammerz. Ce mouvement, que des difficultés de terrain empêchèrent d'exécuter d'une manière complète, n'eut pas moins pour résultat de rejeter l'ennemi en arrière ; il ne resta que quelques Kabyles des plus audacieux.

En ce moment le colonel Bataille, commandant la brigade, arriva sur les lieux et fit exécuter la retraite qui s'opéra sans difficulté. Le colonel fit abandonner toutes

(1) Dans chaque bataillon de tirailleurs il y avait une compagnie armée de carabines à tiges ; cette compagnie avait le numéro 1.

les positions qui avaient été occupées précédemment en avant de la position principale et du passage de la porte ; ces divers points étaient éloignés et difficiles à secourir et ils ne dominaient pas d'une manière inquiétante la position du Rocher.

Il fit organiser des retranchements en pierre sèche sur tout le couronnement et défendit d'une manière absolue d'en sortir (1).

Cette chaude affaire avait coûté 2 tués et 12 blessés. Le caporal Meunier y tua 4 Kabyles sous les yeux du capitaine Berthe. Le tirailleur Kaddour ben Aïffia, la jambe brisée par une balle, combattait à genoux, oubliant sa blessure et supportant la douleur avec un admirable stoïcisme.

Le général Yusuf avait envoyé rapidement sur la crête des Oulad-el-Aziz toute la cavalerie qui lui restait et il avait fait porter l'ordre à l'escorte du convoi qui revenait, de prendre l'arête qui sépare les Oulad-el-Aziz des Frikat. Cette manœuvre éloigna les Kabyles, qui tirèrent encore de loin sans toucher personne.

Dans la matinée, le général Gastu, avec 5 bataillons sans sacs, avait été envoyé pour dévaster les villages des Frikat situés au N.-O. du camp. Voici le rapport qu'il établit sur cette opération :

« Conformément à vos ordres, les corps, munis des outils nécessaires, se sont mis en marche, à 7 h. 1/2 du matin, dans l'ordre suivant : 1er zouaves, 18e chasseurs à pied, 68e de ligne.

» La colonne, éclairée en avant par le goum, s'est portée rapidement à l'extrémité du plateau dont les pentes sud-est devaient être rasées. Là se trouvaient embusqués les Kabyles qui ont reçu le goum à coups de fusil. Une compagnie de zouaves s'est précipitée en avant au pas de course ; en un clin d'œil, la crête du plateau était occupée et les zouaves, renforcés par l'arrivée successive des compagnies de leur régiment, ont descendu rapidement la croupe qui conduit au village situé à mi-côte. Les Kabyles ont pris la fuite laissant 3 ou 4 hommes tués.

(1) Tout ce qui concerne l'engagement aux avant-postes est extrait d'un rapport du colonel Bataille, daté du 14 septembre.

» Nous avons pu, dès lors, sous la protection des deux premiers bataillons de zouaves qui gardaient les crêtes, nous livrer à notre opération. Le 18e bataillon de chasseurs et le 68e de ligne, que j'avais fait arriver en arrière à hauteur des villages qu'ils devaient détruire, se sont mis à l'œuvre en même temps que le 2e bataillon de zouaves.

» Tous les villages ont été détruits et les décombres livrés aux flammes (1). Les figuiers ont été coupés en grande partie et l'œuvre de destruction aurait été complète si je n'avais dû, conformément à vos ordres, commencer le mouvement rétrograde à 10 heures du matin.

» Les troupes sont rentrées au camp à 1 heure de l'après-midi, précédées par le 68e de ligne, auquel j'avais donné l'ordre de partir immédiatement ».

Les tirailleurs, fatigués des journées précédentes, sont relevés à la grand'garde du Rocher par le 3e bataillon de zouaves sous les ordres du lieutenant-colonel Manuelle du régiment. Il a l'ordre d'établir ou de compléter les retranchements en pierre sèche avec l'aide du Génie; le Rocher devient une véritable forteresse.

Les seules pertes de la journée sont celles subies par les tirailleurs aux avant-postes.

Munitions consommées : cartouches à balles oblongues, 5,207 ; cartouches à balles sphériques, 3,582.

Le convoi a apporté 12,000 rations de pain et on aligne les troupes en vivres jusqu'au 18.

Le lieutenant-colonel de Montfort vient prendre le commandement des tirailleurs.

Journée du 14 septembre. — Évacuation à 6 heures du matin vers Dra-el-Mizan de quelques malades et blessés. Cette opération a lieu sous la protection d'une

(1) Ce n'est pas une chose aussi facile qu'on pourrait le croire au premier abord que de détruire un village kabyle. Quand ce ne sont que des gourbis en branchages couverts en diss, une allumette enflammée suffit ; mais quand les maisons sont en pierre ou en pisé et couvertes en tuiles, il n'en est plus de même, car on n'y trouve que très peu de matières inflammables.

Il faut alors enlever la toiture, en retirer les charpentes dont on fait des bûchers en y ajoutant les portes ; puis on attaque les murs à la pioche pour les renverser. Ce sont là des opérations assez longues si on veut les faire consciencieusement.

division de chasseurs d'Afrique et du goum. A la même heure, un convoi de munitions est parti de Dra-el-Mizan sous l'escorte d'un escadron. Les deux convois échangent leurs escortes, sauf une division de cavalerie venue de Dra-el-Mizan qui rallie la colonne.

A 7 heures, la brigade Bataille, renforcée du 18e bataillon de chasseurs à pied, est chargée d'opérer la destruction des villages des Frikat non encore visités. Voici le rapport qui a été fourni le 14 septembre par le colonel Bataille sur cette opération :

« Conformément à vos ordres, les 2 bataillons du 45e, 1 bataillon de tirailleurs faisant partie de la 2e brigade et le 18e bataillon de chasseurs à pied sont partis ce matin, à 7 h. 1/2, pour aller détruire les villages et les arbres de la rive droite de l'oued Bahira-Mta-Allal. La série des mamelons de droite était occupée par les chasseurs à pied comme poste le plus avancé, par la compagnie de carabiniers des tirailleurs et, en remontant vers le nord, par les compagnies d'élite du 45e ; le reste des troupes était employé à la destruction.

» Du côté occupé par les chasseurs à pied se trouvait une réunion considérable qui augmentait sans cesse ; un engagement assez vif y eut lieu, qui m'obligea à faire appuyer immédiatement la 2e de voltigeurs du 45e de ligne et à rappeler en même temps quelques-unes des compagnies employées à la coupe des arbres.

» La compagnie de chasseurs à pied du capitaine Legros, embusquée au-dessous de la crête, était dans une position difficile ; elle avait déjà quelques blessés et le capitaine lui-même venait d'être atteint au bras ; il était à craindre qu'elle ne pût y tenir sans trop de pertes. Le lieutenant-colonel de Montfort, du 1er tirailleurs, lança immédiatement pour le soutenir une de ses compagnies de carabiniers sous les ordres du lieutenant Roussel. Ce secours arriva à temps, et si cette compagnie n'éprouva pas de pertes dans ce mouvement, ce fut grâce aux bonnes dispositions prises par l'officier qui la commandait.

» Les troupes continuèrent à conserver leurs positions et la coupe des arbres fut poursuivie, garantie, sur les mamelons du nord, par 3 compagnies du 45e, sous les ordres du commandant de Solignac. Une de ces compagnies, la 2e de grenadiers (capitaine Vincent), poussa une pointe en avant sous le feu des Kabyles placés à la djemâa et détruisit, de concert avec quelques hommes du goum qui avaient mis pied à terre, le village qui se trouvait devant elle.

» L'heure que vous m'aviez fixée pour ma rentrée au camp approchait, il fallait songer à faire monter sans pertes, sur les crêtes,

les compagnies placées en tirailleurs en avant et au-dessous. Or, ces troupes ne pouvaient quitter leurs embuscades sans se découvrir entièrement et s'exposer au feu meurtrier des Kabyles abrités derrière des rochers à une très petite distance d'eux. Le nombre en était considérable et s'augmentait sans cesse. Un mouvement offensif direct se fût opéré dans des conditions défavorables; je songeai à les faire tourner par leur droite. Dans ce but, je donnai l'ordre au lieutenant-colonel de Montfort de réunir 3 compagnies de tirailleurs parmi celles qui étaient encore occupées à la destruction et je les fis masser sur la gauche de ma ligne, hors de la vue des Kabyles qui étaient devant nous et de ceux qui, du haut des montagnes, leur indiquaient nos mouvements ; en même temps, je fis prévenir la ligne embusquée dont je viens de parler, qu'aussitôt qu'elle entendrait la charge sur sa gauche et qu'elle verrait l'ennemi abandonner ses positions, elle eût à remonter sur la crête en rapportant ses blessés qui avaient dû être laissés au milieu d'elle.

» Ce mouvement tournant s'exécute avec le plus grand élan sous les ordres du lieutenant-colonel de Montfort, appuyé par le goum du capitaine Devaux; le capitaine Kléber, arrivé le premier au-milieu des Kabyles, a son cheval frappé à bout portant de deux balles; le sergent Mohamed ben Ali el-Mouhoub est blessé grièvement à côté de lui, ainsi que le tirailleur Mohamed ben Seddik.

Les Kabyles ne quittent leur position que joints par la baïonnette des tirailleurs, qui n'ont pas encore tiré un coup de fusil; mais bientôt leur fuite est complète et leur masse se précipite dans le ravin. Ils y sont retenus quelque temps par les difficultés du terrain sous le feu croisé, à petite distance, des tirailleurs, d'une partie des chasseurs à pied et de la 2e compagnie de voltigeurs du 45e, qui s'est précipitée à droite par une arête pour appuyer le mouvement des tirailleurs. Ce feu croisé à si petite distance, sur une masse arrêtée par la nature du sol, terrifie l'ennemi, lui fait un mal énorme et tout ce qui peut fuir se hâte de gagner la crête opposée.

» En ce moment, quelques obus lancés du haut du rocher occupé en arrière par la grand'garde des zouaves, viennent encore augmenter leur terreur et précipitent la fuite de ceux qui se trouvaient dans le haut.

» La poursuite au-delà du ravin n'aurait rien ajouté au résultat; je fis sonner la retraite, qui s'opéra sans difficulté sous la protection des compagnies du centre du 45e que le commandant Tachetain avait amenées de la coupe des arbres.

» Mes troupes étaient toutes rentrées et massées et j'ai pu me mettre en route pour rejoindre le camp, quand vous êtes arrivé vous-même sur le terrain.....

» Nos pertes de la journée s'élèvent à 4 tués et 21 blessés.

	Tués	Blessés	
		Officiers	Troupe
18e bataillon de chasseurs à pied.	4	2 (1)	12
45e de ligne..........................	»	»	3
1er tirailleurs..........................	»	1 (2)	3

Au bruit du combat le général Yusuf avait rejoint la colonne Bataille avec deux pièces d'artillerie, 1 bataillon de zouaves et la cavalerie ; à son arrivée, la lutte cessait et les troupes rentrèrent au camp en essuyant quelques coups de fusil isolés.

» Pendant que la flamme dévore les villages, dit le colonel Trumelet dans le *Livre d'or des Tirailleurs*, et que les arbres tombent sous la scie et la hache, les Kabyles surgissent de tous les ravins, de toutes les dépressions, et se précipitent sur les travailleurs. Jamais l'ennemi n'a montré autant de fureur, autant d'acharnement, autant de mépris de la mort... La rage de l'ennemi vient se briser impuissante devant l'imperturbable solidité de nos soldats.....

» Du côté des tirailleurs, l'attaque est plus vive, plus sourde, plus implacable ; nos hommes ne se donnent plus la peine de recharger leurs armes ; ils reçoivent les Kabyles au bout de leurs baïonnettes. Le champ du combat n'est bientôt plus qu'un pêle-mêle confus ; ce ne sont plus que luttes corps à corps ou à coups de pierres. L'ennemi, affaibli, lassé, est enfin contraint de plier ; un dernier effort des tirailleurs achève sa défaite et il s'enfuit en laissant des morts sur le terrain.....

» Le capitaine Kléber qui, obéissant à son ardeur ordinaire, a précédé sa compagnie pour courir à l'ennemi, tombe au milieu d'un groupe Kabyle qui l'entoure et le fusille à bout portant ; son cheval seul est atteint et va rouler dans une dépression percé de deux balles. L'in-

(1) Legros, capitaine ; Poudrel, lieutenant.
(2) Leprêtre, capitaine (grièvement).

trépide capitaine ne parvient à se dégager qu'en tuant plusieurs Kabyles de sa main.

» Le général Yusuf, voulant témoigner au capitaine Kléber combien il apprécie son éclatante valeur, lui fait cadeau du plus beau cheval de ses écuries ».

Les armes à longue portée ont fait un bon effet, le soldat Hervé, sapeur au 18e bataillon, a tué à lui seul huit Kabyles.

Le capitaine Leprêtre, blessé grièvement dans le combat, est mort quatre jours après à l'ambulance de Dra-el-Mizan.

Munitions consommées : cartouches à balles oblongues, 11,059 ; cartouches sphériques, 4,411 ; obus, 4.

Le colonel de Neveu, chef du bureau politique, arrive à la colonne.

Journée du 15 septembre. — Évacuation des blessés à 6 heures du matin dans les conditions habituelles ; l'escorte ramène un convoi de vivres.

A 7 heures du matin, le général Gastu va achever l'œuvre de destruction de la veille ; les pertes éprouvées par les Kabyles le 14 les ont rendus prudents, les villages sont complètement détruits et nous n'avons qu'un seul blessé.

Munitions consommées : cartouches à balles oblongues, 2,949.

Journée du 16 septembre. — Les Frikat avaient reçu tout le châtiment qu'on pouvait leur infliger ; mais, sous la pression des contingents étrangers qui étaient venus pour les secourir, il n'avaient pas encore fait de démarches de soumission ; il fallait, pour les amener à composition, faire tomber la résistance de leurs voisins les Beni-Smaïl.

C'est en effet dans cette tribu qu'ils avaient envoyé leurs femmes, leurs enfants, leurs troupeaux et leurs effets les plus précieux lorsqu'ils avaient abandonné leurs villages, et les Beni-Smaïl ne voulaient pas leur

laisser reprendre leurs familles et leurs biens tant qu'ils restaient eux-mêmes insoumis.

Le 16 septembre, à 6 h. 1/2 du matin, le général Yusuf mit sa colonne en route pour aller établir son bivouac au Mehallet-Ramdan, où commence la partie rocheuse et impraticable du Djurdjura et d'où on devait dominer tous les Beni-Smaïl. La première brigade était en tête ; elle gravit le contrefort qui relie le plus directement le camp avec la crête des Oulad-el-Aziz ; le convoi s'ébranle en même temps, mais, à cause de la raideur des pentes, il prend pour sortir du camp le chemin qu'il a déjà suivi pour s'y rendre et tourne ensuite à gauche pour prendre le chemin des crêtes. Ce mouvement allonge le trajet et la 1re brigade se met au repos dès qu'elle a gagné la ligne de faîte pour attendre que le convoi ait rejoint.

La 2e brigade, dès l'assemblée, a garni les hauteurs que le départ des grand'gardes de la 1re a laissées inoccupées. Elle part à son tour quand le convoi a pris sa place dans la colonne. La grand'garde du Rocher échange seule quelques coups de fusil avec les Kabyles.

A ce moment arrivent deux des compagnies du 1er bataillon du 1er zouaves qui avaient été laissées sur la route de Dra-el-Mizan aux Isser.

Toute la colonne étant ralliée sur les crêtes, le général de division la remet en marche. Lorsqu'on arrive sur les hauteurs qui dominent à l'ouest le petit plateau de Mehallet-Ramdan, on aperçoit, sur les rochers escarpés qui dominent à bonne portée le même plateau à l'est, de nombreux groupes de Kabyles avec lesquels le goum, qui a marché en avant pour éclairer la colonne, échange déjà des coups de fusil. Il est absolument nécessaire de déloger l'ennemi avant qu'on puisse installer le bivouac.

Un petit repos est donné à la colonne pour faire le café, afin de permettre aux hommes de reprendre des forces pour le coup de collier qu'il va falloir donner.

Le bataillon du 68e est laissé en position là où on s'est arrêté, les autres bataillons de la 1re brigade sont portés

en avant et sont immédiatement suivis par deux bataillons de la 2e brigade, derrière lesquels marche le convoi ; les deux autres bataillons de la 2e brigade ferment la marche. L'artillerie se trouve derrière le bataillon de tête de la 1re brigade.

Arrivée à une portée et demie de fusil des rochers occupés par les Kabyles, la colonne s'arrête et se masse. Les bataillons de la 1re brigade destinés à opérer mettent les sacs à terre. Les 2e et 3e bataillons de zouaves sont chargés, sous les ordres du colonel Collineau, d'enlever les hauteurs de droite ; le 18e bataillon de chasseurs à pied les appuiera à gauche ; six compagnies du 1er bataillon de zouaves restent en réserve ; l'artillerie se met en position, une section en avant des zouaves, une, à gauche, en avant des chasseurs à pied.

Des deux côtés, l'artillerie envoie sur les hauteurs occupées par les Kabyles des obus bien dirigés qui contribuent à les balayer. Le général de division donne alors le signal de l'attaque. Nous reproduisons ci-dessous le rapport du général Gastu sur ce combat.

« La marche de la 1re brigade n'a présenté aucun incident jusqu'au plateau de Mehalet-Ramdan.

» Aussitôt l'arrivée de la tête de colonne sur le plateau, les 2e et 3e bataillons du 1er de zouaves et le 18e chasseurs à pied ont mis sac à terre et se sont dirigés, conformément aux dispositions que vous aviez d'avance arrêtées, les zouaves sur le rocher qui domine le plateau (d'après le rapport du colonel de zouaves, cette position se divise en deux arêtes rocheuses ; le 3e bataillon a enlevé la position de droite, en même temps que le 2e enlevait celle de gauche), et les chasseurs sur l'arête rocheuse qui en est la continuation. Au signal de la charge que vous avez donné, les troupes, particulièrement les deux bataillons de zouaves, se sont élancées au pas de course.

» Malgré l'élévation de la position, la raideur de la pente et le parapet dont les Kabyles avaient couronné le grand rocher sur tout son développement et qui a été vigoureusement défendu, les zouaves se sont emparés des positions avec l'ardeur et la vigueur dont ils font preuve dans toutes les circonstances.

» Il est regrettable que le 18e chasseurs n'ait pas commencé son mouvement avec plus de célérité. Il parait qu'il n'avait pas entendu la

sonnerie de la charge. Il n'est parti que lorsque je suis allé le lancer sur la position à enlever et dont il n'a pas, d'ailleurs, tardé à s'emparer avec toute la promptitude possible.

» Le 1er régiment de zouaves a eu, dans cette attaque, 1 homme tué et 17 blessés, dont 6 très grièvement. Le 18e bataillon a eu 1 caporal tué, 1 homme blessé et 1 contusionné.

» Tout le monde, mon général, a fait son devoir dans cette vigoureuse attaque ; mais je dois vous signaler, comme s'étant fait particulièrement remarquer, M. le colonel Collineau, qui a constamment marché à la tête de l'attaque de droite, M. le lieutenant-colonel Manuelle qui dirigeait l'attaque de gauche, et M. le sous-lieutenant d'état-major Chanoine (1), attaché au 1er régiment de zouaves, qui est arrivé le premier sur la position.

» Les troupes, une fois maîtresses des positions, ont culbuté l'ennemi dans le ravin et lui ont fait éprouver une perte considérable........ »

Le combat terminé, le camp fut immédiatement établi. Les 6 compagnies du 1er bataillon de zouaves, conservées en réserve, vont relever les 2 bataillons d'attaque et forment la grand'garde à l'est du camp ; 2 compagnies de tirailleurs sont chargées de garder la position enlevée par les chasseurs à pied.

A 1 heure et demie, le camp est complètement établi. Il est assis sur un petit plateau légèrement ondulé, traversé par la route du Téniet-Djaboub, col qui fait communiquer les Beni-Smaïl avec les Oulad-el-Aziz. La route est relativement facile sur les pentes sud, mais très mauvaise sur les pentes nord. Les environs du camp sont couverts de chênes qui fournissent le bois en abondance, il y a aussi beaucoup de diss pour les chevaux et mulets, mais l'eau est éloignée ; les animaux vont s'abreuver à un lac minuscule situé à 2 kilomètres, dans les Oulad-el-Aziz. Un chasseur d'Afrique du 6e escadron, précipité par son cheval dans ce lac, ne put en être retiré.

L'impétuosité de l'attaque a rendu les pertes minimes ;

---

(1) Il est devenu général de division et a été ministre de la guerre en 1898.

elles consistent, comme nous l'avons vu, en 2 tués et 18 blessés.

Les Kabyles ont disparu, quelques coups de fusil se sont fait entendre vers 10 heures du soir à la grand'garde des tirailleurs, et ce fut tout.

Munitions consommées : obus, 29 ; cartouches à balles oblongues, 4,646 ; cartouches à balles sphériques, 402.

Journée du 17 septembre. — La journée est consacrée aux arrangements intérieurs du camp. A 2 heures, les chefs de corps passent la revue des troupes.

Le colonel de Neveu et le capitaine Devaux, emmenant avec eux une grande partie du goum, quittent le camp pour retourner à Dra-el-Mizan ; ils sont escortés par la cavalerie et le bataillon du 68e, qui rejoignent ensuite le camp. Il ne reste du goum que 35 cavaliers, sous les ordres du lieutenant Noirtin.

Les renseignements précis qui avaient été fournis dès le principe sur l'état d'ébranlement de diverses tribus occupant le pâté montagneux situé entre l'Isser et la rive gauche de l'Oued-Aïssi, l'insurrection déclarée des Guechtoula et des Beni-Sedka, leur audacieuse attaque du 2 septembre, enfin le contre-coup qui en était résulté dans les tribus qui habitent les pentes sud du Djurdjura, avaient déterminé le maréchal à organiser, dès le principe, les moyens les plus énergiques pour réprimer cette rébellion dans son foyer et l'empêcher de gagner les tribus qui restaient encore indécises. C'est pour remplir ce but que le maréchal avait pressé l'organisation de la division active du général Renault, qu'il put heureusement renforcer de 6 bataillons empruntés à la province d'Oran.

Les troupes furent réparties, comme nous le verrons plus loin, en 3 divisions, deux destinées à opérer directement sous les ordres du maréchal, dans le cercle de Dra-el-Mizan, avec les généraux Yusuf et Renault ; la 3e, sous les ordres du général Chapuis, devait surveiller la vallée du Sébaou, dans le cercle de Tizi-Ouzou, et coopé-

rer aux mouvements que les circonstances militaires pourraient rendre nécessaires.

Une partie des Beni-Yala avait fait défection dès le 5 septembre et, le 16 septembre, une partie de la tribu des Beni-Mançour s'était enfuie aux Cheurfa et aux Mecheddala. Il y avait dans l'annexe des Beni-Mançour des menaces d'insurrection.

La garnison d'Aumale avait été renforcée de quelques compagnies et d'un escadron, et le colonel Dargent, commandant la subdivision, avait l'ordre de surveiller avec soin la vallée de l'Oued-Sahel et de tenir le maréchal constamment informé.

Dès le 18 septembre, les divers corps de la division Renault et de la brigade Chapuis étaient mis en route pour se porter sur le théâtre des opérations futures; elles devaient être toutes en ligne le 24 septembre.

Le maréchal rendit alors l'ordre général ci-après, qui répartit les corps dans les trois divisions à constituer:

ORDRE GÉNÉRAL

Au quartier général à Alger, le 18 septembre 1856.

La composition du corps expéditionnaire destiné à opérer en Kabylie est réglé ainsi qu'il suit :

S. E. le maréchal comte Randon, gouverneur général, commandant en chef;

Chef d'état-major général, le général de brigade de Tourville;

Sous-chef d'état-major général, le colonel Pourcet;

Chef du bureau politique, le colonel de Neveu;

Commandant de l'artillerie, le chef d'escadron Pellieux;

Commandant du génie, le général de brigade baron de Chabaud-Latour;

Commandant de gendarmerie, le lieutenant Bellissime;

Commandant de la cavalerie, le colonel de Fénelon, commandant le 1er chasseurs d'Afrique;

Chef des services administratifs, le sous-intendant militaire Geoffroy;

Commandant du quartier général, le capitaine d'état-major Clappier;

Chef du service topographique, le capitaine d'état-major Foerster;

Commandant du train des équipages militaires, le chef d'escadron Le Blanc;

Vaguemestre général, M. Meige, lieutenant au 8e bataillon de chasseurs à pied.

Les troupes seront réparties en deux divisions composées chacune de deux brigades.

Chaque division renfermera des parties constituées des autres armes, de manière à pouvoir agir isolément suivant les circonstances.

1re Division

Le général de division Renault;
Chef d'état-major, colonel Anselme.

1re Brigade

Général de Liniers.

8e bataillon de chasseurs à pied	1 bataillon
23e de ligne	2 bataillons
90e de ligne	2 —
	5 bataillons

2e Brigade

Général Deligny.

2e régiment de zouaves	2 bataillons
75e de ligne	2 —
2e régiment étranger	2 —
	6 bataillons

Cavalerie, 1 division de chasseurs; artillerie, 4 pièces de montagne; génie; services administratifs; ambulance; train.

2e Division

Le général de division Yusuf;
Chef d'état-major, colonel Spitzer.

1re Brigade

Général Gastu.

18e bataillon de chasseurs à pied	1 bataillon
1er régiment de zouaves	3 bataillons
68e de ligne	1 bataillon
	5 bataillons

2e Brigade

Colonel Bataille.

1er régiment de tirailleurs algériens	2 bataillons
45e de ligne	2 —
	4 bataillons

Cavalerie, 1 division de chasseurs; artillerie, 2 sections de montagne; services administratifs; ambulance; train.

Brigades détachées

Opérant dans la vallée du Sébaou sous les ordres du général de brigade Chapuis :

41e de ligne	2 bataillons
56e de ligne	2 —
	4 bataillons

Colonel Pellé du 60e de ligne.

13e bataillon de chasseurs à pied	1 bataillon
60e de ligne	2 bataillons
65e de ligne	1 bataillon
68e de ligne	1 —
	5 bataillons

Services administratifs; ambulances; train.

Le Maréchal de France,
Gouverneur général de l'Algérie,
Signé : RANDON.

Journée du 18 septembre. — Division Yusuf campée au Mehallet-Ramdan.

Le général, pour alléger sa colonne en la débarrassant des non-valeurs, prescrit une revue de santé dans les corps.

A 9 heures du matin, il se porte de sa personne à la grand'garde des chasseurs à pied d'où on domine les Beni-Smaïl, avec les commandants des brigades, les officiers supérieurs et adjudants-majors d'infanterie et un officier d'artillerie. Il leur fait connaître que son intention est de châtier, dans l'après-midi, la fraction des Halouane, et il leur indique la position à occuper par chaque corps et le rôle qui lui est assigné.

A midi et demi, pour exécuter le programme convenu, les zouaves, sous le commandement du colonel Collineau, se prolongent sur les crêtes de droite, accompagnés de 2 pièces d'artillerie ; le rôle des zouaves est de couvrir l'opération du côté de l'est et celui de l'artillerie d'envoyer, s'il y a lieu, des obus dans le village pour en déloger les défenseurs. En même temps, le bataillon

du 68e va occuper les crêtes de gauche pour couvrir vers l'ouest. Le 45e et les tirailleurs, avec une pièce d'artillerie, se portent directement par la route sur le village d'Halouane, sous les ordres du colonel Bataille. L'artillerie, des positions de droite et de gauche, envoie d'abord quelques obus dans le village, les Kabyles qui s'y trouvaient se retirent et n'inquiètent pas l'opération; les villages sont livrés aux flammes.

A 4 heures et demie, le signal de la retraite est donné; elle s'exécute en commençant par les crêtes de gauche. De nombreux Kabyles se présentent devant la position de droite occupée par les zouaves, mais ils sont tenus à distance par les carabines. A 5 heures et demie toutes les troupes sont rentrées au camp.

2 zouaves seulement sont blessés, un seul entre à l'ambulance.

Munitions consommées : obus, 8; cartouches à balles oblongues, 2924; cartouches à balles sphériques, 400.

Le Gouverneur général annonce le 18 septembre, au général Yusuf, que le capitaine d'état-major Billot sera chargé du service topographique à sa colonne.

Journée du 19 septembre. — Évacuation à 6 heures et demie de 145 blessés ou malades sous l'escorte de la cavalerie et d'un bataillon de tirailleurs qui doit aller jusqu'à hauteur de l'ancien camp de Tibahirin-Allal et ramener un convoi de vivres et de munitions envoyé de Dra-el-Mizan. Il n'est conservé qu'une division de cavalerie à cause de la difficulté du terrain. Le convoi arrive à 3 heures.

A 8 heures du matin, chaque brigade fournit 100 travailleurs pour la réparation du chemin qui, descendant de Teniet-Djaboub, parcourt le pays des Beni-Smaïl. Cette corvée est relevée à 11 heures et à 1 heure; 50 hommes suffisent ensuite pour l'achever.

Un ordre de la division porte à la connaissance des troupes les félicitations que le Gouverneur général adresse au 1er zouaves pour l'ardeur et l'élan avec les-

quels il a emporté, le 16 septembre, la position de Mehallet-Ramdan.

Il n'y a eu qu'un blessé aux zouaves.

Munitions consommées : 30 obus et 393 cartouches à balles oblongues.

Journée du 20 septembre. — Le 20 septembre le général Yusuf exécute une reconnaissance dans les Beni-Smaïl avec 5 bataillons sans sacs, une section d'artillerie et 20 mulets d'ambulance dont 2 avec litières.

La troupe désignée se réunit sans bruit en avant du camp, à 5 heures du matin, après avoir mangé la soupe et en emportant de quoi faire le café, et se met immédiatement en route. L'artillerie marche, ainsi que les cacolets, derrière le bataillon de tête.

Du piton du Djurdjura appelé Aourir-Fertas, se détache une crête rocheuse dentelée et très escarpée descendant dans la direction du nord-ouest. Cette crête est occupée par 4 compagnies de flanqueurs (2 compagnies d'élite du 68e et 2 du 18e chasseurs à pied) qui s'avancent en même temps que la colonne, pour la couvrir. En marchant, on découvre tout le pays des Beni-Koufi, dans lequel fourmillent de nombreux rassemblements armés.

La fusillade ne tarde pas à s'engager, les Kabyles s'étant glissés assez près de la colonne à la faveur des broussailles épaisses qui couvrent le flanc de la montagne. Un vigoureux mouvement des zouaves les rejette dans les ravins. L'artillerie se met en batterie et lance des obus dans les villages ennemis.

La tête de colonne arrive jusqu'à 200 mètres de la zaouïa de Si Abd er Rahman bou Goberin, et le général de division, ayant suffisamment reconnu les chemins, donne le signal de la retraite, qui s'effectue dans le plus grand ordre sous la direction du général Gastu. Le colonel Collineau du 1er zouaves était chargé de l'extrême arrière garde.

A 1 heure toutes les troupes étaient rentrées au camp n'ayant que 3 blessés dont deux légèrement ; mais le

troisième blessé, le lieutenant de Mancourt, du 1er spahis, officier d'ordonnance du général de division, atteint d'une balle à la tête, succomba dans la nuit à sa blessure.

Les Oulad-el-Aziz d'Aumale, qui avaient été frappés d'une amende de 25,500 francs et qui avaient déjà versé 8,099 fr. 80 au colonel Dargent, viennent verser le complément, soit 19,251 fr. 20, à la colonne. Le général institue, pour recevoir cette somme, la commission réglementaire prévue par la circulaire du 16 octobre 1848.

Le même jour arrivent de Bouïra 4 compagnies du 2e bataillon du 1er tirailleurs, sous les ordres du commandant Wolff, qui viennent établir la liaison des troupes du colonel Dargent avec le général de division, en donnant un avertissement salutaire aux Oulad-el-Aziz.

Dans la journée, le nombre des blessés s'est élevé à 6. Le tirailleur Ben Amar ben Zaoui a disparu ; il a été pris et brûlé par les Kabyles.

Munitions consommées : obus, 23; cartouches à balles oblongues, 13,038; cartouches à balles sphériques, 1,644.

A la date du 20 septembre, l'effectif de la colonne est de 190 officiers, 5,389 hommes, 245 chevaux, 411 mulets.

Journée du 21 septembre. — A 6 heures du matin, 100 hommes de corvée par brigade sont mis à la disposition du génie pour faire des abreuvoirs auprès de la source dite Aïn-Djaboub, afin qu'on ne soit plus obligé d'aller abreuver les animaux au lac des Oulad-el-Aziz.

A 11 heures, corvée de bois pour tout le camp sur les pentes des Oulad-el-Aziz. Cette corvée en armes est commandée par un officier supérieur.

L'ordre de départ est donné pour le lendemain à 5 heures du matin, on doit se rassembler sans sonneries. Il est expressément défendu d'incendier les meules

de paille et les habitations qu'on rencontrera ; les habitations renfermant des provisions de grains, on les démolira lorsqu'elles auront été visitées et vidées de ce qui peut être utile à la colonne.

Journée du 22 septembre. — A 5 heures du matin, comme l'ordre en avait été donné, les troupes se trouvent prêtes pour le départ. Les quatre compagnies de tirailleurs du commandant Wolff prennent position sur les rochers voisins du Mehallet-Ramdan pour protéger l'écoulement de la colonne.

Les bataillons de la 1re brigade reprennent les mêmes positions que dans la reconnaissance de la veille ; deux bataillons du 45e (2e brigade) s'engagent ensuite sur le chemin ; le convoi suit derrière eux et la marche est fermée par les deux bataillons de tirailleurs.

Le commandant Wolff a tenu sa position jusqu'à ce qu'il eût été dépassé par les troupes de la colonne qui ont été échelonnées et par l'arrière garde, pour couvrir la marche ; il ne put la quitter qu'à 11 h. 1/2. Quelques contingents l'ont suivi (150 hommes environ) et se sont postés sur le chemin pris par la colonne, pensant qu'il allait lui-même s'y engager. Cette erreur de l'ennemi facilita la retraite ; les compagnies du commandant Wolff ne furent suivies que par une vingtaine de Kabyles qui se bornèrent à une fusillade insignifiante qui n'atteignit personne ; elles arrivèrent sans encombre à Bordj-Bouïra, où les attendait le colonel Dargent, conduisant un convoi de 49 blessés ou malingres dirigés sur Aumale.

La colonne du général Yusuf n'eut pas d'autres obstacles à surmonter que ceux qu'offraient des chemins difficiles et qui nécessitèrent une longue halte sur les hauteurs qui dominent la zaouïa, pour donner le temps au convoi de se masser.

Le bivouac fut ensuite tracé au milieu d'un pays fertile, couvert de nombreux villages ; au dessous est celui au milieu duquel s'élève une des plus célèbres koubbas de

l'Islamisme, celle de Si Mhamed ben Abd er Rahman bou Goberin (1).

Son fondateur, qui était originaire des Beni-Smaïl, à établi une école en ce lieu en 1770. Après avoir fait ses études à la zaouïa de Chikh ou Arab, dans les Beni-Raten, et à Alger, il était allé suivre les leçons de savants professeurs au Caire à la Djamâ-el-Azhar. Il avait ensuite rempli des missions de propagande religieuse au Soudan et aux Indes, et il était revenu dans son pays avec une grande réputation de science et de sainteté. Son école attira de suite de nombreux tolba et de nombreuses ziara. Il fonda l'ordre religieux des Rahmania et donna l'initiation à un grand nombre de Khouan. Il mourut en 1793.

Si Mhamed ben Abd er Rahman avait professé pendant quelque temps à la djama du Hamma près d'Alger, et les disciples qu'il y avait laissés, voulant avoir son corps pour attirer les bénédictions célestes sur leur zaouïa, l'enlevèrent, dit-on, secrètement et lui bâtirent la koubba qui se trouve au Hamma.

Comme le vérifièrent les Beni-Smaïl, dès qu'il eurent connaissance du prétendu exploit des khouans d'Alger, ceux-ci n'avaient rien enlevé du tout, mais Si Abd er Rahman n'en avait pas moins ses deux tombeaux.

C'est de là que vient le surnom de Bou Goberin (aux deux tombeaux) donné à ce saint marabout. Il n'y a que la foi qui sauve, et il ne serait pas surprenant que le tombeau vide du Hamma fût aussi secourable à ses fidèles que celui des Beni-Smaïl.

Comme nous le savons déjà, le chef de l'insurrection, Si el hadj Amar, était un successeur de Si Abd er Rahman bou Goberin et il était le grand maître de l'ordre des Rahmania.

---

(1) Lire dans l'ouvrage du commandant Rinn, *Marabouts et Khouan*, les intéressants détails qu'il donne sur ce personnage religieux dans le chapitre qu'il consacre à l'ordre des Rahmania (p. 452).

La zaouïa avait des revenus considérables provenant de nombreuses propriétés qui ont été réunies depuis au domaine de l'État, de troupeaux répandus un peu partout dans le pays, de l'impôt perçu sur les serviteurs religieux et des dons des fidèles qui venaient faire leurs dévotions au tombeau du fondateur.

Le général Yusuf fit respecter la koubba. Le village habité par les tolba, renfermant de nombreux livres qui pouvaient avoir de l'intérêt pour la science, ordre fut donné de porter au bureau arabe tous les livres, manuscrits et documents arabes qui y seraient découverts; des récompenses étaient promises à ceux qui en apporteraient et ceux qui contreviendraient à cet ordre étaient menacés de punitions sévères.

Des reconnaissances faites dans les villages environnants firent constater l'existence de nombreux silos pleins d'orge et de blé. Cette ressource et les meules de paille qu'on trouvait auprès des villages permirent de faire vivre les chevaux et mulets entièrement sur l'ennemi, sans rien faire venir pour eux des magasins de Dra-el-Mizan.

Pour encourager les soldats à la recherche des grains, l'administration les leur acheta à raison de 10 francs le quintal métrique.

Le goum et les convoyeurs indigènes se mirent de suite au pillage des villages.

A 3 h. 1/2 les troupes de l'extrême arrière-garde avaient rejoint le bivouac.

Quelques coups de fusils ont été tirés de loin sur la colonne et il n'y a eu que deux blessés, dont un sous-lieutenant du 45e, atteint légèrement à la joue droite; on comptait aussi un disparu.

Munitions consommées : cartouches à balle oblongue, 805; à balle sphérique, 173.

Les troupes de la 2e brigade, auxquelles sera adjoint le 18e bataillon de chasseurs, sont prévenues qu'elles devront avoir mangé la soupe le lendemain à 5 heures

et qu'elles seront chargées de la démolition des villages qui environnent la Koubba.

Les troupes de la province d'Alger destinées à former la division Renault avaient été concentrées à Alger et à Blida. Avant d'entrer en campagne, les régiments d'un effectif excessivement faible et composés presque en totalité de jeunes soldats, avaient besoin d'un complément d'organisation et d'instruction du tir, qu'on activa le plus possible en attendant les bataillons appelés de la province d'Oran.

Ces dispositions préliminaires accomplies, des ordres de mouvement avaient été donnés pour la concentration à Dra-el-Mizan de la 1re division, et cette concentration avait été réalisée le 22 septembre.

Le général Renault était arrivé de sa personne à Dra-el-Mizan, dès le 20, pour présider à l'organisation de la colonne expéditionnaire dont il avait le commandement. La colonne se trouva en mesure de commencer ses opérations dès le 23 septembre, et elle alla, le jour même, établir son bivouac dans la plaine de Bordj-Bor'ni à 6 kilomètres environ du campement du général Yusuf.

Journée du 23 septembre. — A la colonne Yusuf, les troupes désignées le 22 sont employées aux travaux de démolition des villages, de 5 heures du matin à midi.

A midi, la 1re brigade est employée à l'édification, à la partie dominante du camp, d'un réduit en pierres sèches pour y réunir les impedimenta, qui pourront ainsi être gardés par un seul bataillon quand la colonne sortira.

Un sergent de zouaves, nommé Hamelin, est assassiné par un fanatique dans un poste avancé; l'assassin ayant pu être saisi est passé par les armes.

Une compagnie du 1er bataillon du 1er de zouaves qui avait été laissée aux Isser et une compagnie du 18e bataillon de chasseurs à pied, parties de Dra-el-Mizan avec la division du général Renault, rejoignent leurs corps au camp du général Yusuf; elles sont conduites par un officier d'état major envoyé de ce dernier camp.

Dans la soirée, les commandants des deux divisions peuvent se mettre en relations et ils conviennent des opérations à exécuter le lendemain dans les Beni-Koufi.

L'administration a acheté, dans les conditions que nous avons indiquées, $119^{qx}43$ d'orge et $70^{qx}86$ de blé à 10 fr. le quintal, soit 1,003 fr. 40.

Munitions consommées dans la journée du 23 : 2,033 cartouches à balles ogivales.

Colonel Robin.

(A suivre.)

CATALOGUE DU MUSÉE DE CHERCHEL

Presque toutes les antiquités qui constituent le Musée de Cherchel proviennent de Cherchel même ou de ses environs. Elles ont été recueillies sur l'emplacement d'une ville autrefois illustre, *Caesarea*, dont l'histoire, dans ses grands traits du moins, est assez bien connue.

C'était d'abord un de ces comptoirs que les Phéniciens avaient établis sur la côte d'Afrique et où ils venaient relâcher au cours de leurs traversées dans la Méditerranée ; en ce temps là elle se nommait *Iol.* Après la ruine de Carthage, elle passa entre les mains des rois maures. Elle fut d'abord la capitale du roi Bocchus, puis devint, à sa mort, en l'an 25 avant J.-C., celle du roi Juba II, car, à cette date, le prince, qui avait reçu d'Octave quatre ans auparavant le royaume de Numidie, dut abandonner cette province au peuple romain, en échange de la Maurétanie — ainsi l'avait décidé l'empereur. Élevé à Rome dans l'amour des arts et de la Grèce, savant, écrivain, il voulut faire de sa résidence une ville gréco-romaine ; il la nomma Césarée, y attira des artistes, la remplit de statues et la couvrit de monuments somptueux. Ptolémée, son fils, y séjourna après lui ; mais il n'avait ni la science ni les goûts de son père ; il se contenta de se laisser vivre, jusqu'au jour où l'empereur Caligula le fit mettre à mort (40 ans après J.-C.). Dès lors la Maurétanie cessa d'être un royaume allié ; elle fut incorporée à l'empire et forma une province romaine gouvernée par un procurateur, d'ordre équestre, représentant direct de l'empereur et exerçant en son nom tous les pouvoirs civils et militaires ; Cherchel continua à être le chef-lieu.

Sous Claude, elle reçut le titre et les privilèges de

colonie et prit les noms de *Colonia Claudia Caesarea*. Elle se développa ensuite peu à peu, grâce à sa situation favorable, à son climat et surtout à la présence de tous les services administratifs du pays; mais, comme les autres villes d'Afrique, ce fut au IIIe siècle, sous la dynastie de Septime Sévère, fils lui-même du sol africain, qu'elle atteignit au plus haut degré de prospérité.

A partir du IVe siècle, la décadence de la province commença; les soulèvements locaux, les luttes religieuses se succédèrent sans interruption. Cherchel en ressentit le contre-coup. Vers 371, elle fut prise par Firmus, un roitelet maure, jaloux de se soustraire à l'autorité romaine. Valentinien chargea un de ses officiers, nommé Théodose, de le combattre; celui-ci rentra dans la ville et y installa deux légions, qui la relevèrent de ses ruines.

Au Ve siècle arrivèrent les Vandales; alors Cherchel fut de nouveau prise et saccagée. Bélisaire, le fameux général de Justinien, dont la valeur et l'habileté les chassèrent d'Afrique, envoya un de ses lieutenants, nommé Jean, pour leur enlever Césarée, et la rétablir, pour quelque temps du moins, dans son rang de capitale. Enfin se produisit la catastrophe finale; plusieurs fois ravagée par les Maures, elle devint, comme le reste du pays, la proie des Arabes. La nature même ne l'épargna pas : ce que les hommes avaient respecté fut ruiné par les tremblements de terre.

Il n'y a pas lieu de s'étonner, dès lors, des mutilations que présentent les objets conservés au Musée de Cherchel — il serait surprenant, au contraire, qu'ayant passé par autant de vicissitudes, ils fussent arrivés intacts jusqu'à nous. Les plus anciennes sont l'œuvre des révoltes locales et de la fureur des sectes religieuses : on sait que les empereurs chrétiens étaient les premiers à encourager la destruction des images païennes; les Vandales et les Maures firent le reste; peut-être même trouvèrent-ils la besogne fort avancée. On ne risque

guère de se tromper en disant que tous les âges et toutes les passions ont eu leur part dans cette œuvre de barbarie : de tout temps on a vu, après un assaut victorieux ou dans l'égarement d'une révolution, défigurer les statues, leur casser bras et jambes et jeter à terre les colonnes des édifices. A notre époque même ceux qui en rencontrent dans leurs champs ou dans les fondations de leurs maisons ne s'abstiennent pas bien souvent de les briser pour en faire de la chaux ou en tirer des matériaux de construction. Nos musées ne recueillent malheureusement que des épaves ; et l'on doit s'estimer heureux lorsqu'on peut en réunir un aussi grand nombre que celles qui constituent les collections de Cherchel.

Commencées, dès 1840, par les officiers de l'armée d'occupation et les fonctionnaires civils, ces collections ont alternativement connu la bonne et la mauvaise fortune. Le premier local où elles avaient été installées s'étant écroulé en 1846, les antiquités furent transportées dans une cour qui leur offrit un modeste abri jusqu'en 1853. A ce moment la municipalité refusa de les y garder plus longtemps et on dut les entasser dans une misérable baraque; elles demeurèrent ainsi trois années exposées aux pires aventures. Enfin, en 1856, à la suite de l'intervention du maréchal Randon, on leur attribua un local plus convenable et on les dota d'un conservateur. C'était trop beau. Le poste fut supprimé en 1869 et le Musée resta à peu près abandonné à lui-même. Et pourtant il ne cessait de s'augmenter. Les recherches de M. de Lhôtellerie avaient fourni un certain nombre de statues et de fragments de toute sorte; celles de M. Schmitter et des trouvailles fortuites en ajoutèrent quelques-uns; d'autres morceaux enfin, et non des moindres, furent apportés par M. Waille, à la suite des fouilles si fructueuses qu'il dirigea en 1886 et les années suivantes. En somme, d'autres musées algériens étaient aussi riches que celui de Cherchel, si l'on ne considère

que le nombre de pierres conservées, mais aucun ne pouvait lutter avec lui pour la qualité et l'intérêt des œuvres d'art; il n'en était pas un seul qui possédât, comme lui, des répliques de statues grecques fameuses et une pareille abondance de pièces de choix.

C'est ce qui a engagé M. J. Cambon, alors gouverneur général de l'Algérie, à accorder à la municipalité une subvention qui lui permît de mettre un peu d'ordre dans le chaos de ses collections. Grâce à ces fonds, encore insuffisants, on a pu placer les principales statues à l'abri des intempéries, en rapprocher les différents morceaux, en assurer l'équilibre et la solidité; ranger à peu près les inscriptions et les morceaux d'architecture; classer les menus objets et les enfermer dans des vitrines. Actuellement les antiquités du Musée de Cherchel, confiées à la surveillance d'un conservateur zélé, peuvent attendre, sans trop de risques, le moment où on leur construira enfin une demeure digne d'elles et de l'antique Césarée.

Les objets les plus importants du Musée ont été fort bien décrits successivement par M. Waille, dans sa thèse latine intitulée *De Caesareae monumentis quae supersunt*, par M. Gauckler, dans son *Catalogue illustré du Musée de Cherchel*, enfin par M. Gsell, dans son *Guide archéologique des environs d'Alger*. Il restait à dresser un inventaire succinct, mais absolument complet. Le Ministère de l'Instruction publique en a chargé M. Wierzejski, conservateur du Musée de Mustapha. Grâce à la *Revue africaine*, cet inventaire va être promptement imprimé et mis à la disposition du public savant. Tous ceux qui s'intéressent à l'Afrique ancienne s'uniront à moi pour remercier la Rédaction de son hospitalité.

R. Cagnat,
Membre de l'Institut,
Inspecteur général des Musées scientifiques
et archéologiques de l'Algérie.

SCULPTURE

1. Marbre (hauteur, 1^{m}20). — **Athena** *(Minerve).*

Manquent la tête, le bras droit, l'avant-bras gauche et une partie du plant d'acanthe du tronc d'appui. La statue est brisée par le haut en plusieurs fragments raccordés.

La déesse est debout, vêtue de la tunique dorienne agrafée sur l'épaule et assez longue pour que la partie supérieure puisse être rabattue sur la poitrine et les épaules, où se voient les restes d'un nœud de chignon. Elle porte l'*égide*, figurée par une bande en écharpe couverte d'écailles et sur laquelle apparaît la tête de Méduse, qui rappelle la victoire d'Athena sur ce monstre. Elle tenait une lance et un bouclier.

Il existe au Musée (n° 95) un fragment de bouclier portant le Gorgoneion, qui ne se raccorde pas avec la statue et peut être le reste d'une autre figure d'Athena.

Il est probable que cette œuvre est une copie d'un célèbre original en bronze, d'Alcamène, élève de Phidias. La statue d'Alcamène décorait le temple d'Hephaistos à Athènes, sanctuaire qui est encore debout, généralement désigné sous le nom de Théséion.

Trouvé (1840) près de la porte d'Alger, à l'endroit où s'élevait un palais ou un temple d'où proviennent d'autres statues et de nombreux fragments d'architecture.

2. Marbre (hauteur 0^{m}82). — **Apollon citharède.**

Il ne reste que le torse et le haut des cuisses.

Le dieu est nu, les cheveux flottants sur les épaules. Il porte un baudrier auquel était suspendue la cithare.

Trouvé aux Thermes de l'Ouest (1857).

3. Marbre (hauteur, 0m50). — **Apollon ? Bacchus ?**

Manquent la tête, les bras, la jambe droite cassée au genou, la gauche au milieu de la cuisse.

Le corps est nu. Sur l'épaule gauche, une boucle de cheveux.

Le modelé a disparu par suite de la décomposition superficielle du marbre.

4. Marbre (hauteur 0m35). — **Apollon ? Bacchus ?**

Il ne reste que la partie droite du torse nu. Grosse boucle de cheveux sur l'épaule droite.

5. Marbre (hauteur, 0m19). — **Apollon ? Bacchus ?**

Fragment très fruste. Manquent la tête, les bras et les jambes, cassées au haut des cuisses. — Boucles de cheveux sur les deux épaules.

6. Marbre. — **Apollon.**

Front et cheveux d'une tête colossale.

7. Marbre (hauteur, 2m10). — **Bacchus.**

Manquent les bras cassés aux épaules, la jambe gauche du genou au pied, la tête et les pattes de la panthère.

Le Dieu tenait sans doute un thyrse de la main gauche et, de la droite, une coupe abaissée vers la panthère, qui figurait assise, une patte dressée. La tête est couronnée de pampres et de lierre. Les cheveux, séparés sur le front et maintenus par un bandeau, sont réunis par derrière en un épais chignon. Deux boucles retombent en avant sur le haut de la poitrine.

Imitation d'un original grec du IVe siècle, peut-être d'un Dionysos de Praxitèle.

Trouvé aux Thermes de l'Ouest (1886).

8. Marbre (hauteur, 0m84). — **Bacchus,** fragment.

Sur un piédestal, reste d'un tronc entouré d'une branche de vigne et auquel adhère une jambe ; à côté du tronc, restes des deux pieds de la statue ; à droite, bas du corps de la panthère, à gauche, un petit pied, reste du satyre enfant qui figure souvent à côté du Dieu.

8 *B*. Marbre (hauteur, 1m20). — **Fortune.**

Manque la tête.

La déesse porte de la main gauche une corne d'abondance. La droite tenait le gouvernail appuyé sur un globe, attribut ordinaire de cette divinité. Un tenon plat sur la jambe gauche en indique la place.

Trouvé (1888) dans la propriété Delkich.

9. Marbre d'Afrique (hauteur, 0m98). — (?) **Déméter,** *la Terre Mère ;* chez les Latins, *Cérès*.

Manquent la tête, le bras gauche et l'avant-bras droit, et une partie du siège.

La statue représente une femme ou une déesse assise sur un siège dont les bras se terminent par des têtes de bélier. Elle est vêtue d'une tunique grecque ; un manteau recouvre en partie sa poitrine, les plis se massant sous les bras, et s'étale sur les jambes. Les pieds sont chaussés de sandales.

Trouvé dans l'îlot du Phare.

10. Marbre (hauteur, 0m82). — **Diane,** fragment.

Manquent la tête, les bras et les jambes. La déesse est vêtue d'une courte tunique de chasse. Une draperie roulée forme écharpe et ceinture. Très bon travail.

11. Marbre onyx (hauteur, 0m70). — **Diane chassant.**

Manquent l'avant-bras droit, la main gauche, le bas de la tunique et un des chiens.

La déesse est chaussée de bottines montant à mi-jambe et vêtue d'une tunique courte relevée à la taille par deux ceintures. Un manteau roulé forme écharpe sous les seins. A côté, un cerf saisi aux oreilles par deux chiens. La tête est d'un travail assez fin, le reste de la statue d'une exécution plus médiocre.

Trouvé au fond d'un puits dans la propriété Grégory (route de Ténès, près des remparts).

12. Marbre (hauteur, 1m24). — **Diane.**

Manquent la tête, le bras droit, la moitié de l'avant-bras gauche, les pattes du chien et du cerf.

La déesse est en chasse, vêtue de la tunique dorienne courte, relevée à la taille et retombant par dessus la ceinture. Un manteau roulé en écharpe passe sous les seins. A côté, un cerf, d'exécution très médiocre, attaqué par un chien. La statue, d'assez mauvais travail, était adossée. La partie postérieure est à peine dégrossie.

Trouvé aux Thermes du Centre (1858).

13. Marbre (hauteur, 0m97). — **Diane.**

Manquent la tête, les bras, les jambes, les deux extrémités du carquois et le tronc d'appui.

La déesse est vêtue de la tunique dorienne relevée à la taille par une ceinture non apparente et retombant au-dessous de cette ceinture, le repli serré par un cordon. Elle était sans doute au repos, la main droite tenant une flèche. L'arc détendu, tenu de la main gauche, était rattaché à la poitrine par un tenon.

Au bas de la tunique, à droite, restes d'un tronc d'appui.

Trouvé à la porte d'Alger (1861).

14. Marbre (hauteur, 0m19). — **Diane.**

Manquent la tête, les bras et les jambes.

Statuette grossièrement travaillée. Courte tunique de chasse retenue par une épaisse ceinture.

15. Marbre (hauteur, 1^m91). — **Esculape.**

Manquent le bras gauche cassé sous le deltoïde, le bras droit à la saignée, le pied gauche.

La statue était adossée et fixée par des tenons de fer.

Le dieu est assis. Le bas du corps est drapé dans un manteau dont un pan est rejeté sur l'épaule gauche. Le torse est nu, les pieds chaussés de crépides retenues par des cordons noués sur le cou-de-pied.

Au sommet du front, trois trous en triangle percés après coup ont dû recevoir les tiges métalliques d'un ornement.

Bonne copie d'un original grec du IXe siècle. La facture de la tête, des cheveux et de la barbe rappelle la manière du Jupiter d'Otricoli.

Trouvé dans un groupe de ruines entre le Théâtre et le Pénitencier.

16. Marbre (hauteur, 0^m73). — **Esculape.**

Manquent la tête, le bras droit et le pied droit.

Le dieu est debout, vêtu d'un manteau qui drape le corps en laissant la partie droite du torse à découvert, et retombe à longs plis de l'épaule gauche. La main qui serre ces plis contre le corps est d'un dessin très médiocre.

Trouvé aux Thermes de l'Ouest (1856).

17. Marbre (hauteur, 1^m05). — **Satyre** ou **Berger.**

Manquent le bras droit, l'avant-bras gauche et le bas des jambes.

La statue, le coude gauche appuyé à un tronc, jambes croisées, présente les attributs ordinaires. C'est une des innombrables répliques d'un original célèbre.

17 *B*. Marbre (hauteur, 0^m44). — **Satyre** ou **Berger.**

Fragment très fruste. Le torse seul est conservé. Une

peau de brebis en écharpe, nouée sur l'épaule gauche, descend sur la hanche droite.

18. Marbre (hauteur, 0m40). — **Berger.**

Manquent la tête, les bras et les jambes.

Corps vêtu d'une peau de bête qui laisse l'épaule droite dégagée.

19. Marbre d'Afrique (hauteur, 2m41). — **Hercule.**

Manquent le bras droit depuis le deltoïde, l'avant-bras droit. Les jambes sont brisées ; les fragments ont été raccordés.

Le dieu est représenté après sa victoire sur le Dragon des Hespérides, figuré par un serpent mort sur le tronc d'appui. La main gauche, tendue en avant, tenait sans doute les pommes d'or, et la droite s'appuyait sur la massue qui reposait à terre.

Imitation d'un bronze grec du ve siècle, faite probablement au Ier siècle de notre ère.

Trouvé aux Thermes de l'Ouest (1846).

20. Marbre (hauteur, 0m35). — **Hercule.**

Petit torse en deux fragments raccordés.

Le dieu est représenté assis. Le torse est droit, le haut de la poitrine ramené vers la gauche, l'épaule droite abaissée. La main gauche vraisemblablement s'appuyait sur le siège, la droite tenait peut-être une coupe.

Imité probablement d'une statue célèbre de Lysippe.

Trouvé aux Thermes de l'Ouest (1856 ?).

21. Marbre statuaire (hauteur, 1m03). — **Hermès** *(Mercure)*.

Manquent la tête, le bras droit depuis le deltoïde, le bras gauche cassé au-dessous du coude, le bas des cuisses et les jambes.

Le dieu est représenté sous la forme d'un homme jeune et robuste. Le bras droit était abaissé le long du corps, la main probablement vide. Le bras gauche plié tenait sans doute le caducée.

Cette statue, qui se rattache à un original grec du IVᵉ siècle, a dû faire pendant, dans les Thermes de l'ouest, au nº 22.

Toutefois, la saillie moindre de la hanche droite et la position du bras gauche semblent indiquer que la statue n'était pas appuyée.

Trouvé aux Thermes de l'Ouest (1846).

22. Marbre statuaire (hauteur, 1ᵐ20). — **Hermès** *(Mercure)*.

Manquent la tête, le bras droit cassé au milieu du biceps, les jambes brisées au-dessous du genou.

Le bras droit était, comme au nº 21, abaissé le long du corps, mais le gauche avait probablement le coude posé sur un tronc d'appui.

Cette figure se rattache à un original peu différent de celui de la précédente.

Trouvé auxThermes de l'Ouest (1888).

23. Marbre de Carrare (hauteur, 0ᵐ40; largeur, 0ᵐ75). — **Pan et Satyre.**

Manquent, à la figure de Pan, le haut du corps depuis le nombril, le pied droit brisé; la main gauche, cassée au poignet, reste posée sur le socle; à la figure du Satyre, les bras, les jambes et la tête.

Un des pieds du Pan, couché sur le côté gauche, est emprisonné sous les jambes du Satyre assis, qui, peut-être de la main droite, retenait l'autre pied et de la gauche repoussait la main droite du Pan.

Ces deux figures n'étaient pas en pendant, mais formaient un groupe qui servait d'ornement à une fontaine.

L'original est peut-être une œuvre de l'école d'Alexandrie.

Trouvé aux Thermes de l'Ouest (1886).

24. Marbre (hauteur, 0m49). — **Pan ou Satyre jeune.**

Manquent les bras, la tête et les pieds.

Le bras droit s'élevait au-dessus de la tête, le gauche était abaissé.

25. Marbre (hauteur, 1m26). — **Silène.**

Manquent la tête, les bras jusqu'aux mains. Jambes brisées.

Statue adossée, la partie antérieure très grossièrement travaillée, le derrière brut. Les mains, collées au corps, sont démesurées.

26. Marbre de Paros (hauteur, 1m47). — **Satyre.**

Manquent la main gauche cassée au poignet, le bras droit brisé à l'épaule, la tête et la queue de la panthère.

La tête, aux oreilles pointues, est couronnée de roseaux. De la main gauche, le dieu tenait par la queue la panthère, pour l'empêcher de manger des grappes de raisin; de la main droite, il la menaçait de son bâton, dont la pointe est visible au-dessus de la tête.

Style un peu maniéré. Imitation d'un original de l'époque hellénistique.

Trouvé aux Thermes de l'Ouest (1857?).

27. Marbre (hauteur, 0m60). — **Satyre.**

Manquent la tête, le bras droit, l'avant-bras gauche; les jambes cassées au haut des cuisses.

Le torse est vêtu d'une peau de bête dont la griffe sort d'un nœud sur l'épaule droite. Les mains devaient tenir la flûte.

28. Marbre (hauteur, 1^m10). — **Satyre jeune.**

Manquent la tête, l'extrémité de la main gauche, l'avant-bras droit, la cuisse et le genou gauche. La cuisse droite est endommagée.

Le Satyre, vêtu d'une peau de chien dont la tête pend sur le côté, est appuyé sur un tronc au pied duquel est un ruminant au repos. La position des bras indique que le dieu jouait de la flûte.

29. **Satyre** (voir n° 23).

30. Marbre. — **Satyre** ou **berger,** fragment.

Sur un piédestal, deux pieds croisés à droite d'un tronc d'appui; à gauche, restes d'un animal au repos.

31. Marbre (hauteur, 1^m62). — **Vénus.**

Manquent la tête, le bras droit, l'avant-bras gauche. Tenon de marbre sur l'estomac; pubis martelé ou tenon cassé avec le bras gauche.

La déesse est nue, cheveux flottants, le torse incliné légèrement en avant. Elle s'appuie à une colonne où s'enroule un dauphin dévorant un poulpe, emblème d'Aphrodite, née de l'écume de la mer.

Trouvé aux Thermes de l'Ouest (1846).

32. Marbre (hauteur, 0^m75). — **Vénus.**

Manquent la tête et les deux bras, sauf la main gauche. Cassures aux jambes.

La déesse est nue. La main gauche, d'un pli du manteau qui couvre le dos, voile la nudité du sexe.

A droite, dauphin dévorant un poulpe.

L'exécution est très médiocre. Le socle porte la signature de l'atelier *(ex oficina Murisias).*

Trouvé à Haouch-Sultan, sur un parquet de mosaïque (1886).

33. Marbre d'Italie (hauteur, 1m60). — **Vénus drapée.**

Manquent la tête, la moitié de l'avant-bras gauche. Cassures aux doigts de la main droite.

La déesse est vêtue d'une tunique légère à manches agrafées, dessinant le corps, et d'un manteau que retient la main droite.

L'exécution est plus que médiocre. La main est trop grande, les pieds à peine dessinés. La partie postérieure est sommairement dégrossie.

Trouvé aux Thermes de l'Ouest (1857 ?).

33 *B*. Marbre blanc (hauteur, 1m70). — **Aphrodite** ou **Coré**.

Manquent la tête et le cou, qui étaient rapportés, la main droite, la main et le bras gauche, le pied gauche et le bas de la tunique qui le recouvrait.

Costume grec, longue tunique serrée à la taille par deux cordons, manteau partant de l'épaule gauche, dégageant le buste et couvrant le bas de la tunique.

Réplique d'une statue célèbre de l'époque de Phidias.

Trouvé aux Thermes de l'Ouest (1859).

34. Marbre (hauteur, 0m40). — **Vénus.**

Manquent la tête, les bras et une partie des cuisses.

Cette statuette est une mauvaise réplique du même modèle que la Vénus marine. Le torse est trop long, le modelé nul.

35. Marbre (hauteur, 0m34). — **Vénus.**

De la statue drapée il ne reste que le bas. Le pied gauche, d'assez bonne facture, est conservé, ainsi qu'une partie du dauphin enroulé au tronc d'appui.

36. Marbre (hauteur, 0m20). — **Vénus.**

Tête ceinte d'un large diadème.

Trouvée aux Thermes de l'Ouest.

37. Marbre pentélique (hauteur, 1m63). — **Canéphore** ou **Hydrophore**.

Manquent la tête, l'avant-bras droit, le bras gauche. Cassures au pied gauche.

Statue de style ancien. Les jambes portent également sans inflexion d'un des genoux. Le bas rappelle la raideur des modèles primitifs (*xoana*, statues de bois). Le vêtement se compose d'une fine tunique de laine légèrement relevée à la taille par une ceinture, retombant à plis droits jusqu'au cou-de-pied, et d'un manteau plus épais qui fait le tour du buste et se ferme sur l'épaule gauche, dégageant l'épaule et le sein droits et retombant en gros plis. Sur chaque épaule, trois longues boucles symétriques en spirale mince descendent jusqu'au sein. La main gauche dirigée vers le haut de la tête tenait soit une corbeille, soit une urne.

Reproduction d'un original attique du commencement du Ve siècle.

Trouvé dans les restes du grand édifice qui s'élevait à la porte d'Alger (1879).

38. Marbre de Carrare (hauteur, 0m56). — **Hermaphrodite** et **Satyre**.

Manquent la tête, les deux bras et les pieds de l'Hermaphrodite, la tête, les bras et les pieds du Satyre.

L'Hermaphrodite ithyphallique, être hybride à deux sexes, demi-nu, assis, s'appuie de la main gauche sur un rocher au bas duquel un aigle aux ailes ouvertes tient dans son bec une couleuvre, symbole de ruse ou d'infécondité, ; de la droite, il attire le satyre emprisonnéentre ses cuisses. Le satyre le repousse de la main gauche.

Réplique d'un original hellénistique souvent reproduit.

Trouvé dans les Thermes de l'Ouest (1856)

39. Marbre pentélique (hauteur, 2m10). — **Femme drapée,** statue colossale.

Manquent les avant-bras.

Vêtement des femmes athéniennes du Ve siècle : tunique épaisse, ceinture au-dessus de laquelle l'étoffe forme de gros plis. Un voile posé sur le derrière de la tête retombe sur les épaules. La chevelure est retenue par un mince ruban.

Reproduction d'un modèle de l'atelier de Phidias.

Trouvé, avec une autre statue exactement semblable, dans les ruines du grand édifice de la porte d'Alger, la tête en 1851, le corps en 1879. — Il est difficile de dire ce qu'elles représentent. Peut-être des Saisons (Horai).

39 *B.* Marbre (hauteur, 1m70). — **Romaine,** avec les attributs de Cérès.

Manquent la tête et la main droite.

Le corps est drapé dans un grand manteau ; la main gauche tient des pavots.

Trouvé aux Thermes de l'Ouest. Cette statue et son pendant (n° 40 *B*) occupaient encore en 1844 deux niches symétriques dans une des piscines.

40. Marbre de Carrare (hauteur, 1m25). — **Femme drapée.**

Manquent la tête et la main gauche.

Cassures aux mains, aux pieds et à la draperie.

Portrait de femme romaine d'une attitude banale. Les archéologues donnent souvent à ce type le nom de « Pudicité ».

Trouvé aux Thermes de l'Ouest (1857).

40 *B.* Marbre (hauteur, 1m58). — **Femme drapée.**

Portrait grossièrement travaillé et très mutilé d'une

romaine avec les attributs de Cérès. La main gauche tenait une gerbe.

V. nº 39 *B*.

41. Marbre (hauteur, 1m90). — **Femme drapée**, statue du IIIe siècle.

Manque la main droite. Visage mutilé.

Coiffure faite de deux rouleaux de cheveux superposés. Un pan du manteau couvre le derrière de la tête. La partie postérieure de la statue n'est pas travaillée.

Trouvé aux Thermes de l'Ouest (1887).

41 *B*. Marbre (hauteur, 1m35). — **Femme voilée.**

Assez médiocre statue. Portrait de romaine ?

42. Marbre de Paros (hauteur, 1m35). — **Femme drapée.**

Manquent la tête, les deux mains, et le bas de la statue à partir des genoux.

Tunique grecque et manteau enroulé couvrant les deux avant-bras portés en avant dans le geste de la prière.

Trouvé près de la porte d'Alger (1856).

42 *B*. Marbre (hauteur, 1m60). — **Femme drapée** *(Vénus)?*

Manquent la tête et les bras. La statue est très effritée sur les côtés et sur le derrière.

Vêtement grec dessinant les formes. L'exécution fait regretter le mauvais état de conservation de cette œuvre.

43. Marbre de Carrare (hauteur, 1m45). — **Prêtre de la Grande Mère.**

Manquent le bras droit et la main gauche qui tenait une ceste ou boîte cylindrique, fragment qui figurait encore au Musée en 1857.

Le Galle, prêtre eunuque, est debout près d'un autel. Il est revêtu d'une tunique phrygienne sur laquelle est jeté un mateau serré à la taille. Les cheveux longs, réunis en chignon, sont ceints d'une couronne de laurier fermée sur le front par un médaillon orné d'une étoile. Une bandelette de laine, insigne du sacerdoce, nouée derrière la tête, retombe par dessus les épaules jusqu'au dessous des genoux.

Trouvé près des ruines du Théâtre et des Thermes du Centre, sur l'emplacement du presbytère (1845).

44. Marbre (hauteur, $0^{m}80$). — **Tireur d'épine.**

Manquent la tête, le bras droit et le corps du chien.

Adolescent blessé au pied par une épine, assis sur un rocher couvert d'une peau de chèvre, le pied gauche reposant sur le genou droit.

La flûte pastorale et le cor sont posés à terre. Le chien était couché auprès.

Une des nombreuses adaptations d'un original célèbre, conservé à Rome, au Capitole.

Trouvé aux Thermes de l'Ouest (1844).

45. Marbre (hauteur, $0^{m}95$). — **Adolescent.**

Manquent la tête, les bras, et les jambes à partir du genou.

Le corps est nu. Un manteau couvre les épaules. Le bras droit s'élevait au-dessus de la tête. Le corps est appuyé à un tronc à droite. C'est, sauf le manteau, la réplique de l'Éphèbe qui verse à boire, de Praxitèle.

La statue a dû être adossée à une saillie : elle porte une entaille depuis les épaules jusqu'à la ceinture et, au milieu de cette entaille, le reste d'un gros tenon de fer.

46. Marbre (hauteur, $0^{m}96$). — **Adolescent.**

Manquent la tête, les bras et les jambes à partir du genou.

Sur l'épaule gauche est jetée une peau de bête qui pendait probablement le long de la hanche, où se trouvent des traces de tenons de marbre. Le torse est fortement infléchi à droite, la hanche gauche très saillante.

L'auteur d'une étude récemment publiée, le Dr P. Bienkowski, a vu dans cette œuvre, probablement avec raison, un Bacchus, réplique d'un original de l'école de Praxitèle.

47. Marbre (hauteur, 1m15). — **Adolescent.**

Manquent la tête, les deux bras, la jambe droite cassée au haut de la cuisse et le pied gauche cassé au-dessus de la cheville.

Le corps est nu. Le bras droit était probablement en position horizontale, reposant sur les épaules d'un autre personnage. La main gauche s'appuyait sur la hanche.

Cette statue a dû faire partie d'un groupe analogue au groupe du Louvre désigné sous les noms de Castor et Pollux, Hermès et Apollon, Etéocle et Polynice.

Réplique d'un original de l'école d'Argos (première partie du ve siècle).

48. Marbre (hauteur, 0m36). — **Adolescent,** fragment.

Manquent le haut du corps depuis le nombril et les jambes depuis le genou. Tenon à la cuisse gauche. L'œuvre était d'un assez bon travail.

49. Marbre (hauteur, 0m70. — **Femme,** fragment.

Le marbre est cassé obliquement de l'épaule gauche à la hanche droite.

Le bras gauche pend le long du corps, la main légèrement ramenée en arrière comme pour maintenir les plis de la draperie qui la laissent à découvert. Toutefois un tenon placé à la saignée semblerait indiquer que la main tenait une hampe ou une lance.

49 *B*. Marbre (hauteur, 0^m78). — **Muse,** fragment.

Il ne reste que le bas de la statue cassé au-dessus de la ceinture.

Vêtements à plis droits. Reste de la chevelure tragique tombant dans le dos jusqu'aux reins. Chaussures à semelles épaisses.

50. Marbre (hauteur, 0^m89). — **Femme.**

Manquent la tête, le bras droit, l'avant-bras gauche et le bas de la statue, d'un assez mauvais travail.

Robe serrée au-dessous des seins par un cordon, manteau relevé sur le bras gauche.

51. Marbre (hauteur, 0^m77). — **Femme drapée.**

Manquent la tête, les bras et les jambes.

Le buste est brisé en oblique de droite à gauche. Tunique longue et manteau serré à la ceinture.

51 *B*. Marbre (hauteur, 0^m33). — **Déméter** ou **Tellus** *(la Terre mère)*.

Manquent la tête, les bras et une partie du dossier du siège. Travail très grossier.

52. Marbre (hauteur, 1^m80). — **Homme en toge.**

Sur un coffre à droite sont posés des rouleaux à écrire.

Très médiocre travail du IVe siècle après J.-C.

53. Marbre (hauteur, 1^m42). — **Romain en toge.**

Fragment de statue adossée.

54. Marbre (hauteur, 1^m22). — **Homme drapé.**

Fragment de statue adossée, brisé obliquement de l'épaule droite au flanc gauche. La tête, qui manque ainsi que les bras et les jambes, était encastrée.

55. Marbre (hauteur, 1m55). — **Homme drapé.**
Statue colossale adossée, se rapprochant du bas-relief. Il ne reste que le tronc.

56. Marbre (hauteur, 0m35).— **Femme drapée** *(Muse?)*
Il ne reste que le bas de la statue qui n'était pas achevée. Les pieds semblent n'avoir pas encore été dégagés du bloc. A droite des rouleaux liés. Sur le pli antérieur de la robe descend une patte d'animal.

57. Marbre (hauteur, 0m40). — **Femme drapée.**
Le tronc seul reste. Le sein droit est très endommagé.

57 *B*. Marbre (hauteur, 0m37). — **Fragment de statue de femme drapée assise.**
Il ne reste que le bas du torse jusqu'au pli de l'aîne.

58. Marbre (hauteur, 0m55). — **Homme drapé.**
La main droite, qui tient un pli du manteau, est d'un très mauvais dessin. Statue du IVe siècle.

59. Marbre (hauteur, 0m50). — **Torse d'homme.**
La tête décrite au no 88 paraît se raccorder à ce torse. La statue aurait représenté le personnage assis, le buste légèrement incliné en avant, dans l'attitude de la méditation.

60. Marbre (hauteur, 0m30). — **Femme.**
Fragment de torse penché à droite. Un bout de draperie légère sur l'épaule gauche.

61. Marbre (hauteur, 0m40). — **Enfant tenant un oiseau.**
Fragment très fruste.

Trouvé à l'Esplanade.

62. Marbre (hauteur, 0m76). — **Buste.**

Ce portrait, d'exécution médiocre, représente un personnage inconnu, borgne de l'œil droit (IIIe siècle).

63. Marbre statuaire (hauteur, 0m80). — **Buste.**

Le nez est martelé.

Portrait d'un jeune homme inconnu portant un manteau militaire et une cuirasse. Sur la lame métallique formant épaulette est gravée l'image d'un dieu marin.

Trouvé aux Thermes du Centre (1858).

64. Marbre (hauteur, 0m28). — **Tête d'Apollon.**

Nez et joue droite martelés. La boucle de cheveux qui avoisine l'oreille gauche est cassée.

Cheveux divisés en boucles symétriques qui encadrent le visage, et réunis sur la nuque en deux tresses qui se croisent pour ceindre la tête, vont s'amincissant et se nouent sur le front.

Copie d'un Apollon célèbre de l'école attique antérieure à Phidias.

Trouvé près de la porte d'Alger (1858).

65. Marbre (hauteur, 0m17). — **Tête d'Hercule.**

Très médiocre travail de mauvais goût.

La couronne de feuillages posée sur un épais bourrelet de cheveux, forme une saillie énorme. Le visage est mal modelé, la joue gauche est en saillie, la droite affaissée.

Trouvé aux Thermes de l'Ouest ?

66. Marbre de Carrare (hauteur, 0m31). — **Tête d'Isis** ou de la **Déesse Céleste.**

La déesse porte un voile surmonté d'un croissant de lune. Les cheveux sont séparés sur le front en deux bandeaux ondulés et retombent le long des joues.

Trouvé aux Thermes de l'Ouest (1888).

67. Marbre de Carrare (hauteur, 0^m30). — **Tête de Déesse marine.**

Épaisse chevelure divisée sur le front en bandeaux ondés qui recouvrent presque entièrement les oreilles, surmontée d'un casque fait de la dépouille d'un animal marin, probablement un dauphin.

C'est peut-être une personnification de la ville de Césarée, autrement figurée toutefois sur les monnaies, où elle est coiffée de tours.

Trouvé aux Thermes de l'Ouest (1888).

68. Marbre pentélique (hauteur, 0^m28). — **Tête.**

Cette tête paraît avoir appartenu à une statue dont un fragment auquel elle se rajuste, au dire de M. P. Gauckler, existe au Musée (nº 59). Elle est d'un bon travail et date probablement du commencement de notre ère. Elle reproduit les traits d'Auguste, ou tout au moins d'un personnage qui lui ressemblait fort.

Trouvé près de la porte d'Alger (1861).

69. Marbre veiné (hauteur, 0^m26). — **Tête de Juba.**

La tête est faite de deux parties raccordées. Le nez et une partie du menton sont brisés, la bouche meurtrie. Le marbre ayant des teintes de chair et se fonçant sous l'influence de l'humidité, cette tête a été laissée longtemps exposée aux intempéries pour servir de baromètre.

Elle représente le roi Juba jeune et imberbe, ceint du bandeau royal noué sur la nuque.

Trouvé aux Thermes de l'Ouest (1856).

70. Marbre (hauteur, 0^m37). — **Masque.**

Ce morceau, bien conservé, a peut-être fait partie de la décoration du Théâtre ; c'est une tête de vieillard au regard irrité, au sourcil froncé. La bouche s'ouvre

comme celle des masques dont les tragédiens se couvraient le visage.

Trouvé au Théâtre.

71. Marbre de Paros (hauteur, 0m31). — **Tête.**

Nez, menton et chignon mutilés.

Dans ce portrait, les uns ont vu une image de femme, mais aux traits durs, presque masculins ; d'autres, la figure d'un jeune homme auquel sa coiffure donne à première vue un aspect féminin. Le cou, sans saillie de muscles ni de tendons, semblerait aussi appartenir à une femme. Mais l'ensemble des traits est d'un homme. La coiffure est fastueusement compliquée. Les cheveux ramenés en arrière en boucles régulières et réunis en chignon, forment sur le front un bandeau de mèches frisantes et sont retenus par un large diadème. Sous ce bandeau, une série de petites boucles frisées, présentant à quelque distance l'apparence d'un cordon de perles, encadrent le front d'une oreille à l'autre.

Le travail est d'une bonne époque et peut dater des environs de notre ère.

Trouvé près de la porte d'Alger (1856).

72. Marbre (hauteur, 0m31). — **Tête de femme.**

Le nez et le menton sont mutilés, ainsi que le bandeau de cheveux à droite et les lobes des oreilles.

La ressemblance manifeste de ce visage avec celui de l'Empereur Tibère, la coiffure et l'exécution, qui datent l'œuvre des premiers temps de notre ère, permettent de voir dans cette image un portrait de Livia.

Il a été trouvé dans les mêmes ruines que la tête dite d'Auguste. Les dimensions des deux têtes sont sensiblement les mêmes.

73. Marbre (hauteur, 0m24). — **Tête de femme.**

Les cheveux partagés, formant une coiffure plate, sont réunis en un chignon tombant sur la nuque.

74. Marbre (hauteur, $0^{m}29$). — **Tête de jeune homme.**
Le visage est très mutilé. La tête est coiffée d'un bonnet phrygien.

75. Marbre (hauteur, $0^{m}38$). — **Tête de Juba.**
Les traits sont complètement mutilés. La tête, ceinte du bandeau royal, était peut-être, autant qu'on en puisse juger par la forme et par le contour du visage, un portrait de Juba à l'âge viril.

Un autre portrait du même prince, récemment découvert dans la propriété Grégory, doit figurer au Louvre, qui possédait déjà une image de Juba à un âge assez avancé.

76. Marbre (hauteur, $0^{m}38$). — **Tête de femme.**
Chevelure épaisse ramassée sur la nuque. Le visage est très fruste.

77. Marbre (hauteur, $0^{m}17$). — **Tête,** fragment.
Partie supérieure d'une tête ayant servi d'ornement à une fontaine. La bouche donnait passage à un conduit d'eau.

78. Marbre (hauteur, $0^{m}29$). — **Tête de Pan.**
Oreilles pointues, barbe tombante.

79. Marbre (hauteur, $0^{m}29$). — **Tête.**
Du visage, il ne reste que la bouche et le menton. Bandeaux de cheveux ondulés. Les lobes des oreilles sont percés. Sur le côté de la tête à droite, au-dessus du bandeau de cheveux, mortaise. Cette tête a probablement servi d'ornement de toiture (antéfixe).

80. Marbre (hauteur, $0^{m}89$). — **Tête colossale.**

81-84. Marbre. — **Quatre têtes colossales.**

Ces têtes, servant d'ornement à la fontaine du milieu de l'Esplanade, doivent faire retour au Musée.

85. Marbre (hauteur, $0^m 26$). — **Tête colossale,** fragment.

Bouche et menton bien conservés.

86. Marbre (hauteur, $0^m 50$). — **Statue colossale,** fragment.

Restes du cou; grosses boucles tombant sur les épaules.

87. Marbre. — **Tête,** fragment.

Cheveux tombant sur le front en boucles coniques (Divinité infernale?).

88. Marbre (hauteur, $0^m 45$). — **Statue,** fragment.

Jambe tenant à un tronc d'appui.

89. Marbre. — **Statue,** fragment.

Deux pieds brisés sur une base.

89 *B*. Marbre (hauteur, $0^m 12$ et $0^m 22$). — **Fragment.**

Pieds de femme sur une base; à côté, tête de crocodile.

La statuette représentait sans doute une Isis, ce qu'on peut conjecturer par la bande antérieure du vêtement qui couvre les pieds et par l'attribut placé à la gauche du personnage.

Cléopâtre Séléné, femme du roi Juba, était fille de la fameuse Cléopâtre, reine d'Égypte. Elle répandit les cultes égyptiens à Caesarea.

90. Marbre. — **Bas-relief, ornement.**

91. Marbre. — **Panneau décoratif,** fragment.

Combattant debout, vêtu d'une tunique courte et d'un manteau, lançant le javelot. Cavalier au galop ; blessé gisant à terre et se couvrant de son bouclier. Travail très médiocre.

92. Marbre. — **Sarcophage,** fragment.

Muses. Deux têtes ; deux corps et un bras droit. Exécution très médiocre.

93. Marbre (hauteur, 0^m31). — **Bas relief.**

Sur un pied de candélabre, fragment de cortège bachique. Un adolescent nu, une peau de bête en écharpe; Derrière lui, Silène ivre ; une Ménade, suivante de Bacchus, jouant de la flûte, les vêtements en désordre, ferme la marche.

Reproduction d'un modèle hellénistique souvent imité.

Trouvé aux environs de l'Hippodrome.

94. Marbre (hauteur, 0^m30). — **Bas-relief.**

Génie ailé.

95. Grès. — **Bas-relief,** fragment.

Visage barbu encadré d'une sorte de bourrelet plat, figurant peut-être un oreiller de lit mortuaire.

La pierre, évidée par derrière, paraît avoir été taillée en couvercle. Peut-être faut-il voir dans ce débris, d'époque phénicienne, un fragment de couvercle d'un sarcophage anthropoïde.

96. Marbre. — **Bas-relief.**

Sur un fragment de disque, deux jambes.

97. Marbre. — **Bas-relief,** fragment de sarcophage chrétien.

Trois têtes très frustes.

98. Marbre ($0^m53 \times 0^m96$). — **Bas-relief.**

Sanglier couché. L'animal repose le long d'un tronc de pyramide massif, creusé par dessous d'une conduite d'eau. L'exécution, d'un entier réalisme, est manifestement faite d'après nature, bien que plusieurs auteurs aient nié l'existence du sanglier en Afrique.

Trouvé aux Thermes du Centre.

99-100. Marbre. — **Fragments.**

Coq et faisan?

101. Marbre. — **Fragment.**

Haut d'une tête colossale de lion.

102. Marbre. — **Fragment.**

Débris d'une tête colossale de taureau.

103. Marbre. — **Tête d'animal,** fragment.

Bélier? Fauve?

104. Marbre. — **Fragment.**

Griffe de lion, ayant peut-être servi de pied de table ou de siège.

105. Mélaphyre (hauteur, 0^m52). — **Statue,** fragment.

Bas du corps d'une statue de Thoutmosis I[er], roi thébain de la XVIII[e] dynastie, d'après les inscriptions hiéroglyphiques dont l'une, courant sur une bande à la partie postérieure, est incomplète. Le roi était sans doute représenté debout, les bras pendants, dans l'atti-

tude consacrée. Les lignes terminées par des segments de cercle gravées sous ses pieds sont le symbole des nations vaincues. La statue a été sculptée à Abydos, seize siècles avant notre ère.

Trouvé près de la mer, sur la rampe du port (1848).

106. Calcaire. — **Idole punique.**

Représentation d'un dieu ventru, aux jambes courtes et coiffé d'un vaste boisseau.

Cette image, probablement très ancienne, se rapporte sans doute à quelque culte punique. Les Phéniciens adoraient un certain nombre de dieux nains ou embryons.

Trouvé dans les fouilles de la maison qui fait face au Musée.

107. Calcaire (hauteur, 0^{m}60). — **Bétyle** *(pierre sacrée)?*

Pierre de forme ovoïde, dont le haut est brisé. A la base, larges feuilles lancéolées, sur un socle octogonal.

Des pierres analogues existent à Malte sur des piédestaux consacrés à Melkart, l'Hercule phénicien.

(108, 109, 110, numéros non attribués).

111. Marbre. — **Fragment de stèle.**

Femme assise.

112. Marbre. — **Fragment de stèle.**

Femme et enfant.

113. Marbre. — **Fragment de stèle.**

Enfant tenant une grappe et une grenade (?)

114. Marbre. — **Fragment de stèle.**

Homme tenant une grappe.

115. Marbre. — **Stèle** (3 fragments).
Homme et femme.

116. Marbre. — **Stèle.**
Enfant tenant un oiseau.

117. — Marbre. — **Fragment de stèle.**
Bas du corps d'un personnage vêtu d'une tunique flottante. De la main droite il tient une cuiller au-dessus d'une écuelle posée à terre. A sa gauche, sur un réchaud, un récipient surmonté d'un entonnoir.

118. Marbre (hauteur, $0^{m}30 \times 0^{m}28$). — **Stèle.**
Le bas-relief représente une prêtresse d'Isis, portant un sistre de la main droite et, suspendu au bras gauche, le seau mystique. La robe à manches et sans ceinture tombe sur les pieds. Au bas du vêtement, écharpe à franges dont les bouts sont ramenés sur l'avant-bras gauche. Une étole unie, attribut rare dans ces représentations, ceint diagonalement la poitrine.

119. Marbre. — **Fragment de stèle.**
Bas du corps d'un personnage à longue robe.

120-133. — **Fragments de stèles** de fabrication courante et qu'on trouvait toutes faites chez les marbriers, qu'elles dussent servir d'ex-voto ou de monuments funéraires.

134. Marbre. — **Stèle,**
Personnage martelé.

135-144. Marbre. — **Dix petites têtes,** pour la plupart de travail très médiocre.

145-149. Marbre. — **Pilastres.**

Quadrangulaires et plus rarement triangulaires, ces pilastres, surmontés de chapiteaux rectangulaires, ont dû supporter de légers entablements. Ils sont sculptés sur toutes leurs faces. Tantôt des rinceaux, naissant d'un plant d'acanthe ou de feuilles d'eau, se développent en spirales terminées par des fleurs épanouies ; dans le feuillage sont jetés des insectes ou des oiseaux. Tantôt des tiges ornées de feuilles et de fruits sortent de calices ou de vases superposés.

Trouvés près de la porte d'Alger.

150. Marbre. — **Chapiteau de pilastre.**

151-154 *C*. Marbre. — **Fragments de revêtements** ornés de sculptures.

155. — Marbre. — **Fragment de colonnette.**
Fût sortant d'un massif de feuilles d'eau.

156. Marbre. — **Fragment de colonnette**
Feuilles d'eau et branches de fleurs.

157. Marbre. — **Fragment de colonnette** en torsade.

158. Calcaire. — **Sarcophage** orné de strigiles.

159. Calcaire. — **Sarcophage** orné de strigiles, portant sur la bande du couvercle la signature ALOGI.

160. Marbre ($1^m45 \times 0^m60$). — **Table à jeu.**

Dalle creusée de vingt-neuf cavités en godets et munie d'une bande latérale probablement destinée à arrêter les billes dirigées vers les cavités. Dans une

inscription très fruste, exhortation à laisser de côté les querelles et à venir jouer.

Trouvé par M. V. Waille, au Champ de manœuvres (1893).

161. Calcaire. — **Colonne cannelée,** en 2 fragments.

162. Calcaire. — **Colonne cannelée,** en 4 fragments.

163. Calcaire (hauteur, 0m40). — **Uraeus,** fragment.

Figure du serpent Naja dressé, le cou gonflé.

Ce symbole, usuel chez les Égyptiens, se rattache probablement à un culte punique. La religion phénicienne a fait beaucoup d'emprunts à l'Égypte.

164. Calcaire. — **Ossuaire avec couvercle en marbre.**

165. Mosaïque. — **Quatre fragments de mosaïque de pavement.**

166. Marbre. — **Fragments d'architraves** avec palmettes, rais de cœur, oves et perles.

(Les divers fragments sont marqués de la lettre A).

167. Marbre. — **Fragments de corniches d'entablement.**

Fleurs et fruits en relief dans les métopes.

(Les divers fragments sont marqués de la lettre E).

168. **Divers fragments de sculpture.**

169. Granit. — **Fragments de moulins à blé.**

Sur une partie fixe, sorte de borne conique, tournait la partie mobile en forme de sablier, mue par des leviers.

qui s'engageaient dans les mortaises ouvertes à l'étranglement du sablier. Ces leviers étaient poussés par des esclaves ou des bêtes de somme.

170. Grès. — **Auges** ou **cuvettes.**

171. Marbre. — **Moitié d'une grande vasque.**

WIERZEJSKI.

(A suivre).

ITINÉRAIRE DE TLEMCEN A LA MEKKE

PAR BEN MESSAIB

(XVIII[e] siècle)

Il est certain que sous la littérature classique, a fleuri une littérature vulgaire, quoique les recueils de poèmes qui nous sont parvenus ne datent que du XVII[e] et du XVIII[e] siècles. Ces poèmes populaires roulent sur des sujets de la vie ordinaire : ce sont des chants d'amour, des élégies, des descriptions, des contes et des récits d'évènements anciens ou contemporains, des panégyriques, des satires et même des farces. Mais les copistes, se piquant de classicisme et de religiosité, ont négligé de conserver les poèmes mondains.

Parmi les chanteurs populaires du XVIII[e] siècle, Ben Messaïb tient le premier rang par son style simple, noble et sévère.

Issu d'une famille d'Andalous émigrés de Fâs, il montra dès son jeune âge qu'il était inspiré d'En Haut et aborda tous les sujets : son œuvre est tout animée d'un souffle généreux qui le rend impérissable. Ce poète, qui avait, assure-t-on, un pouvoir surnaturel, exerçait à Tlemcen la profession de tisserand. Il paraît que cet homme privilégié composa, au cours de sa vie, 3,034 pièces de vers sur des sujets mondains et autant sur des données religieuses dont quelques-uns ont une grande vogue et survivront au cours des temps.

De ce dernier genre, il convient de citer la mort du Prophète, l'invocation des saints, l'itinéraire de Tlemcen à Médine, etc. En effet, Ben Messaïb accomplit le pèlerinage de la Mekke et, à son retour, il traça, avec toute clarté, l'itinéraire qu'il avait suivi, décrivant les lieux où il avait posé le pied pour atteindre la Ville sainte.

On assure que cet homme émérite eut, sur la fin de sa vie, la joie de voir le Prophète. Celui-ci lui apparut, tout auprès de Tlemcen, dans un jardin (غريسة) bien connu des gens du pays, entre Aghadir et Merissa (مريسة). On montre encore le figuier

auprès duquel Ben Messaïb put contempler le visage radieux de l'Envoyé de Dieu. Cet arbre a cela de particulier, qu'il produit des figues noires (غدّان) dont l'intérieur a la blancheur du lait, et ses fruits ont un goût des plus délicats.

Or, cette couleur blanche est chose anormale, car toutes les figues noires sont rouges au dedans. Au vrai, cette espèce de figuier existe ailleurs qu'à Tlemcen, notamment à Médéa; mais sa rareté a fait croire au surnaturel. Cette particularité vient, affirme-t-on, de ce que Ben Messaïb a exprimé ce souhait :

كما يكحال ظهرها * الله يبيّض قلبها

« Que l'intérieur des fruits, par la volonté de Dieu, soit aussi » blanc que leur enveloppe sera noire ! »

On raconte qu'un jour de printemps, des jeunes gens entraînèrent Ben Messaïb à faire une promenade dans les environs de Tlemcen. Après avoir couru dans les prairies et cueilli maintes fleurs, on s'assit au bord d'un ruisseau pour vider les paniers de provisions de toutes sortes que l'on avait apportées. Pendant le repas on riait, on chantait et parfois on dansait. Mais un fakir vint à passer, et s'adressant à Ben Messaïb il lui dit : « O Mohammed ben Messaïb, lève-toi, quitte ces gens, va à la mosquée et adonne-toi à la science.» Ben Messaïb suivit les conseils de l'étranger, et se fit remarquer dans l'étude du Coran, des sciences et de la poésie.

Quoi qu'il en soit, il négligea, toutefois, le genre Mouzoune (موزون) qui est souvent assez apprêté et aborda, avec plein succès, le genre Melhoun (ملحون), qui est plus expressif et plus populaire (Voir Ibn Khaldoun, *Proleg.*).

On dit même que sa renommée porta ombrage au Bey turc, qui ordonna sa mort. Mais le chaouch chargé de le tuer eut pitié de lui, et après lui avoir fait connaître la décision beylicale, il lui donna le temps de faire sa prière et de réciter la pièce commençant par les vers suivants :

« O hommes de Dieu, venez au secours du malheureux avant que » le feu du cœur ne le consume ! »

Ben Messaïb n'avait pas encore terminé sa pièce, qu'un cavalier arriva au galop, avec l'ordre de laisser en vie le saint homme.

Quant aux dates précises de la naissance et de la mort du poète, nous les ignorons complètement. Plusieurs de ses pièces, appartenant au genre religieux, portent les dates de 1150 (1er mai 1737), 1160 (13 janv. 1747), 1170 (26 sept. 1756).

Ben Messaïb repose auprès de Tlemcen, au cimetière de Sidi Mahammed Es Senoussi (l'auteur de la Senoussia), à droite, en allant à Sidi-Bou-Medine. Des mains pieuses, diverses fois, ont élevé une coupole sur ses restes vénérés, mais il n'a pas voulu que sa tombe fût ainsi indiquée : ces coupoles se sont effondrées les unes après les autres. Le lieu où il repose est, depuis, indiqué par un simple mur circulaire en pierre sèche حويطة ; et bien plus, le temps a oblitéré l'inscription tombale.

Le nom de ce poète est écrit diversement par les lettrés indigènes. Les formes les plus usitées sont مَسيب , مسايب , بَنْ مسايب et ابنُ مسايب. Il serait peut-être plus logique de l'écrire ainsi ابن المُسَيّب.

Il paraît, disent certains musulmans, que Messaïb est le nom d'un homme prédestiné. Ce qui l'indique d'ailleurs, c'est qu'en décomposant ce nom, lettre par lettre, on trouve que chacune est initiale d'un énoncé, qui a été admis comme certain, ou, tout au moins, qui nous a été légué comme tel :

املا الكاس عمّره
اسق الناس خمره
يافوتة بجوهرة من يعرف مولاها
و بين الناس نذكر الدعوة لمولاها

« Emplis la coupe, emplis-la [c'est-à-dire emplis ton âme avec » la lumière de *Il n'y a de Dieu que Dieu*];

» Abreuve les gens de ton vin [c'est-à-dire, donne-leur de ta » lumière, ô assistance du temps! (saint)];

» Une perle au milieu de pierres précieuses; mais qui donc » reconnaît le propriétaire? [c'est-à-dire, qui reconnaît le saint » parmi les gens?];

» Au milieu des gens, j'adresse la prière à son propriétaire » (à Dieu) [c'est-à-dire que les prières et les invocations ne sont » adressées, en réalité, qu'à Dieu] ».

Il existe encore d'autres légendes se rapportant à la vie de Ben Messaïb; mais certains les attribuent à d'autres saints de l'Islam.

A propos de la pièce que nous avons essayé de traduire, on

raconte que c'est un djinn, au service du poète, qui est allé visiter les lieux saints.

Un autre itinéraire de Tlemcen à Médine est dû à un contemporain de Ben Messaïb, Mohammed ben Et Triki ; mais ce poème nous paraît bien inférieur à celui que nous publions.

Ez Zekaki, autre poète tlemcénien, a composé sur le même sujet une pièce de plus de quarante strophes, où le souffle poétique nuit beaucoup à la clarté et à la précision.

Nous ne terminerons pas sans remercier chaleureusement M. Guin, interprète principal en retraite, pour les divers renseignements qu'il a eu la bonté de nous fournir sur la vie de Ben Messaïb.

O colombe, dirige-toi vers Taïba (1) et salue Celui qui y demeure.

O colombe, dirige-toi vers Taïba, visite et examine les ruines des Benou-Chaïba (2) ; ne te préoccupe pas de ton éloignement (de Tlemcen) et n'en parle pas à ton âme.

O colombe, décide-toi à te mettre en route, aie confiance en Dieu et en toi seule ; cette recommandation que je te fais, retiens-la et observe-la strictement.

Je te fais partir de la porte de Tlemcen : marche toute confiante en Dieu, après que tu auras visité, sans leur reprocher la visite que tu leur fais, tous les hommes pieux qui s'y trouvent (dans Tlemcen).

---

(1) Taïba, nom de la ville de Médine dans le Hedjaz ; elle s'appelait Yetrib يثرب et le Prophète, s'y étant réfugié, lui donna le nom de Taïba, *la bonne*.

(2) Les Benou-Chaïba, célèbre famille de Hedjaz, ont, peu après le Prophète, obtenu les clés et la garde de la Kaâba.

Visite le kotb (1) des Eubbad (2) et aussi Snouci (3), l'auteur de la Théologie ; n'oublie aucun des gens de Dieu (Saints), car ils forment un tout que tu visiteras.

Dis-leur : ô assemblée d'hommes de bien, j'ai perdu patience, la raison m'a quitté ; je suis venu à vous, aidez-moi afin que je sois tranquille, et envoyez-moi vite vers Elle (Taïba).

Dis-leur : ô membres du Conseil (des Saints) (4), je viens à vous et suis l'oiseau d'un tel ; accordez-moi l'autorisation vite et promptement, par considération pour la Brillante (Fatima) et pour son Père (le Prophète).

Fais tes adieux aux membres du Conseil et marche, dirige-toi vers le Dir (5), allant tout droit vers l'Orient : celui qui possède la sagesse et le discernement contraint son âme et lui désobéit.

Arrête-toi aujourd'hui, cette première étape te suffit, passe la nuit et le lendemain matin sois preste, marche, ô Colombe intrépide, et passe par Tessala (6).

---

(1) Le mot قُطب kotb, dans le langage des Soufis, désigne les personnes parvenues au plus haut degré de la vie spirituelle.

(2) Les Eubbad, village à une petite distance de Tlemcen, renferment les restes du célèbre Sidi Bou Medine (voir Abbé Bargès : *Tlemcen* et *Vie du célèbre marabout Cidi Abou Medine*).

(3) Snouci (Abou Abdallah Mahammed ben Mohammed ben Yousof Hasani), célèbre théologien, mort en 895 (1490) (voir *Journ. asiat.*, 5e série, III, 1854 ; El Ambabi, Gloses marginales sur le Comm. de Bidjoury sur la Snoussia, Caire, 1307).

(4) Les Saints constituent une assemblée qui décide auprès de Dieu du sort des humains.

(5) Dir, petite montagne située non loin d'Aïn-Talout, sur la route de Tlemcen à Sidi-bel-Abbès, à environ 38 kil. de cette dernière ville.

(6) Tessala, montagne située au Nord-Ouest de Bel-Abbès, 1063 m.

Lève-toi, avant l'apparition du soleil; traverse Tlélat (1) et l'Habra (2), Mostaganem et autres bourgades, tu arriveras à la Kalaâ (3) et ses forts.

Sa rivière s'appelle Illel (4) qui, au-dessous d'elle, roule des flots abondants, fait toujours tourner ses moulins et descend à la rencontre de Mina (5).

Quitte ce lieu et marche lentement; le matin, observe (l'horizon) vers ta droite: Sidi-Abed est à la porte (de la Kalaâ), passe près de sa Koubba (6).

Va au-devant de lui et observe bien; sois satisfait, même de la chose la plus minime qu'il te donnera; vole et arrête-toi à Oued-Fodda (7); observe le pays et traverse-le.

Examine la contrée; le matin, regarde l'horizon et va tout droit aux Attaf (8), franchis le Chélif, longe le fleuve et passe la nuit sur l'autre rive.

Traverse le Gué (Duperré) (9) et abrite-toi pour passer

(1) Tlélat, station du chemin de fer d'Alger à Oran, à 26 kilomètres de cette dernière ville.

(2) Habra, rivière se jetant, après avoir traversé le marais de la Macta, à l'est d'Arzew.

(3) La Kalaâ, célèbre bourg situé au Sud-Ouest de Relizane.

(4) L'Illil ou Hillil, petit affluent de l'Oued-Mina, a donné son nom à une commune mixte.

(5) La Mina, affluent du Chélif, prend sa source non loin de Tiaret.

(6) Il s'agit, sans doute, d'un marabout qui a sa Koubba non loin de la Kalaâ.

(7) Oued-Fodda, station du chemin de fer d'Alger à Oran, à l'Est d'Orléansville.

(8) Attaf, station du chemin de fer à l'Est d'Oued-Fodda.

(9) Gué appelé aussi Gué du mercredi à cause du marché qui s'y tient ce jour-là; il porte maintenant le nom de Duperré, station du chemin de fer d'Alger à Oran.

la nuit; de là ne te presse pas; visite Sidi Ahmed ben Youssef (1) et passe la nuit à Miliana.

Lève-toi avant l'étoile du matin (Procyon ou Vénus), rends-toi auprès de celui qui est enterré au Żaccar (2); visite-le, pénètre dans sa maison; il faut que tu lui fasses une offrande.

Lève-toi, ô oiseau, va vite pour arriver à Bou-Halouan (3); passe la nuit, tu y seras traité généreusement et paisiblement par des gens de ton pays.

Lève-toi avant l'aube; sois matinal afin d'arriver promptement à Oued-Djer (4); regarde, examine la Mitidja, et passe la nuit à Blida.

Je te recommande de visiter Mouley Sakâ (5); de là, vole à Boufarik; fais effort sur tes ailes, tu passeras agréablement la nuit à Bled-el-Djir (6).

Passe la nuit dans la gaîté, et le lendemain matin, sois heureux d'être au milieu des eaux jaillissantes, des belvéders et des palais; à Sidi Mansour (7), remets l'offrande que tu auras préparée avant d'entrer.

---

(1) Sidi Ahmed ben Youssof, patron de Miliana (Voir R. Basset, *Dictons de Sidi Ahmed ben Youssof*; Trumelet, *L'Algérie légendaire*).

(2) Zekkar ou Zaccar, montagne au pied de laquelle est bâtie Miliana, a 1579 mètres d'altitude. Au sommet du Zaccar est la coupole de Sidi Abdelkader el Djîlany.

(3) Bou Halouan, tribu située à l'Est de Miliana.

(4) L'Ouadjer ou Oued-Djer, rivière qui forme avec Oued-Chiffa, l'Oued-Mazafran, arrose la partie occidentale de la plaine de la Mitidja.

(5) Mouley Saka, ou Sidi Ahmed el Kebir, marabout non loin de Blida (voir Trumelet, *Blida*).

(6) Bled-el-Djir, El-Djezaïr, Mazr'anna, désignent Alger (voir El-Bekri).

(7) Sidi-Mansour, marabout (?).

Dès l'ouverture des portes de la ville, lève-toi et entre tout joyeux dans Alger; visite Sidi Abd er Rahman (1) (que Dieu nous fasse participer aux grâces qu'il lui a accordées !).

Dans la nuit du jeudi au vendredi, va chez le maître (Sidi Abder Rahman) (2); je t'envoie et si tu m'écoutes, fixe dans ta mémoire la place des édifices (de la ville) et tu reconnaîtras la maison et tu y retourneras.

Pénètre dans Mazr'anna, ô ami; réjouis-toi et repose-toi chez ses habitants; on te donnera à boire des verres de vin, abreuve donc ton âme des vins de l'Amour (divin).

Lève-toi, ô oiseau, ton séjour s'est prolongé ; vole et arrête-toi sur le Djebel-Ammal (3); franchis la montagne des Bibans, et demande le chemin ; passe et laisse la Medjana (4).

Lève-toi et pars de Kasr-et-Tir (5); tu arriveras tout à ton aise à Constantine (6) ; entre, et les portes de Dieu te sont ouvertes, et observe ses habitants.

---

(1) Sidi Abd er Rahman el Taâlibi, saint vénéré à Alger, auteur d'ouvrages religieux (788-873). Voir Hadji Khalfa, II, 648, IV, 252 ; n° 851 du Catalogue des manuscrits de la bibl. d'Alger, de M. Fagnan ; *Marabouts et Khouans*, du C[t] Rinn.

(2) De nos jours, il y a des réunions de khouans, dans la nuit du jeudi au vendredi de chaque semaine, à la mosquée qui renferme les restes de ce saint.

(3) Djebel-Ammal, montagne de Kabylie, située près de Palestro, jadis célèbre par une zaouïa.

(4) Medjana, fertile plaine située à l'ouest de Sétif.

(5) Kasr-et-Tir, bourg situé au sud-ouest de Sétif, à environ 60 kilomètres, porte aujourd'hui le nom de Colbert.

(6) Constantine, l'antique Kirtha.

Lève-toi, ô oiseau, de quoi as-tu peur ? Repose ton âme et pénètre dans le Kef (1) ; sois poli, bien élevé auprès de ses habitants ; la voix de ses (chanteurs) artistes t'émerveillera.

Léve-toi, ô oiseau, et entre dans Tunis (2), visite El Badji (3) et Ibn Younès ; passe toute la nuit en leur compagnie ; leur présence réjouira ton âme.

Sors des portes de Tunis et dissimule-toi en allant chez l'exalté Ibn A'rfat (4) ; visite-le, ton âme s'éclairera et tout souci disparaîtra.

Prends garde, fais attention, ô colombe, n'aie confiance en personne ; partout où tu verras les errantes tribus arabes, passe et laisse-les derrière toi.

Laisse les Arabes dans leur errement, passe et entre à Tripoli (5) ; observe les mœurs et les coutumes de ses habitants.

Sors de la ville vers le soir et arrête à Diar-el-Menchya (6) ; lève-toi, ô enfant de la motte, arrête-toi et mets-toi à côté d'elle.

---

(1) Le Kef, l'antique Sicca-Veneria, est situé à la limite occidentale de la Tunisie.

(2) Tunis, l'antique Tunes, se trouve au nord de la province de ce nom, près de Carthage.

(3) El Bâdjy, Sidi Abou Saïd, célèbre marabout et patron des marins tunisiens, enterré à 20 kilomètres de Tunis et à 2 kilomètres de La Marsa. Un phare se trouve près de son tombeau.

(4) Ibn A'rfat, imam El-Mar'rib, est un célèbre juriste qui vivait encore au commencement du VIII[e] siècle de l'hégire, suivant la *Kifaïat el Mohtadj* ; il mourut en 803 (1400 de J.-C.).

(5) Tripoli, capitale de la Tripolitaine, se trouve sur le littoral de cette contrée.

(6) Ed-Dyar-el-Menchyya, village entouré de magnifiques jardins, non loin de Tripoli.

Sois circonspect, ô oiseau; observe, examine les lieux et (fais des études et des reconnaissances dans) le pays; regarde le chemin du réveil et de quel côté tu te dirigeras.

Suis la route de la caravane et va, les yeux baignés de larmes, le cœur enflammé, ulcéré; qui donc guérira ton cœur de sa douleur?

La douleur de la séparation (d'avec les siens), le désir ardent, l'amour! — et celui qui n'en a pas goûté en goûtera; — marche sous la protection de Sidi Ahmed ez-Zerrouk (1); je t'y envoie à condition de maîtriser ton âme.

Lève-toi, ô oiseau, entre à Barka (2); serre ta ceinture sans pitié ni commisération; il y a dans le pays des fatigues et des peines; personne ne peut le franchir.

Comment, ô oiseau, supporteras-tu les fatigues et qui donc étanchera ta soif? ni compagnon pour te distraire, ni Arabes pour te récréer!

Passe la nuit en marchant, et le matin enfonce-toi dans les dunes et les déserts; entre au Caire, où tu choisiras et loueras une maison dans le quartier des Hassanaïn (3).

Séjourne dans leur voisinage, ô ami; sois heureux et repose-toi chez eux; visite-les, soir et matin, et ne manque pas les réunions (des Saints).

---

(1) Cheikh ez Zerrouk, marabout et célèbre théologien, enterré à Mesrata, centre qui se trouve à 5 étapes de Tripoli et 15 étapes de Benghazzi.

(2) Barka forme un Kaïmakamlik, dans l'ancienne Cyrénaïque.

(3) El-Hassanaïn, quartier du Caire, où se trouve la mosquée renfermant les restes de Houssein, petit-fils du Prophète.

L'émir de la caravane est décidé, le préposé à la draperie et au convoi (1) a donné l'ordre au crieur public et a fait battre le tambour, et les gens l'ont entendu.

Les pèlerins l'ont entendu, se sont levés, ont fait leurs préparatifs et établi leurs conventions; ils se dirigent vers la Mekke et perdent patience, car leur âme s'est envolée vers Elle.

Hommes et femmes suivent le préposé à la direction du convoi et à la draperie; les biens terrestres n'ont plus de valeur auprès de gens qui ne les aiment pas.

Sors de la ville en observant, avant le départ du convoi, et sois dispos; jette un regard sur la caravane au moment du signal du départ; arrête-toi à Kasra (2) et passes-y la nuit.

Lève-toi avant le guide des pauvres (l'aurore), et arrête-toi à Dar-el-Hamra (3); tu ne verras en chemin aucun désagrément, ni aucun voile épais enveloppant ta route (le mirage).

Lève-toi, ô oiseau, et arrête-toi à Adjroud (4), pose-toi sur la tombe sainte; celui qui s'y rend obtient ce qu'il désire, et il en est ainsi de tous ceux qui y vont.

---

(1) Mehmel, cérémonie au cours de laquelle les autorités remettent à la caravane du pèlerinage à la Mecque, les tentures ou voiles destinés à couvrir la Kaâba. Pour les musulmans, le mehmel est une espèce de boîte pyramidale, couverte d'ornements et d'inscriptions, et portée à dos de chameau. Cette boîte est vide et sert à constater la suprématie du prince qui l'envoie (De Slane, *Proleg.*, LXXXII; Burckhardt, *Voyages en Arabie*, I, 375).

(2) Kâsra est une étape sur la route du Caire à Suez.

(3) Station à l'ouest de Suez. Elle s'appelle encore Dar-el-Beïdha.

(4) Autre station située à quelques heures à l'ouest de Suez.

Va au port de Akaba (1), l'âme, le cœur content; prends garde de divulguer ce que tu as dans le cœur, cache tes secrets, sois discret.

Lève-toi, ô oiseau, pars promptement de Akaba et descends-en rapidement; après que tu auras fait tes préparatifs, gravis la côte, au matin.

Pars avant la chaleur, et vite, franchis le désert et marche en errant; la descente, ô rare oiseau, prends-la d'où elle se présente.

Depuis les Grottes de Choaïb (2), il y a des terres arides; mais marche toujours et le matin sois preste; après Biar-es-Soltan (3), ajoute une étape à celles que tu as déjà faites.

Je ne sais ce qu'il te reste encore à faire; Akra est une étape pénible et dangereuse; après Ouady-n-Nâr (4), nous t'avons fait des recommandations et de chaque étape nous avons correspondu avec toi.

Lève-toi, ô oiseau, pars et sois prompt; rends-toi à Raber' (5), où tu revêtiras l'Ihram (6); ôte tes vêtements,

(1) Akaba est un petit port situé au fond de la baie orientale de la presqu'île du Sinaï.

(2) Grottes de Choaïb, à 14 heures de Akaba, sur le littoral de la Mer Rouge.

(3) Biar-es-Soltan ou Diar-es-Soltan, sur le littoral, au sud de Bender-el-Moûnah.

(4) Ouady-n-Nâr, station sur le littoral, à environ 22 heures avant d'arriver à Yambô.

(5) Raber', nom d'une vallée et d'une station sur la route de Médine à La Mekke, non loin de la mer (Comm. d'Ibn Faredh, II, 75).

(6) L'Ihram, état de consécration du pèlerin, consistant à s'abstenir de choses licites à toute autre époque et à revêtir un vêtement déterminé pour cette cérémonie.

avance, dirige-toi vers la Station (sur le mont Arafat) (1) et aies-en l'« intention ».

Passe la nuit, ô oiseau, au milieu de la multitude (de saints et de pèlerins), au milieu des réjouissances, de la joie et de la gaîté ; tu boiras plusieurs verres de vin (que Dieu me fasse éprouver ta joie !).

Après le Sacrifice (2), descends, c'est suffisant, repose-toi des fatigues et des peines ; entre à la Mekke par la Vallée ; réjouis-toi de la vue de la Maison (de Dieu) et tourne-toi vers Elle.

Fais, ô oiseau, sept fois le tour de la Kaaba à pied, et suis les guides ; dirige ton attention sur la Pierre (3), ô toi dont la forme est parfaite, et porte la main sur elle.

Lève-toi, ô oiseau, le vœu est accompli : vole et pose-toi sur le mont Arafat ; profite de la Station, car c'est là que tu termineras ton pèlerinage.

Lève-toi, ô oiseau, et pars sans maugréer pour Mina (4) ; la tournée de retour à la Kaaba est pour nous obligatoire, et termine ta visite aux saintes Stations, en y ajoutant l'Omra (5).

---

(1) Arafât est une montagne située à quelques lieues de La Mekke, où l'on passe la neuvième journée de dou'l-hidjdja, pour s'acquitter des cérémonies usuelles.

(2) Il y a deux sacrifices : l'un, surérogatoire, a lieu avant d'entrer à la Mekke ; l'autre, obligatoire, a lieu à Minâ.

(3) La Pierre noire incrustée dans le mur, à un angle de la Kaâba, est un objet de vénération.

(4) Minâ, nom d'un village près de la Mekke, où se font les sacrifices.

(5) Omra, visite des lieux saints dans les environs de la Mekke.

Prends garde, fais attention, sois intelligent et regarde par où se couche le soleil; et de quelque côté que t'apparaisse Yatrib (1), dans les déserts, dirige-toi vers elle résolument.

Sors des portes de la ville en proclamant la Toute-Puissance de Dieu, et dirige-toi vers Ahmed, Seigneur de mes Seigneurs, pour visiter Ahmed, objet de mon désir : le père et sa fille (Fatima), la Vierge.

Lève-toi en disant : « Au nom de Dieu », et avance vers Ahmed, et dis : « Que Dieu le bénisse et lui accorde le salut! »; profite de la Visite et jouis du bonheur, tu réjouiras tes yeux en le regardant.

Dis-lui : O toi qui exhales une odeur délicieuse, je suis venu, en messager pour emporter le Diplôme (2) ; le jour de la résurrection où les humains se réuniront, je désire que tu dises : je suis pour lui (le paradis).

Ton sceau, je désire l'emporter pour qu'Ibn Messaïb soit béni ; il le prendra, le conservera pour la nuit de la tombe et ses horreurs.

O Colombe, dirige-toi vers Taïba et salue celui qui y demeure !

---

(1) Yatrib est l'ancien nom de Médine. Le Prophète a prescrit de ne plus employer cette dénomination (voir le Comm. du *Bânat Souâd*, d'Ibn Hichâm Ansâry, 11e vers).

(2) Diplôme ou sauf-conduit pour aller en paradis.

بسم الله الرحمن الرحيم والصلوة والسلام على سيدنا محمد وآله وسلم

فال الشيخ سيدي محمد بن مسايب رحمه الله
و نفعنا ببركاته امين

يا الورشان أفصد طيبه * وسلّم على الساكن فيها

يا الورشان افصد طيبه * و زُرْ وافقد مرسم شيبه
لا تخمّم في امر الغيبه * و لا تحدّث نفسك بِها

يا الورشان اعزمْ بمشيك * و اتّكل على الله وعليك
ذي الوصاية بها نوصيك * خذها وآنهلّ فيها

نرسلك من باب تلمسان * سِرْ في حفظ الله مأمان
بعد ما تزور بلا تمنان * كل ما من صالح فيها

زر فطب العُبّاد وزِدْ * للسنوسي مولى التوحيد
لا تخلّي من اهل الله سيد * كلها جملة واحصِها

فُل لهم يا جمع الصّلّاح * ما ملكت صبر عفلي راح
جيتكم فيدوني نرتاح * و ارسلوني في ساعة ليها

فل لهم يا أهل الديـــــوان * جيتكم وانا طير فلان
سـرحوني في ساع عجلان * بحرمة الزهراء وابيها

وادع اهل التصريف وسرّ * شرّف فبالة خذ الدّير
صاحب الحكمة والتدبير * يمنع النفس ويعطيها

فصرّ اليوم كفاك الوعد * بتّ ليلة واصبح جدّاد
سر يا الورشان الوكّاد * تسّالة وجُزْ عليها

فم فبل طلوع الزهرا * وافطع تليلات وهبّرا
مستغانم وفرى اخرى * توصل الفلعة بحصنها

وادها يسمّى يلّـل * تحتها بمياه يهوطل
على رحيها لا بد سايل * هابطاً لمينة يلفاها

فم من ثمّ امش دبّاب * على يمينك واصبح رقّاب
راه سيدي عابد في الباب * فبّنه جُزْ تواليها

فابله وتلحّظ لحظه * وشيئا اعطاك به ارض
طِرْ وانزل واد الفضّه * ميّز الارض وتمشّها

ميّز الارض واصبح شوّاف * واعمد فبالة للعطّاف
افطعْ شلف سامِ الاجراف * بتّ من هذيك الجهنا

افطع المشرع وتهدّف * وبت من ثمّ لا تلهَف
زر سيدي احمد بن يوسف * وبت مليانة داخلها

فم فبل طلوع الغرّار * واوعد المدفون في زكّار
زر وادخل عنده للدار * وَعَدته لا بَد تعطيها

فم يا طيرامش عجلان * باش تخرج لبو حلوان
بت مكروم على الامان * عند ناس بلادك فيها

فم فبل الفجر وبكّر * باش تخرج ساع لواجر
شف متيجة واستخبر * ألبليدة بيّت فيها

زر مولى سَاكَة نوصيك * طِرّ من ثمّ لبو فريك
اعمل الدرك على جنحيك * تبات بَلَد الجير نزاها

بَت زاهي واصبح مسرور * بين مآ ومنازه وفصور
خذ وعدة سيدي منصور * فبل الّا تدخل هَيّها

فم كي تنحلّ البيبان * للجزاير داخل فرحان
زر سيدي عبد الرحمان * بركته ينفعنا بِها

ليلة الجمعة اطلع للشيخ * نرسلك واذا كنت صريخ
تورخ منازلها توريخ * واعرف الدار ارجع ليها

ادخل مزغنّة يا صاح * عندهم تمتّع وارتاح
تنسقى من كيسان الراح * من خمور الودّ اسقيها

قم يا طير جلوسك طال * طِرْ وانزل في جبل عمّال
اخرج على البيبان وسَل * جُزْ مجّانة خلّيها

قم من قصر الطير ورُحْ * تبلغ قسنطينة مشروح
ادخل وباب الله مفتوح * كلّها الناس تراعيها

قم يا طير مناش تخاف * ريّح النفس وادخل للكاف
عندهم تأدّبْ واظرَفْ * يعجبك صوت مغانيها

قم يا طير ادخل تونس * زر الباجي وابن يونس
تبات طول الليل مونّس * بهم النفس تزقّيها

اخرج على الباب واستخف * للمخمّر ابنُ عرفة
زرهم باطنتك تصفه * وكلّ همّ يزول عليها

بالك انهلّ يا ورشان * حدّ لا تفرا فيه أمان
وين كانت نجع العربان * هاملة جز وخلّيها

خلّف العرب في هملتها * وجُز لطرابلس أدخلها
شُف جريدتها وشغلها * وكيف تاويل مواليها

اخرج على الباب عشيّة * وانزل الديار المنشيّة
قم يا ولد الطوبيّة * انزل حذآها سامها

أنتبهْ يا طير تيقّن * واقفد المنازل وتوطّن
وشوف وين طريق المبطن * منين تاخذ وما جها

تتبّع طريق الركب ورُحْ * دمعتك فوق الخدّ تلوح
والدليل مليح مفروح * ليعنه واش يبرّيها

ليعة الفرقة وامر الشوق * والهوى من لا ذاق يذوق
سِرڧ حما الشيخ الزرّوق * نرسلك والنفس اعصيها

قم يا طير ادخل برفقة * حزّم جزام بلا شفقة
الوطن فيه تعب وشقا * حدّ ما يقدر يَليها

كيف يا طير يكون مشيك * من التعب والعطش من يسقيك
لا رفيق معك يلهّيك * ولا عرب تتسلّى بها

بت ساير واصبح غوّار * في الفيافي وارض القفار
وادخل مصر فيها اختَرْ * في الحسنَيْن داراكرها

انزل مجاورهم يا صاح * عندهم تبهَنّ وارتَحْ
زُرْهم كل مسآ وصباح * والمجالس لا تخطها

راه مير الركب معـوّل * شاوش الكسوة والمحمـل
اطلق البرّاح وطبّل * سمعت الناس بوذنيـها

سمعت الحجّاج وقامت * لمّت شغلها واتّفقت
مالت لمكّة ما صبرت * طارت جوارحهم ليـهـا

شاوش المحمل والكسوة * تتبعته رجال ونسوة
ما بقت الدنيا تسوى * عند ناس لا تهويـها

اخرج على البيبان سريـع * قبل الاركاب انت تريح
شوف في الاركاب بالتبريح * قصّرى انزل بت عليـها

قم قبل دليل الجفـرا * وانزل على الدار الحمـرا
ما ترى في الطريق غيـورة * ولا حجاب قوي كاسيها

قم يا طير انزل عجرود * وانزل على القبر المسعود
يبلغ القاصد والمقصود * وكل من هو ماشي ليها

بندر العقبة ليه تـروح * بالدليل وقلبك مشروح
بالك امّا في القلب تبوح * اكتم اسرارك واكمِـهـا

قم يا طير ارحل تحـلال * وانزل من العقبة غلغـال
بعد ما تقضي كل اشغال * في الصباح العقبة ساسيها

سر من قبل الحرّ وقُمْ * واطعن البيدآ وسِرْ تهوم
للحدورة يا غالي السوم * منين ما جاتك سامِهـا

من مغارات شعيب اوطان * لَن تروح واصبح نشطان
زِدْ بعد ابيار السلطـان * منزلة للكرآ خاوهـا

ما عرفت اش بقى يرجاك * فناق لا كرآ محنة وهلاك
بعد وادي النار اوصيناك * كل دار علمتك بِهَـا

قم يا طير ارحل واعزم * واوعد الرابغ فيه احرم
جرّد ثيابك وتقدّم * واقصد الوقفة وانوِهـا

بَتْ يا طير مع الجمهور * في زَهْو وفرايح وسرور
تنسقى من كيسان خمور * فرحتك يبليني بِهـا

بعد القَدْي انزل بَرْكَة * من التعب ريح والحركَة
ادخل من الواد لمَكَّـة * باشر البيت وقابلْهـا

طُوفْ يا طيري سبع اطواف * بالقدم وتبّع الاشراف
وانتبهْ يا كامل الاوصاف * للحجر واستمسكْ بِها

قم يا طير الوعد اوفـى * طِرْ وانزل جبل عَرْفَة
اغتنم مع الناس الوَقْفَة * حجّتك ثمّ توقّيهـا

فم يا طير ارحل لمنى * بعد الطواف بلا مُتّنة
لافاضة فرض علينا * و زد بالعُمْرة اختم بها

بالك انهَلّ كن لبيب * وانظر الشمس منين تغيب
لين ما بانت لك يَشْرِب * في الفيافي عمّدْ ليها

اخرج على الباب تنادي * و افصد احمد سيد اسيادي
لن تزور احد مُرادي * البتول بنته وابيها

فم بسم الله تفدّم * على احد صَلّ و سلّم
اغنم الزورة و تنعّم * فيه بالعين وتنزّفيها

فل له يا طيّب الانفاس * جيت مرسول نذّي الفرطاس
في الحشر توفف فيه الناس * بغيتك تفول أنا لِهيبا

طابعك بغيته نديه * ابن مسايب يتبرّك به
يمسكه عنده ويخبّيه * لليلة الفبر واهوالِهيبا
يا الورشان افصد طيبة * وسلّم على الساكن فيها

يا الورشان
تمت وبالخير عمّت

M. BEN CHENEB.

REMARQUES

SUR LA

POÉSIE MODERNE

CHEZ

LES NOMADES ALGÉRIENS

L'hiver dernier, au cours de mon voyage à In-Salah — j'étais attaché à la mission Flamand — j'eus l'occasion, pendant quelques rares soirées inoccupées, de recueillir autour des feux de bivouac et de la bouche de nos goumiers, un certain nombre de chansons arabes. Plusieurs m'ont vivement intéressé, si bien que je formai le projet d'en réunir le plus possible pour me faire une idée, tant soit peu précise, de la poésie populaire chez les Arabes du Sud algérien.

On sait combien cette poésie diffère de celle des Maures, habitants des villes situées près du littoral, tant par l'ordre dans lequel sont exposées les idées, quelquefois encore par la nature des sujets traités, que par les images employées ; elle s'en distingue encore davantage au point de vue des airs musicaux qui accompagnent les chansons. Ce sont des mélopées lentes, et tristes presque toujours, mais d'un effet saisissant dans la solitude. L'air monotone sur lequel se chantent les paroles n'est d'ailleurs pas spécial à tel ou tel chant, mais adopté d'une façon générale, dans une même

région, pour tel ou tel genre de poésie. Car les Arabes du Sud en distinguent plusieurs.

C'est ainsi qu'ils ont la *zar'ouïa*, زغوية (1); le *nèmm*, نَمّ ; le *medàh*, مدح (2); le *goul*, قول ; le *hejoua*, هجوة, ou satire; la *guettaa*, قطاعة, ou chanson de route; le *a'ïdi*, عيدي, chant de guerre ou de fête; le *r'ena*, غناء, chanson qui s'accompagne du son d'un instrument à cordes. Rare chez les nomades, ce genre est, au contraire, très commun chez les Maures.

Il est difficile de définir ces différents genres, car les points communs qu'ils présentent sont nombreux. Je l'essaierai néanmoins, en m'appuyant sur les explications d'un de nos goumiers, mais en priant le lecteur de ne voir ici qu'une simple tentative.

I. — Le Goul, القول.

Le *goul* est un petit poème récité sur une sorte de rythme très cadencé, plutôt qu'un chant véritable. C'est en cela surtout qu'il diffère des autres genres, car il peut traiter de n'importe quel sujet, sauf la satire, auquel cas il deviendrait une هجوة (*hejoua*), et sauf la louange de Dieu ou des saints de l'Islam, auquel cas il deviendrait un مدّح (*medah*). Il est souvent improvisé;

---

(1) On dit aussi *tazarouïte*, تزغرويت.

(2) J'estime que toute transcription d'un mot arabe en caractères français est inutile pour les arabisants; qu'elle s'adresse seulement aux personnes étrangères à la langue arabe. Dans ces conditions, elle doit avoir pour but de figurer le moins mal possible le son des mots arabes, et non d'en représenter l'orthographe. Aussi je transcris مدّح par *medàh*, et non *medh*, car la prononciation du second mot (qui équivaut simplement à *med* en français, où l'*h* ne se prononce jamais) se rapproche moins de celle du mot arabe que la prononciation de *medàh*, encore que celle-ci n'en puisse donner une idée exacte.

mais toujours, pour mériter le nom de *goul*, il doit avoir une forme assez soignée, ainsi qu'une certaine étendue et un vocabulaire correct.

Voici un exemple de ce genre de poésie :

قلبي قلبي باغي الدنيا مستعفى
وعربان شأو الكريب محدورة للتقبال (a)

(a) تقبال, nom d'action de قبّل « aller dans le Sud prendre ses quartiers d'hiver. » Ce mot est de la forme تِفْعَال, souvent employée dans le Sud, aux lieu et place de la forme تَفْعيل, comme nom d'action de la IIe forme. Manque dans Beaussier. — محدورة, fém. (mis pour le plur.) de محدور, part. passif du verbe حدر « descendre. » L'auteur aurait dû employer حادر, part. actif. C'est une négligence. Si l'on considère l'emploi de محدور comme intentionnel, il faudrait alors le traduire par « obligé de descendre, » plutôt que par « descendu, » qui ici serait déplacé. Dans ce cas, la forme passive se justifierait par la considération que l'auteur regarde les Arabes comme conduits par la force des choses à descendre dans le Sud. — مستعفَى est le part. pass. de استعفا, Xe forme de عفا, aor. يعفا ou يعفو ; cette Xe forme a ici le sens de « être pacifié, » en parlant du monde. Cette acception manque dans Beaussier. — مستعفَى est un masculin, bien que le mot دنيا soit un féminin. On peut justifier l'emploi de ce masculin se rapportant à un nom féminin par cette considération que l'auteur avait en vue, non le monde en lui-même, mais la partie du monde qui l'intéresse ici, c'est-à-dire le genre humain, les hommes.

Quant à l'emploi de la forme féminine à la place d'une forme plurielle, comme dans محدورة, elle est très fré-

قلبي باغي النياق من الحُمُر الطايقة
عُشرات وخَلْبات يتزاقزوا على الذَّنبال (b)

قلبي باغي يشاشرة وعلالقهم رايبة
ولبوس لاغواطي الشوبة بـال (c)

قلبي باغي احرائر متخبلة
بنات سلسلة وخيام كبار (d)

quente ; on met très souvent au féminin singulier, dans l'arabe que parlent les tribus du Sud algérien, le verbe ou le qualificatif qui se rapportent à un pluriel irrégulièrement formé ou à un pluriel dit *meksour*.

(b) خلبات, plur. de خَلْباء, adj. de la forme افعل, فَعْلا, فُعل « suivie d'un petit (femelle). » Ne se trouve pas dans Beaussier.

تزاقز, racine زقز « se disputer, chercher à se devancer pour avoir une chose le premier. » Ce mot se trouve dans Beaussier marqué d'un astérisque, ce qui signifie qu'il n'appartient pas à l'arabe littéraire. Je ne l'ai pas non plus trouvé dans le Qamous. Il a cependant une physionomie bien arabe.

ذنبال, nom donné dans le Sud à plusieurs espèces de réséda. Ne serait-ce pas une abréviation de ذنب الخروف, nom que portent les mêmes plantes en d'autres lieux ?

(c) علالق, plur. de علاقة « boucle d'oreilles. » N'est pas dans Beaussier. — الشوبة بال, mis pour في شوبتهم بال. Les lainages de Laghouat jouissent, dans le Sud de l'Algérie, d'une certaine renommée.

(d) احرائر, plur. de حُرَيْرة, diminutif de حُرّة « femme

قلبي باغي طيقان مزرّبــــــــة

(e) وقمح وشعيرطبع الارحـــــــال

de condition libre. » Ce diminutif, peu employé, ne se trouve pas dans Beaussier.

متخبّلة, féminin (ici mis à la place d'un pluriel) de متخبّل « qui a le visage encadré de tresses pendantes. » مخبّل, abréviation de شعر مخبّل; désigné les tresses qui encadrent le visage des femmes du Sud de la province d'Alger (depuis Boghari et au-delà), en tombant sur leurs joues, de chaque côté de la tête. Ces mots ne se trouvent pas dans Beaussier.

بنات سلسلة « filles de race. » سلسلة, au sens propre « chaîne, » ayant ici à peu près le sens de « généalogie, lignée. » C'est-à-dire que les femmes dont il est ici question sont de celles qui connaissent la chaîne, la suite de leurs ascendants, parce que ceux-ci sont des gens illustres. Ce sens de سلسلة n'est pas indiqué dans Beaussier.

(e) طيقان, plur. de طاق, racine طوق. Ce pluriel n'est pas indiqué dans Beaussier, qui donne bien le singulier, mais avec une erreur, ou au moins avec un sens trop particulier. Il explique que le طاق est un tapis à courte laine, du Sahara occidental. Il est possible que dans certaines régions du Sahara occidental, ce soit le sens que l'on attache à ce mot. Mais il n'en est pas ainsi dans la province d'Alger, où le طاق est généralement un tapis de haute laine, ras d'un côté, très velu de l'autre, presque toujours tissé dans le Djebel-Amour, et qui sert à partager la tente en deux, laissant d'un côté le gynécée, de l'autre l'androcée.

مزرّبة, fém. (mis pour le plur.) de مزرّب. Ce mot signifie ici « dressé comme une haie, comme une mu-

قلبي باغي ركاب بيت الله زائرة
وشرّفة للنبى المختار
قلبي باغي صعوب تصلّى محرّبة
وعشوراء وجمعة الاثنيان اوصال (f)
قلبي باغي الاخوة متطوعة
ويقدّمونى عنهم انا الاكبر
قلبي باغي عودات مزلقة
تقيم مشايف في وسط الفدال (g)

raille. » Beaussier ne donne que le sens « clos, enclos d'une haie. »

طبع « embellir, orner; » petite nuance du sens de « aller bien, être séant, seoir, » qui est donné par Beaussier.

ارحال, plur. de رحل « espace compris entre les montants d'une tente. » Ce sens ne se trouve pas dans Beaussier, qui donne pourtant un sens très voisin.

(f) محرّبة fém. (mis pour le pluriel) de محرّب, racine حرب. Ce mot a d'habitude le sens de « armé en guerre, sur ses gardes » (Beaussier), — de « faisant l'exercice » (soldats). Il signifie tout simplement ici « bien en ordre et alignés comme des soldats qui font l'exercice. »

(*g*) مُزلّقة, féminin, mis pour le pluriel, de مزلّق, racine زلق « glisser. » مزلّق, mot à mot « rendu glissant, » signifie ici « gras à pleine peau. » Ne se trouve pas dans Beaussier.

مُشايف, plur. de مُشاق, part. passé de أشاق IVe f. de la racine شوق. Le participe passif مشاق de la IVe f.

aurait le sens de « dont les désirs sont pleinement satisfaits, repu, rassasié. »

L'auteur est *Si ben Harz Allah,* des Harazlia, tribu de la confédération des Larbaa.

TRADUCTION

Mon cœur, mon cœur aime (à voir) le monde en paix, et les tribus arabes descendant vers les plaines du Sud pour y prendre leurs campements d'hiver.

Mon cœur aime (à voir) des chamelles puissantes, au poil rouge, qui, pleines et suivies d'un petit, se querellent pour des touffes de réséda.

Mon cœur aime (à voir) des enfants et leurs boucles d'oreilles pendantes (sur leurs joues), ainsi que des vêtements de Laghouat (dont) la vue (seule) est un heureux présage.

Mon cœur aime (à voir) des femmes libres (aux visages) encadrés de tresses, filles de grande tente et de noble race.

Mon cœur aime (à voir) les tapis tendus dans la tente (et la séparant en deux compartiments), ainsi que l'orge et le blé qui embellissent l'espace de la tente compris entre les deux montants.

Mon cœur aime (à voir) les caravanes allant en pèlerinage à la maison de Dieu (la Mecque) et se dirigeant vers l'Est, vers (les lieux où vécut) l'Apôtre, l'Élu (de Dieu).

Mon cœur aime (à voir) des rangées (de fidèles) priant en bon ordre (comme des soldats qui font l'exercice), ainsi que la fête d'Achoura ou le Vendredi, tous deux jours sanctifiés (mot à mot : préférables, excellents).

Mon cœur aime (à voir mes) frères soumis, qui me considèrent comme leur chef, moi l'aîné.

Mon cœur aime (à voir) des juments grasses à pleine

peau, qui restent, tout le jour durant, tout à leur aise, au milieu de pâturages réservés.

Cette petite poésie reflète très bien les goûts des Arabes nomades, goûts simples, naturels, très légitimes, étant donné le genre de vie que leur imposent le pays et le climat. Il n'est pas un seul d'entre eux qui la pourrait désavouer, et il se passera longtemps encore avant que les efforts plus ou moins sincères, et j'ajouterai même plus ou moins honnêtes, de nos assimilateurs à outrance, aient pu les leur faire perdre pour les intéresser à notre civilisation et à son histoire.

II. — **Le Nèmm,** النّم (1).

Le *nèmm* n'est pour ainsi dire qu'une variété de la *zar'ouïa*, que nous verrons plus loin. Il ne se compose que d'un très petit nombre de vers aux rimes ordinairement entrecroisées ou, pour mieux dire, enchevêtrées. L'auteur exprime en quelques paroles, sans entrer dans aucun détail, ses sentiments pour telle personne ou pour tel objet, presque toujours pour la femme qu'il aime et dont le sort le sépare. Le *nèmm* comporte, en général, moins de régularité, moins de suite dans les idées, moins d'ordre dans le retour de la rime ou des rimes, que le *goul* ou que la *zar'ouïa*. En effet, le *goul* est fait pour se chanter devant une assemblée, et presque toujours aussi, c'est un chanteur de profession,

(1) النّم, le *nèmm*, est le nom d'action du verbe نمّ, *nèmm*, qui, entre autres sens, a celui de « fredonner, chanter pour soi et à mi-voix, » autant du moins qu'il est possible de trouver en français une expression qui traduise ce mot approximativement.

un *gaoual,* قوّال, qui le récite. La *zar'ouïa* se chante beaucoup en route, ou encore en joyeuse compagnie, dans des circonstances où l'on jouit d'une grande liberté, où l'on peut dire bien des choses, mais cependant sans s'écarter des règles principales de la bienséance, et où il faut en tout cas plaire à l'auditoire. Le *nèmm* est, par contre, comme la plainte qu'une âme blessée et qui se complaît dans l'amertume de ses souvenirs se redit à elle-même et, le plus souvent, en dehors de la présence de tout confident.

En voici des exemples :

يا ربّي يا إله يا عالِم المقـــــــدَر *(a)*

سلّكك الواحلين في يوم الشـــــــدّة

أَلْقى بيني وبين ولفي مسعـــــــودة *(b)*

(a) مقدَر n'a pas ici, évidemment, le sens de « quantité, » mais celui de « décrets de la destinée. » Il est synonyme, par conséquent, de مقدور. Il manque dans Beaussier avec ce sens. C'est le participe passif de la IVe forme de قدر, mis probablement pour celui de la IIe forme : مقدّر.

(b) أَلْقى, IVe forme de لَقى, « provoquer la rencontre, faire rencontrer. » Sens qui manque dans Beaussier.

وَلفي « ma familiarité, mon amitié, mon habitude, » c'est-à-dire « l'objet de mon amour. » Sens qui manque dans Beaussier. C'est de la sorte que les poètes arabes modernes désignent, le plus souvent, leur maîtresse. والف a d'ailleurs, en arabe régulier, le sens de « vivre dans l'amitié de... »

هنّوني يا رفاقتي ما طُقْت عـــــلاه (c)
حتّى الصحراء اليوم راها مجدوبـــــة (d)
حتّى عودي معلّمه ديما بهـــــواه
وانا وجوادي نقبضوا ريم الوهـــدة (e)
كِتاف من السراء الاخــــر دَوّاه
يحشّمني كِيدير غبّـــــار
ربّ نبغي صيّاد كل فجّ نسير معـــــه (f)
مرّة ننوّضه على طرف الجلبـــــة
ألْقَى يا ربّي بيني وبين ولفي مسعودة

(c) عـلاه, pour عـلاش, contraction de على هذا الشي ; ما طُقْت علاه, mis pour ما طفت على هذا الشي, veut donc dire « je ne puis supporter cela. »

(d) مجدوب (manque dans Beaussier), synonyme de اجدب ou de مجدَب, que donne Beaussier, « éprouvé par la sécheresse. »

(e) وهدة bas-fond. Manque dans Beaussier.

(f) فجّ « col, passage entre deux montagnes » (Beaussier), — ou « entre des dunes. » C'est ici le dernier sens qui convient.

L'auteur est *Bou Zeyyane*, des Ouled-Yagoub Ezzrara, du Djebel-Amour, fraction des Ouled-Fatna.

TRADUCTION

O mon maître, ô Dieu, toi qui connais les décrets de la destinée !

Secours ceux qui sont dans l'embarras au jour de l'adversité ;

Fais-moi rencontrer l'objet de mon amitié : Messaouda !

Ayez pitié de moi, mes compagnons, je ne puis supporter cette affliction.

Aujourd'hui, voici que le désert lui-même est éprouvé par la sécheresse.

Quant à mon cheval, son maître est toujours accablé par la passion.

Cependant, moi et mon coursier, nous prenions la gazelle de sable dans les bas-fonds (des dunes).

Comme elle regardait du haut d'une crête, voilà que quelqu'un (m. à m. « un autre ») lui a fait prendre la fuite.

Elle me fait honte, quand je la vois en courant soulever la poussière.

Souvent, j'aime à parcourir en chasseur tous les défilés des dunes (mot à mot « souvent je désire chasseur, je parcours tout défilé de dunes »).

Parfois, je la faisais lever (la gazelle) au coin du troupeau.

O Dieu, réunis-moi à ma maîtresse Messaouda.

Remarques. — L'extrême concision de ce morceau, l'absence de transitions, qui lui donnent un certain cachet d'incohérence et pourraient le rendre presque incompréhensible aux yeux des personnes étrangères à la vie arabe, nécessitent une explication. L'auteur commence par une invocation à Dieu ; c'est pour lui l'occasion toute naturelle d'entrer en matière, puisqu'il

lui demande de porter secours aux malheureux, et que lui-même en est un. Puis il s'adresse à ses compagnons, il leur expose combien sa peine est grande, à tel point que la nature elle-même lui en paraît affectée. C'est ainsi que le Sahara est éprouvé par la sécheresse. Puis sa pensée se reporte sur ce qu'il a de plus cher après ce qui frappe le plus directement son esprit, après la nature qui l'environne, sur son cheval, dont le maître, c'est-à-dire lui-même, est accablé par la passion amoureuse. L'image de son cheval lui rappelle alors les jours plus heureux où, libre de soucis, il allait avec lui chasser la gazelle de sable, le *rim*, dans les dunes. Il se complaît un moment à cette idée ; il revoit en ses souvenirs comment les choses se passaient : la gazelle surveillait le terrain du haut d'un monticule, lorsque l'approche d'un être vivant lui a fait prendre la fuite. Il la voit courir, soulevant la poussière derrière elle, et cette vue l'afflige, lui fait honte, car il regrette de n'être pas assez rapide pour l'attraper. Quelquefois, dans ces chasses, c'est sur le bord du troupeau paissant qu'il faisait lever le gibier. Mais ce retour rapide sur les événements du passé ne saurait le détourner tout à fait de l'objet actuel de ses pensées et de ses chagrins. Et il finit, comme il a commencé, en priant Dieu de le réunir à l'objet de son affection.

Cette gazelle qui lui échappe, d'ailleurs, n'est-elle pas encore l'image de cette Messaouda dont le sort le sépare? Et celles qu'il prenait autrefois ne sont-elles pas l'image des anciennes maîtresses qu'il a possédées?

On aura peut-être trouvé bien étrange la remarque du poète, que le Sahara est actuellement éprouvé par la sécheresse. On se fait en effet, chez nous, une idée bien fausse du désert, surtout du Sahara. Le désert est une solitude, toujours, en tout cas ; mais il n'est pas forcément dépourvu partout de toute végétation ni de toute humidité. Les terrains de parcours, notamment, se couvrent, à l'époque des pluies, d'un manteau de plantes

herbacées propres à la nourriture des troupeaux. Lorsque les pluies manquent, ces plantes ne poussent pas ; c'est alors une année de misère, et c'est précisément ce que le poète remarque.

Voici encore un *nèmm :*

يا ربّى يا إله يا عالِم المقدَر
دبّرعلى الى مريض يَبرا من الضَرّ
(*a*) كثّر عنّه من الشباء
(*b*) يولّي كِقُبيل و يزّل غيارهُ
وبجاهك يا المصطفَى
(*c*) والّى يغدا لبيت المكّة ويزورهُ
(*d*) اختى حجلاء محرّقفَة

(*a*) كثّر عنه, pour كثّر عليه ; c'est une faute fréquemment commise par les Arabes du Sud, que l'emploi de عن pour على.

(*b*) قُبيل, diminutif de قبل. Beaussier donne قُبَيْلة, qui a le même sens, mais qui pourrait peut-être aussi s'écrire قُبَيْل, de même qu'on dit بَعدَ ou بَعدْ, indifféremment.

قُبَيْل est très employé, plus souvent même que قبل, par les Arabes du Sud, qui affectionnent les diminutifs de toute sorte.

(*c*) بجاهك... والى يغدا الخ, mis pour بجاهك... وبجاهُ الى يغدا.

(*d*) حَجْلاء, féminin de احجل « qui a les membres

(*e*) تتبّع في الفعود هايج باثـــارة

(*f*) تبلى زرقون خاربــــــــــة

blancs ou de couleur plus claire que le corps. » Beaussier donne seulement محجّل, qui est synonyme.

مخرّقبة « chamelle qui a perdu son poil sur les membres et la partie inférieure du corps, ne l'ayant conservé que sur le dos, » ainsi que cela se produit au moment où les pâturages abondent, au commencement de la bonne saison, c'est-à-dire alors que les chameaux sont dans le meilleur état. — Manque dans Beaussier.

(*e*) الفعود « chameau mâle, entier, adulte, gras et pourvu d'une belle bosse. » Beaussier donne un sens un peu différent.

الآثار, en parlant du chameau, désigne la bosse où s'est conservée, d'une année à l'autre, la graisse acquise à l'époque des beaux pâturages. On sait que la graisse contenue dans la bosse est une réserve alimentaire qui contribue à la nourriture de l'animal, quand celui-ci fait un travail pénible ou quand le pâturage manque, en un mot, quand sa ration d'entretien est insuffisante. Cette graisse se résorbe alors peu à peu, en passant dans l'économie, et avec le temps, elle finit par disparaître complètement. Par conséquent, dire d'un chameau qu'il contient encore de la graisse de l'année précédente, revient à dire que ce chameau n'a nullement souffert depuis fort longtemps, qu'il est en très bon état, par suite vif et ardent.

(*f*) زرقون, nom d'un oued du Sud oranais, renommé pour ses beaux parcours.

خاربة, féminin de خارب « arrosé par les pluies d'automne (pays), » les meilleures, celles qui profitent le

والبجّ الى حذاه تلقّط نـوارةْ

(g) حاسي محجور بالصبـاء

(h) عنّه يبلّعوا الباب بزيـارةْ

plus à la végétation. Le pays dont il est question est donc couvert de beaux pâturages.

(g) بالصباء « au cœur de la (pierre) pure, du (roc) vif. » Ce sens manque dans Beaussier. Ne pas confondre avec صبح ou صبّاح, sens voisin avec un son voisin : « rocher disposé en larges dalles. » — بـ est mis pour فِ ; on en trouve un assez grand nombre d'exemples.

(h) زيار signifie ici « un cadenas, un verrou, un fermoir en fer quelconque, du genre de ceux qu'on adapte, dans le Sud algérien, à certains puits réservés. »

TRADUCTION

O mon maître, ô Dieu, toi qui connais les décrets de la destinée ;

Conseille le malade, afin qu'il guérisse de (son) mal !

Répands à flots sur lui la guérison ;

Qu'il redevienne ce qu'il était auparavant, et que son altération cesse ;

(Je te le demande) par les mérites (du Prophète), ton Élu ;

Et (par les mérites de) ceux qui vont à la Mecque en pèlerinage visiter (les lieux où vécut) celui-ci (le Prophète).

Ma sœur (mon amante) est comme une chamelle aux membres de couleur claire, qui n'a conservé son poil long et abondant que sur la partie supérieure du corps.

Elle marche à la suite d'un mâle entier, adulte, en rut, gras et porteur d'une belle bosse où s'est conservée la graisse de l'année précédente.

Elle pâture dans l'Oued-Zergoune, et elle cueille (pour s'en nourrir) les fleurs du défilé voisin.

Elle est (encore) comme un puits creusé dans le (roc) vif, et dont on ferme la porte avec un cadenas (pour empêcher d'en souiller les eaux).

Remarques. — Après avoir débuté comme l'auteur de la poésie précédente, notre poète fait, en un petit nombre de vers, la louange de sa belle. Il exprime sa forte, belle et plantureuse santé, en la comparant à une chamelle de choix, qui paît dans les beaux et riches pâturages de Zergoune, en compagnie d'un mâle également fort et beau. Il exprime ensuite combien elle est pure, cachée aux regards indiscrets, en la comparant à un puits que nul ne peut souiller.

Ce sont des comparaisons familières aux Arabes du Sud. Pour des nomades, en effet, la force des chameaux, la qualité des eaux ont une très grande importance.

III. — **La Guettaa,** القطّاعة.

Encore une variété de la *zar'ouïa ;* la *guettaa* est la chanson de route, souvent improvisée, que les Arabes aiment à répéter en voyageant pour se distraire des longueurs du chemin. Le sujet en est toujours lui-même un récit de voyage, au cours duquel sont énumérés les noms des diverses localités par où l'on passe pour se rendre de tel à tel endroit ; presque toujours, la cause du voyage qui sert de prétexte à la chanson, c'est le désir qu'avait l'auteur d'aller retrouver sa belle, dont les événements l'ont séparé, et qui lui a envoyé quelque message.

De toutes les chansons arabes, ce sont peut-être celles dont il est le plus difficile de se procurer un texte tant soit peu correct. Non seulement, en effet, l'auteur ne s'est jamais donné la peine d'écrire sa composition, et il arrive souvent qu'à quelques mois d'intervalle, il la change sensiblement; mais, en outre, toutes sortes d'altérations y sont introduites par ceux qui la répètent et qui connaissent mal les contrées dont il est question. En fin de compte, cela n'a qu'une importance médiocre, car si l'on en excepte l'art avec lequel sont parfois énumérés les noms des localités citées, l'heureux choix des épithètes qui les caractérisent, la concision et la netteté de quelques descriptions, il n'y a, le plus souvent, dans ce genre de chansons que peu de mérite poétique véritable.

Voici une *guettaa* qui est assez connue dans le Sud algérien; je l'ai recueillie d'abord de la bouche d'un individu des Meggane (annexe de Chellala), dont le répertoire était bien fourni; puis de la bouche même de son auteur. Je ne suis pas sûr du tout, d'ailleurs, que la version de ce dernier soit la meilleure, et je le soupçonne de s'être peu soucié de me donner son œuvre telle qu'il la composa primitivement, car il mit assez de mauvaise grâce à me la communiquer. C'est aisé à comprendre, d'ailleurs, car c'est à Sidi-Bou-Zid, son pays (Djebel-Amour), que je l'ai rencontré; or il termine sa chanson par des louanges à l'adresse d'une femme mariée à Sidi-Bou-Zid, et par des menaces à l'adresse de son mari.

Je me suis aidé de l'une et l'autre sources.

انا في طيطري في بلادك يا سغوان
ونطالع للجبل غير بعينيَ (*a*)

(*a*) غير... نطالع me paraît mis pour غير نطالع « je ne fais que contempler. »

من وحش الريم الي جات في فاسي الاوطان (*b*)
بين الكيفان في القصور الغربيـــــة
نركب على سابقي نسرّج على الأذان (*c*)
خذ الفهوة على يمين الجـــــرّايـــة
اقصد للفيلاج خلّف بلاد الصـــوّان
سين الاحباب رفقت بـــــــى (*d*)
حرج الفهوة على السنيّ وفراش الــــوان
خدّام يحاربوا بصباح وعشيـــــا (*e*)
بكّر في الدماس قدّام الحمّـــان (*f*)
والاك البجّ ادهم اطراف الضايـــة (*g*)

(*b*) فاسي الاوطان, mis pour الاوطان الفاسية « les pays difficiles, » parce qu'ils sont montagneux.

(*c*) سابق détermine le mot sous-entendu عود.

(*d*) سين الاحباب « la gazelle (de nos) amis ; » il veut dire « la maîtresse d'un de nos amis. »

(*e*) حارب « travailler avec zèle, exactitude, promptitude, à la manière militaire. » Ce sens manque dans Beaussier.

(*f*) دماس « obscurité de la fin de la nuit. » Manque dans Beaussier.

(*g*) والاك البج « le col se trouve sur ta route, » littéralement : « t'a fait face, t'est contigu. »

(h) استرفد للذراع وطريقك نيشان

(i) من ثم افناف وخذ على القبورية

(j) وزد ذراع الشيح وخذ ذاك الصحوان

(k) يدوع في السير كفلع البحرية

(l) الخيل نزوه وترجوا على الى دهشان

(m) نصفى شيخ الويدان كات في الشهبونية

(h) استرفد « s'élever. » Cette Xe forme manque dans Beaussier.

(i) افناف « faire une grand'halte. » Cette forme manque dans Beaussier.

(j) صحوان « plaine unie et vide. » Racine صحو. Manque dans Beaussier.

(k) دفع a ici le sens d' « activer la marche. » Le cheval entraîne son maître avec rapidité ; il le pousse, pour ainsi dire, comme la voile entraîne un bateau. Le sujet est عودي, sous-entendu.

(l) زعفان eût mieux valu que دهشان.

(m) شيخ الويدان le « maître des fleuves, » surnom du Nahr Ouacel.

صفا, f. A, « parvenir, arriver. » Manque dans Beaussier.

فى وركك نقيلوا على سيد القومان

محمد سيد ما صنت الزاوية

فى برد الحال ما كان تعب للشيهان (*n*)

فى الشلالة نبات خيار ما فى الدنيا

وهى الكاف ولا تامن شى العديان (*o*)

افطع ذاك القرار تلقى الوحاية (*p*)

(*n*) شيهان « cheval de grande valeur. » Se trouve dans Beaussier à la racine شهن. Cf. le mot شاهين « faucon de noble race, » d'origine persane (Freytag).

(*o*) وهى « descendre » a aussi le sens contraire : « monter » (Freytag). Il paraît avoir ici l'un et l'autre à la fois, c'est-à-dire celui de « franchir. » Ce sens manque dans Beaussier.

(*p*) قرار, pays plat et parsemé de dayas, où poussent des pistachiers (*betom*, بطم). On appelle particulièrement « Guerar » tout le pays situé entre le Kef-Chellala et le Djebel-Amour, ainsi que tout le plateau des dayas au sud de Laghouat. De là le nom de Guerara, القرارة (et non pas Guerrara), donné à la petite ville mi-arabe, mi-mozabite, qui se trouve au sud de ce plateau, à la limite méridionale de la région du pistachier. Ce sens de قرار manque dans Beaussier.

Le mot قرار se rattache à la racine قرّ « se fixer, camper, » d'où قرار « séjour fixe. » En effet, c'est souvent autour des dayas de pistachiers ou dans les plaines

(q) هذا مكبّ ساكنى ربّ على الكسيــــــان

بانت لي نار ــي الحُرش الشرقيــــــة

(r) فيض ريغة فايف مرسم العربــان

(s) اهلها طايـبـيـن كل عُقدة مشعيـــة

تدي خبري قُل لهم هذا من عند فلان

تلقى لاحباب حاطّين ــي الوسرايـــة

qu'elles parsèment que les nomades aiment à camper, quand ils le peuvent.

وحّاية, féminin, mis pour le pluriel, de وحّاي, de la racine وحَى « révéler. » — Le وحّاي est le rabatteur qui découvre le gibier, le fait lever et le pousse du côté du chasseur embusqué. Manque dans Beaussier. — La forme plurielle فُعّالة est fréquente, surtout pour les mots dans lesquels la troisième radicale est un ي.

(q) مكبّ « déversoir, débouché, embouchure d'un cours d'eau. » Manque dans Beaussier.

(r) مَرسم, de رسم « lieu où les Arabes ont coutume de se rassembler en grand nombre, à certaines époques, pour y camper, parce qu'il s'y trouve toujours alors de l'eau et du pâturage. » Manque dans Beaussier.

(s) مشعية, de شعى, « dispersée. » Manque dans Beaussier. — طايبين « errants. » Sens qui manque dans Beaussier.

قصر الشرقي الى عليه الغيم يبان
مسعودة بيه سنجاق الغُزّاية (t)
مولاة ونايس الذهب مطرف الريحان
في يد ملوك خالعين المصرية (u)
متحيطم خاطري على جدي غزلان (v)
راني هسّيت والعقل مرّعليّ (x)
اهداني لا تسالني راني حيران
لاكن ما دريت شي ما بي
انا قلبي نازل عليه النيران

(*t*) غُزّاية, pluriel de غُزّاي, comme مشّاية est le pluriel de مشّاي. Racine غزو. — الغُزّاية ce sont « ceux qui font la razia. » Cette forme manque dans Beaussier.

(*u*) خالعين, du verbe خلع ; a ici le sens de « vêtu de la خِلعة ou habit de parade. » Manque dans Beaussier avec ce sens. — المصرية, mis pour الخِلعة المصرية « l'habit de parade égyptien. »

(*v*) متحيطم, part. pass. de تحيطم, 26ᵉ forme de la racine حطم « être brisé, réduit en petits morceaux. » Cette forme manque dans Beaussier. — Les formes verbales diminutives, obtenues par l'insertion d'un و ou d'un ي dans le radical, sont très communes chez les Arabes nomades.

(*x*) هسّ « être brisé, accablé. »

من هم سبيكة ذهب راش علـــــــيّ

ما نى طبل غير قلت عليك اشحـــان (y)

تهمونى بك قاع ما قلت خــوى

مثل ام البريم غير لبية في الـبتان (z)

مالك مثيل يا صافي الخـــــدية (a')

تدوك ذراع واشحان على الاعيـــــان (b')

(y) اشحان, plur. de شحن « entêtement, bravade entêtée, fanfaronnade d'amoureux. »

(z) لبيّة, diminutif de لبّة « lionne. »

(a') صافي, masculin mis pour le féminin صافية « pure. » — صافي الخدية, étant pour مولاة الخدّية الصافية « celle qui porte de belles boucles d'oreilles. » — خدّية, pl. خدادى « boucle d'oreille ». Manque dans Beaussier. — Dans beaucoup de circonstances, les Arabes du Sud suppriment ainsi le signe du féminin du mot صافي, lorsqu'il se trouve suivi d'un autre mot en rapport d'annexion avec lui. Comme, en même temps, ils font à peine sentir le ي final des mots ainsi terminés et suivis d'un complément déterminatif, il en résulte qu'au lieu de صافية, qu'il devrait y avoir, on entend à peine صاف ou même صاو.

(b') اشحان a ici le sens de « efforts d'un amoureux. » C'est un des nombreux sens de ce mot, qui n'en a aucun de bien défini, et qui prend tous ceux qui peuvent convenir pour exprimer les sentiments, les paroles ou les actions de rivaux en amour.

(*c'*) وإذا زوجك رَجيل يتعنّى لِى

مسعودة شاهية وشادّها بيبان

ما كان الّا تدّوك دراع واشحان على الاعيان

(*d'*) طوال الحال والخبر راه ما زال يبان

(*e'*) مسعودة باشاة العرب طويلة الرآية

راهى كالنخلة في ظلّ الويدان

وكَرّتني في سنجاق الغُزّاية

(*c'*) يتعنى ; de عنا f. A et f. O « employer la force. » Manque dans Beaussier.

(*d'*) طوال ou اطوال est un exemple de ces formes qui correspondent, dans l'arabe moderne algérien, à la IX[e] forme régulière, et qui en paraissent une corruption. Ces formes ont été déjà signalées plusieurs fois, notamment par Beaussier et par Cherbonneau. Elles sont d'un très fréquent usage. C'est ainsi qu'on dit : ازراف « devenir أزرف ; » — احمار « devenir أحمر ; » — ارطاب « devenir أرطب ; » — اهشاش « devenir هشيش ; » — ازيان « devenir زين, » etc. — Nous avons vu plus haut افناف « faire halte. »

(*e'*) باشاة, féminin de باشا, inventé par l'auteur pour la circonstance.

L'auteur est *Si Bou Zid ben Elhadj bel Kacem*, du qçar de Sidi-Bou-Zid (Djebel-Amour).

Pour les noms de lieux, voir la traduction.

TRADUCTION

Je suis dans le Titteri (1), dans ton pays (oued) Segouane (2),

Et je contemple les montagnes de tous mes yeux,

[Attristé] par le regret que j'ai de la gazelle qui se trouve dans le pays difficile (3),

Entre les rochers, dans les qçours [villages arabes] de l'Ouest.

Je monte mon (cheval) rapide ; je le selle (au point du jour, au moment où le moueddène appelle) à la prière du matin.

Prends par le café (maure qui se trouve) à la droite de la (route) carrossable.

Dirige-toi sur le village (4) ; abandonne le pays des silex (5).

La gazelle (d'un) de (mes) amis [la maîtresse d'un ami] dans le qçar m'a fait bonne réception.

(Chez elle, j'ai trouvé) le service destiné au café, sur un plateau de cuivre, et un tapis (dit *frèche*) de couleurs (variées) ;

(Chez elle) des serviteurs travaillent avec zèle et ponctualité, soir et matin.

Pars de bonne heure dans les ténèbres du matin, avant la chaleur ;

Tu rencontreras le col ; passe sur les bords de la Daya ;

---

(1) Le Titteri, ancienne province turque, région située au nord de Boghari.

(2) Oued Segouane (il vaudrait mieux Ser'ouane, si la prononciation avec un *g* n'était passée dans l'usage), sous-affluent du Chélif qui parcourt le Titteri.

(3) Le Djebel-Amour.

(4) Boghari.

(5) Il y a de nombreux silex, en effet, sur le sol, aux environs de Boghari.

Élève-toi sur la colline (1) ; ta route est toute droite ;
Ensuite, fais une halte, puis prends par Gobouria (2) ;
Passe au Dréa-Echchih [colline de l'armoise blanche] ; engage-toi dans cette plaine vaste et nue (du Nahr Ouacel).

(Mon cheval m') entraîne dans sa marche (avec rapidité) comme la voile du matelot (entraîne son bateau).

Les chevaux sont (cause de) plaisirs : ils distraient celui qui est malheureux.

J'arrive au *Maître des fleuves* (le Nahr Ouacel), qui se déverse à Chahbounia (3).

Nous passerons l'heure de la sieste (aux marais de) l'Oueurk (4), chez le Seigneur des goums (5),

Mohammed, le Seigneur de ceux qu'a engendrés la Zaouïa (6).

A (l'heure où) l'air (est) frais, il n'y a pas de fatigue pour un bon cheval.

---

(1) C'est le Dréa Elabiod, petite chaîne de collines, au sud de Boghari.

(2) Gobouria, nom d'oued et nom de lieu, au pied sud du Dréa Elabiod, sur le chemin de traverse de Boghari à Chellala et au Djebel Amour, où se rend le voyageur.

(3) Chahbounia, point où le chemin de traverse dont il vient d'être question dans la note ci-dessus coupe la piste de Boghari à Chellala. Le Nahr Ouacel ne se déverse pas à Chahbounia, mais il y rencontre l'Oued Touil.

(4) L'Oueurk, affluent de l'Oued Touil, qui n'a d'eau que dans sa partie inférieure, où s'étend un vaste marais.

(5) Le « Seigneur des goums » est le surnom donné à Mohammed ben Djelloul, caïd des Ouled-Sidi-Aïssa-Eloueurk, fils de Djelloul ; ce dernier était caïd des Ouled-Chaïbe et fut tué à Taguine, en 1864, par les insurgés. Le surnom de « Seigneur des goums » a été donné à Mohammed, à cause de sa générosité proverbiale et de la façon affable dont il reçoit ses hôtes, bien qu'il ne soit pas riche, circonstance qui augmente encore le mérite de sa générosité.

(6) La Zaouïa, c'est la mère de Djelloul. On l'appelait ainsi parce qu'elle était originaire des Ouled-Sidi-Aïssa, tribu maraboutique de Chellala, probablement d'origine berbère, et qu'à cause de cela les tribus arabes environnantes désignent du nom de Zoua (sing. Zoui ou Zaoui).

Je couche à Chellala, la plus agréable (des villes) du monde.

Franchis la montagne (de Chellala et) défie-toi de (tes) ennemis (1).

Traverse cette plaine parsemée de dayas de pistachiers (2); tu rencontreras des rabatteurs (de gazelles).

Voici le débouché de Sakeni (3); passe par Haciane (Eddibe) (4).

Un feu m'apparaît sur les Horch de l'Est (5).

(Voici) Feid Rir'a (6), le meilleur des lieux où les Arabes ont coutume de se rassembler à époques fixes.

Ses habitants sont errants (7), chaque fraction (vit) dispersée;

Emporte la nouvelle de mon (arrivée à ceux qui m'attendent); dis-leur : c'est de la part d'un tel (8).

Tu trouveras des amis campés à Elousseraïa (9);

---

(1) Défie-toi de tes ennemis en franchissant la montagne, parce que ces ennemis trouvent beaucoup d'embuscades faciles dans les ravins ou derrière les rochers.

(2) Plaine et plateaux qui s'étendent depuis la montagne de Chellala jusqu'au Djebel Amour.

(3) Sakeni, affluent de l'Oued Touil.

(4) Haciane Eddibe (les puits du Chacal), puits situés sur la route de Tiaret à Aflou, entre Eloussakh et le Djebel Amour, dans de petits mamelons blanchâtres.

(5) Elhorch (pluriel de Ahrach et de Harcha), chaîne de montagnes qui sont comme les sentinelles avancées du Djebel Amour, du côté du nord, et qui sont traversées par l'Oued Touil. Quant au feu qui apparaît, c'est un de ces feux que les bergers allument à l'approche de la nuit, pour se chauffer ou pour servir de ralliement.

(6) Feid Rir'a est le nom que prend l'Oued Touil au passage d'Elhorch. C'est un endroit où il y a de l'eau en toute saison.

(7) Ils errent au milieu des pâturages, évitant de se grouper, car alors ils se gêneraient, à cause de leur grand nombre.

(8) En approchant de son pays, l'impatience le prend ; son esprit va plus vite que son cheval ; il s'adresse à un oiseau qui passe ou au vent qui souffle et les prie d'annoncer son arrivée.

(9) Elousseraïa, nom de lieu, pays où pousse en grande quantité *el-oussera*, الوسرة (plante, salsola vermiculata). On trouve beaucoup d'autres noms de lieux formés de la même façon : Botmaïa, pays

Le qçar Chergui (1), sur lequel (plane) un nuage, apparaît ;

(C'est) là (que vit) Messaouda, (semblable au) drapeau des goums en razia.

(C'est la) maîtresse des boucles d'oreilles d'or, (c'est) un rameau de myrte

Dans la main de rois revêtus de l'habit d'honneur égyptien.

Mon esprit (est) brisé (par suite des sentiments que j'éprouve) pour un chevreau de gazelle (2).

Je suis accablé, ma raison s'égare ;

Laisse-moi, ne m'interroge pas (3) ; tu ne sais ce que j'éprouve.

Moi, sur mon cœur sont descendues des flammes.

(Je suis consumé) par le souci (que me cause) un lingot d'or qui a lui à mes yeux.

Je ne suis pas un enfant (4), (je n'ai pas fait) que dire à ton sujet (des paroles inspirées par) un entêtement d'amoureux.

---

du betom (pistachier) ; — Harmelaïa, pays du harmel ; — Sedraïa, pays du sedra (jujubier) ; — Talhaïa, pays du talha (acacia gommier) ; — Elmehaïa, pays du meha (antilope addax), etc.

(1) Qçar-Chergui désigne ici Sidi-Bou-Zide, qçar de marabouts, situé à l'extrémité N.-E. du Djebel Amour. C'est là que se rend le voyageur. L'auteur l'indique comme surmonté d'un nuage, parce que les vapeurs de l'atmosphère s'arrêtent souvent sur les premières montagnes du Djebel Amour, au pied desquelles est bâti Sidi-Bou-Zide.

(2) Plus il approche du pays où habite la dame de ses pensées, plus l'image de celle-ci se retrace vivement à son esprit ; et dans le trouble qui s'empare de lui, en même temps que ses souvenirs revivent plus nets et plus précis, il fait d'elle toutes sortes de comparaisons.

(3) Il s'adresse à un compagnon imaginaire, ou peut-être à son cheval, qu'il croit entendre lui reprocher son abattement, la perte de son courage et de son énergie.

(4) C'est-à-dire : « ce que je dis, ce ne sont point de vaines paroles, c'est l'expression sincère de mes sentiments. » Il s'adresse maintenant à sa maîtresse.

On m'a soupçonné (de brûler) pour toi, (bien que) tu ne (m')aies seulement pas appelé « mon frère (1). »

D'égale à la maîtresse de la bague (2), il n'y a qu'une jeune lionne au combat.

Tu n'as pas ta pareille, (femme) aux belles boucles d'oreilles.

(Mes) efforts amoureux et (mon) bras t'enlèveront à (la vue de) tous les yeux.

Si ton mari est un homme de cœur, qu'il vienne à ma rencontre.

Messaouda est désireuse (de voler à ma rencontre); mais les portes (qui se ferment sur elle) la retiennent.

Il n'y a pas d'autorité (qui tienne, il faut) que mes bras te ravissent;

(Que) le temps s'écoule (m. à m. : s'allonge), et la nouvelle (en) apparaîtra;

Messaouda est le Seigneur des Arabes, (celle) au drapeau élevé.

Elle est comme un palmier (venu) à l'ombre (dans le fond) d'un oued.

Tu me fais songer, (Messaouda), à l'étendard (des Arabes) en razia.

L'image de sa belle a tout effacé aux yeux du voyageur. Il ne nous parle pas de la fin de son voyage; à quoi bon d'ailleurs ? Celui-ci n'avait pour but que de le rapprocher de Messaouda; or l'image de celle-ci se présente si vivement à son esprit qu'il lui est, pour ainsi dire, déjà réuni.

(A suivre.) ALEXANDRE JOLY.

(1) C'est-à-dire qu'aucune parole imprudente de la part de la femme n'a pu faire soupçonner leurs sentiments; mais ceux-ci n'ont pu échapper aux regards, tant les deux amants les portent écrits dans leur extérieur.

(2) La maîtresse de la bague, c'est son amante. Une bague est le gage d'amour le plus généralement confié par une femme à celui qu'elle aime; celui-ci porte cette bague à son doigt en toutes cir constances.

ANNALES DU MAGHREB & DE L'ESPAGNE

PAR

IBN EL-ATHIR

(Suite. — Voir les nos 223 à 237)

[P. 67] En 467 (26 août 1074), une guerre sanglante éclata en Ifrîkiyya entre les Benoû-Riyâh' et les Zoghba; ceux-ci eurent le dessous, furent mis en déroute et chassés du pays (1).

[P. 73] En 470 (24 juil. 1077), Temîm ben El-Mo'izz conclut la paix avec En-Nâçir ben 'Alennâs descendant de H'ammâd, oncle du grand-père de Temîm. Le second donna en mariage (2) au premier sa fille Bellâra, qu'il lui envoya de Mehdiyya sous la conduite d'une escorte de guerriers et avec des bijoux et un trousseau d'une valeur prodigieuse. En-Nâçir envoya trente mille dinars, desquels Temîm prit un seul, puis il renvoya le reste.

En la même année, Temîm confia à son fils Mok'alled le gouvernement de Tripoli de Barbarie.

---

(1) Cette expulsion des Zoghba est, dit le *Bayân*, antérieure à la vente de Kayrawân par les Riyâh' (voir p. 192, n. 1, et cf. *Berbères*, II, 24).

(2) Texte وزوجه تميم ابنته ; le *Bayân* (I, 309) a la même expression. Dans Ibn Khaldoûn (éd. Boulak, VI, 160) واصهر اليه تميم بابنته, ce que la traduction (II, 23) a rendu par « En-Nacer... lui donna sa fille en mariage ».

[P. 78] Siège de Gabès par Temîm

En 474 (10 juin 1081), l'émir Temîm ben El-Mo'izz assiégea Gabès, dont il réduisit les habitants à l'extrémité ; ses troupes abîmèrent et ravagèrent les jardins de cette ville connus sous le nom de *Ghâba* (1).

[P. 85] Mâlik ben 'Alewi s'empare de Kayrawân, qui lui est ensuite enlevée

En 476 (20 mai 1083), Mâlik ben 'Alewi Çakhri (2) rassembla des quantités d'Arabes et se mit à leur tête pour assiéger Mehdiyya ; mais l'émir Temîm ben El-Mo'izz lui tint tête sans repos et le força à se retirer sans qu'il eût obtenu aucun succès. Mâlik alla ensuite bloquer Kayrawân, dont il parvint à se rendre maître ; mais Temîm détacha contre lui de nombreux soldats armés à la légère, qui l'assiégèrent à son tour. Mâlik, se voyant impuissant à résister, abandonna la ville, qui fut réoccupée par les troupes de Temîm, de sorte que l'autorité de ce prince continua de s'y exercer comme auparavant.

[P. 92] Prise de Tolède par les Francs

En 478 (28 avril 1085), les Francs conquirent sur les musulmans la ville de Tolède, l'une des plus fortes et

(1) Ibn Khaldoûn parle également du siège de Gabès sous cette année (II, 24), tandis que dans le *Bayân* (I, 309) il s'agit de Sfax.

(2) Ce nom est écrit Mâlik ben Ghaloûni ou ben Ghalboûn dans le *Bayân* (I, 309 et 310, et trad., p. 448 ; cf. *Corrections*, etc., p. 30).

des plus considérables de l'Espagne, dans les circonstances suivantes. Alphonse VI, roi des Francs d'Espagne, avait vu sa situation et son royaume grandir ainsi que ses troupes s'accroître, depuis que le pays s'était divisé en autant d'États qu'il y avait de villes et qu'un état de choses analogue à celui existant du temps des *moloûk et-t'awâ'if* s'était établi. L'avidité des Francs s'était alors manifestée par la conquête de nombre de pays frontières, dont Alphonse avait commencé par s'asservir le prince El-K'âdir billâh ben El-Ma'moûn ben Yah'ya ben Dhoû'n-Noûn, apprenant ainsi comment et par quels moyens il se rendrait maître du pays. Au moment propice, Alphonse marcha avec ses troupes contre Tolède, qu'il prit après l'avoir bloquée près de sept ans et en augmentant ainsi son pouvoir de celui d'El-K'âdir. Aboû 'Abd Allâh Moh'ammed ben 'Abbâd El-Mo'tamid 'ala'llâh était alors le principal des princes d'Espagne ; il commandait à la majeure partie du pays, à Cordoue, à Séville, etc., mais versait à Alphonse un tribut annuel. A la suite de cette conquête, le tribut fut envoyé à Alphonse, qui le refusa et répondit par un message menaçant portant qu'il irait [P. 93] conquérir Cordoue si tous les forts en pays de montagne ne lui étaient remis et si les musulmans ne se contentaient pas de garder les plaines. Le porteur de ce message avait une escorte de cinq cents cavaliers, qu'El-Mo'tamid accueillit et dont chacun fut par lui confié à un officier de son armée avec ordre de le mettre à mort. Il se fit amener le messager lui-même et le frappa au visage jusqu'à lui faire jaillir les yeux des orbites. Trois hommes seulement purent s'échapper et annoncèrent ce qui s'était passé à Alphonse. Celui-ci, qui était en route pour assiéger Cordoue, retourna à Tolède pour y réunir ses engins de siège, et El-Mo'tamid se rendit à Séville.

[P. 99] Défaite des Francs à Zellâk'a en Espagne

Après l'arrivée d'El-Mo'tamid à Séville, les cheykhs de cette ville, mis au courant du traitement infligé aux envoyés d'Alphonse et considérant la puissance des Francs, la faiblesse des musulmans et les demandes de secours adressées par certains d'entre eux à leurs ennemis pour combattre leurs propres frères, tinrent une réunion où ils se dirent que, grâce aux conquêtes des Francs, les musulmans ne possédaient plus qu'une faible partie de l'Espagne, et que, si cela continuait, le pays tout entier redeviendrait chrétien. Ils se rendirent en conséquence chez le kâdi 'Abd Allâh ben Moh'ammed ben Adham : « Tu sais, dirent-ils, quel est l'état de faiblesse et d'humiliation des musulmans, obligés aujourd'hui de payer la capitation qu'autrefois ils prélevaient. Voici donc ce que nous te proposons : c'est d'écrire aux Arabes d'Ifrîkiyya pour leur demander de se joindre à nous sous promesse de partager nos biens avec eux et de participer avec eux à la guerre sainte. — Je crains, dit le kâdi, qu'ils ne ravagent notre pays comme ils ont fait en Ifrîkiyya et que, négligeant les Francs, ils ne commencent par nous-mêmes. Mieux vaut recourir aux Almoravides, qui d'ailleurs sont plus rapprochés. — [P. 100] Eh bien ! écris donc au Prince des fidèles pour lui demander de passer chez nous et de nous envoyer quelques-uns de ses officiers ». El-Mo'tamid ben 'Abbâd arriva pendant que cette affaire était en train, et le kâdi lui expliqua de quoi il était question. El-Mo'tamid voulut le charger de cette ambassade, mais Ibn Adham, pour être à l'abri de tout soupçon, refusa d'abord, puis il céda aux instances du prince et se rendit auprès de Yoûsof ben Tâchefîn, à qui il porta le message, et à qui il exposa la crainte inspirée par Alphonse aux musulmans.

Yoûsof, qui était alors à Ceuta, donna aussitôt à ses troupes l'ordre de passer en Espagne et fit venir de Merrâkech celles qui y étaient encore. Sitôt que les divers détachements furent successivement arrivés, il s'embarqua et vint rejoindre à Séville El-Mo'tamid, qui avait aussi réuni son armée, renforcée par une troupe formée de Cordouans et par des volontaires arrivés de tous les points de l'Espagne. Alphonse, informé de ces faits, convoqua ses chevaliers et sortit de Tolède, après avoir fait écrire à Yoûsof par un lettré musulman un message grossier où il était parlé avec exagération de sa force, de ses nombreux soldats et de ses préparatifs. Yoûsof chargea Aboû Bekr ben el-K'açîra, qui était un rédacteur de beaucoup de talent, d'écrire la réponse. Celle-ci était très bien conçue, mais quand le secrétaire la lut à son maître, celui-ci lui dit : « C'est trop long ; prends la lettre d'Alphonse et écris au dos : Ce qui arrivera, tu le verras ! »

Cette réponse donna peur au roi chrétien, qui reconnut qu'il avait affaire à un homme résolu et énergique, et il redoubla ses préparatifs. Il fit alors un songe où il se voyait monté sur un éléphant et portant un petit tambour dont il battait ; mais les prêtres à qui il le raconta, ne purent le lui interpréter. On fit venir un musulman habile dans cette science, et cet homme tâcha d'abord de se dérober à toute explication ; mais comme ses excuses ne furent pas admises : « L'interprétation, dit-il, s'en trouve dans le Livre divin : *N'as-tu pas vu comment ton Seigneur a traité les gens de l'Éléphant*, etc. (Koran, s. CVI), et ailleurs : *Lorsqu'un souffle fera sonner la trompette, ce jour-là sera un jour difficile, un jour peu commode* [P. 101] *pour les infidèles* (Koran, s. LXXIV, 8-10). D'après cela, toute cette armée que tu as réunie est vouée à la mort ». Quand son armée fut au complet, Alphonse, enchanté de la voir si nombreuse, fit venir ce musulman et lui dit : « Voilà des troupes avec lesquelles j'affronterai le Dieu de Mahomet, auteur de votre livre sacré ! »

Cet homme se retira en disant à un de ses coreligionnaires : « Voilà un prince perdu, lui et tous les siens », puis il cita le *hadîth* du Prophète : « *Il y a trois causes de perdition : ceci, cela, et l'estime exagérée qu'on a de soi-même* » (1).

Yoûsof et El-Mo'tamid s'avancèrent jusqu'au lieu dit Zellâk'a, dans le territoire de Badajoz, et Alphonse de son côté vint camper à dix-huit milles de là. Comme on avait mis Yoûsof en garde contre la sincérité des dispositions de son allié, qui pourrait peut-être ne pas risquer sa vie, il le plaça à l'avant-garde. Alphonse avait planté ses tentes au pied d'une colline, et El-Mo'tamid avait les siennes à la base d'une autre qui lui faisait face, de sorte que les deux armées s'apercevaient. Yoûsof était placé derrière la colline occupée par El-Mo'tamid, de sorte qu'Alphonse, qui commandait à 50,000 hommes et croyait n'avoir affaire qu'à l'armée qu'il voyait, tenait la victoire pour certaine.

Alphonse envoya un message à El-Mo'tamid pour décider quel serait le jour où l'on se battrait et où il chercherait à obtenir la suprématie : « Demain, répondit-il, est vendredi ; le dimanche suivra (bientôt) ; prenons jour pour lundi, car nous sommes fatigués » (2). La chose était ainsi convenue ; mais le vendredi dès l'aube, Alphonse fit monter ses troupes à cheval pour attaquer traîtreusement l'armée d'El-Mo'tamid, qu'il croyait n'être pas soutenue. La bataille s'engagea, et les musulmans, qui avaient d'abord bien soutenu le premier choc, furent ensuite près de fuir ; mais El-Mo'tamid avait fait prévenir Yoûsof de l'attaque, en lui disant de le soutenir dans l'attaque contre le camp des Francs, et l'Almoravide avait suivi ces indications. Au fort de la bataille il y était arrivé, en avait massacré les gardiens et pillé ce qu'il

(1) Ce hadîth est reproduit intégralement par Dozy, *Abbad.*, II, 38.

(2) J'ai suivi la leçon du texte, mais celle de Merrâkechi, par exemple (p. 114), paraît préférable.

renfermait. Alors les Francs lâchèrent pied, et El-Mo'tamid, les poursuivant l'épée dans les reins, les jeta dans les troupes de Yoûsof, qui se mirent également à les massacrer. Tous périrent, et Alphonse lui-même ne put se sauver qu'avec un petit nombre des siens. Les têtes des cadavres servirent à former de nombreux tas [P. 102] du haut desquels on criait l'appel à la prière, et quand elles entrèrent en décomposition, on les livra au feu.

Dans cette bataille, qui eut lieu un vendredi de la première décade de ramadân 479 (1), El-Mo'tamid fit preuve de vaillance et reçut plusieurs blessures à la face. Il n'y eut que trois cents cavaliers francs qui rentrèrent dans leur pays, et les musulmans recueillirent comme butin tout leur or, leurs armes, leurs montures, etc.

Ibn 'Abbâd retourna à Séville, tandis que Yoûsof regagnait Algéziras, puis franchissant la mer, rentrait à Ceuta et de là à Merrâkech, où il resta jusqu'à l'année suivante (2). Il retourna alors en Espagne, et en compagnie d'El-Mo'tamid et d''Abd Allâh ben Bologgîn le Çanhâdjite de Grenade ainsi que des troupes de ces princes, il alla assiéger Alédo, place très forte appartenant aux Francs ; mais bien qu'ils la serrassent de très près, ils ne purent s'en rendre maîtres et se retirèrent au bout de quelque temps, sans que les Francs, encore sous le coup de la défaite de l'année précédente, osassent les attaquer.

Ibn 'Abbâd regagna Séville, pendant que Yoûsof s'en allait par Grenade, qui était sur son chemin, avec 'Abd

---

(1) Sur la bataille de Zellâk'a, qui porte le nom de Sacralias chez les chrétiens, voir Merrâkechi, trad., p. 113 ; *Abbadid.*, II, 22; Ibn Khallikan, III, 190; *Mus. d'Esp.*, IV, 201 et 292; *Kartâs*, p. 93 du texte. Elle fut livrée le 23 octobre 1086 ou 12 redjeb 479.

(2) D'après Dozy (*Mus. d'Esp.*, IV, 294), le retour de Yoûsof en Espagne et le siège d'Aledo eurent lieu en 483 H. (1090 J.-C.), trois ans et demi après la bataille de Zellâk'a. Les ruines d'Aledo, entre Murcie et Lorca, subsistent encore (*ibid.*, p. 210).

Allâh ben Bologgîn. Mais l'Almoravide trahit celui-ci et le chassa de Grenade, dont il s'empara. Il trouva dans les palais de cette ville des richesses et des trésors tels qu'aucun prince d'Espagne n'en avait encore rassemblé : il y figurait entre autres un rosaire de quatre cents perles dont chacune était estimée cent dinars, ainsi que d'autres perles d'une valeur considérable, des vêtements, des ustensiles, etc. Le vainqueur emmena avec lui à Merrâkech les deux fils de Bologgîn, 'Abd Allâh et Temîm. Grenade fut le premier territoire d'Espagne dont il s'empara.

Nous avons relaté plus haut pourquoi les Çanhâdja étaient arrivés en Espagne et comment certains d'entre eux étaient retournés en Ifrîkiyya auprès d'El-Mo'izz. Cet 'Abd Allâh est le dernier d'entre eux qui resta en Espagne, et il repassa sur le littoral africain après la prise de la ville où il régnait.

Après son retour à Merrâkech, Yoûsof vit reconnaître son autorité par les régions jusqu'alors réfractaires : le Soûs, Wargha et Kal'at Mehdi (1). D'après l'avis des savants espagnols qu'il n'aurait le droit d'exiger l'obéissance qu'après avoir lui-même fait proclamer le khalife au prône et reçu de lui l'investiture pour les pays qu'il gouvernait, [P. 103] il envoya une ambassade à Baghdâd auprès d'El-Moktadi bi-amr Allâh. Celui-ci lui envoya les robes d'honneur, les insignes et l'investiture, et l'Almoravide fut surnommé Prince des fidèles et Nâçir ed-Dîn (2).

[P. 105] En 479 (17 avril 1086), Temîm ben El-Mo'izz d'Ifrîkiyya mit simultanément le siège devant les deux villes de Gabès et de Sfax et divisa ses troupes à cet effet (3).

(1) C'est-à-dire Kal'at Mehdi Ibn Towâla; voir à ce sujet l'*H. des Berb.*, II, 73 et 74 ; *Istibçâr*, tr. fr., p. 132 et 133.

(2) Cf. *infrà*, p. 347.

(3) Le siège simultané de ces deux villes est mentionné comme une chose remarquable par le *Bayân* (I, 309 ; trad. p. 448).

[P. 109] **Les chrétiens conquièrent la ville de Zawîla, puis l'abandonnent** (1)

En 481 (26 mars 1088), les chrétiens conquirent en Ifrîkiyya la ville de Zawîla, qui est proche de Mehdiyya. En effet, comme le prince de cette ville, l'émir Temîm ben El-Mo'izz ben Bâdîs, avait fait de nombreuses expéditions maritimes contre les pays chrétiens, où il avait semé la ruine et dispersé les habitants, les infidèles se réunirent de toutes parts et s'entendirent pour construire des galères destinées à attaquer Mehdiyya : les Pisans et les Génois, qui sont des peuples francs, figuraient parmi les confédérés. Quatre années furent consacrées à la construction des bâtiments, après quoi il s'en réunit [P. 110] quatre cents dans l'île de Cossura (Pantellaria). Une lettre fut envoyée par pigeon à Temîm, que les habitants (musulmans) de cette île informèrent de l'arrivée et du nombre des ennemis, ainsi que de la conquête de leur pays. Temîm, qui voulut d'abord faire marcher contre eux l'amiral de sa flotte, 'Othmân ben Sa'îd connu sous le nom d'El-Mohr [el-Mohaddheb] (2), pour s'opposer à leur débarquement (en Afrique), en fut empêché par l'un de ses officiers 'Abd Allâh ben Menkoût (3), qui était ennemi de l'amiral, de sorte que les chrétiens purent jeter l'ancre (sans être inquiétés) et débarquer. Ils pillèrent, ruinèrent et brûlèrent tout, après quoi ils entrèrent à Zawîla, qu'ils livrèrent égale-

---

(1) Ce chapitre est traduit dans la *Biblioteca*, I, 440. Ibn Khaldoûn fixe à l'an 480 le débarquement des Génois à Mehdiyya (II, 24), de même que le *Bayân* (I, 309 ; trad., p. 449).

(2) Fleischer a proposé, j'ignore pourquoi, de lire « El-Mohaddheb », correction qu'a adoptée Amari.

(3) On retrouve le nom *Menkoût* plus loin ; cf Amari, *Appendice*, p. 32, et l'*H. des Berb.*, II, 103.

ment au pillage. (Ils ne rencontrèrent aucun obstacle, car) les troupes de Temîm étaient occupées ailleurs à combattre des rebelles. Ce prince conclut ensuite la paix avec les vainqueurs moyennant le versement de trente mille dinars (1) et obtint ainsi la mise en liberté des prisonniers (2) : prodigue d'argent comme il était pour des choses de peu d'importance, comment ne l'eût-il pas été pour ce qui en valait la peine ! On raconte qu'il paya aux Arabes qui s'étaient emparés de K'anât'a (3), fort médiocrement important qui lui appartenait, douze mille dinars, puis qu'il le détruisit ; et comme on lui disait que c'était du gaspillage : « Non, dit-il, c'est de la grandeur ».

Mort d'En-Nâçir ben 'Alennâs et avènement de son fils El-Mançoûr

En la même année 481 (26 mars 1088), En-Nâçir ben 'Alennâs ben H'ammâd étant venu à mourir fut remplacé par son fils El-Mançoûr, qui marcha sur les traces de son père et déploya la même résolution et la même énergie, poursuivit les mêmes visées, administra de même. Le nouveau prince reçut à son avènement des lettres et des ambassades lui apportant des condoléances et des félicitations de la part de divers princes, entre autres de Yoûsof ben Tâchefîn et de Temîm ben el-Mo'izz.

(1) Ibn Khaldoûn et Tidjâni disent cent mille.

(2) Amari traduit : « ... e rendendo tutti i cattivi che i Musulmani aveano adunati (in quella città) », sens qui peut se défendre.

(3) Localité du littoral, non loin de Mehdiyya (Edrisi, trad. p. 150).

[P. 118] Ruse employée par le Prince des fidèles et singulièrement découverte

Il y avait au Maghreb un homme du nom de Moh'ammed ben Ibrâhîm Djezoûli, chef de la tribu de Djezoûla, qui régnait dans toute la haute montagne qu'habite cette grande tribu, et qui avait des liens d'amitié et d'alliance avec le Prince des fidèles Yoûsof ben Tâchefîn. Or, en 482 (15 mars 1089), ce dernier lui ayant fait demander de le rejoindre, Moh'ammed se mit en marche pour répondre à son appel ; puis la peur le saisit alors qu'il était près d'arriver, et il retourna dans sa montagne, où il prit les mesures nécessaires pour sauvegarder sa vie. Yoûsof alors lui écrivit en jurant qu'il ne lui voulait que du bien et ne songeait à aucune trahison, mais Moh'ammed ne se laissa pas fléchir. Alors Yoûsof, appelant un ventouseur, lui remit cent dinars avec promesse de lui en donner encore autant s'il parvenait à faire périr Moh'ammed ben Ibrâhîm de l'une ou l'autre façon. Cet homme partit en emportant avec lui des lancettes empoisonnées, et gagna la montagne de Djezoûla. Le lendemain de son arrivée, il se mit à crier dans le voisinage des lieux occupés par Moh'ammed les opérations auxquelles il se livrait, et ce chef l'entendant demanda s'il était du pays ; comme on lui répondait qu'il était étranger : « Je l'entends, dit-il, bien crier, et cela m'inspire des doutes ; qu'on me l'amène ! » Ainsi fut fait, et alors Moh'ammed, appelant un autre ventouseur, fit appliquer au nouveau-venu ses propres ventouses ; comme il résistait on le maintint, et il mourut bientôt des suites de l'opération, non sans qu'on admirât la clairvoyance de ce chef.

La nouvelle de cet insuccès ne fit qu'accroître le ressentiment de Yoûsof, qui, cherchant toujours quelque

moyen de réaliser son dessein, [P. 119] parvint à mettre dans ses intérêts quelques compagnons de Moh'ammed. Ces gens reçurent de lui des pots de miel empoisonné, qu'ils portèrent à leur chef en disant : « On nous a apporté des pots du plus beau miel du monde, et nous avons voulu t'en faire cadeau ; les voici ! » Alors il fit apporter du pain et commanda à ses visiteurs de s'en servir pour goûter au miel qu'eux-mêmes apportaient ; en vain ils résistèrent, disant qu'ils ne voulaient pas manger, il menaça de faire périr par l'épée celui qui ne mangerait pas, et la nourriture qu'ils durent avaler leur fut mortelle à tous. A la suite de cette affaire, Moh'ammed écrivit à Yoûsof : « Tu as employé tous les moyens pour me tuer sans que Dieu t'ait laissé accomplir ton dessein ; renonce donc à tes mauvaises intentions ; Dieu t'a donné le Maghreb tout entier et ne m'a attribué que cette montagne, qui y fait le même effet qu'un museau blanc chez un taureau noir ; pourquoi ne pas te contenter des dons de l'Être Glorieux et Tout-puissant ? » Quand Yoûsof vit que ses projets étaient découverts et que d'ailleurs il ne pouvait rien contre une montagne aussi inaccessible, il le laissa tranquille.

Les Arabes se rendent maîtres de Sousse, qui leur est ensuite enlevée

En la même année 482 (15 mars 1089), [Mâlik] Ibn 'Alewi, rompant le traité conclu avec Temîm ben el-Mo'izz ben Bâdîs d'Ifrîkiyya, s'avança avec des forces composées d'Arabes ses contribules contre la ville de Sousse sans que les habitants, peu défiants, se doutassent de rien. Il entra dans la ville de vive force, et alors eut lieu entre lui d'une part, les soldats et la foule d'autre part, un combat qui fit de nombreuses victimes des deux côtés ; l'agresseur perdit beaucoup des siens, tant

tués que prisonniers, et se rendit compte qu'il n'y avait rien à attendre pour lui du côté de Temîm. Il abandonna donc la ville et regagna le lieu du désert où il s'était fixé (1).

Les vivres furent cette année-là fort chers en Ifrîkiyya, et cela dura jusqu'en 484 (22 fév. 1091), où la situation s'améliora : grâce à une abondante récolte, les prix baissèrent et l'on fit de grands ensemencements.

[P. 124] **Conquête de l'Espagne musulmane par Yoûsof**

En redjeb 484 (18 août 1091), le Prince des fidèles Yoûsof ben Tâchefîn, qui régnait au Maghreb, conquit dans l'Espagne musulmane Cordoue et Séville, et s'empara de la personne du prince de ces villes, El-Mo'tamid ben 'Abbâd, ainsi que d'autres portions de ce pays. Il arriva alors à Rechîd ben El-Mo'tamid une aventure analogue à celle de Mohammed el-Emîn, fils de Hâroûn er-Rechîd. « Un jour de l'an 483 (5 mars 1090), raconte Aboû Bekr 'Isa ben el-Lebbâna de Dénia (2), j'assistais à une réunion intime d'Er-Rechîd ben el-Mo'tamid, et l'on vint à parler de Grenade et du pouvoir qu'y exerçait Yoûsof ben Tâchefîn, qui l'avait conquise à la suite de la bataille de Zellâk'a. Cette mention excita son chagrin et ses soupirs, et comme il parlait du palais de cette ville, nous lui adressâmes des vœux de durée pour le sien et de longue et heureuse vie pour lui-même. Il ordonna de chanter à Aboû Bekr Ichbîli (3), qui entonna ce vers :

(1) La tentative d'Ibn 'Alewi est mentionnée aussi dans le *Bayân* (I, 310), où ce nom est écrit Mâlik ben Ghalboûn (*supra*, p. 313), de même qu'il y est parlé de la disette qui sévit en 483.

(2) Sur ce poète, mort en 507 à Mayorque, voir Merrâkechi, trad., p. 126.

(3) Chihâb ed-Dîn Dimechki a consacré un article à Aboû Bekr Mohammed ben 'Abd el-'Azîz Ichbîli (ms 2327 de Paris, f. 131 v°).

[P. 125 ; Basît'] Tentes de Mayya dressées d'abord sur la hauteur, puis à l'endroit où s'élève devant nous le pied de la montagne ! hélas ! abandonnées depuis longtemps, elles sont désertes aujourd'hui (1).

« Sa joie tomba et son front se rembrunit ; puis il fit chanter une de ses chanteuses, et l'on entendit ceci :

[Basît'] Si tu veux voir un homme patient ne plus se contenir, regarde l'état où se trouvent les vestiges (de la demeure de sa bien-aimée).

« Cette confirmation donnée à ses noirs pressentiments altérait et rembrunissait encore son visage. Par son ordre, une autre chanteuse commença :

[Basît'] Je n'ai, hélas ! pas de richesses à distribuer aux hommes de talent qui sont dans le besoin. Devoir m'excuser auprès de ceux qui s'adressent à moi est le pire de mes malheurs.

« Alors, dit Ibn el-Lebbâna, je réparai les choses en me levant et disant :

[Basît'] Puisse cet asile de la générosité n'être pas détruit ! Puisse Dieu ne pas disperser l'ensemble de mérites héréditaires (que tu représentes) ! Un palais est un palais, mais elle est plus remarquable la noblesse de l'édifice qui a pour colonnes Rechîd et Mo'tadd, — où demeure un prince dont le trône domine les Gémeaux, où habite un autre prince qui marche dans la voie du bon combat. Comment douter de la solidité d'un empire qui étend sa main droite sur l'Orient et sa gauche sur l'Occident ? Au feu de la guerre, les yeux de l'un étincellent ; à entendre la calomnie, le front de l'autre se plisse.

(1) C'est là le début du poème de Nâbigha Dhobyâni (*Chrestomathie* de Sacy, II, 404). Dozy a donné dans les *Scriptorum arabum loci de Abbadidis* (t. II, pp. 32-45 ; III, pp. 194-195) le texte des extraits d'Ibn el-Athîr relatifs aux Abbadides, avec la traduction des vers qui y sont cités.

« Cela le réconforta et lui rendit son affabilité, bien que mon expression « un palais est un palais » en dît autant que les allusions faites par les autres. Par son ordre, on continua de chanter, et quelqu'un dit :

[T'awîl] Après avoir tout terminé à Mina et quand il ne nous resta plus qu'à brider nos montures.....

« Nous restâmes alors convaincus que cette série de présages aurait pour suite maints changements ».

Quand Yoûsof ben Tâchefîn fut décidé à conquérir l'Espagne, il se rendit de Merrâkech à Ceuta, où il s'installa et d'où il expédia par le détroit des troupes commandées par Sîr ben Aboû Bekr et d'autres officiers. La première conquête fut celle de Murcie et de son territoire, d'où l'on chassa Aboû 'Abd er-Rah'mân ben T'âhir qui y commandait; de là, on marcha sur Xativa et Dénia, qui furent aussi conquises. Valence, [P. 126] dont les Francs s'étaient autrefois rendus maîtres après sept ans d'attaques incessantes, fut évacuée par eux quand ils apprirent la victoire de Zellâk'a, et les musulmans la réparèrent et s'y installèrent de nouveau ; elle aussi devint à ce moment un territoire almoravide. Quant à Grenade, elle avait passé entre leurs mains à la suite de l'affaire de Zellâk'a. On marcha ensuite sur Séville, où El-Mo'tamid ben 'Abbâd, qui y régnait, fut serré de très près ; les habitants se défendirent avec acharnement, et El-Mo'tamid déploya une vaillance, une vigueur, une force de résistance telles qu'on n'avait rien vu d'approchant : il s'exposait dans les occasions les plus désespérées et s'en tirait toujours à force de bravoure et d'impétuosité. Mais « quand le temps est venu, rien ne sert plus ».

Les Francs ayant appris l'arrivée des troupes almoravides en Espagne et redoutant, si elles restaient victorieuses, de les voir se tourner contre eux, réunirent une

armée considérable pour prêter aide à El-Mo'tamid. Mais dès que le général almoravide, Sîr ben Aboû Bekr, fut informé qu'ils s'avançaient, il quitta Séville pour marcher contre eux, et il les battit, puis revint continuer le siège de cette ville. Les attaques continuèrent jusqu'au 20 redjeb de cette année (7 sept. 1091), jour où un assaut plus meurtrier permit aux Almoravides d'entrer dans la ville par la rivière : tout fut livré au pillage, absolument rien ne fut laissé aux habitants, qui, dépouillés même de leurs vêtements, sortaient de chez eux n'ayant que leurs mains pour couvrir leur nudité ; les patriciennes furent réduites en captivité, les femmes subirent les derniers outrages. El-Mo'tamid fut fait prisonnier avec tous ses enfants des deux sexes, après avoir été dépouillés de tout ce qui leur appartenait, à ce point qu'on ne leur laissa pas de quoi manger. On dit qu'El-Mo'tamid livra la ville sous promesse d'obtenir quartier, et qu'après avoir écrit dans ce sens et en avoir fait dresser acte, il avait fait jurer qu'il lui serait accordé la vie sauve, ainsi qu'à sa famille et à ses serviteurs, et que tous ses biens lui seraient laissés. Mais, après la reddition de Séville, ce traité ne fut pas respecté : ses biens furent pillés, lui-même fut emprisonné et envoyé en captivité avec ses enfants dans la ville d'Aghmât [au Maroc], où ils furent traités par leur vainqueur d'une façon inouïe et telle qu'on ne la verra jamais que [P. 127] chez un être qui se délecte dans sa propre turpitude. En effet, il les retint en prison sans leur donner de quoi vivre, si bien que les filles d'El-Mo'tamid durent se mettre à filer pour gagner de quoi s'entretenir ; leur père a parlé de cela dans des vers que je citerai plus loin. Cela témoigne de la bassesse de sentiments et de l'abus de pouvoir de Yoûsof. Aghmât est une ville située au pied d'une montagne proche de Merrâkech. En racontant la mort d'El-Mo'tamid en 488, il sera parlé suffisamment de sa situation.

« J'allai, dit Ibn el-Lebbâna, visiter El-Mo'tamid à

Aghmât, et je lui récitai en entrant une poésie où il est dit :

[Khafîf] Je n'appelle pas ce lieu une prison, mais un péricarde dont tu es le cœur. Les fleurs séjournent d'abord dans leur enveloppe, puis en sortent pour être cueillies. Si la lune est obscurcie par des nuages, cela ne veut pas dire qu'elle soit éclipsée ! De même, tu es une perle de vertus que la fortune a recouvertes de coquillages ; cette (humble) demeure renferme un être généreux, tout comme des jarres (communes) contiennent un vin exquis. Tu es le Temple (la Ka'ba) du mérite autour duquel, si je le pouvais, je ferais des tournées sans cesse renouvelées.

« Nous eûmes, continue-t-il, des entretiens plus agréables que les frivoles conversations d'une amie, plus désirables que les baisers d'une maîtresse, preuves plus sûres de sa bonté que n'est le crépuscule de l'aurore » (1).

Quand El-Mo'tamid et les siens furent faits prisonniers, ses deux fils, El-Fath' et Yezîd, furent exécutés par le bourreau sous ses yeux, fait au sujet duquel il s'exprime ainsi :

[T'awîl] On me conseille la patience ! Et comment en avoir ? Je pleurerai et je ferai pleurer les autres tant que je vivrai. Tu m'as, ô Fath', ouvert une porte de miséricorde, tout comme Yezîd a augmenté auprès de Dieu ma part de la récompense céleste ! La fortune vous a enlevés, et je ne suis pas mort ! On m'appelle un homme de parole, et pourtant j'ai là agi sans loyauté ! Mais si vous pouviez revenir, vous demanderiez, en me voyant captif, à retourner sous la terre humide. O Aboû Khâlid ! tu m'as laissé en héritage une tristesse éternelle ! O Aboû Naçr ! depuis que tu m'as dit adieu, l'aide divine m'a abandonné !

[P. 128] Pendant sa captivité, El-Mo'tamid recevait de toutes parts des lettres en prose et en vers écrites par des gens distingués, qui compatissaient à sa douleur et

(1) Cette citation figure aussi dans Noweyri (ap. *Abbad.*, II, 137).

adressaient au sort et aux contemporains des reproches justifiés par l'infortune d'un homme tel que lui. Voici entre autres ce que lui adressa 'Abd el-Djebbâr ben Aboû Bekr ben H'amdîs (1), qui fait allusion à leur départ de Séville pour Aghmât :

[T'awîl] Le sort, qui fait choir les hommes généreux, s'est abattu sur toi ; tu subis l'infortune qu'autrefois tu détournais d'autrui. Les glaives avaient beau être mâles ; restés au fourreau et sans frapper, ils se sont conduits en femmes. Quand vous êtes partis, emportant dans vos mains la générosité elle-même, et alors que les montagnes de votre pouvoir s'écroulaient par la base, je me suis écrié : Voilà le jour du jugement dernier ! Voilà que les montagnes elles-mêmes se mettent en marche ! (2).

Son poète Ibn el-Lebbâna dit encore à ce sujet :

[Basît'] Matin et soir le ciel déplore la chute de ces éminents princes 'Abbâdides, de ces montagnes dont les bases ont été détruites et qui constituaient autant de sommets élevés sur la terre. Dans le refuge qu'ils occupaient est entré le malheur en dépit des serpents et des lions qui en disputaient l'entrée. Dans ce temple saint que peuplaient tant d'espoirs, il n'y a plus maintenant ni citadin ni paysan (3).

Quand l'armée conquérante en eut fini avec les princes d'Espagne et se fut rendue maîtresse de leurs territoires, Yoûsof les envoya dans son royaume du Maghreb, où il les tint isolés les uns des autres : « Lorsque les rois entrent dans une ville, ils y exercent des ravages et font

(1) Ibn Khallikân a écrit la vie de ce poète (II, 160) ; voir aussi les mss 2327 de Paris, f. 74, et 3331, f. 20. Ses œuvres poétiques ont été publiées par C. Schiaparelli, Rome, 1897.

(2) Allusion au Koran, LXXXI, 3, et à deux montagnes du territoire de la Mekke. Ces vers se retrouvent dans Ibn Khallikân (II, 161 ; III, 192).

(3) Merrâkechi cite aussi ces vers (trad., p. 123), de même qu'Ibn Khakân (ap. *Abbad.*, I, 60).

de ses plus considérables citoyens les plus misérables (Koran, xxvii, 34). »

Après avoir conquis Séville, Sîr alla assiéger Alméria, qui avait pour maître Mohammed ben Ma'n ben Çomâdih', qui disait à son fils : « Nous n'aurons rien à redouter des Almoravides tant qu'El-Mo'tamid sera à Séville ». Mais en apprenant la conquête de Séville et le sort de son prince, il mourut de chagrin et de tristesse ; après quoi son fils le *h'âdjib* s'embarqua avec sa famille et toutes ses richesses et se rendit auprès des Benoû H'ammâd, chez qui il trouva un bienveillant accueil.

'Omar ben el-Aft'as, seigneur de Badajoz, était un de ceux qui avaient prêté secours à Sîr contre El-Mo'tamid (1). Comme, après la prise de Séville, il était retourné chez lui, [P. 129] Sîr marcha contre lui, le battit, s'empara de ses possessions, le fit prisonnier, lui et son fils El-Fad'l, et les mit à mort l'un et l'autre. Quand 'Omar vit les préparatifs de l'exécution, il demanda à être tué après son fils, pour que cette souffrance lui fût comptée dans l'autre vie, et l'on se rendit à son désir. Sîr mit ensuite la main sur tous ses trésors et ses biens.

Il ne restait plus que les Benoû Hoûd, dont les possessions étaient à l'est de l'Espagne, mais il ne les attaqua pas. Le prince alors régnant était El-Mosta'în billâh ben Hoûd, un de ces vaillants dont la réputation est proverbiale, qui avait préparé tout ce qu'il fallait pour soutenir un siège et qui avait accumulé à Roût'a (Rueda), place forte presque inexpugnable, des provisions pour plusieurs années (2). D'autre part il était craint de ses sujets et avait toujours, même avant que Yoûsof attaquât l'Espagne, envoyé des présents à ce prince et entretenu avec lui des relations ininterrompues. Celui-ci lui en savait gré, si bien qu'en mourant il recommanda

(1) Voir *H. des Musulm. d'Esp.*, iv, 243.

(2) *Ibid.*, 246.

à son fils 'Ali ben Yoûsof de ne pas entamer d'hostilités contre le territoire des Benoû Hoûd : « D'ailleurs, ajouta-t-il, ce sont des braves qui te séparent des chrétiens nos ennemis ».

Conquête de la Sicile par les Francs (1)

En 484 (22 fév. 1091) les maudits Francs conquirent toute la Sicile, puisse Dieu rendre cette île à l'Islâm et aux musulmans! En 388 (2 janv. 998), l'émir qui gouvernait cette île, Aboû 'l-Fotoûh' Yoûsof ben 'Abd Allâh ben Moh'ammed ben Aboû 'l-H'oseyn, qui tenait sa nomination de l'Alide El-'Azîz, prince d'Égypte et d'Ifrîkiyya, fut frappé d'une hémiplégie qui lui paralysa entièrement le côté gauche et affaiblit le côté droit. Il se fit alors suppléer par son fils Dja'far, et il continua ainsi de tenir le pays et de gouverner sagement jusqu'en 405 (1er juil. 1014). Alors se révolta contre Dja'far son frère 'Ali, que soutenaient des Berbères et des esclaves noirs; mais Dja'far envoya de la capitale contre lui un corps d'armée *(djond)*, qui attaqua le rebelle le 7 cha'bân (30 janv. 1015) et lui tua quantité des nègres et des Berbères qui l'avaient suivi, tandis que le reste s'enfuit; 'Ali lui-même fut fait prisonnier et exécuté par ordre de Dja'far. Cette exécution du coupable suivit de huit jours sa révolte et fut très pénible à son père. Dja'far rendit alors un ordre d'exil contre [P. 130] tous les Berbères qui habitaient l'île, et ils furent en conséquence déportés en Ifrîkiyya; il fit en outre massacrer tous les noirs sans exception, et recruta dès lors son *djond* exclusivement chez les Siciliens. Mais la diminution de l'armée (permanente) alluma les convoitises des habitants contre les chefs, et bientôt éclata un soulèvement des insulaires,

(1) Ce chapitre est traduit dans la *Biblioteca*, I, 442.

qui l'expulsèrent, lui enlevèrent le pouvoir et méditèrent de le mettre à mort. La cause de ce mouvement était qu'il avait nommé pour les administrer un homme qui les exploitait, prélevait la dîme sur leurs récoltes et traitait avec mépris leurs chefs et leurs maires; d'autre part, Dja'far lui-même se montrait impérieux et orgueilleux à l'égard de ses propres frères. Le résultat fut que, au moment où il ne se doutait de rien, les habitants de Palerme, grands et petits, marchèrent contre lui et l'assiégèrent dans son palais, en moh'arrem 410 (8 mai 1019). Ils étaient tout près de s'emparer de sa personne quand son père Yoûsof, pour qui ils avaient de l'affection, se fit porter en litière au-devant d'eux et s'entremit pour les ramener à de meilleurs sentiments. Les assiégeants se mirent à pleurer en le voyant dans ce triste état de santé, lui exposèrent ce qu'ils avaient à souffrir de son fils Dja'far et lui demandèrent de le remplacer par son autre fils Ah'med, connu sous le nom d'El-Akh'al. Yoûsof fit le changement qu'on lui demandait, mais comme il craignait qu'ils ne tentassent quelque chose contre Dja'far, il le fit embarquer pour l'Égypte, puis lui-même en fit autant. Ils emportèrent avec eux 670,000 dinars, et Yoûsof, qui avait eu treize mille juments sans parler des mulets et autres bêtes de somme, n'avait plus, quand il mourut en Égypte, qu'une seule monture.

Quant à El-Akh'al, il se mit à exercer le pouvoir résolûment et avec zèle : il leva des combattants et lança contre les pays chrétiens des colonnes qui y mirent tout à feu et à sang et en rapportèrent du butin et des prisonniers; toutes les forteresses appartenant aux musulmans de Sicile reconnurent son autorité. Mais cet émir avait un fils du nom de Dja'far, par qui il se faisait suppléer pendant ses absences, et qui agissait tout autrement que son père. Plus tard, El-Akh'al convoqua les habitants de la Sicile et leur dit : « Je voudrais vous débarrasser de ces Africains qui prennent avec vous leur part dans

ce pays qui vous appartient, et pour cela les chasser ». Mais sur la réponse qu'ils lui firent que, par suite des alliances contractées entre eux, tous ne faisaient qu'un même peuple, il les congédia, pour ensuite s'adresser aux Africains, à qui il tint le même langage. Ceux-ci ayant accepté ses propositions, il les réunit autour de lui et exempta leurs propriétés d'impôts tandis qu'il les faisait payer aux Siciliens. Alors quelques-uns de ces derniers se rendirent auprès d'El-Mo'izz ben Bâdîs pour se plaindre de ce qui leur arrivait, ajoutant qu'ils voulaient être ses sujets immédiats, sans quoi ils livreraient le pays [P. 131] aux chrétiens. A la suite de cette démarche, qui eut lieu en 427 (4 nov. 1035), il envoya des troupes commandées par son fils 'Abd Allâh, qui entra à Palerme et assiégea El-Akh'al dans le quartier dit El-Khâliça (1). Les Siciliens eux-mêmes n'étaient pas d'accord, car certains voulaient soutenir El-Akh'al ; mais ce chef fut tué par ceux qui avaient provoqué la venue d''Abd Allâh ben el-Mo'izz. Les dissensions ne firent alors qu'augmenter, et des reproches furent adressés à ceux qui soutenaient 'Abd Allâh : « C'est contre vous-mêmes que vous avez appelé un étranger ; tout cela, par Dieu ! ne peut pas bien finir ! » On arrêta alors de combattre les troupes d'El-Mo'izz, et les deux partis réunis les attaquèrent, les battirent et leur tuèrent huit cents hommes, de sorte que les vaincus se rembarquèrent pour l'Ifrîkiyya.

Les Siciliens prirent alors pour chef H'asan eç-Çamçâm, frère d'El-Akh'al ; mais tout tomba dans le désordre, les gens les plus vils exercèrent le pouvoir, chacun se déclara indépendant dans sa ville et on expulsa Eç-Çamçâm (de la capitale) : le k'â'id 'Abd Allâh ben Menkoût proclama son indépendance à Mâzara, à Trapani et autres lieux ; le k'â'id 'Ali ben Ni'ma, connu sous le

(1) Ce quartier de la ville, encore dénommé la Kalsa de nos jours, est longuement décrit dans la *Biblioteca* d'Amari, trad., I, 12.

nom d'Ibn el-H'awwâs, à Castrogiovanni, à Girgenti et autres lieux; Ibn et-Thimna, qui épousa la sœur du précédent, à Syracuse et à Catane. Or ce dernier, ayant eu un jour une discussion avec sa femme, en vint à échanger avec elle de graves injures, et comme il était ivre il lui fit ouvrir les veines des deux bras pour la laisser ainsi mourir; mais Ibrâhîm, fils d'Ibn et-Thimna, accourut en apprenant ce qui se passait, et les soins des médecins qu'il appela purent rendre ses forces à la malheureuse. Le lendemain matin, son père, regrettant l'acte qu'il avait commis, invoqua son état d'ivresse pour s'excuser auprès de sa femme, qui feignit de lui pardonner. Quelque temps après, elle obtint de lui la permission d'aller voir son frère Ibn el-H'awwâs, et Ibn et-Thimna envoya en même temps à celui-ci les dons et cadeaux d'usage. Mais elle raconta à Ibn el-H'awwâs le traitement qu'elle avait subi : ce chef jura de ne pas la laisser retourner auprès de lui, et en effet il refusa de la rendre aux messagers envoyés par son époux pour la réclamer. Alors Ibn et-Thimna, qui commandait à la plus grande partie de l'île et au nom de qui se faisait la *khotba* dans la capitale, rassembla ses troupes et alla assiéger Ibn el-H'awwâs à Castrogiovanni; mais celui-ci fit une sortie, lui livra une bataille où il resta vainqueur et le poursuivit jusqu'auprès de Catane; il ne revint sur ses pas qu'après avoir tué un très grand nombre des fuyards.

[P. 132] En présence du complet désarroi de ses troupes, Ibn et-Thimna eut, — ainsi le voulait Dieu —, la diabolique inspiration de chercher secours auprès des infidèles, et il se rendit à Mileto, qui était au pouvoir des Francs depuis l'attaque qu'avait dirigée contre elle Bardwîl le Franc (1), que nous avons racontée sous l'année 372, et où les Francs sont encore installés maintenant. Il alla trouver Roger le Franc, qui régnait alors

(1) Lisez Othon II, voir ci-dessus.

dans cette ville et avait avec lui des guerriers de sa nation, et lui offrit de faire passer l'île sous son pouvoir. Comme il lui était objecté qu'il s'y trouvait un *djond* considérable qu'on ne pourrait arriver à soumettre, il répondit que ceux qui le composaient étaient divisés entre eux, mais qu'il avait l'oreille du plus grand nombre et qu'auprès d'eux ses ordres ne rencontreraient pas d'opposition. En conséquence, en redjeb 444 (oct.-nov. 1052), les chrétiens se mirent en campagne avec lui et, sans rencontrer de résistance, s'emparèrent de toutes les régions par où ils passèrent. Il les mena alors vers Castrogiovanni, et le blocus de cette place commença ; Ibn el-H'awwâs tenta une sortie qui ne réussit pas, car les Francs le mirent en déroute, et il dut rentrer dans la place. Puis les envahisseurs s'éloignèrent de là, mais pour continuer de s'avancer dans l'île, et ils se rendirent maîtres d'une foule d'endroits, qu'abandonnèrent alors beaucoup de savants et de gens vertueux qui y habitaient. Une troupe de musulmans de Sicile se rendit auprès d'El-Mo'izz ben Bâdîs pour lui exposer l'état misérable où se trouvaient réduits leurs compatriotes par suite des conquêtes considérables des Francs dans l'île. A la suite de leur démarche, ce prince fit équiper une flotte importante où il embarqua des guerriers et des provisions. Mais on était dans la saison d'hiver, et ces navires, partis pour Pantellaria, furent surpris par une tempête où la plupart firent naufrage et à laquelle un petit nombre seulement put échapper. Le départ de cette flotte fut pour El-Mo'izz une cause d'affaiblissement et servit d'autant la cause des Arabes, qui finirent par le dépouiller de ses états. Les Francs purent alors tout à leur aise, et sans que personne les empêchât, conquérir la plus grande partie de l'île, tandis que le prince d'Ifrîkiyya tâchait de tenir tête aux Arabes.

Temîm, qui succéda à son père El-Mo'izz, mort en 453 (25 janv. 1061), envoya aussi en Sicile une flotte et des

troupes commandées par ses deux fils Ayyoûb et 'Ali : le premier débarqua avec les troupes dans la capitale, tandis que le second débarqua à Girgenti. Ensuite Ayyoûb se transporta à Girgenti même, où 'Ali (surnommé) Ibn el-H'awwâs le fit installer dans son propre palais et lui envoya de nombreux présents. Mais l'amour que conçurent les habitants pour le nouveau-venu, excita la jalousie d'Ibn el-H'awwâs, qui leur écrivit d'avoir à l'expulser. [P. 133] Son ordre étant resté sans effet, il marcha à la tête de son armée contre Ayyoûb, dont les Girgentins embrassèrent le parti ; ils combattirent avec lui Ibn el-H'awwâs, qui périt, dans la lutte, d'une flèche lancée au hasard, et l'armée proclama roi Ayyoûb. Il s'éleva ensuite entre les habitants de la capitale et les esclaves noirs de Temîm des querelles qui aboutirent à un véritable combat, et, la mésintelligence ne cessant de s'accroître, Ayyoûb et son frère 'Ali se rembarquèrent pour l'Ifrîkiyya en 461 (30 oct. 1068) ; nombre des principaux Siciliens et des marins partirent avec eux, de sorte que les Francs ne rencontrèrent plus aucun obstacle et s'emparèrent de l'île entière. Seules Castrogiovanni et Girgenti leur résistèrent et furent bloquées par eux : les musulmans qui s'y trouvaient furent réduits à la dernière extrémité, et le manque absolu de vivres les contraignit à se nourrir de cadavres. Girgenti dut se rendre la première ; Castrogiovanni résista trois ans encore, au bout desquels la situation devint si pénible que les habitants durent aussi rendre leur ville aux Francs en 484 (22 fév. 1091).

Roger devint ainsi le roi de l'île entière et y installa les Roûm et les Francs à côté des musulmans, mais sans laisser aux habitants ni bain, ni boutique, ni moulin. Ce prince mourut ensuite, antérieurement à l'année 490 (18 déc. 1096), et eut pour successeur son fils, qui portait aussi le nom de Roger. Celui-ci, suivant l'usage des princes musulmans, prit des aides de camp, des chambellans, des écuyers, des huissiers, etc., con-

trairement à la coutume des Francs, chez qui tout cela n'est pas connu. Il établit un bureau des réclamations, auquel s'adressaient ceux qui avaient à se plaindre de quelque abus, et où il rendait la justice, au besoin contre ses propres enfants. Il traita généreusement les musulmans, leur accorda ses faveurs et les défendit contre les Francs, ce qui lui gagna l'amour des fidèles. Il équipa une flotte considérable qui conquit les îles situées entre la Sicile et Mehdiyya, c'est-à-dire, par exemple, Malte, Pantellaria, Djerba, Kerkenna, et étendit ainsi son pouvoir jusqu'au littoral de l'Ifrîkiyya. Nous dirons ailleurs la suite de son histoire.

[P. 136] Combat entre les Francs et les musulmans à Jaën

En 485 (11 fév. 1092), Alphonse [VI], à la tête de ses soldats et de ses bandes, fit une incursion contre Jaën. Les musulmans marchèrent contre lui, et une bataille sanglante s'engagea; d'abord battus, les fidèles, grâce à l'aide divine, revinrent à la charge et battirent leurs ennemis en leur tuant beaucoup de monde. Alphonse seul put se sauver avec quelques-uns des siens. Cette bataille est une des plus célèbres de celles qui sont postérieures à l'affaire de Zellâk'a, et de nombreuses poésies y font allusion.

[P. 164] Entrée en Ifrîkiyya d'une troupe de Turcs; ce qu'il en advint

En 488 (10 janv. 1095), le Turc Châhmelik (1) s'empara par trahison de Yah'ya ben Temîm ben el-Mo'izz ben Bâdîs.

(1) Dans le *Bayân* (I, 310; trad. fr., p. 450), où les faits qui suivent sont racontés plus brièvement, le nom de ce Turc est écrit Châhmâlik. Ibn Khaldoûn n'en parle pas.

Ce Châhmelik, qui était le fils d'un émir turc des pays d'Orient, dut quitter son pays à la suite de quelque affaire, et émigra en Égypte à la tête d'une troupe de cent cavaliers. Il y fut reçu avec distinction par El-Afd'al, *émir el-djoyoûch,* qui lui concéda des fiefs et lui donna de l'argent. Puis il fut exilé à la suite de certaines circonstances, et il dut s'enfuir avec ses compagnons ; leur bande réussit cependant à se procurer des armes et des chevaux, et se dirigeant du côté du Maghreb arriva à Tripoli. Les habitants de cette ville, peu satisfaits de leur gouverneur, chassèrent celui-ci et introduisirent les nouveau-venus, de sorte que Châhmelik devint émir de cette place. Mais Temîm, ayant appris cet événement, fit bloquer la ville par ses troupes, et les Turcs furent réduits à l'extrémité, si bien que les assiégeants restèrent vainqueurs. Châhmelik alors se rendit avec eux à Mehdiyya, et Temîm, enchanté du renfort que lui fournissait cette troupe de Turcs, disait qu'il lui était né cent enfants dont il saurait employer les services. Tout, en effet, réussissait à ces Orientaux. Néanmoins, au bout de peu de temps, des faits survinrent qui modifièrent les dispositions de Temîm à leur égard, et Châhmelik, qui était un homme rusé et méchant, s'en aperçut. Sur ces entrefaites, Yah'ya, fils de Temîm, ayant entrepris une partie de chasse avec une troupe de grands, au nombre d'une centaine de cavaliers, emmena avec lui Châhmelik, car il n'avait pas tenu compte des recommandations de son père Temîm de tenir ce chef à l'écart. La poursuite du gibier les ayant entraînés un peu loin, Châhmelik s'empara par trahison du jeune prince et l'emmena, avec ceux des compagnons de celui-ci dont il put se rendre maître, vers la ville de Sfax. A cette nouvelle, Temîm monta à cheval et expédia à leur poursuite des troupes qui, d'ailleurs, ne les atteignirent pas, et Châhmelik put gagner Sfax avec Yah'ya ben Temîm. Alors le chef de cette ville, H'ammoû [ben Melîl], qui s'était antérieurement mis en état de rébellion contre

Temîm, se porta à cheval au-devant du prisonnier, puis mit pied à terre pour marcher auprès de lui à pied ; il lui embrassa la main, lui donna des marques de respect et se déclara son serviteur. Pendant les quelques jours que Yah'ya passa à Sfax, son père ne dit pas un mot de lui ; il l'avait auparavant choisi comme héritier présomptif, et pendant cette détention il le remplaça en cette qualité par un autre de ses fils, nommé Mothenna.

Ensuite H'ammoû, prenant peur pour lui-même et craignant que le *djond* et les habitants ne se soulevassent avec Yah'ya pour mettre celui-ci sur le trône, écrivit à Temîm pour lui demander l'échange des Turcs et de leurs enfants (restés à Mehdiyya) contre Yah'ya. Le père de celui-ci adhéra, [P. 165] non sans quelque difficulté, à cet arrangement, mais après que Yah'ya l'eut rejoint, il le tint pendant quelque temps à l'écart ; cependant son mécontentement disparut ensuite, et il le traita de la même manière qu'auparavant. Après cela, Temîm équipa un corps d'armée où figurait Yah'ya et qui marcha contre Sfax ; cette place fut prise après un blocus par terre et par mer qui dura deux mois, et les Turcs, qui s'y trouvaient réduits à l'extrémité et se voyaient les plus faibles, s'en retirèrent pour se rendre à Gabès (1).

La rentrée en faveur de Yah'ya auprès de Temîm fut un coup sensible pour l'autre fils de ce dernier, Mothenna, qui fut envahi par la jalousie et ne cacha pas ses sentiments. Temîm, mis au courant de certains faits qui modifièrent les sentiments qu'il avait pour lui, le fit expulser de Mehdiyya avec sa famille et ses partisans, et Mothenna s'embarqua pour Sfax. Sur le refus que lui opposa le gouverneur de cette place de le laisser débarquer, il gagna Gabès, où se trouvait un émir du nom de Mekken

(1) « En 493 (16 nov. 1099), Temîm s'empara de Sfax et força Hammoû à chercher un asile auprès de Megguen-Ibn-Kâmel, émir de Gabès. » (*Berbères*, II, 38). Le *Bayân* dit de même (I, 311 ; trad., 451) ; cf. *infra*, p. 345.

ben Kâmil Dehmâni (1), qui le reçut et le traita avec honneur. Mothenna lui exposa les avantages d'une attaque à tenter avec lui contre Sfax et Mehdiyya, au sujet desquelles il alluma ses convoitises, et s'engagea à subvenir aux dépenses du *djond.* En conséquence, Mekken réunit tout ce qu'il put de guerriers et s'avança contre Sfax en compagnie de Mothenna, ainsi que du Turc Châhmelik et des compagnons de celui-ci. Ils commencèrent donc l'attaque de cette place, au secours de laquelle Temîm envoya un *djond* armé à la légère. Les assiégeants reconnurent qu'ils ne pourraient emporter cette ville et se retirèrent pour se porter contre Mehdiyya, qu'ils commencèrent à attaquer. Yah'ya ben Temîm, qui dirigeait la défense, déploya beaucoup d'énergie, de bravoure, de décision et d'habileté, si bien que les assaillants n'arrivèrent à aucun résultat et durent s'en aller comme ils étaient venus. Mais Mothenna avait dissipé l'argent et les richesses qu'il avait, tandis que la situation de Yah'ya avait grandi et faisait de lui l'homme désigné.

[P. 170] **Mort d'El-Mo'tamid ben 'Abbâd**

En 488 (10 janv. 1095) mourut ce prince, alors emprisonné à Aghmât dans le Maghreb, après qu'il eut perdu ses possessions en 484 (22 fév. 1091) et sans qu'il eût jamais recouvré sa liberté. Il était un des ornements de son époque par sa magnanimité, sa science, sa bravoure, sa supériorité en toutes choses. Son histoire est connue de tous, et les souvenirs qu'il a laissés sont colligés dans des recueils. Il est auteur de beaux vers, parmi

(1) Ce nom est défiguré en Mekîn ben Kâmil Dehesmâni dans le texte de Tornberg, en Medjal ben Kâmil dans le *Bayân* (*l. l.*). Je l'ai restitué d'après Ibn Khaldoun, II, 24, 35, 38, etc.; *infra*, p 345.

lesquels ceux qu'il fit après la perte de son royaume et pendant sa captivité :

[Kâmil] Le malheur a dégaîné contre moi, et son épée a brisé la solide cuirasse qui couvrait mon corps. Un sort funeste a employé l'épée pour frapper ceux-là mêmes qui espéraient employer le glaive pour réaliser leurs vœux. Vous qui espérez voir nos dons se continuer, cessez de les attendre, car la Fortune nous a attaché les mains (1).

Voici en quels termes il parle ailleurs de la chaîne qui lui attachait le pied :

[T'awîl] On dirait d'un serpent qui s'enroule autour de ma jambe, qui lui monte dessus en y imprimant la morsure de ses dents avides. Et c'est moi cependant dont la générosité élevait les hommes au ciel, moi dont l'épée les envoyait aux enfers (2) !

Parlant d'une fête il s'exprime ainsi :

[Basît'] Autrefois j'assistais joyeux aux fêtes, mais maintenant je suis semblable à l'esclave et captif à Aghmât. La fortune, qui autrefois t'obéissait, t'a maintenant soumis à toutes les volontés d'autrui. Quiconque désormais vivra joyeux sur le trône ne devra sa joie qu'à de vains rêves (3).

Pendant sa captivité, son poète Aboû Bekr ben el-Lebbâna venait le voir et lui récitait des poésies louangeuses, non pour solliciter ses dons, mais pour lui témoigner sa reconnaissance des bienfaits qu'il avait reçus de lui. Après sa mort, ce littérateur vint un jour de fête, alors que chacun était à visiter les tombes des siens, se placer sur le tombeau du prince et se mit à réciter à haute voix les vers que voici :

---

(1) On retrouve aussi ces vers dans la *Kharîda* d''Imâd ed-Dîn (ap. *Abbad.* I, 395).

(2) Voir aussi *Abbad.*, I, 59.

(3) Voir *ibid.*; Ibn Khallikân, III, 195.

[Kâmil] Roi des rois! m'entends-tu et puis-je te parler? Ou bien le malheur t'empêche-t-il de me répondre? Tes palais étant vides et ta présence faisant défaut aux fêtes que tu y donnais autrefois, je suis venu ici pour m'incliner humblement sur cette terre et réciter mon poème sur ta tombe (1).

[P. 171] Il continua à débiter sa poésie pendant que tous les assistants l'entouraient en pleurant. — Si nous disions toutes les vertus et les mérites de ce prince, le récit en serait long, et nous en resterons là.

[P. 175] Temîm se rend maître de Gabès

En 489 (30 déc. 1095), Temîm ben el-Mo'izz se rendit maître de Gabès, d'où il chassa son frère 'Amr (2). Il y avait dans cette ville (en qualité de chef), un homme du nom de K'âd'i ben Ibrâhîm ben Oulmouya (3), après la mort de qui les habitants mirent à leur tête 'Amr ben el-Mo'izz, dont l'administration fut tyrannique. K'âd'i ben Ibrâhîm n'obéissait pas à Temîm, qui le laissait faire, et 'Amr suivit l'exemple d'insoumission de son prédécesseur. Alors Temîm fit marcher des troupes contre son frère pour lui enlever cette place; et comme un courtisan lui faisait observer qu'après avoir laissé K'âd'i sans l'inquiéter, il faisait au contraire attaquer 'Amr, il répondit: « Quand il n'y avait dans cette ville qu'un garde sorti de notre corps d'esclaves noirs, sa disparition nous touchait peu; mais aujourd'hui il n'est

(1) Voir *Abbad.*, I, 71, et Ibn Khallikân, III, 196, où ces vers, souvent reproduits, sont attribués à Aboû Bah'r Yoûsof ben 'Abd eç-Çamad, poète dont le nom figure aussi dans le ms 2327 de Paris, f. 177.

(2) Ce nom est orthographié *'Omar* par le *Bayân* (I, 311) et par Ibn Khaldoûn (II, 24 et 35).

(3) Cette orthographe est celle d'Ibn Khaldoûn *(l. l.)*; le texte d'Ibn el-Athîr présente des variantes.

pas tolérable qu'il y ait un fils d'El-Mo'izz à Mehdiyya et un autre à Gabès ».

La conquête de cette ville a donné lieu à une *kaçîda* célèbre d'Ibn Khat'îb Soûsa, qui commence ainsi :

[Kâmil] La fortune, qu'on pouvait croire revêche, a montré son sourire quand tu as conquis Gabès à la pointe de ton glaive. Tu n'as, Dieu le sait, fait que reprendre les fruits des arbres que ton père avait plantés ; c'est de celui qui prononce le prône appuyé sur le bleu de l'acier que les cimes du pays sont les épousées. Réjouis-toi, ô Temîm ben el-Mo'izz, d'une attaque qui met tout Gabès à ta disposition. Combien, en fuyant, les ennemis n'ont-ils pas laissé de palais, de demeures, d'habitations et de salons! Tel un cœur rempli d'envies suggérées par Satan les voit toutes mises en fuite par l'arrivée de la Vérité.

[P. 185] **Conquête d'Antioche par les Francs** (1)

C'est à l'année 478 (28 avril 1085) qu'il faut faire remonter l'apparition de la puissance des Francs, le développement de leur influence, les attaques qu'ils dirigèrent contre les pays musulmans et les conquêtes partielles qu'ils y firent. C'est ainsi que, on l'a vu, ils conquirent Tolède et d'autres villes d'Espagne. Ensuite ils passèrent en 484 (22 fév. 1091) en Sicile et conquirent cette île, ce que nous avons raconté ; de là ils gagnèrent les côtes d'Ifrîkiyya et y firent des conquêtes qui leur furent ensuite enlevées. Ils obtinrent encore des succès ailleurs, ainsi qu'on le verra.

En 490 (18 déc. 1096), ils marchèrent contre la Syrie, à la suite des circonstances que voici. Leur roi Bardewîl (2), parent du roi franc Roger qui s'était rendu maître de la

(1) Ce chapitre est traduit dans la *Biblioteca* (I, 450) et dans la collection des *Historiens arabes des Croisades*, I, 189.

(2) Cette déformation du nom de Beaudouin est souvent employée à tort par les Arabes, ainsi qu'on l'a vu déjà.

Sicile, après avoir réuni des forces considérables, [P. 186] écrivit à Roger qu'il avait fait ces grands armements pour aller le trouver, passer ensuite en Ifrîkiyya pour conquérir ce pays et ainsi devenir son voisin. A cette nouvelle, Roger réunit ses compagnons et tint conseil avec eux : « Par l'Évangile, répondirent-ils, ce projet est excellent pour nous et pour lui, car alors ces pays deviendront chrétiens ». Alors Roger, levant le pied, lâcha un gros pet en disant : « Par ma religion, voilà qui vaut mieux que tous vos discours ! — Et comment cela ? — Eh bien ! quand ces troupes seront arrivées, il me faudra faire face à des dépenses considérables et fournir les vaisseaux nécessaires pour les transporter, elles et mes propres soldats, en Ifrîkiyya. S'ils en opèrent la conquête, ce sera pour eux-mêmes, et c'est de Sicile qu'ils tireront les vivres, et alors je perdrai les sommes que je retire chaque année de la vente des récoltes. S'ils échouent, ils reviendront ici, et j'aurai à souffrir de leur présence. D'autre part, Temîm me reprochera ma déloyauté et la rupture de notre traité, de sorte que l'amitié et les relations actuellement existantes entre nous seront rompues. Or l'Ifrîkiyya reste là à notre portée, et nous pourrons, quand nous serons assez forts, la conquérir nous-mêmes ». Il fit donc appeler le messager de Bardewîl et lui fit cette réponse : « Si vous voulez faire la guerre aux musulmans, le mieux est de faire la conquête de Jérusalem et de l'arracher de leurs mains, pour ainsi vous couvrir de gloire. Mais quant à l'Ifrîkiyya, je suis lié à ce pays par des serments et des engagements ». Alors les Francs dirigèrent leurs armements contre la Syrie, etc.

[P. 191] En 491 (8 déc. 1097), Temîm ben el-Moʿizz ben Bâdîs conquit les îles de Djerba et de Kerkenna, ainsi que la ville de Tunis (1). L'Ifrîk'iyya fut ravagée par une grande disette qui coûta la vie à beaucoup de monde.

(1) Ces trois noms figurent, sans variantes, dans notre texte, et il en est de même chez Noweyri (ap. *Berbères*, II, 24 n.). Il est aussi

[P. 202] **Conquête de Sfax par Temîm ben el-Mo'izz**

En 493 (16 nov. 1099), Temîm ben el-Mo'izz fit la conquête de Sfax. En effet, l'ancien chef de cette ville H'ammoû [ben Melîl] s'en était de nouveau rendu maître, et son influence s'était accrue par la présence dans son entourage d'un ancien secrétaire d'El-Mo'izz, qui s'était rendu auprès de lui et était devenu son vizir. Cet homme, par sa prudence et son habile politique, avait affermi le pouvoir et accru l'autorité de H'ammoû. Temîm le lui fit demander pour le reprendre à son service et tenta par ses promesses et par de grands efforts de se concilier la bonne volonté du chef de Sfax, mais sans y parvenir. Alors Temîm fit bloquer cette ville par un corps d'armée dont, d'après ses ordres, le général dévasta et incendia les environs, et abattit tous les arbres, moins cependant ceux qui appartenaient à ce vizir, contre lesquels aucune hostilité ne fut dirigée et qu'on s'efforça de protéger. Ces procédés, si différents de ceux qu'on pratiquait pour les autres propriétaires, excitèrent les soupçons de H'ammoû, qui fit exécuter son vizir. Mais alors ses affaires périclitèrent, et les assiégeants ayant pris possession de la ville, H'ammoû en sortit et se rendit auprès de Mekken ben Kâmil Dehmâni, chez qui il s'installa et où, généreusement traité par ce chef, il resta jusqu'à sa mort (1).

[P. 286] En 499 (12 sept. 1105), arriva à Baghdâd un membre de la famille des Almoravides, princes du Gharb, qui fut accueilli avec honneur. Il était accom-

---

question de ces conquêtes dans le *Bayân* (I, 311), où Dozy a voulu chercher, dans le nom estropié de Tunis, une localité de Inounès ينونس qui figure d'ailleurs dans le *Merâcid* (*Corrections*, etc., p. 30).

(1) Il a été plus haut (p. 340) question de ces événements.

pagné d'un autre Almoravide qu'on appelait *le juriste*, qui, dans la grande mosquée du palais, fit un sermon moral auquel assista beaucoup de monde et où il parla le visage voilé, sans qu'on vît autre chose que ses yeux. Cet Almoravide avait combattu aux côtés de l'*émir el-djoyoûch* Ibn el-Afd'al, dans la bataille livrée par celui-ci en Égypte aux Francs, et y avait déployé une grande valeur Il se rendit à Baghdâd parce que les Maghrébins, qui avaient la pire opinion des Alides régnant en Égypte, évitaient, pour se rendre en pèlerinage, de passer par ce dernier pays ; or l'*émir el-djoyoûch* Bedr, père d'El-Afd'al, après avoir vainement tenté de les ramener et n'avoir pas réussi à se les concilier, ordonna l'exécution de ceux qui tombaient entre ses mains. Mais son fils El-Afd'al, après son arrivée au pouvoir, les traita au contraire avec bonté et demanda à ceux qui se trouvaient à sa portée de lui donner leur aide pour combattre les Francs. Celui dont nous parlons était de ce nombre, et comme les rapports qu'il avait eus avec les Égyptiens lui faisaient craindre de retourner dans sa patrie, il se rendit d'abord à Baghdâd, puis retourna à Damas ; il n'y eut pas de rencontre entre les Égyptiens et les Francs à laquelle il n'assistât, et il trouva la mort du martyr dans un de ces combats. C'était un homme brave, téméraire et aventureux (1).

[P. 287] **Mort de Yoûsof ben Tâchefîn et avènement de son fils 'Ali**

En 500 (1er sept. 1106) mourut Yoûsof ben Tâchefîn, Prince des fidèles *(emîr el-moslimîn)*, qui régnait dans le Gharb et en Espagne. La conduite de ce prince était louable, il était bon, juste, ami des gens de religion et de science dont il suivait les conseils. Après avoir, nous

(1) Cet alinéa figure dans les *Hist. arabes des croisades*, I, 238.

l'avons dit, conquis l'Espagne, il rassembla les juristes, sur qui il étendit ses bienfaits et qui lui dirent que son autorité, pour devenir obligatoire pour tout le monde, devait émaner du khalife. Il envoya en conséquence au khalife El-Mostaz'hir billâh, Prince des croyants, un ambassadeur chargé de nombreux présents et porteur d'une lettre où, après avoir exposé les conquêtes [P. 288] que Dieu lui avait permis de faire en pays franc et parlé du triomphe qu'il comptait procurer à l'Islâm, il demandait son investiture pour ces régions. On lui expédia des bureaux du khalifat ce qu'il demandait, en le nommant Prince des fidèles et lui envoyant des robes d'honneur, ce qui lui causa une joie extrême. C'est lui qui bâtit la ville de Merrâkech pour les Almoravides.

Il régna jusqu'à sa mort, survenue en 500 (1er sept. 1106), et eut pour successeur son fils 'Ali ben Yoûsof, qui porta aussi le titre de Prince des fidèles (1), et qui renchérit encore sur les honneurs que rendait son père aux gens de science et sur la déférence qu'il avait pour leurs avis. Si l'un d'eux lui donnait quelque avertissement, il l'écoutait humblement et s'y conformait; toujours il agissait de même.

Yoûsof ben Tâchefîn était doux, magnanime, pieux et bon; il aimait les gens de science et de religion et leur confiait des postes administratifs; il était indulgent et savait pardonner les fautes les plus graves. Ainsi trois individus vinrent ensemble demander l'un mille dinars pour se livrer au commerce, le second un poste de gouverneur, et enfin le troisième lui demanda sa propre femme, originaire des Nefzâwa, qui était des plus belles et exerçait une grande influence politique. Le prince se fit amener les trois solliciteurs et accorda ce qu'ils demandaient aux deux premiers; puis, s'adressant au troisième : « Qu'est-ce, ignorant que tu es, qui a pu te

(1) Cette première partie du chapitre a été publiée dans les *Hist. ar. des croisades*, t. I, 239.

pousser à m'adresser une demande irréalisable? » Il l'adressa ensuite à sa femme, qui fit installer le solliciteur dans une tente où, pendant trois jours, elle lui fit quotidiennement porter de la nourriture, toujours la même. Elle se le fit alors amener, et lui demanda ce qu'il avait mangé pendant cette période : « Toujours la même chose, dit-il. — Eh bien! répondit-elle, toutes les femmes sont toujours la même chose. » Puis elle lui fit donner de l'argent et des vêtements, et le remit en liberté.

[P. 314] **Mort de Temîm ben el-Mo'izz d'Ifrîkiyya et avènement de son fils Yah'ya** (1)

En 501, au mois de redjeb (février-mars 1108), mourut Temîm ben el-Mo'izz, prince énergique, brave, intelligent, très instruit, d'un caractère doux et étendant son indulgence jusqu'aux fautes les plus graves. Il était également poète habile; et, la guerre ayant éclaté entre deux groupes d'Arabes, les 'Adi et les Riyâh, l'un de ces derniers fut tué, puis la paix se conclut sans qu'il fût vengé; ce qui donna lieu à Temîm, car leur arrangement était nuisible et à lui et à ses états, de composer des vers où il poussait les Riyâh' à réclamer vengeance :

[Wâfir] Quand le sang des vôtres a humecté la terre, n'y a-t-il donc parmi vous personne qui en puisse demander satisfaction? Sus, Ghânem, et toi aussi Salem! Si vous êtes des lâches, vos anciens n'étaient pourtant pas des gens vils! Vous vous êtes endormis sans réclamer vengeance, comme si toute grandeur avait disparu de chez vous! Pour atteindre ce but vous n'avez pas réduit vos lances en miettes, vous n'avez ni ébréché ni même dégaîné vos glaives!

(1) La plus grande partie de ce chapitre figure dans les *Hist. ar. des croisades,* t. I, p. 252-254.

Les frères du mort ainsi cinglés tuèrent à leur tour un chef des 'Adi, ce qui eut pour suite de sanglants combats où beaucoup d'hommes restèrent sur le terrain et dont l'issue fut l'expulsion des 'Adi de l'Ifrîkiyya.

On raconte que Temîm, après avoir acheté une esclave fort cher, apprit que celui qui l'avait vendue était fou du chagrin de s'être séparé d'elle. Il fit alors venir cet homme auprès de lui, tandis qu'il renvoyait dans la demeure du vendeur la jeune fille avec un approvisionnement considérable de vêtements, de vases d'argent et d'autres matières, de parfums, etc. ; après quoi il congédia cet homme, qui ne savait rien de ce qui s'était passé et qui, en rentrant chez lui, tomba évanoui de joie en retrouvant la jeune fille et ce riche attirail. Il recouvra ensuite ses sens, mais le lendemain rapporta au palais le prix de vente et tous les objets envoyés avec l'esclave. Temîm lui adressa des reproches et lui fit remporter le tout.

Il entretenait dans le pays, pour se tenir au courant de ce qui se passait, des gens [P. 315] grassement payés qui le renseignaient sur les actes de ses fonctionnaires, de manière à empêcher toute injustice. Un très riche marchand de Kayrawân se trouvant un jour avec d'autres hommes de sa profession, se borna, tandis que ceux-ci prononçaient le nom de Temîm en faisant des vœux pour lui, à citer le nom d'El-Mo'izz, père de Temîm, en l'accompagnant de la formule *que Dieu ait pitié de lui !* sans qu'il dît rien de Temîm lui-même. Ce dernier, l'ayant fait appeler au palais, l'interrogea : « T'ai-je fait quelque injustice ? — Non, dit l'autre. — Ou bien est-ce quelqu'un de mes fonctionnaires ? — Non plus. — Pourquoi donc hier t'es-tu laissé aller à me blâmer ? » Comme le marchand restait muet : « Si je ne craignais, reprit le prince, d'être accusé d'en vouloir à ta fortune, c'est ta vie que je prendrais ! » Et le faisant légèrement souffleter sous ses propres yeux, il le

relâcha. Cet homme alla retrouver ses compagnons, qui l'attendaient et qui l'interrogèrent : « On ne divulgue pas, dit-il, les secrets des rois, » phrase qui devint proverbiale en Ifrîkiyya (1).

Temîm mourut à l'âge de soixante-dix-neuf ans, après un règne de quarante-six ans dix mois et vingt jours ; il laissait plus de cent fils et soixante filles. Il eut pour successeur son fils Yah'ya ben Temîm, né à Mehdiyya le 26 dhoû 'l-hiddja 457 (27 nov. 1065), et alors âgé de quarante-trois ans six mois et vingt jours. En montant sur le trône, ce prince fit de grandes largesses, et il exerça un gouvernement bienfaisant à l'égard de ses sujets (2).

Conquête du fort de Clypea par Yah'ya

Yah'ya ben Temîm ayant succédé à son père dépêcha un important corps d'armée contre Clypea, l'une des plus solides forteresses d'Ifrîkiyya. Le siège en fut poussé de très près et sans interruption jusqu'à ce qu'elle fût prise, après quoi il la fortifia encore. Son père Temîm avait cherché, sans y réussir, à en faire la conquête. Le succès accompagna toujours les armes de Yah'ya, dont jamais les troupes ne furent mises en déroute.

[P. 331] En 502 (29 août 1108) (3) arrivèrent à Mehdiyya

(1) Voyez aussi les appréciations que font de ce prince le *Bayân* (I, 312 ; trad., 453) et Ibn Khallikân (I, 281).

(2) Ibn Khallikân a consacré un long article biographique à ce prince (IV, 95).

(3) L'attentat contre Yah'ya serait de 507 d'après Ibn Khallikân (IV, 97), de 509 d'après le *Bayân* (I, 314, qui fait mourir ce prince des suites de ses blessures). La date de 509 est unanimement donnée comme étant celle de sa mort, qui aurait été subite d'après Ibn Khallikân, Ibn el-Athîr et Ibn Khaldoûn (II, 25).

trois étrangers qui écrivirent à Yah'ya ben Temîm, émir de cette ville, qu'ils pratiquaient l'alchimie et qui furent appelés par lui pour qu'ils lui montrassent quelque opération de leur art. Ils annoncèrent qu'ils allaient faire des lingots d'or, et le prince, après avoir fait préparer les instruments, etc., nécessaires, s'assit auprès d'eux en compagnie de deux de ses intimes, le *chérif* Aboû'l-H'asan ['Ali] et Ibrâhîm, chef de son armée. [P. 33.] Quand les alchimistes virent tout le monde sorti du laboratoire, ils se précipitèrent sur eux : l'un frappa Yah'ya à la tête, mais son poignard ayant porté sur l'étoffe enroulée autour du turban ne fit aucun mal, et Yah'ya, lançant à son agresseur un coup de pied qui le jeta sur le dos, atteignit une porte qu'il referma sur soi. Le second des étrangers frappa et tua le *chérif;* mais le k'â'id Ibrâhîm, saisissant son épée, fondit sur les alchimistes, et les gens de Yah'ya, entendant les cris poussés, accoururent et massacrèrent les malfaiteurs, qui étaient vêtus à l'espagnole. Des habitants de la ville, qui portaient le même genre de vêtements, furent aussi massacrés, et il fut rapporté à l'émir Yah'ya que quelqu'un les avait vus chez El-Mok'addem ben Khalîfa. De plus il se présenta cette coïncidence que l'émir Aboû' l-Fotoûh' ben Temîm, frère de Yah'ya, se présenta au palais à la même heure, à la tête de ses compagnons en armes; on ne le laissa pas pénétrer, mais l'émir Yah'ya tint pour assurée la complicité de ces deux hommes. Il fit appeler El-Mok'addem ben Khalîfa et le fit tuer par ses neveux à titre de vengeance, car ce personnage avait massacré leur père. De plus il chassa l'émir Aboû' l-Fotoûh' et sa femme Bellâra, fille d'El-K'âsim ben Temîm et cousine du prince, et les mit sous bonne garde à K'açr Ziyâd, entre Mehdiyya et Sfax. Cet internement dura jusqu'à la mort de Yah'ya, dont le fils 'Ali, monté sur le trône en 509 (26 mai 1115), embarqua Aboû' l-Fotoûh' et sa femme

Bellâra pour l'Égypte. Les exilés y débarquèrent à Alexandrie, ainsi que nous le raconterons (1).

[P. 336] En 503 (30 juillet 1109), Yah'ya ben Temîm, prince d'Ifrîkiyya, équipa une flotte de quinze galères (*chînî*) qu'il envoya contre le pays chrétien. Elle se heurta à la flotte chrétienne, qui était considérable, et qui s'empara à la suite d'un combat de six galères musulmanes. Après cet échec, les troupes de Yah'ya n'en subirent plus aucun autre ni sur terre ni sur mer (2).

Il envoya son fils (3) Aboû'l-Fotoûh' en qualité de gouverneur à Sfax, dont la population se révolta, pilla le palais de ce prince et songea même à le massacrer. Mais Yah'ya recourut sans se lasser à la ruse et parvint à semer la discorde parmi eux et à les tourner les uns contre les autres, si bien qu'il parvint à les dominer. Il jeta en prison les (principaux), mais sans leur ôter la vie, et il leur pardonna leurs fautes.

[P. 344] **Défaite des Francs en Espagne**

En 505 (9 juillet 1111), Alphonse, roi franc de Tolède, attaqua les possessions musulmanes d'Espagne dans l'espoir de s'en rendre maître. Il réunit des troupes très nombreuses, car son appétit était excité par la mort de

(1) On peut comparer la version que donne de ces évènements Ibn Khallikân (IV, 100), qui parle également de ce passage d'Ibn el-Athir.

(2) Les sept lignes qui précèdent figurent dans la *Biblioteca*, I,452, et dans les *Hist. ar. des croisades*, I, 275.

(3) Ailleurs aussi il est dit « son fils » (*Bayân*, trad., I, 456, n. 2; à la p. 457, on lit El-Fotoûh ; *Berbères*, II, 25). Peut-être s'est-il fait une confusion entre deux Aboû'l-Fotoûh', l'un frère, l'autre fils de Yah'ya. C'est en 508, d'après le *Bayân*, que Yah'ya nomma au gouvernement de Sfax son fils 'Ali, lequel, d'après Ibn el-Athir, se serait donc aussi appelé Aboû'l-Fotoûh, de même qu'un de ses oncles cf. Ibn el-Athir, *infrà*, trad. du texte, XI, 93.

Yoûsof ben Tâchefîn. A l'annonce de cette attaque, 'Ali ben Yoûsof ben Tâchefîn s'avança à la tête des troupes locales et de ses propres soldats contre l'agresseur, et lui livra une bataille des plus acharnées où la victoire resta de son côté. Les chrétiens mis en déroute tombèrent victimes d'un massacre qui fut terrible, beaucoup furent faits prisonniers, et un butin qui dépassait toute énumération devint la proie des vainqueurs. A la suite de cette affaire, la peur envahit le cœur des Francs, qui s'abstinrent de nouvelles attaques, et Alphonse humilié dut reconnaître que [P. 345] ces régions avaient un chef en état de les défendre et de repousser ses agressions.

[P. 359] Mort de Yah'ya ben Temîm; avènement de son fils 'Ali

En 509 (26 mai 1115) mourut subitement, le jour de la Fête des sacrifices (24 avril 1116), Yah'ya ben Temîm. Un astrologue qui avait dressé son horoscope lui avait prédit que ce jour-là constituait pour lui un moment critique et lui avait déconseillé de monter à cheval dans cette période. Aussi resta-t-il chez lui tandis que ses enfants et ses courtisans se rendaient au *Moçalla ;* la prière achevée, ils revinrent auprès de lui pour lui présenter leurs salutations et leurs souhaits ; des lecteurs et des poètes se firent entendre, après quoi on se retira pour aller manger. Yah'ya passa par une autre porte pour participer au repas, mais il n'avait fait que trois pas quand il tomba mort. On fit venir de Sfax, où il était, son fils 'Ali pour lui confier le pouvoir. Yah'ya fut enterré dans le palais, et son cadavre fut ensuite transporté dans le mausolée *(torba)* de Monastir. Il était âgé de cinquante-deux ans et quinze jours et avait régné huit ans cinq mois et vingt-cinq jours ; il laissa trente

enfants (1). 'Abd el-Djebbâr ben Moh'ammed ben H'amdîs le Sicilien a dit dans un poème où il déplore la mort de ce prince et adresse des souhaits à son fils à l'occasion de son avènement :

[Basît'] L'épée n'est pas rengaînée qu'une autre lame est mise au jour, une lune ne se cache pas sans qu'une autre apparaisse. La mort de Yah'ya a entraîné avec elle celle de tous ses sujets, qui sont rappelés à la vie par la venue d''Ali, et qui, s'ils ressuscitent de joie de voir régner celui-ci, étaient au tombeau du chagrin de la mort de celui-là. [P. 390] Le trône sourit de l'arrivée d''Ali à la place qu'il mérite, mais a l'œil plein des larmes dont son père est la cause, car du chagrin causé par la perte de celui-ci les vertus ont déchiré leurs vêtements, les astres brillants ont à tous les horizons versé des pleurs. Mais ces manifestations sont peu de chose pour un prince tel qu'Ibn Temîm, car nul chagrin, si grand qu'il soit, ne sera ce qu'il devrait être. L'astre indicateur (de l'événement) paraît, et Yah'ya meurt ! car la mort n'oublie ni ne pardonne.

Yah'ya pratiquait la justice à l'égard de ses sujets, avait une administration ferme, s'occupait lui-même de tout, était plein de pitié pour les malades et les pauvres, à qui il faisait d'abondantes aumônes, accordait sa faveur aux hommes de science et de talent, était versé dans les traditions, l'histoire et la médecine (2). Il était beau de visage, avait les yeux gris et était plutôt grand.

'Ali, quand il fut définitivement installé sur le trône, dirigea une expédition maritime contre l'île de Djerba, dont les habitants se livraient à la piraterie et s'emparaient des marchands (3). Il les serra de si près que, réduits à l'extrémité, ils durent reconnaître son autorité

(1) Ce commencement de chapitre figure dans les *H. ar. des cr.*, I, 299. Le fragment qui suit, jusqu'à la fin des vers d'Ibn H'amdîs, se retrouve dans la *Biblioteca* (I, 452).

(2) Cette portion de l'alinéa est reproduite dans les *H. ar. des cr.*, I, 300.

(3) Cette expédition contre Djerba eut lieu en 510, d'après le *Bayân* (I, 316 ; trad. fr., 458).

et s'engager à renoncer à leurs déprédations et à laisser la mer libre. Moyennant quoi il n'exigea pas d'eux autre chose, et dès lors lès voyageurs purent employer la voie maritime sans courir aucun danger.

[P. 365] Conquête du Djebel Ouselât et de Tunis

En 510 (15 mai 1116), les troupes d'"Ali ben Yah'ya assiégèrent la ville de Tunis, où se trouvait Ah'med ben Khorâsân ; les habitants furent réduits à l'extrémité et le chef qui y commandait dut accepter les conditions que lui imposa l'assiégeant (1).

En la même année aussi, il conquit le Djebel Ouselât (2), situé en Ifrîkiyya et qui est une position très forte, dont les habitants depuis fort longtemps ne cessaient de se livrer à des attaques imprévues et de dépouiller les voyageurs. En présence de cette situation, il envoya de ce côté un corps d'armée, et alors les montagnards, descendant de leurs hauteurs, livrèrent à plusieurs reprises des attaques acharnées. Alors le chef qui commandait ces troupes recourut à la ruse [P. 366] pour monter jusqu'au sommet par un chemin si difficile que personne n'aurait cru qu'il pût faire l'ascension par là. Arrivé au sommet avec un petit nombre des siens, il fut attaqué par les montagnards, mais il leur opposa une résistance acharnée, et l'arrivée successive du reste de ses troupes lui permit de les mettre en déroute et d'en faire un grand carnage. Certains se jetèrent eux-mêmes dans les précipices et se rompirent les membres, mais d'autres s'échappèrent,

---

(1) Le *Bayân* a passé sous silence cette campagne contre Tunis, qui est cependant mentionnée aussi par Ibn Khaldoûn (II, 25).

(2) Cette montagne bien connue, au sud de Tunis et non loin de Kayrawân, figure sur nos cartes sous la forme Ouselât; Edrisi en parle et écrit Wâselât (p. 139); cf *Berbères*, I, 307 n.

et un groupe assez considérable se fortifia dans un fort situé dans cette montagne. A la suite de l'investissement qui en fut fait, les réfugiés demandèrent qu'on leur envoyât des gens chargés de régler leur situation. Des Arabes et des soldats du *djond* leur furent dépêchés par le chef des assiégeants, mais les montagnards en armes les assaillirent et en tuèrent une partie; les autres purent se réfugier dans la partie supérieure de la citadelle et appeler leurs frères d'armes. Ainsi avertis, ceux-ci commencèrent d'attaquer, et les montagnards eurent à faire face à ceux qui les combattaient par en haut comme à ceux qui arrivaient par en bas. Ils durent alors se rendre, et ils furent tous massacrés.

[P. 370] **Siège de Gabès et de Mehdiyya**

En 511 (4 mai 1117), 'Ali ben Yah'ya équipa une flotte par laquelle il fit investir Gabès. Le seigneur de cette ville, Râfi' ben Mekken [P. 371] Dehmâni avait fait construire sur le littoral un bâtiment destiné à transporter les marchands en mer, vers la fin du règne de l'émir Yah'ya, qui, fidèle à son habitude de laisser-faire, n'y avait pas mis opposition. Mais 'Ali étant monté sur le trône après son père Yah'ya, prit mal la chose, disant que nul habitant d'Ifrîkiyya ne pouvait lui faire concurrence pour la mise en circulation des navires marchands. Alors Râfi', craignant les obstacles que pourrait lui susciter 'Ali, se réfugia auprès du maudit Roger, roi franc de Sicile, pour implorer son aide. Roger lui promit de le secourir et de l'aider à faire voyager son bâtiment, et il expédia sur le champ une flotte à Gabès. Celle-ci ayant passé par Mehdiyya, 'Ali put s'assurer de l'accord existant entre les deux chefs, auquel il n'avait jusqu'alors pas voulu croire, et il fit aussitôt partir derrière elle sa propre flotte, de sorte que l'une

et l'autre arrivèrent simultanément à Gabès. La présence des flottes musulmane et franque fit que le chef de Gabès n'expédia pas son navire. Alors les bâtiments francs se retirèrent, tandis que ceux d'ʿAli soumirent à un siège rigoureux Râfiʿ enfermé à Gabès (1). Mais ensuite cette flotte retourna à Mehdiyya, et ce fut alors Râfiʿ qui, toujours en insurrection, rassembla les tribus arabes et alla camper sous les murs de Mehdiyya; puis cherchant à tromper ʿAli, il lui fit dire qu'il était venu pour faire sa soumission et lui demanda d'envoyer des négociateurs pour conclure la paix, tandis que ses actes démentaient ses paroles. ʿAli, sans lui répondre quoi que ce soit, commanda une sortie qui fut exécutée avec une vigueur inouïe: ses troupes repoussèrent les assaillants jusque dans leurs tentes et y arrivèrent elles-mêmes. Alors les femmes se mirent à pousser des cris retentissants, et leurs manifestations ramenèrent les Arabes au combat, de sorte qu'une sanglante mêlée s'engagea et ne fut interrompue que par l'arrivée de la nuit; un grand nombre des partisans de Râfiʿ avaient mordu la poussière, tandis qu'un seul fantassin du *djond* d'ʿAli avait été tué. Les troupes de ce dernier firent encore une autre sortie, où l'acharnement ne fit qu'augmenter et où elles eurent le dessus. Alors Râfiʿ, voyant son impuissance, s'éloigna nuitamment de Mehdiyya et se dirigea sur K'ayrawân, dont les habitants lui refusèrent l'entrée; il ne put y pénétrer qu'à la suite de combats qui durèrent un petit nombre de jours. Des troupes envoyées de Mehdiyya par ʿAli l'y assiégèrent, et il dut en sortir pour retourner à Gabès. Ensuite plusieurs des principaux d'Ifrikiyya, Arabes et autres, demandèrent la paix à ʿAli, qui d'abord s'y refusa, mais qui finit cependant par conclure un traité avec eux.

(1) Ce commencement de chapitre, jusqu'à cet endroit, figure dans la *Biblioteca*, I, 454. Le *Bayân* (I, 316; trad., 459), parle aussi des sièges de Gabès et de Mehdiyya, sans allusion à l'intervention d Roger. Cf. *Berbères*, II, 25.

[P. 372] **Brouille entre Roger et 'Ali ben Yah'ya** (1)

Entre Roger de Sicile et l'émir 'Ali, il existait une solide amitié qui dura jusqu'au jour où le premier prêta, comme nous l'avons dit, aide à Râfi'; mais à partir de ce moment chacun tourna le dos à l'autre. Ensuite Roger employa en s'adressant à son ancien ami des expressions de mauvais goût, qui ne firent qu'augmenter leur mésintelligence; enfin l'envoi par Roger d'une lettre grossière amena une rupture complète, et 'Ali, prenant des mesures de défense, donna l'ordre de remettre sa flotte en état et de l'approvisionner pour attaquer son ennemi; de plus il écrivit aux Almoravides de Merrâkech pour, de concert avec eux, envahir la Sicile. Alors Roger renonça à ses projets.

[P. 392] **Hostilités entre les Almoravides et les Cordouans**

En 513 (13 avril 1119) ou, selon d'autres, en 514 (1er avril 1120), il y eut des hostilités entre les troupes d''Ali ben Yoûsof et les Cordouans. Ce prince avait nommé gouverneur de la ville Aboû Bekr Yah'ya ben Rawwâd, dont un esclave noir, au jour de la Fête des victimes et alors que les habitants étaient en train de s'amuser, mit la main sur une femme pour s'en emparer. Cette femme invoqua le secours des musulmans, qui lui prêtèrent main-forte, et de là surgit une vive échauffourée entre les nègres et les habitants, qui se batti-

(1) Ce chapitre est traduit dans la *Biblioteca*, I, 455. Voir aussi les termes dans lesquels s'expriment, au sujet de cette affaire, le *Bayân* (I, 316; trad., 460) et l'*H. des Berb.* (II, 26).

rent tout le jour et ne se séparèrent qu'à cause de l'obscurité qui les surprit. Le gouverneur Aboû Bekr fut informé de ce qui se passait; il reçut la visite des hommes de loi et des principaux habitants, qui lui exposèrent qu'il y avait lieu de punir de mort l'un des nègres cause du tumulte. Mais il rejeta cette demande, qui ne fit qu'exciter sa colère, et le lendemain matin il se mit en mesure d'attaquer les habitants. Alors légistes, hommes de marque et jeunes gens marchèrent contre lui et le forcèrent à se retirer dans le palais, dont on entreprit le siège; on escalada les murailles, et ce ne fut pas sans peine ni dommage qu'il parvint à s'échapper, Le palais fut pillé, les demeures des Almoravides incendiées et leur contenu enlevé, et eux-mêmes chassés de la ville dans le plus misérable état. 'Ali ben Yoûsof fut impressionné par le récit de ces troubles, qu'il jugea assez importants pour qu'il se mît à réunir de nombreuses troupes de Çanhâdja, de Zenâta, de Berbères, etc., à la tête desquelles il franchit la mer en 515 (21 mars 1121) et alla mettre le siège devant Cordoue. Les habitants luttèrent avec l'énergie que leur donnait la conviction qu'ils défendaient leur vie, leurs femmes et leurs biens, de sorte que le prince consentit à engager des négociations et se borna à exiger des Cordouans [P. 393] le paiement des biens pillés sur les Almoravides. On traita sur ces bases, et la guerre prit fin.

[P. 400] **Débuts et règne de Moh'ammed ben Toûmert et d''Abd el-Mou'mîn** (1).

L'année 514 (1er avril 1120) vit les débuts de l'autorité du Mahdi Aboû 'Abd Allâh Moh'ammed ben 'Abd Allâh

(1) De ce chapitre et des deux suivants on a inséré, j'ignore pourquoi, des extraits dans le *Rec. des hist. ar. des Croisades*, I, 333-341. Je n'ai pu tenir qu'un faible compte de cette traduction.

ben Toûmert, descendant d'‘Ali par H'asan (1). Il appartenait à la tribu Maçmoûdienne des Hergha, dans les montagnes de Soûs au Maghreb, où leur établissement avait eu lieu lors de la conquête faite par Moûsa ben Noçayr. Nous allons ici, pour ne pas couper le récit des évènements, narrer ce qui le concerne, lui et ‘Abd el-Mou'min, jusqu'à la prise de possession du Maghreb par ce dernier.

Dans sa jeunesse, Ibn Toûmert s'était rendu en Orient pour y étudier : il était juriste, homme de talent, connaissant la loi religieuse et sachant par cœur les traditions, passionné pour l'étude des principes fondamentaux (*oçoûl*) de la religion et du droit, et au courant de toutes les finesses de la langue arabe ; il était en outre pénétré de la crainte de Dieu et vivait en ascète. Il poussa son voyage jusqu'en ‘Irâk', où il vit [Aboû H'âmid] Ghazzâli et El-Kiya [Harrâsi], et rencontra Aboû Bekr T'ort'oûchi à Alexandrie (2). On dit que, au cours d'une conversation qui eut lieu entre lui et Ghazzâli touchant ce qu'il ferait au Maghreb pour conquérir le pouvoir, ce savant lui dit : « Cela ne réussirait pas dans ces régions-ci, où des gens comme nous ne laisseraient pas ainsi passer les choses ». [P. 401] Voilà ce que racontent des chroniqueurs du Maghreb, mais dans la réalité Ibn Toûmert ne se rencontra pas avec Ghazzâli.

De là il partit en pèlerinage, puis s'embarqua à Alexandrie pour regagner le Maghreb. Au cours de la traversée il ramena les passagers au bien, et les força à dire la prière et à lire le Koran. Il arriva ainsi à Mehdiyya, où régnait alors Yah'ya ben Temîm, en

---

(1) Cette généalogie est au moins douteuse, puisqu'Ibn Toûmert est Berbère; voir aussi *Berbères*, I, 252 ; II, 84 et 161 ; Merrâkechi, trad., p. 154 ; *Chronique des Almohades et des Hafcides attribuée à Zerkechi*, trad fr., p. 1 ; Ibn Khallikân, III, 205 ; IV, 97 ; Goldziher, Z. D. M. G., t. XLI, p. 30 et s.

(2) Les biographies de ces trois savants connus figurent dans Ibn Khallikân, II, 621, 229 et 665.

l'année 505 (9 juil. 1161). Il s'installa dans une mosquée au sud du *Mesdjid es-sebt*, ayant pour tout bagage une outre et un bâton ; les habitants vinrent l'écouter à l'envi et se mirent à recevoir les leçons qu'il leur donnait sur les diverses sciences, et quand quelque fait blâmable se passait à sa portée, il le redressait et l'empêchait de se reproduire. Cela étant souvent arrivé, le prince Yah'ya le fit venir, lui et plusieurs juristes, et après s'être rendu compte de la voie qu'il suivait et l'avoir entendu parler, il lui rendit de grands honneurs et demanda sa bénédiction.

Le saint homme se rendit de là à Monastîr, où il séjourna quelque temps en compagnie de plusieurs hommes vertueux ; il passa de là à Bougie, où il continua le même genre de vie. A la suite de l'expulsion dont il fut l'objet, il gagna, non loin de là, un village du nom de Mellâla, où il rencontra 'Abd el-Mou'min ben 'Ali, dont il jugea que le talent et l'ardeur étaient de nature à faire pronostiquer qu'il percerait et pourrait exercer le pouvoir. Comme il lui demandait son nom et celui de sa tribu, il apprit que cet homme descendait de K'ays 'Aylân et appartenait à la tribu des Benoû Soleym : « C'est bien là, s'écria Ibn Toûmert, ce qu'annonça le Prophète, qu'à la fin des temps la religion trouverait un protecteur dans un homme de K'ays ; ce qu'il précisa, sur la demande qui lui fut faite, en ajoutant, de K'ays des Benoû Soleym. » Aussi fut-il bien aise d'avoir rencontré 'Abd el-Mou'min. Celui-ci était né à Tâdjra, dans la région de Tlemcen, dans la tribu 'Abid des Koumiya (1), lesquels s'étaient établis là en 180 (15 mars 796).

Tout le long de sa route le Mahdi ne cessait de s'occuper de la réforme des mœurs, et il arriva ainsi à

---

(1) J'ai rétabli les noms 'Abid عابد et Koumiya, pour lesquels Tornberg a lu et imprimé عائذ et كومرة (cf. *Berbères*, I, 251 ; voir aussi la biographie d''Abd el-Mou'min dans Ibn Khallikân, II, 182).

Merrâkech, capitale du Prince des fidèles Yoûsof ben 'Ali ben Tâchefîn. Il y trouva un relâchement qui dépassait tout ce qu'il avait vu jusqu'alors, et multiplia encore ses efforts dans sa prédication du bien. Il réunit de nombreux adhérents, et le peuple conçut de lui une opinion favorable. Il vit un jour passer près de lui le cortège de la sœur du prince même accompagnée d'un grand nombre de jolies suivantes [P. 402] ayant toutes le visage découvert, car telle était l'habitude des Almoravides, où les hommes seuls se voilaient la face. Il blâma leur manière de faire, leur commanda de se voiler, et il se mit avec ses disciples à frapper les montures de ces femmes, si bien que la sœur du prince tomba. L'affaire fut portée par devant 'Ali ben Yoûsof, qui fit venir le perturbateur pour le faire examiner par ses légistes. Celui-ci se mit à prêcher le prince et à lui faire redouter (la colère divine), si bien qu'il provoqua ses pleurs. Aucun des légistes avec qui 'Ali voulut le faire discuter ne put réfuter les arguments invoqués par le réformateur pour justifier sa conduite. Un des vizirs d''Ali, nommé Mâlik ben Woheyb (1), dit à son maître que cet homme ne cherchait certainement pas à réformer les mœurs, mais à exciter un soulèvement pour commander quelque part, qu'il n'y avait qu'à lui infliger la peine de mort, dont il acceptait la responsabilité devant Dieu. Mais le prince n'y voulant pas consentir, le vizir lui conseilla de condamner l'agitateur à la prison perpétuelle, afin d'éviter ainsi des maux irréparables. 'Ali était disposé à adopter ce parti, mais il en fut détourné par Beyân ben 'Othmân, l'un des principaux Almoravides, et il se borna à expulser Ibn Toûmert de Merrâkech. L'exilé se rendit à Aghmât, y vécut dans la montagne et finit par arriver en 514 (1er avril 1120) à Soûs, où habitent la tribu de Hergha et d'autres tribus maçmoûdiennes

(1) Voir sur ce personnage, *Berbères*, II, 169; *Prolégomènes* d'Ibn Khaldoun, I, 247; Ibn Khallikân, III, 209 et II, 265; Merrâkechi, p. 160; Zerkechi, p. 5.

diennes. Ces populations vinrent à lui pour entendre ses leçons ; la foule augmenta bientôt, et les chefs eux-mêmes étant venus l'écouter, il se mit à les admonester, à leur parler du règne de Dieu, à leur exposer, en regard des préceptes de l'Islâm, les changements qui y avaient été introduits sous la forme d'innovations injustes et corruptrices; « ce qui est prescrit par la loi, continuait-il, ce n'est pas d'obéir à l'une de ces dynasties qui suivent des croyances mensongères, c'est de les combattre pour les empêcher de suivre cette voie ». Ces prédications, qui durèrent environ un an, firent de ses contribules, les Hergha, ses adhérents, qu'il dénomma Unitaires *(mowah'h'idoûn)* ; il leur dit que le Prophète avait annoncé l'arrivée du Mahdi qui devait faire régner la justice sur toute la terre, et qui devait se manifester dans le Maghreb el-Ak'ça. Dix hommes se levèrent alors, parmi lesquels 'Abd el-Mou'min, et, lui disant que ces conditions n'existant que chez lui, il était bien le Mahdi, ils lui prêtèrent serment en cette qualité.

Ces faits, étant venus à la connaissance du Prince des musulmans, provoquèrent l'envoi d'une armée almoravide vers les montagnes où se trouvait Ibn Toûmert, qui, quand il sut qu'elle approchait, dit à ses partisans : « C'est à moi qu'en veulent ces soldats, et je crains qu'il n'en résulte malheur pour vous ; il convient donc que je quitte votre pays pour que vous n'ayez pas à en souffrir ». Alors Ibn Toûfiyân, [P. 403] un des chefs Hergha, prit la parole : « Crains-tu quelque chose du ciel ? — Certes non, car c'est du ciel que vous viendra le secours ! — Alors, tous les mortels peuvent venir nous trouver ! » La tribu tout entière adhérant à ces paroles : « Annoncez à cette faible troupe, dit le Mahdi, l'aide divine et la victoire; avant peu vous aurez déraciné cette dynastie et serez maîtres du pays où elle règne maintenant. » Alors, descendant de leurs montagnes, ils marchèrent contre les troupes almoravides, qui furent battues et sur qui ils firent du butin. Cette victoire, conforme à la prédic-

tion qui en avait été faite, confirma leur croyance en la mission du Mahdi, que vinrent trouver des bandes appartenant aux peuplades voisines, tant de l'Est que de l'Ouest, pour lui prêter serment de fidélité. Il reçut aussi l'adhésion d'une des plus importantes tribus, les Hintâta, chez qui il se rendit et dont il fit son (principal) appui. Sur la demande de députés venus de Tînmelel pour reconnaître son autorité, il alla se fixer dans ces montagnes et rédigea à l'usage de leurs habitants un traité sur l'unité divine et un autre sur les articles de foi; il leur prescrivit de se bien comporter les uns à l'égard des autres, de ne porter que des vêtements courts et de peu de valeur, les excitant en même temps à combattre leurs ennemis et à expulser de chez eux les méchants.

(1) Il s'installa à Tînmelel et se construisit, en dehors de la ville, une mosquée où il allait avec plusieurs de ses partisans faire les (cinq) prières quotidiennes; il rentrait en ville après la dernière prière du soir. Quand il se fut rendu compte de la multitude d'habitants de la montagne, ainsi que de la forte position de la ville, il redouta d'être abandonné par eux et les fit venir plusieurs jours sans armes, puis, par son ordre, ses partisans les assaillirent et les tuèrent par trahison dans cette mosquée même; puis il pénétra dans Tînmelel, y fit un grand massacre, réduisit les femmes en esclavage et livra la ville au pillage. Quinze mille personnes y perdirent la vie. Ayant alors partagé entre ses compagnons les terres et les maisons (des morts), il entoura Tînmelel d'une muraille et bâtit un château-fort sur la cime d'un haut rocher. La montagne de Tînmelel était presque inabordable et renfermait des eaux courantes, des arbres fruitiers et des champs cultivés.

---

(1) Un fragment de ce chapitre, depuis ce point jusqu'à la p. 368, fin du 1er alinéa, figure dans les extraits traduits par M. de Slane (*Berbères*. II, 573-576). La présente traduction est, en quelques endroits, légèrement différente.

On raconte qu'il craignait les habitants de Tînmelel et que son attention se porta sur ce fait que beaucoup d'enfants étaient roux et avaient les yeux bleus, tandis que leurs pères étaient généralement bruns. En effet, une troupe nombreuse de mamlouks francs et roûmi, appartenant au Prince des musulmans, et qui étaient généralement roux, pénétraient une fois par an dans la montagne [P. 404] et y prélevaient ce qui leur revenait sur les sommes qui leur étaient assignées au nom du prince ; or ils s'installaient dans les demeures des habitants après en avoir expulsé les maîtres. Le Mahdi ayant demandé aux pères pourquoi ils étaient bruns tandis que leurs enfants étaient roux et avaient les yeux bleus, ils lui racontèrent la conduite des mamloûks ; et comme il leur reprocha leur lâcheté de souffrir une pareille indignité : « Mais, dirent-ils, comment donc pourrions-nous y échapper, car ils sont les plus forts? — La première fois, dit-il, qu'ils viendront comme d'habitude chez vous et qu'ils se seront dispersés dans vos demeures, chacun de vous n'a qu'à tuer son hôte ; puis, défendez votre montagne, qui est imprenable ». Ils suivirent ce conseil quand l'occasion se présenta et massacrèrent les mamlouks ; puis craignant la vengeance du Prince des musulmans, ils se retranchèrent dans leur montagne et en interceptèrent les abords, à la grande satisfaction du Mahdi. Un corps d'armée almoravide fut envoyé contre eux, les tint assiégés dans la montagne et intercepta le passage des vivres. La disette devint si grande chez les compagnons du Mahdi que le pain manqua, de sorte qu'il faisait préparer chaque jour un plat de bouillie suffisant, et chacun n'avait, pour se soutenir toute la journée, que la quantité qu'il pouvait saisir en plongeant la main une seule fois dans le plat. Alors les principaux de Tînmelel s'accordèrent pour demander la paix au Prince des musulmans, de sorte qu'Ibn Toûmert recourut à la ruse.

Un de ses affidés, Aboû 'Abd Allâh Wancherîchî,

feignait d'être idiot et de ne rien savoir du Koran ni de la science [théologique]; il bavait et avait les dehors d'un aliéné; mais le Mahdi l'avait pris en affection et estime, disant que Dieu avait sur cet homme des intentions secrètes qui se manifesteraient quelque jour. Dans la réalité, Wancherîchi avait assidûment étudié le Koran et la science [théologique], ce qui était ignoré de tous. Cela étant, en l'an 519 (6 février 1125), le Mahdi sortit un jour pour dire la prière de l'aurore et aperçut près du *mihrâb* un homme bien vêtu et parfumé, qu'il feignit de ne pas connaître. [P. 405] Il demanda son nom, et l'autre répondit qu'il était Aboû 'Abd Allâh Wancherîchi, ce qui excita l'étonnement du Mahdi. La prière terminée, il fit approcher les assistants et leur dit d'examiner si cet homme était bien Wancherîchi, ainsi qu'il le prétendait. Comme le jour paraissait, on reconnut que c'était bien lui, et il répondit au Mahdi qui lui demandait ce qui s'était passé: « Cette nuit, un ange venu du ciel m'a lavé le cœur, et Dieu m'a enseigné le Koran, le *Mowat't'à* (1), les traditions et autres sciences ». Le Mahdi se mit à pleurer et déclara vouloir le mettre à l'épreuve; l'autre se mit en effet à très bien réciter tous les passages du Koran qu'on lui demanda, de même que du *Mowat't'à* et autres traités de droit et de théologie dogmatique. Cette scène remplit les assistants d'admiration et leur inspira une haute estime pour cet homme. Alors Wancherîchi leur dit: « Dieu très haut m'a communiqué une lumière par laquelle je saurai distinguer les gens destinés au paradis d'avec les réprouvés. Il vous ordonne de faire mourir ceux-ci et de laisser ceux-là tranquilles, et en témoignage de ma véracité, il a fait descendre dans tel puits des anges qui peuvent l'attester ». Aussitôt tout le monde se rendit au puits en versant des larmes de componction, et Ibn

(1) Titre de l'ouvrage où ont été recueillies les traditions juridiques de Mâlek sur lesquelles les juristes ont fondé les traités de droit malékite

Toûmert, s'étant placé auprès de la margelle, fit une prière et prononça ces mots : « Anges de Dieu! Aboû 'Abd Allâh Wancherîchi prétend telles et telles choses ». Alors les individus qu'il avait fait cacher dans le puits répondirent : « Oui, il a dit vrai ». Ayant reçu ce témoignage, il se tourna vers les assistants et leur dit : « Ce puits est pur et saint, car les anges y sont descendus ; aussi convient-il de le combler pour éviter qu'il y tombe aucune ordure ou qu'il soit souillé ». On y jeta donc des pierres et de la terre, et il fut bientôt comblé.

Alors Ibn Toûmert fit proclamer dans la montagne que tous les habitants eussent à se rassembler auprès du puits pour y subir un triage. Quand tout le monde fut réuni, Wancherîchi désigna ceux dont il redoutait les intentions comme réprouvés et les fit précipiter du haut de la montagne, tandis qu'il marquait comme élus, en les plaçant à sa droite, les jeunes gens sans expérience et les hommes qui n'étaient pas dangereux. Soixante-dix mille individus périrent dans cette affaire, dont la conséquence fut de rassurer Ibn Toûmert, tant pour lui-même que pour ses compagnons, et d'affermir son autorité.

Tel est le récit du *triage* que m'ont fait plusieurs Maghrebins de grand mérite ; mais d'autres m'ont raconté le même événement d'une manière différente. Selon eux, Ibn Toûmert, ayant remarqué qu'il y avait un grand nombre de malfaiteurs et de pervers parmi les montagnards, fit venir les cheykhs des tribus et leur dit : « Vous ne saurez maintenir la religion dans sa pureté et sa force sans obliger le peuple à pratiquer le bien et à éviter le mal, [P. 406] et sans expulser de chez vous les pervers. Recherchez donc tous les malfaiteurs qui se trouvent parmi vous, et défendez-leur de continuer leurs méfaits ; s'il s'en trouve qui continuent, relevez leurs noms et faites-les moi parvenir pour que je statue à leur égard. » Une première liste lui fut ainsi fournie, puis il en demanda une seconde et une troisième.

Il compara ces listes, prit note des noms qui s'y trouvaient répétés et mit cette nouvelle liste entre les mains de Wancherîchi surnommé El-Bechîr. Ayant alors convoqué une assemblée générale de toute la population, il ordonna à Wancherîchi de passer les tribus en revue et de placer à sa gauche tous les pervers, tandis que ceux dont les noms étaient omis resteraient à sa droite. Cela fait, Ibn Toumert fit lier tous ces misérables placés à gauche et les fit mettre à mort, chacun par ses propres contribules. Tel fut ce qu'on appelle *le jour du triage.*

Après avoir opéré cette sélection, Ibn Toûmert, qui vit les survivants animés de bons sentiments et tout disposés à lui obéir, forma avec les principaux d'entre eux un corps d'armée dont il confia le commandement à Aboû ʻAbd Allâh Wancherîchi et qu'il expédia vers les montagnes d'Aghmât, où se trouvaient des troupes almoravides; mais celles-ci restèrent victorieuses et tuèrent beaucoup de monde. ʻOmar Hintâti, l'un des principaux Almohades, fut blessé, et comme il restait insensible et sans pouls, on le crut mort : « Non, dit Wancherîchi, il n'est pas mort et il ne mourra qu'après avoir fait la conquête de ce pays. » Au bout de quelque temps, en effet, il rouvrit les yeux et reprit des forces, mais cela jeta le trouble parmi eux, et ils durent battre en retraite du côté d'Ibn Toûmert, qui leur adressa des exhortations et les loua de leur résistance. Après cela, il dirigea de continuelles incursions en pays musulman, mais dès qu'une armée se montrait, ses guerriers se tenaient dans la montagne, où ils étaient en sécurité.

Antérieurement déjà, le Mahdi avait divisé ses partisans par classes, dont la première, fournie par les plus nobles et les affidés les plus sûrs, s'appelait *Ayt ʻachra*, ou les *Dix*, dont le premier était ʻAbd el-Mou'min, le second, Aboû H'afç Hintâti, etc.; la seconde, inférieure à la première et composée de chefs de tribus, s'appelait *Ayt khamsîn*, ou les *Cinquante ;* la troisième, inférieure aux deux autres, était les *Ayt sabʻîn*, ou les *Soixante-dix.*

Il donna à l'ensemble [P. 407] de ses compagnons et à ceux qui reconnaissaient son autorité le nom d'Almohades (*al-mowah'h'idoûn*). Mais, dans leurs récits, ce dernier nom ne s'applique qu'aux compagnons du Mahdi et à ceux de son successeur 'Abd el-Mou'min (1).

Les affaires d'Ibn Toûmert prospérèrent sans interruption jusqu'en 524 (14 déc. 1129). Il organisa alors une armée de 40,000 hommes, en grande partie fantassins, à la tête de laquelle il mit Wancherîchi et où figurait 'Abd el-Mou'min. Ces troupes marchèrent contre Merrâkech, où était le Prince des musulmans 'Ali ben Yoûsof, et l'assiégèrent de très près pendant vingt jours. 'Ali envoya alors au gouverneur de Sidjilmâssa l'ordre de lui amener de nombreux renforts. Quand cet officier fut proche de l'armée du Mahdi, la garnison de Merrâkech fit une vigoureuse sortie et attaqua les assiégeants par un autre côté ; nombre de ceux-ci furent tués, entre autres Wancherîchi, qui les commandait. Ils se rallièrent alors autour d''Abd el-Mou'min, par qui ils remplacèrent celui qui venait de tomber, et la lutte reprit et se poursuivit pendant toute la journée, si bien qu'au fort du combat 'Abd el-Mou'min dut, pour la première fois au Maghreb, dire la « prière de la peur » aux heures canoniques de midi et de trois heures. Par leur nombre et leur vigueur, les Almoravides forcèrent les Maçmoûda (Almohades) à appuyer leurs derrières sur un grand jardin — qui chez eux porte le nom de *boh'eyra* — qui se trouvait de ce côté, de sorte que l'on parle de l'*affaire du jardin*, et de l'*année du jardin ;* grâce à cette manœuvre, on n'eut plus à faire face que d'un côté. Mais quand la nuit survint, la plupart des Maçmoûda avaient mordu la poussière.

'Abd el-Mou'min avait fait inhumer Wancherîchi sitôt qu'il était mort, et comme les Maçmoûda, qui s'étaient

(1) Merrâkechi donne aussi des détails sur cette organisation (trad. fr., p. 289).

mis à rechercher son cadavre ne le trouvèrent pas, ils se dirent que les anges l'avaient enlevé.

Quand la nuit fut tombée, 'Abd el-Mou'min se réfugia avec les survivants dans la montagne.

Mort du Mahdi et avènement d''Abd el-Mou'min

Le Mahdi était tombé gravement malade après le départ des troupes envoyées contre Merrâkech, et la nouvelle de leur déroute aggrava son état. Il demanda des nouvelles d''Abd el-Mou'min, et quand il sut qu'il était sain et sauf: « C'est, dit-il, comme si personne n'était mort; rien n'est perdu, et c'est à lui qu'est réservée la conquête ». Les dernières recommandations qu'il adressa à ses partisans furent de le prendre pour leur chef et d'obéir entièrement à celui qu'il appela du nom de Prince des croyants *(émir el-mou'minîn).* Puis il mourut à l'âge de cinquante-et-un ou, selon d'autres, de cinquante-cinq ans, après avoir régné vingt ans.

'Abd el-Mou'min retourna s'établir à Tînmelel, où il s'attacha tous les cœurs par la manière dont il traita les habitants, en outre de sa générosité, [P. 408] de sa hardiesse dans les combats, de sa fermeté dans les occasions périlleuses.

En 528 (31 oct. 1133), il équipa des troupes nombreuses, à la tête desquelles il se dirigea par les montagnes jusqu'à Tâdela, dont les habitants refusèrent de le reconnaître et qui lui résistèrent les armes à la main; mais il les battit et conquit cette localité et le pays environnant. Il poursuivit sa route dans les montagnes, soumettant quiconque lui résistait, et les Çanhâdja qui habitaient ces régions élevées reconnurent son autorité.

Le prince Almoravide, qui avait d'abord désigné son fils Sîr comme héritier présomptif, fit, par suite de la mort de celui-ci, revenir son autre fils Tâchefîn de

l'Espagne, où il était gouverneur, et le désigna, en 531 (28 sept. 1136), pour son successeur. Il le mit à la tête d'une armée et l'envoya par la plaine au devant d'ʻAbd el-Mou'min, qui s'avançait par la montagne, et qui, en 532 (18 sept. 1137), était sur un mont élevé du nom d'En-Nawâz'ir; Tâchefîn était dans la plaine, et les deux adversaires se harcelaient, chacun se retirant devant l'autre, sans qu'il y eût de rencontre sérieuse. C'est ce qu'on appelle l'*année d'En-Nawâz'ir*.

En 533 (7 sept. 1138), Abd el-Mou'min s'avança sous bois et par la montagne et alla installer son camp sur un sol dur et garni d'arbres dans la montagne de Kerrânt'a (1), tandis que Tâchefîn campait vis-à-vis de lui dans une plaine dépourvue de végétation, et comme on était en hiver et que depuis nombre de jours la pluie ne cessait de tomber, cet endroit était transformé en un bourbier où les chevaux enfonçaient jusqu'au garrot, tandis que les hommes ne pouvaient avancer, car toute trace de chemin avait disparu ; on devait employer le bois des lances et les pommeaux de selles pour faire du feu, et les hommes mouraient de faim, de froid et de dénûment. Au contraire, l'armée d'ʻAbd el-Mou'min, installée sur un sol dur et solide, se trouvait dans de bonnes conditions et pouvait s'approvisionner.

A cette époque, ʻAbd el-Mou'min envoya à Oudjda (2), dans la région de Tlemcen, des troupes commandées par Aboû ʻAbd Allâh Moh'ammed ben Rak'wâ, l'un des *Cinquante*. Le gouverneur de Tlemcen, Moh'ammed ben Yah'ya ben Fânnou, qui eut connaissance de cette expédition, marcha contre lui à la tête des troupes almoravides, mais il fut défait et tué au lieu dit Khandak' el-Khamr; beaucoup de ses soldats périrent avec lui, et

(1) Le Meràçid (III, 483) épelle ce mot, qui est écrit dans le texte كرناطة; on le trouve orthographié كرانطة et كرنطة dans Edrisi (trad. p. 91), Ibn Haukal (p. 62) et le *Kartâs* (texte, p. 121, l. 22). Bekri ne parle pas de cette montagne.

(2) Le texte écrit à tort وجرة.

leurs dépouilles tombèrent aux mains de l'ennemi, qui ensuite se retira. 'Abd el-Mou'min se porta alors [P. 409] avec toutes ses troupes chez les Ghomâra, dont les diverses tribus le reconnurent les unes après les autres, et chez qui il passa quelque temps. Il continuait toujours de s'avancer par les montagnes, tandis que Tâchefîn dans la plaine le suivait pas à pas. Cela continua ainsi jusqu'à l'an 535 (16 août 1140) (1), où 'Ali ben Yoûsof mourut à Merrâkech et fut remplacé sur le trône par son fils Tâchefîn. Cette circonstance ne fit qu'accroître les désirs de conquête que nourrissait 'Abd el-Mou'min, mais sans le faire descendre en plaine.

En 538 (15 juil. 1143), 'Abd el-Mou'min alla assiéger Tlemcen et planta son camp sur une montagne qui domine la ville, tandis que Tâchefîn s'établit de l'autre côté. A la suite de diverses escarmouches, 'Abd el-Mou'min s'éloigna en 539 (3 juil. 1144) dans la direction de la montagne de Tâdjera (2), et il envoya 'Omar Hintâti avec des troupes contre la ville d'Oran, qui fut emportée par surprise ; mais Tâchefîn, sitôt qu'il l'apprit, se porta de ce côté, et 'Omar évacua la ville. Tâchefîn campa en dehors de la ville du côté de la mer, en ramadân 539 (comm. 24 févr. 1145). Or le 27 de ce mois, date particulièrement honorée par les Maghrebins, Tâchefîn se rendit *incognito* avec un petit nombre des siens sur une colline qui est en dehors d'Oran et qui domine la mer, au sommet de laquelle se trouve un col très vénéré parmi eux et qui sert de rendez-vous aux dévots ; il voulait, en compagnie des gens vertueux qui faisaient ce pèlerinage, attirer sur lui la bénédiction divine. Mais 'Omar ben Yah'ya Hintâti, prévenu de son projet, garnit cet oratoire de ses troupes et se rendit maître de

(1) Cette date de 535 est en contradiction avec celle de 537 que donnent uniformément Merrâkechi (p. 176), Ibn Khaldoûn (II, 85 et 175), le *Kartâs* (texte, p. 107), Ibn Khallikân (IV, 464) et Zerkechi (p. 8).

(2) Sur le nom de Tâdjera, voir une note dans la trad. de Merrâkechi (p. 171).

la hauteur. Tâchefîn, craignant d'être pris, sauta sur son cheval et se lança dans la direction de la mer ; il tomba d'une falaise élevée sur les rochers et y trouva la mort. Son cadavre fut relevé et mis en croix, tandis que tous ceux qui l'accompagnaient furent mis à mort.

D'après une autre version, Tâchefîn s'était dirigé vers un fort situé sur une hauteur avoisinante, où il avait un grand jardin rempli de toutes sortes d'arbres fruitiers, et il arriva à ce moment qu''Omar Hintâti, chef des troupes d''Abd el-Mou'min, envoya une troupe de cavaliers qu'il renseigna sur les faibles forces installées de ce côté (1). Les éclaireurs, qui ignoraient la présence de Tâchefîn, mirent le feu à la porte du fort, et le prince voulant fuir sauta sur son cheval, qui bondit de l'intérieur à l'extérieur des fortifications, mais tomba dans les flammes. Le cavalier fut fait prisonnier et bientôt reconnu, mais on ne put donner suite au projet de le mener à 'Abd el-Mou'min, car il s'était cassé le cou [P. 410] et mourut presque aussitôt. Il fut mis en croix. Tous ses compagnons furent tués et son armée se dispersa sans qu'il se reconstituât aucun groupe important (2). Son successeur au trône fut son frère Is'hâk' ben 'Ali ben Yoûsof (3).

'Abd el-Mou'min, à qui 'Omar fit sur le champ parvenir ces nouvelles, arriva le jour même de Tâdjera avec toutes ses troupes. Quelques débris de l'armée de Tâchefîn s'étaient réfugiés à Oran, où 'Abd el-Mou'min pénétra de vive force et où il fit un grand carnage. De là il se rendit à Tlemcen, qui se compose de deux villes

(1) Le récit de l'auteur n'est pas très clair par suite de l'emploi de pronoms affixes dont les antécédents ne se laissent pas facilement déterminer.

(2) La date de la mort de Tâchefîn varie d'après les auteurs : on trouve les trois dates 539, 540 et 541 ; voir Merrâkechi, trad. fr., p. 177.

(3) D'après Ibn Khaldoûn (II, 86, cf. 180), Ibrâhim ben Tâchefîn remplaça d'abord son père, mais son incapacité le fit promptement déposer et remplacer par son oncle paternel Ish'âk' ben 'Ali.

séparées l'une de l'autre par quelques bonds de cheval *(chawt')*; dans l'une, à Tâdjerart, se trouvait l'armée musulmane, mais l'autre, qui se nomme Ak'âdîr (Agadir) et qui est de construction ancienne, refusa de se rendre, ferma ses portes et se prépara au combat. Alors Yah'ya ben eç-Çah'râwiyya, qui commandait à Tâdjerart, s'étant enfui à Fâs, 'Abd el-Mou'min s'y rendit en personne et fut reçu par les humbles offres de soumission des habitants ; mais il ne les accepta pas, et fit passer la plupart d'entre eux par les armes. Ses troupes entrèrent dans la ville, qu'il réorganisa et d'où il partit après avoir laissé un corps d'armée pour assiéger Ak'âdîr.

En 540 (23 juin 1145), il alla camper sur une colline dominant Fâs et assiégea pendant neuf mois cette ville, où se trouvait Yah'ya ben eç-Çah'râwiyya avec les soldats qui s'étaient enfuis de Tlemcen. Comme le siège se prolongeait, 'Abd el-Mou'min détourna, à l'aide d'une digue en madriers, terre, etc., une rivière qui arrose cette ville, et la transforma ainsi en un lac navigable ; puis il perça brusquement la digue, et l'irruption des eaux fit tomber les fortifications et les constructions bordant le lit de la rivière (1). Mais quand 'Abd el-Mou'min voulut pénétrer dans la ville, les habitants le combattirent encore en avant des murs, et il ne put l'occuper que difficilement et incomplètement. Le gouverneur de Fâs et des cantons qui en dépendent, 'Abd Allâh ben Khiyâr Djeyâni, d'accord avec plusieurs des principaux de la ville, écrivit à 'Abd el-Mou'min pour lui demander quartier pour les habitants, et à la suite d'une réponse affirmative, ils lui ouvrirent une des portes par où passa son armée. Quant à Yah'ya ben eç-Çah'râwiyya, il put s'enfuir à Tanger.

Cette conquête eut lieu à la fin de 540 (vers mai 1146).

'Abd el-Mou'min procéda à l'organisation de Fâs ; il fit proclamer [P. 411] que quiconque garderait des armes

(1) Cf. le texte du *Kartâs*, p. 123, l. 7.

ou des provisions de guerre serait passible de la peine de mort, de sorte que tout le monde vint déposer entre ses mains les objets de ce genre. Il retourna ensuite à Miknâsa, où il édicta la même mesure et où il fit tuer tous les cavaliers et soldats du *djond.*

Les troupes restées devant Tlemcen continuaient les hostilités et se servaient dans leurs opérations de siège de catapultes, de tours et de mantelets. Le siège se prolongeait depuis un an environ, et la situation finit par peser aux habitants, si bien que quelques-uns d'entre eux, à l'insu du juriste 'Othmân, qui les commandait, envoyèrent des messagers aux Almohades assiégeants et les firent pénétrer dans la ville. Personne ne se doutait de rien quand le massacre commença ; la plupart des habitants furent tués, les enfants et les femmes réduits en captivité ; d'énormes sommes d'argent et des pierreries d'une valeur inestimable constituèrent le butin. Ceux qui ne furent pas tués furent vendus à vil prix, mais cent mille personnes furent mises à mort en cette circonstance. — Il y en a qui disent qu''Abd el-Mou'min assiégea lui-même Tlemcen, et que c'est de là qu'il partit pour se rendre à Fâs. Dieu sait la vérité.

'Abd el-Mou'min envoya à Miknâsa un parti de cavaliers qui l'assiégea quelque temps, puis les habitants demandèrent quartier, et les capitulations furent respectées.

De Fâs, 'Abd el-Mou'min alla conquérir Selâ (Salé). Quelques-uns des principaux de Ceuta vinrent faire leur soumission, et il accorda quartier à cette ville. Cela se passait en 541 (12 juin 1146).

Prise de Merrâkech par 'Abd el-Mou'min (1)

Après s'être emparé de Fâs et des lieux voisins, 'Abd el-Mou'min se mit en route pour Merrâkech, capitale des Almoravides et l'une des villes les plus grandes et les

(1) Ce chapitre est traduit dans l'*Hist. des Berbères*, II, 576.

plus importantes. Ish'âk' ben 'Ali ben Yoûsof ben Tâchefîn, qui y régnait alors, était tout jeune. En 541 (12 juin 1146), 'Abd el-Mou'min prit position pour l'assiéger à l'occident de cette ville et dressa ses tentes sur une colline, où il fit aussitôt bâtir des maisons pour s'y loger avec son armée; il construisit aussi une mosquée, ainsi qu'une tour très élevée d'où il dominait la ville et pouvait surveiller ce que faisaient les habitants et les combats que livraient ses troupes. Pendant onze mois, celles-ci eurent à repousser de fréquentes sorties des Almoravides et leur livrèrent maints et maints combats. Les vivres commencèrent enfin à manquer chez les assiégés, et la famine ne tarda pas à se déclarer chez eux. Enfin, un certain jour il dressa une embuscade [P. 412] et donna l'ordre aux troupes embusquées d'attaquer dès que se ferait entendre le roulement du tambour, tandis que lui-même, installé dans son observatoire, dominait le lieu de l'action. A un certain moment, les Almohades feignirent de fuir devant les assiégés pour attirer ceux-ci du côté où était dressée l'embuscade. Les Almoravides étaient déjà parvenus aux murs de la ville élevée par 'Abd el-Mou'min et en avaient détruit une grande partie; en vain les Maçmoûdites criaient à leur chef de faire donner les troupes de réserve: « Attendez, répondait-il, la venue de tous ceux qu'attirera l'espoir du butin! » Au moment propice, le roulement du tambour donna le signal, les troupes placées en embuscade apparurent, tandis que les soi-disant fuyards, faisant volte-face, tombaient sur les Almoravides et les massacraient à leur gré; d'autre part, une foule innombrable, dans sa hâte à fuir, s'écrasa auprès des portes.

Comme les cheykhs almoravides avaient, à cause de la jeunesse d'Ish'âk' ben 'Ali, pris en main la direction des affaires, il arriva que l'un d'eux, 'Abd Allâh ben Aboû Bekr, alla demander quartier à 'Abd el-Mou'min et lui fit connaître les points faibles des fortifications.

Cela accrut l'espoir des assiégeants, qui jetaient la désolation dans la ville à l'aide de leurs tours et de leurs catapultes; la famine y sévissait et l'on abattait les montures pour s'en repaître. Plus de cent mille individus du commun avaient déjà succombé à la faim, et les cadavres infectaient l'atmosphère, quand un corps de troupes européennes que le gouvernement almoravide avait pris à son service, se dégoûta des fatigues d'un si long siège et livra une des portes de la ville à 'Abd el-Mou'min, contre la promesse de celui-ci qu'il leur ferait grâce. Ce fut par cette porte, appelée Bâb Aghmât, que les Almohades entrèrent, l'épée à la main, et emportèrent la ville de vive force; tout ce qui s'y trouvait fut massacré, et l'on pénétra jusqu'au palais, d'où l'on arracha l'émîr Ish'âk' et les chefs almoravides qui s'y trouvaient. Pendant qu'on massacrait ceux-ci, Ish'âk' versait des larmes d'effroi et suppliait 'Abd el-Mou'min de le laisser vivre. Alors l'émîr Sîr ben el-H'âddj, un brave d'entre les braves, un héros réputé qui était à côté de lui les mains liées derrière le dos, se redressa et lui cracha à la figure : « Est-ce pour papa et maman que tu pleures ? s'écria-t-il; sois ferme ! conduis-toi en homme ! Quant à cet individu, c'est un impie et un infidèle ! » Les Almohades se précipitèrent aussitôt sur lui et l'assommèrent à coups de bâton. Malgré sa jeunesse, Ish'âk' ne trouva pas grâce et eut la tête tranchée en 542 (1er juin 1147). Avec lui [P. 413] finit la dynastie Almoravide, qui avait régné soixante-dix ans et fourni quatre règnes, ceux de Yoûsof, d' 'Ali, de Tâchefîn et d'Ish'âk' (1).

Après sept jours de massacres où périrent une foule de gens, 'Abd el-Mou'min fit proclamer qu'il pardonnait aux nombreux habitants qui avaient pu se cacher. Il les sauva de la fureur des Maçmoûdites qui voulaient

(1) C'est en chawwâl 541 que la prise de Merrâkech et l'exécution d'Ish'âk' sont placées par Ibn Khaldoûn, le *Kartâs* et Zerkechi.

encore les massacrer : « Ce sont, dit-il, des artisans et des boutiquiers qui pourront nous être utiles ». Après avoir fait enlever les cadavres, il choisit Merrâkech comme siège de son empire. Son autorité était désormais assise, et il construisit dans la citadelle une grande mosquée d'une beauté et d'une solidité remarquables, tandis qu'il fit abattre la mosquée édifiée par Yoûsof ben Tâchefîn.

Ce dernier prince avait fort mal agi à l'égard d'El-Mo'tamid ben 'Abbâd (de Séville), qu'il emprisonna, ainsi que nous l'avons dit, et traita d'une manière indigne. Ce fut sans doute à cause de ce méfait que Dieu livra la postérité de ce monarque à un homme qui devait en tirer vengeance outre mesure. Béni soit le Souverain éternel dont le royaume ne finira jamais ! Ainsi vont les choses humaines ; fi donc du monde ! fi de lui ! Prions Dieu de couronner nos œuvres par le bonheur éternel et de faire que notre plus beau jour soit celui où nous comparaîtrons devant lui avec Mahomet et sa famille !

'Abd el-Mou'min réduit les Dokkâla

En 543 (21 mai 1148), un Almoravide se rendit chez les Dokkâla, où il fut reconnu par les tribus de ce peuple, qui se mit à faire des incursions sur le territoire de Merrâkech. 'Abd el-Mou'min, qui n'y avait d'abord attaché aucune importance, fut forcé par leur répétition fréquente de marcher contre eux en 544 (10 mai 1149), à la tête des forces les plus imposantes. A cette nouvelle, tous les Dokkâla, qui étaient réputés pour leur bravoure, se concentrèrent au nombre de 200,000 fantassins et de 20,000 cavaliers, dans un endroit du littoral très rocheux et très accidenté, où ils avaient tendu des embuscades pour inquiéter la marche de leurs adversaires. Mais 'Abd el-Mou'min eut l'heureuse chance de s'avancer contre eux par un autre côté, de sorte que les Dokkâla,

ne pouvant se servir des embuscades qu'ils avaient préparées, quittèrent cet endroit et furent jetés dans la mer l'épée dans les reins. La plupart furent massacrés, leurs chameaux, leurs moutons et tous leurs biens furent pillés, leurs femmes et leurs enfants furent réduits en esclavage, si bien que le prix de vente d'une belle jeune fille tomba à quelques dirhems. [P. 414] 'Abd el-Mou'min retourna en vainqueur à Merrâkech, et la consolidation de son autorité le fit craindre par tout le Maghreb et lui attira la soumission générale.

Prise de Cutanda

En 514 (1 avril 1120), un roi franc du nom d'Ibn Rodmîr [Alphonse le Batailleur] pénétra en Espagne et s'avança jusqu'à Cutanda (1), non loin de Murcie et dans la partie orientale du pays. Comme il poussait très vivement le siège de cette ville, 'Ali ben Yoûsof, Prince des fidèles, qui était alors à Cordoue, envoya une forte armée, qu'il avait avec lui et qui se composait de musulmans et de volontaires du *djond* (2) pour repousser Ibn Rodmîr; mais après une lutte sanglante, celui-ci remporta une brillante victoire et tua de nombreux fidèles, parmi lesquels Aboû 'Abd Allâh ben el-Ferrâ, kâdi d'Alméria, connu pour son intégrité, sa science, ses bonnes œuvres et sa dévotion.

---

(1) Edrisi cite à deux reprises (pp. 212 et 233) une localité de ce nom, mais au nord de Valence. Il s'agit ici d'une localité de la région de Saragosse (cf. *Bayân*, I, trad. fr., I, 460; *H. ar. des Cr.*, I, 786, où ce chapitre est traduit).

(2) Cette armée était sous les ordres d'Ibrâhîm ben Yoûsof ben Tâchefîn, à ce que dit Makkari, II, 759. — Sur le kâdi Ibn el-Ferrâ, tué à Cutanda, cf. Ibn Khallikân, IV, 456; Dozy, *Mus. d'Esp.*, IV, 259, etc.

[P. 415] Mort de l'émîr 'Ali ; son fils El-H'asan lui succède en Ifrîkiyya

Dans la dernière décade de rebî' II 515 (6-16 juill. 1121) mourut l'émîr 'Ali ben Yah'ya ben Temîm, gouverneur de l'Ifrîkiyya, qui était né à Mehdiyya et dont le haut mérite ressort de ce que nous avons dit de ses guerres et de ses œuvres. Il eut pour successeur le fils qu'il avait désigné, El-H'asan, qui n'avait que douze ans, de sorte que l'eunuque Çandal fut chargé de sa tutelle et de l'administration des affaires. Mais ce ministre n'ayant pas tardé à mourir, les grands et les officiers se disputèrent le pouvoir, chacun prétendant en avoir le plein exercice; [P. 416] mais enfin le jeune prince en chargea un des officiers de son père, Aboû 'Azîz Mowaffek', et le calme fut rétabli (1).

[P. 431] Guerre entre les Francs et les musulmans en Ifrîkiyya (2)

Nous avons dit que l'émîr d'Ifrîkiyya, 'Ali ben Yah'ya, par suite de sa brouille avec Roger, prince de Sicile, avait renouvelé, accru et bien approvisionné sa flotte, en même temps qu'il faisait demander à 'Ali ben Yoûsof ben Tâchefîn, de Merrâkech, de s'allier à lui pour attaquer la Sicile (3). Ces nouvelles firent suspendre à Roger la réalisation d'une partie de ses plans; mais 'Ali vint à

---

(1) Cf. Ibn Khallikân, IV, 101; *Berb.*, II, 26; *Bayân*, trad. fr., I, 461. Ce chapitre figure dans les *H. ar. des Cr.*, I, 342.

(2) La traduction de ce chapitre figure dans la *Biblioteca*, I, 455.

(3) Cf. *Berb.*, II, 26; *Bayân*, trad. I, 461.

mourir en 515 (21 mars 1121) et eut comme successeur, nous l'avons dit, son fils El-H'asan.

En 516 (11 mars 1122), une flotte envoyée par 'Ali ben Yoûsof conquit Nicotera, sur le littoral de K'illawriya (Calabre). Roger, persuadé qu'il devait ce déboire à 'Ali [ben Yah'ya], se mit avec ardeur à équiper quantité de galères et de bâtiments et à réunir des troupes; il empêcha tous les départs pour l'Ifrîkiyya et les pays du Maghreb, et réunit ainsi, dit-on, une flotte qui, chose inouïe, comptait trois cents bâtiments. L'interruption des communications fit que l'émîr El-H'asan ben 'Ali s'attendant à une attaque contre Mehdiyya, la fit approvisionner et en fit réparer les murailles, en même temps qu'il réunit un grand nombre de guerriers, [P. 432] tant du pays que des Arabes.

En djomâda II 517 (25 juill. 1123), la flotte franque, composée de trois cents bâtiments et portant mille et un chevaux, mit à la voile; mais au sortir de Mersà 'Ali (Marsala), la tempête les dispersa et beaucoup firent naufrage; le reste se porta sur K'ouçira (Pantellaria), qui fut prise et pillée et dont les habitants furent ou massacrés ou réduits en esclavage. De là on cingla vers l'Ifrîkiyya, et, à la fin de djomâda I (1), on mit le siège devant le château-fort d'Ed-Dîmâs (2), qui est presque inexpugnable, qui domine la mer et en dedans de l'enceinte duquel il y a un autre fort. Il était défendu par un parti d'Arabes, et El-H'asan envoya contre les Francs des troupes provenant de l'armée avec laquelle il occupait lui-même Mehdiyya. Ed-Dîmâs fut emporté, mais les vainqueurs restèrent cernés par les musulmans. Quelques jours plus tard, une vive attaque fut tentée contre le fort interieur; mais quand la nuit fut venue, les fidèles se mirent à pousser des cris à faire croire que la terre

(1) Quelques lignes plus haut, le départ de la flotte est placé au mois de djomâda II; il y faut donc probablement lire « djomâda I », ainsi que l'a fait Amari; voir d'ailleurs le *Bayân*, I, 317, trad. 462.

(2) Ed-Dîmâs est placé par Edrîsi (p. 126) à huit milles de Mehdiyya.

tremblait et à proclamer bruyamment la grandeur de Dieu. La terreur envahit le cœur des chrétiens, qui, convaincus que les musulmans [du dehors] les attaquaient, se rembarquèrent au plus tôt dans leurs galères, après avoir tué de leurs propres mains quantité de leurs chevaux ; ils n'en purent sauver qu'un seul, et en laissèrent quatre cents autres au pouvoir des fidèles, qui s'emparèrent de toutes leurs dépouilles et massacrèrent ceux qui ne purent s'embarquer (1). Pendant huit jours les Francs croisèrent sans pouvoir débarquer de nouveau, et à la fin, désespérant de délivrer ceux des leurs qui étaient restés à Ed-Dîmâs, ils se retirèrent poursuivis par les cris et les acclamations des fidèles. Ceux-ci, qui étaient excessivement nombreux et de toute provenance, assiégèrent Ed-Dîmâs, que sa forte position rendait imprenable. Mais les Francs assiégés étant venus à manquer d'eau, en outre de l'épuisement où les jetaient des combats ininterrompus de jour et de nuit, ouvrirent alors la porte du fort pour tenter une sortie, et il n'y en eut pas un qui échappa au massacre, le mercredi 15 djomâda II de cette année (9 août 1123) ; le siège avait duré seize jours. L'émîr El-H'asan fit publier par tout le pays l'heureuse nouvelle de l'écrasement des Francs, ce qui excita beaucoup la verve des poètes. La crainte d'être long nous empêche d'en dire davantage.

E. FAGNAN.

(A suivre.)

Pour tous les articles non signés :

Le Président,

V. WAILLE.

---

(1) Comparez le récit de Tidjâni (*Journ. as.*, 1853, I, 381).

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUARANTE-QUATRIÈME VOLUME

DE

LA REVUE AFRICAINE

— 1900 —

Hors texte : Airs arabes.
Croquis à vue d'Oudjda.

Alger. — Typographie Adolphe Jourdan.

3e Année. — Le Numéro : 0 fr. 50

QUESTIONS Diplomatiques et Coloniales

REVUE DE POLITIQUE EXTÉRIEURE
PARAISSANT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

Directeur : Henri PENSA

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : PASSAGE DES PRINCES, PARIS

Abonnement annuel : France, 10 fr.; Colonies et Union postale, 12 fr. 50

Parmi les principaux articles publiés dans notre Revue, nous croyons devoir signaler ceux qui concernent :

1° ALGÉRIE, TUNISIE, MAROC, SAHARA

J.-B. D'ATTANOUX : — N° 10. *Notre situation dans le Sahara Algérien.* — N° 11. *Ce qu'il faut penser des Touareg.* — N° 19. *Les pirates du Riff.*

AUGUSTIN BERNARD, *professeur à l'école supérieure des lettres d'Alger* : — N° 37. *L'Algérie et le nouveau gouverneur.* — N° 48. *La situation politique de l'Algérie.* — N° 53. *La question du Transsaharien.*

H. B. : — N° 30. *La réforme de la législation des biens habous en Tunisie.*

COMTE DE COURONNEL, *ancien secrétaire d'Ambassade* : — N° 8. *Notes sur le Maroc.*

PAUL CAMPAIN : — N° 45. *L'Interpellation de M. Drumont sur la question Algérienne.*

P. C. : — N° 12. *Lettre d'Algérie.*

O. DEPONT : — N° 57. *Aperçu sur le rôle politique des confréries musulmanes en Algérie.*

DOUTTÉ, *professeur à la Medersa de Tlemcen.* — N° 60. *Le Far-West africain.*

EMILE DUBOC, *lieutenant de vaisseau en retraite* : — N° 28. *Bizerte, point d'appui de la flotte.*

E. ÉTIENNE, *député* : — N° 43. *La France et le « statu quo » Marocain.*

L. KRYSZANOWSKI : — N° 55. *La pénétration du Sahara par l'Algérie et la mission Foureau-Lamy.*

LAFERRIÈRE, *gouverneur général de l'Algérie* : — N° 50. *Discours prononcé au déjeuner mensuel du groupe diplomatique et colonial.* — N° 52. *Discours prononcé au Congrès de géographie d'Alger.*

MANDEVILLE : — N° 4. *Les troubles à la frontière marocaine.* — N° 6. *La frontière marocaine et Figuig.* — N° 23. *L'Algérie méridionale et le Touat.*

LE MYRE DE VILERS, *ambassadeur honoraire, député* : — N° 38. *La question juive en Algérie.* — N° 46. *La question des étrangers en Algérie.*

HENRI PENSA : — Nº 7. *La situation politique à la frontière marocaine.* — Nº 10. *Troubles anti-sémitiques en Algérie.* — Nº 38. *Les réformes algériennes.* — Nº 48. *Le budget de l'Algérie pour 1899.*

H. P. : — Nº 47. *La nationalité des israélites algériens.*

PAUL VUILLOT : — Nº 22. *La vérité sur la mort de Mlle Tinné.*

MAURICE WAHL, *inspecteur général honoraire de l'enseignement aux colonies* : — Nº 5. *La colonisation algérienne devant le Sénat.*

2º AFRIQUE OCCIDENTALE (SÉNÉGAL, SOUDAN, etc.)

A. BONHOURE, *secrétaire général du gouvernement de la Côte d'Ivoire* : — Nº 29. *La France à la Côte d'Ivoire.*

PAUL BOURDARIE : — Nº 16. *La mission F. de Behagle.* — Nos 42, 43 et 45. *Les chemins de fer Congolais et de l'Afrique centrale.* — Nos 52 et 54. *La colonisation du Congo français.*

PAUL CHEMIN-DUPONTÈS : — Nº 62. *L'Afrique occidentale sous Colbert.*

J. C. : — Nº 59. *Le chemin de fer du Sénégal au Niger.*

E. ETIENNE, *député* : — Nos 33 et 34. *La convention franco-anglaise du Niger.*

LE FILLIATRE, *administrateur des colonies* : — Nos 49 et 51. *Mission chez Samory (juillet-novembre 97).*

J. FRANCONIE : — Nº 62. *Les sociétés concessionnaires du Congo français.*

R. P. HACQUARD, *supérieur des Pères blancs de Tombouctou* : — Nº 13. *Quelques notes sur Tombouctou.*

J. MACHAT, *agrégé d'histoire et de géographie* : — Nos 8 et 9. *Tombouctou et la politique française dans l'Afrique du Nord-Ouest.*

Dr MACLAUD, *médecin de 1re classe des colonies* : — Nº 28. *La Guinée française.*

P. ARNAUD-RÉGIS : — Nº 61. *La Casamance, le pays Bayotte et le Balantacounda. Etude commerciale.*

UN SOUDANAIS : — Nº 30. *Coup d'œil sur le Soudan français.*

PAUL VUILLOT : — Nº 8. *Du Dahomey au Niger. L'occupation de Boussa.* — Nº 11. *A Tombouctou.* — Nº 12. *La mission Voulet au Mossi et au Gouroumi, 1896-97.* — Nº 14. *Au Soudan français.* — Nº 17. *Samory.* — Nº 27. *La France et l'Angleterre sur le Niger.*

X... : Nº 26. *La France au Dahomey.*

On s'abonne chez tous les libraires; les demandes d'abonnement, pour les pays où ne fonctionne pas le service de recouvrements par la poste, doivent être accompagnées du montant de l'abonnement.

Paris. — Imprimerie F. Levé, rue Cassette, 17.

Le Maroc, la Tripolitaine, le Soudan et le Congo trouvent aussi leur place dans les patientes investigations de l'auteur.

L'illustration de l'*Orfèvrerie algérienne et tunisienne* a été confiée à MM. Marius FERRAND et Fritz MULLER, deux artistes algériens qui ont exécuté environ cent cinquante dessins des plus beaux bijoux ; ils y ont joint des spécimens des outils de travail, des intérieurs de bijoutiers et y ajouteront, probablement, quelques types de femmes Mauresques et Kabyles, afin d'indiquer, suivant la contrée, la manière dont elles portent leurs bijoux.

Les dessins seront reproduits dans le texte et hors texte par les meilleurs procédés de la gravure. Quelques planches en couleurs seront tirées à part.

Ce livre, destiné à perpétuer, dans le présent, l'art de l'orfèvrerie dont il retrace l'histoire passée, poursuit un but d'une grande utilité. Il présentera aux ouvriers européens des spécimens curieux d'un art décoratif inconnu ou méconnu. En Algérie, il pourra provoquer la renaissance d'une industrie qui tend à disparaître.

L'*Orfèvrerie algérienne et tunisienne* formera un beau volume in-4° de 400 pages environ qui, tiré à 500 exemplaires, sera mis en vente vers le mois de mai de l'année prochaine. Le montant de la souscription 20 fr. (vingt francs) ne sera payable qu'après la réception du volume dont le prix sera porté à 25 francs en librairie.

L'Éditeur,

ADOLPHE JOURDAN.

ALGER. — LIBRAIRIE ADOLPHE JOURDAN. — ALGER

BULLETIN DE SOUSCRIPTION A L'OUVRAGE

L'ORFÈVRERIE ALGÉRIENNE & TUNISIENNE

PAR **PAUL EUDEL**

Un volume in-4°. Sur Vélin, tiré à 500 exemplaires........................ **20 francs**

10 Exemplaires sur papier du Japon. Prix du volume........................ **60 francs**

A LA MISE EN VENTE LE PRIX DU VOLUME SUR VÉLIN SERA PORTÉ A **25** FRANCS

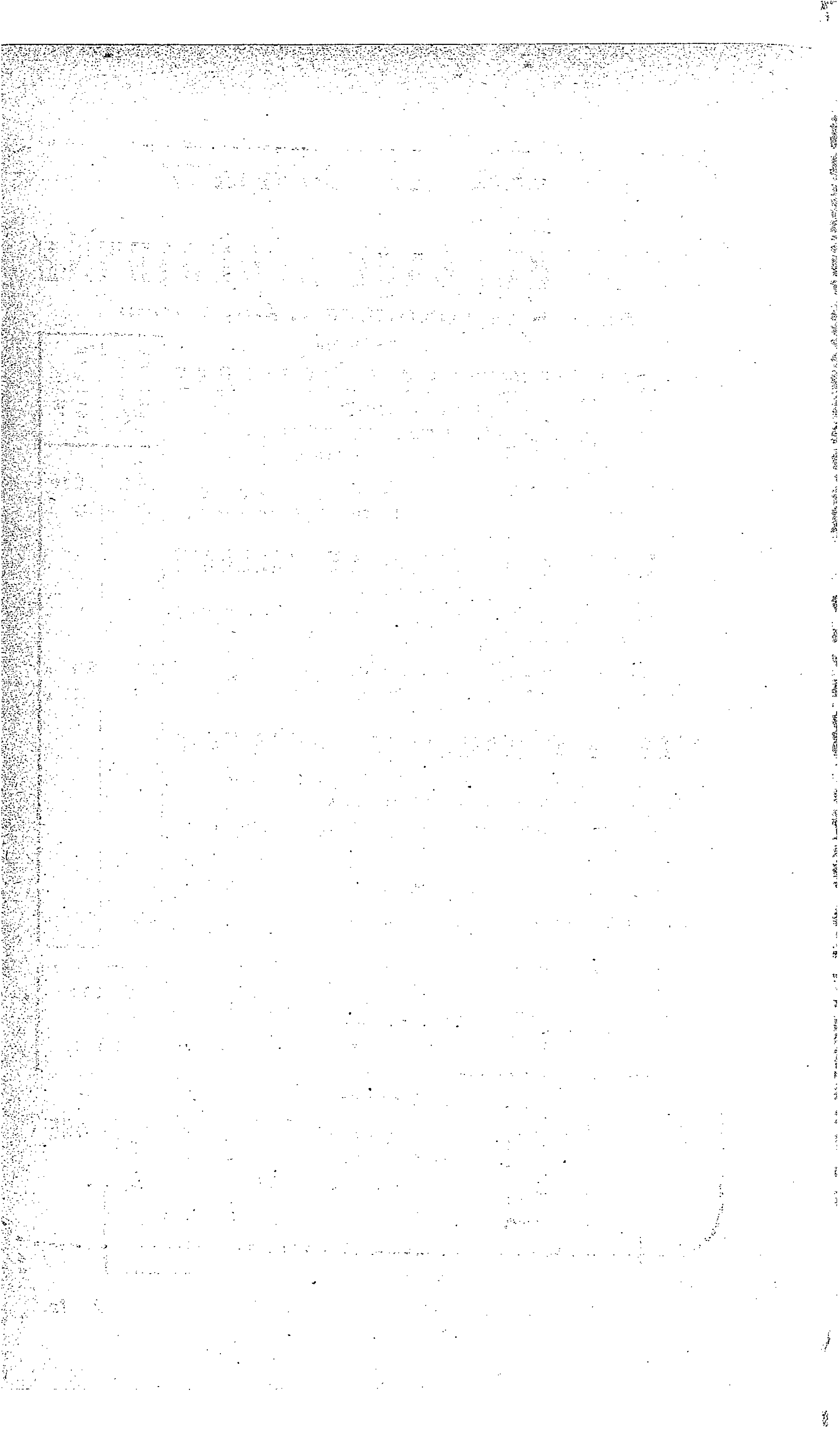
Je souscris pour (1) .... *exemplaire* .... *de l'ouvrage* **l'Orfèvrerie Algérienne et Tunisienne** *et en solderai le montant à la remise d*.......... *volume*

NOM : ....

SIGNATURE :

ADRESSE : ....

(1) Nombre d'exemplaires vélin ou japon.



COLLECTION COMPLÈTE

DE LA

JURISPRUDENCE ALGÉRIENNE

DEPUIS LA CONQUÊTE JUSQU'A 1900

COMPOSÉE DE

1° JURISPRUDENCE ALGÉRIENNE
DE 1830 A 1876

PUBLIÉE PAR M. ROBERT ESTOUBLON
Directeur de l'École de Droit d'Alger

2° BULLETIN JUDICIAIRE DE L'ALGÉRIE
(1877-1884)

COMPLÉTÉ PAR MM. ROBERT ESTOUBLON ET LOUIS VINCENT
Professeurs à l'École de Droit d'Alger

3° REVUE ALGÉRIENNE ET TUNISIENNE
de législation et de jurisprudence

FONDÉE PAR L'ÉCOLE DE DROIT D'ALGER

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE M. ROBERT ESTOUBLON
Professeur à la Faculté de Droit de Paris, Directeur honoraire de l'École de Droit d'Alger

(1885-1900)

			RELIURE 1/2 BASANE	RELIURE 1/2 VEAU
1° **4 volumes in-8°**, brochés.	**48 fr.**	reliure en sus :	**6 fr.**	**10 fr.**
Table générale, — .	**20 fr.**	(2 vol. en un)	**3** »	**5** »
2° **8 volumes in-8°**, brochés.	**96 fr.**	reliure en sus :	**12** »	**20** »
Table générale, — .	**20 fr.**	(2 vol. en un)	**3** »	**5** »
3° **16 volumes in-8°**, brochés.	**320 fr.**	reliure en sus :	**43** »	**75** »

LA COLLECTION COMPLÈTE DES 27 VOLUMES	
Brochés......................	**504 fr.**
Reliés en **23 vol.** 1/2 basane...	**567 fr.**
Reliés en **23 vol.** 1/2 veau.....	**619 fr.**

SOUS PRESSE

TABLE DÉCENNALE DE LA REVUE ALGÉRIENNE & TUNISIENNE
(1885-1894)

PRIX PAYABLE 15 FRANCS PAR MOIS
Le prix de la Reliure est payable au comptant

ABONNEMENT A LA Revue Algérienne et Tunisienne....... **20 fr.**

La Société décline toute responsabilité dans les opinions et appréciations émises dans les articles signés qui n'engagent que l'auteur.

DIPLOME

MM. les Membres de la Société qui n'ont pas encore reçu leur diplôme peuvent le réclamer au Président, qui le tient à leur disposition. Le droit de diplôme est de 5 fr.

AVIS

Les séances ordinaires de la Société historique algérienne ont lieu le premier jeudi de chaque mois, à 5 heures du soir, à la Bibliothèque-Musée, rue de l'État-Major, ou à la Bibliothèque universitaire, palais des Écoles supérieures.

La collection des Mémoires publiés par la Société historique algérienne se compose de quarante-trois volumes grand in-8°, dont le prix est de 5 francs par volume pour les Membres de la Société ayant moins de cinq ans d'ancienneté, de 2 francs pour ceux qui les ont, et de 1 franc pour ceux qui appartiennent depuis dix ans à la Société : pour chacune des années 6, 8 et 13, le prix est de 15 francs, et pour les années 5, 10 et 12, de 10 francs. Ces prix de faveur ne sont accordés que pour la série complète des volumes parus antérieurement à l'admission dans la Société. La Table est du prix de 2 francs pour les membres de la Société.

Il a été décidé, dans la séance du 7 décembre 1893, que les numéros non distribués de la *Revue africaine* pourraient être répartis entre les auteurs des articles insérés aux numéros, sous la réserve d'un prélèvement de cent exemplaires conservés par la Société pour la constitution de collections.

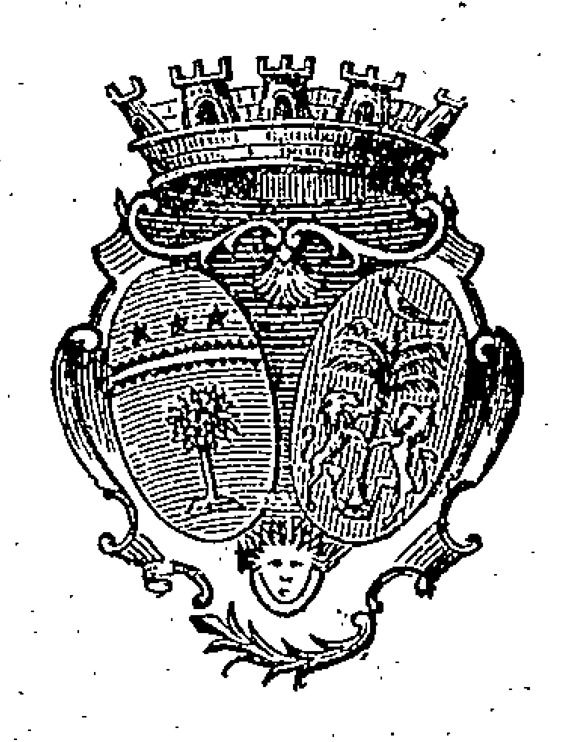
Tout ouvrage dont un exemplaire sera déposé aux bureaux de la *Société* sera signalé aux lecteurs de la *Revue*.

REVUE AFRICAINE

BULLETIN DES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE



QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE

NUMÉRO **237**. — 2e TRIMESTRE 1900

SOMMAIRE

ALGER

ADOLPHE JOURDAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

IMPRIMEUR-LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

4, PLACE DU GOUVERNEMENT, 4

—

1900

AVIS

S'adresser (*franco*) à M. V. WAILLE, 30, rue Dupuch, Alger, Président de la Société, pour toute communication relative à la rédaction ou à l'administration.

Le montant de la cotisation des Membres résidents et correspondants est fixé à la somme de douze francs par an, payable par semestre et d'avance, entre les mains du Trésorier de la Société. Les personnes qui reçoivent la *Revue africaine* à un autre titre que celui de membre, sont astreintes à un versement fixé comme il suit :

France et Algérie, 12 francs par an, frais de poste non compris, et 2 francs en sus à l'étranger.

Le montant de ce versement doit être remis à M. BRUYAT, Trésorier de la Société historique Algérienne (au palais du Gouvernement, à Alger).

ART. 23. — Tout membre qui n'aura pas acquitté sa cotisation d'une année, sera considéré comme démissionnaire, après avis préalable.

Les membres de la Société et les abonnés qui changeraient de résidence ou de domicile, sont instamment priés d'en donner avis au Président ou au Trésorier, afin de ne pas éprouver de retard dans la réception de la *Revue*.

Les numéros simples de la *Revue*, pris isolément chez le libraire-éditeur, se paient 3 fr. 50 c.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE A. JOURDAN

BRESNIER. — **Anthologie arabe élémentaire,** accompagnée d'un *Vocabulaire.* 1 vol. in-18... 5 fr.

CREUSAT.—**Essai de dictionnaire français-kabyle** (*Zouaoua*). 1 vol. in-8°........................ 5 fr.

DELAPORTE. — **Guide de la conversation française - arabe.** 1 vol. in-8° oblong........ 7 fr.

Cours de versions arabes (*idiome d'Alger*). 1 vol. in-8°...... 5 fr.

DEPEILLE. — **Méthode de lecture et de prononciation arabe**........................ 1 fr

DUCRET. — **Cahiers d'écriture arabe,** réglés, avec modèles gravés et gradués. Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8. Chaque cahier.... 15 c.

FAGNAN (E.) — **Histoire des Almohades** d'Abd el-Wâh'id Merrâkechi, traduite et annotée. 1 vol. in-8°............ 7 fr. 50

Un chant algérien du XVIIIe siècle. Brochure in-8°, texte français et arabe.............. 1 fr.

Alger au XVIIIe siècle par Venture de Paradis. Un volume in-8°.................. 3 fr. 50

GSELL.—**Cherchell, Tipasa, Tombeau de la Chrétienne.** 1 vol. in 16, cartonné........... 2 fr.

RENARD.— **Histoire de l'Algérie** *racontée aux petits enfants.* Un vol. in-18 cartonné........ 1 fr.

RINN (Louis), O. ✵, I. ✿. — **Marabouts et Khouan,** *Etude sur l'Islam en Algérie.* 1 vol. in-8°, avec carte.............. 15 fr.

Histoire de l'insurrection de 1871 en Algérie. 1 vol. in-8°, avec deux cartes........ 15 fr.

Régime de l'indigénat. Broch. in-8°.................. 2 fr. 50

Le séquestre et la responsabilité collective. Une brochure in-8°.................. 2 fr. 50

ROLAND DE BUSSY, ✵. — **Cours complet de dialecte arabe.** 1 volume in-8°.......... 10 fr.

SAID dit BOULIFA (Si A.). — **Une première année de langue kabyle** (*dialecte zouaoua*). 1 vol. grand in-8°............ 3 fr. 50

SOUALAH Mohammed ould Mammar. — **Méthode pratique d'arabe régulier** contenant la grammaire et la syntaxe combinées, 130 exercices d'application, 30 tableaux-résumés, des notions sur les lettres et deux lexiques. 1 volume in-8°.................... 5 fr.

TRUMELET (C.), C. ✵, I. ✿. — **Histoire de l'insurrection des Ouled-Sidi-ech-Chikh (Sud algérien)** *de 1864 à 1868.* Un vol. in-8°............... 15 fr.

Blida. Récits selon la légende, la tradition et l'histoire. 1 gros vol, in-18...................... 5 fr.

Bou-Farik. Une page de l'histoire de la colonisation algérienne. 2e édition. 1 vol. in-18..... 4 fr.

L'Algérie légendaire. Un volume in-18...................... 4 fr.

VILLOT, O. ✵, I. ✿. — **Mœurs, Coutumes et Institutions des Indigènes de l'Algérie.** 3e éd. 1 volume in-18........ 3 fr. 50

Instruction pratique sur le service des colonnes en Algérie. 1 vol. in-18....... 2 fr. 50

Cours de littérature arabe, *sujets de versions.* 1 gros vol. in-18, relié percaline........... 10 fr.

WAHL (Maurice), I. ✿, et MOLINER-VIOLLE, I. ✿. — **Géographie élémentaire de l'Algérie.** 1 vol. in-32, cartonné..... 1 fr.

Atlas de la géographie élémentaire de l'Algérie. 1 vol. in-18, oblong.................... 1 fr.

Les deux ouvrages ci-dessus, ensemble................ 1 fr. 50

WAHL (Maurice), I. ✿. — **Cent lectures,** morceaux choisis sur l'Algérie, 1 vol. in-18.. 0 fr. 90

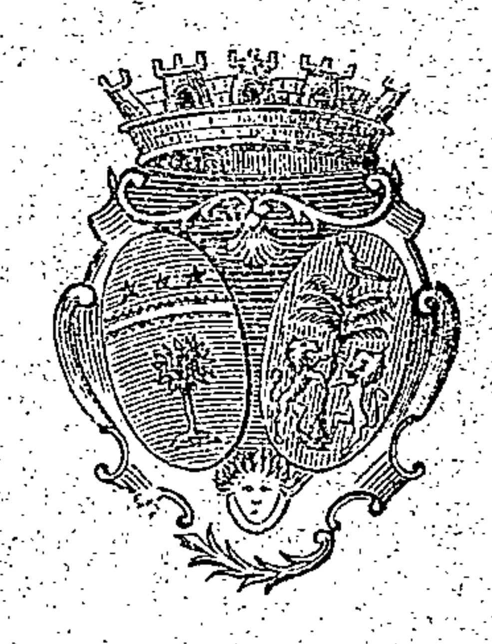
Alger. — Typ. A. Jourdan.

REVUE AFRICAINE

BULLETIN DES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE



QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE

NUMÉROS 238-239. — 3e et 4e TRIMESTRES 1900

SOMMAIRE

ALGER

ADOLPHE JOURDAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

IMPRIMEUR-LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

4, PLACE DU GOUVERNEMENT, 4

1900

La Société décline toute responsabilité dans les opinions et appréciations émises dans les articles signés qui n'engagent que l'auteur.

DIPLOME

MM. les Membres de la Société qui n'ont pas encore reçu leur diplôme peuvent le réclamer au Président, qui le tient à leur disposition. Le droit de diplôme est de 5 fr.

AVIS

Les séances ordinaires de la Société historique algérienne ont lieu le premier jeudi de chaque mois, à 5 heures du soir, à la Bibliothèque-Musée, rue de l'État-Major, ou à la Bibliothèque universitaire, palais des Écoles supérieures.

La collection des Mémoires publiés par la Société historique algérienne se compose de quarante-trois volumes grand in-8°, dont le prix est de 5 francs par volume pour les Membres de la Société ayant moins de cinq ans d'ancienneté, de 2 francs pour ceux qui les ont, et de 1 franc pour ceux qui appartiennent depuis dix ans à la Société : pour chacune des années 6, 8 et 13, le prix est de 15 francs, et pour les années 5, 10 et 12, de 10 francs. Ces prix de faveur ne sont accordés que pour la série complète des volumes parus antérieurement à l'admission dans la Société. La Table est du prix de 2 francs pour les membres de la Société.

Il a été décidé, dans la séance du 7 décembre 1893, que les numéros non distribués de la *Revue africaine* pourraient être répartis entre les auteurs des articles insérés aux numéros, sous la réserve d'un prélèvement de cent exemplaires conservés par la Société pour la constitution de collections.

Tout ouvrage dont un exemplaire sera déposé aux bureaux de la *Société* sera signalé aux lecteurs de la *Revue*.

AVIS

S'adresser *(franco)* à M. V. Waille, 30, rue Dupuch, Alger, Président de la Société, pour toute communication relative à la rédaction ou à l'administration.

Le montant de la cotisation des Membres résidents et correspondants est fixé à la somme de douze francs par an, payable par semestre et d'avance, entre les mains du Trésorier de la Société. Les personnes qui reçoivent la *Revue africaine* à un autre titre que celui de membre, sont astreintes à un versement fixé comme il suit :

France et Algérie, 12 francs par an, frais de poste non compris, et 2 francs en sus à l'étranger.

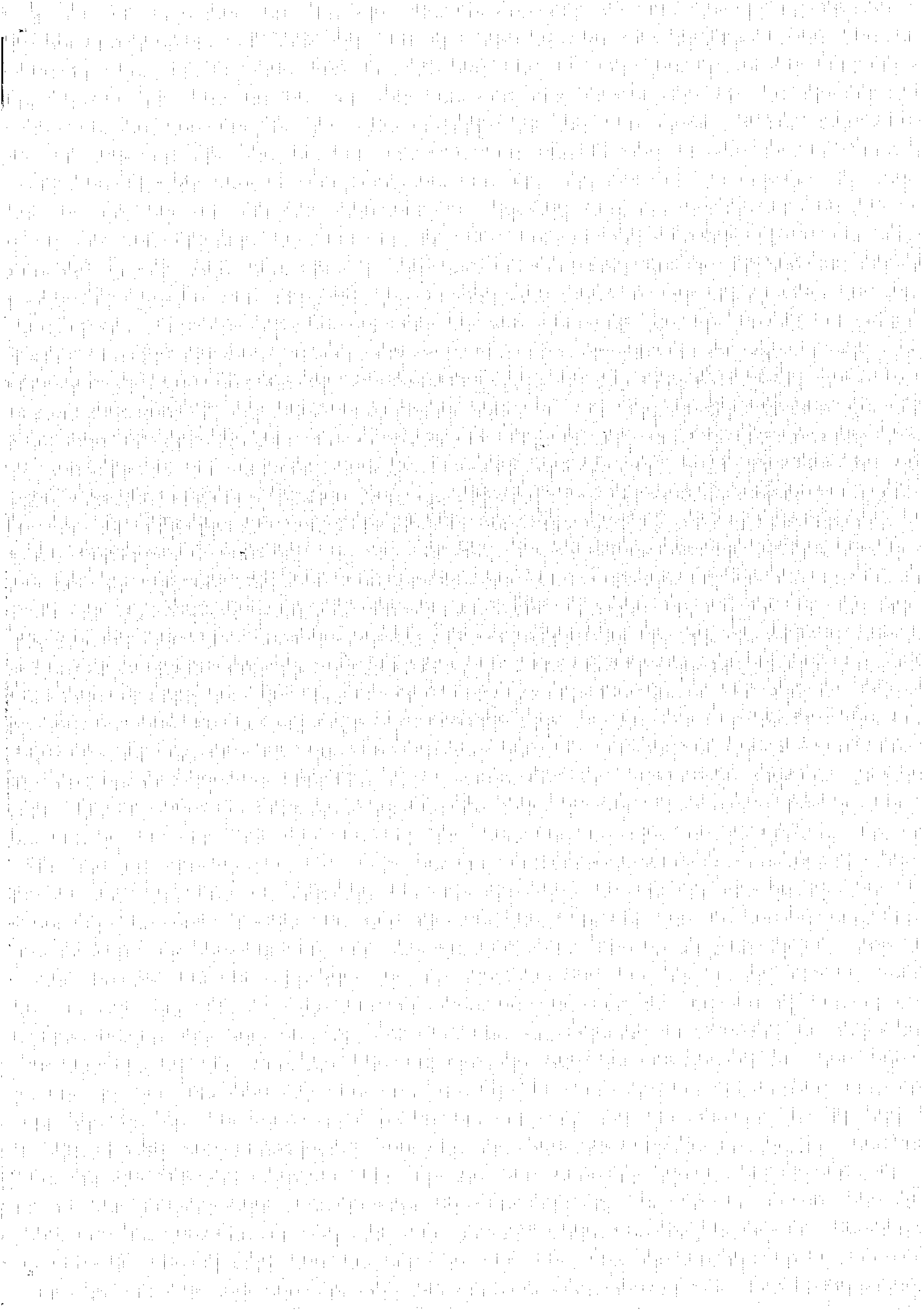
Le montant de ce versement doit être remis à M. Bruyat, Trésorier de la Société historique Algérienne (au palais du Gouvernement, à Alger).

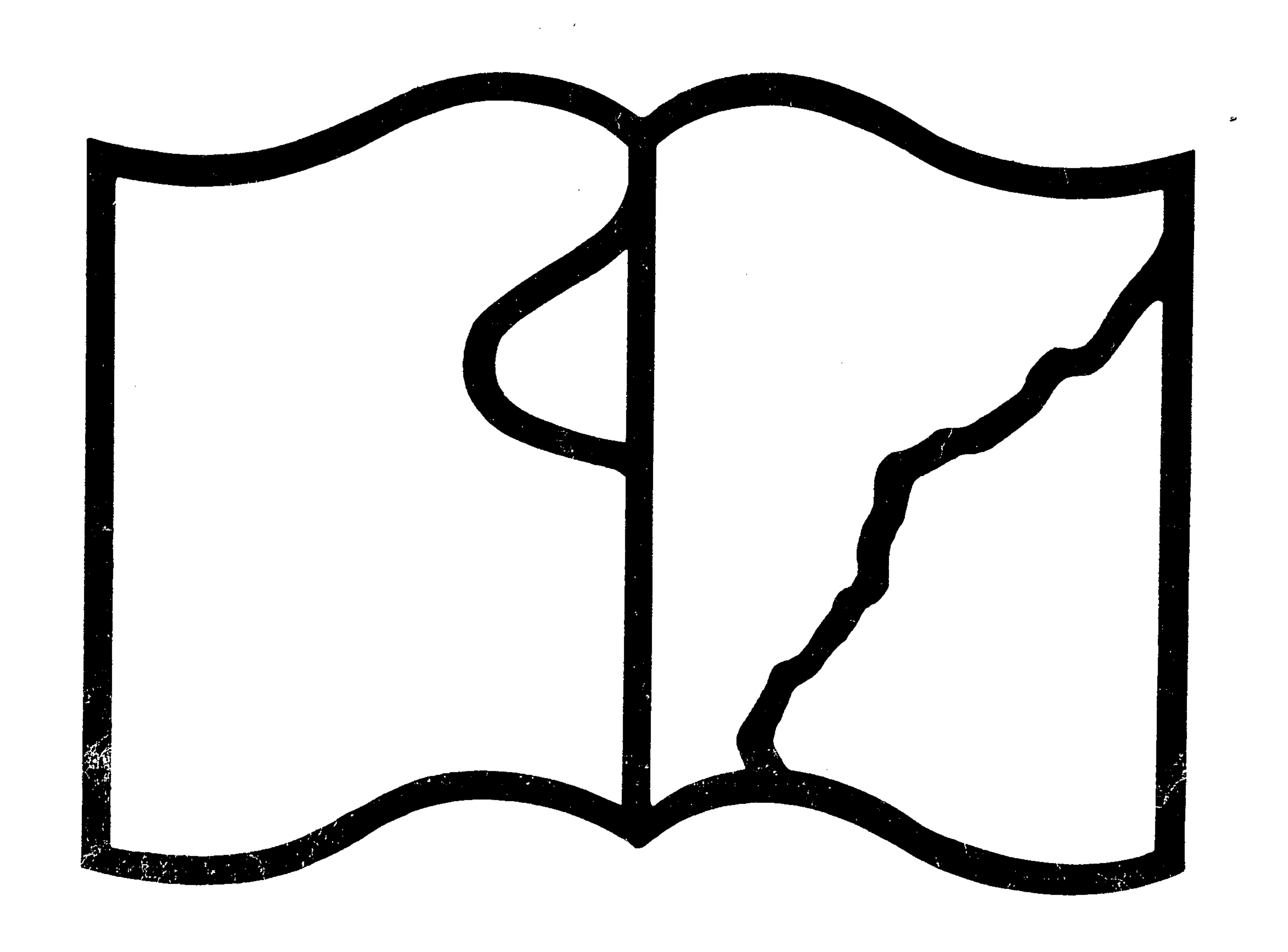
Art. 23. — Tout membre qui n'aura pas acquitté sa cotisation d'une année, sera considéré comme démissionnaire, après avis préalable.

Les membres de la Société et les abonnés qui changeraient de résidence ou de domicile, sont instamment priés d'en donner avis au Président ou au Trésorier, afin de ne pas éprouver de retard dans la réception de la *Revue*.

Les numéros simples de la *Revue*, pris isolément chez le libraire-éditeur, se paient 3 fr. 50 c.

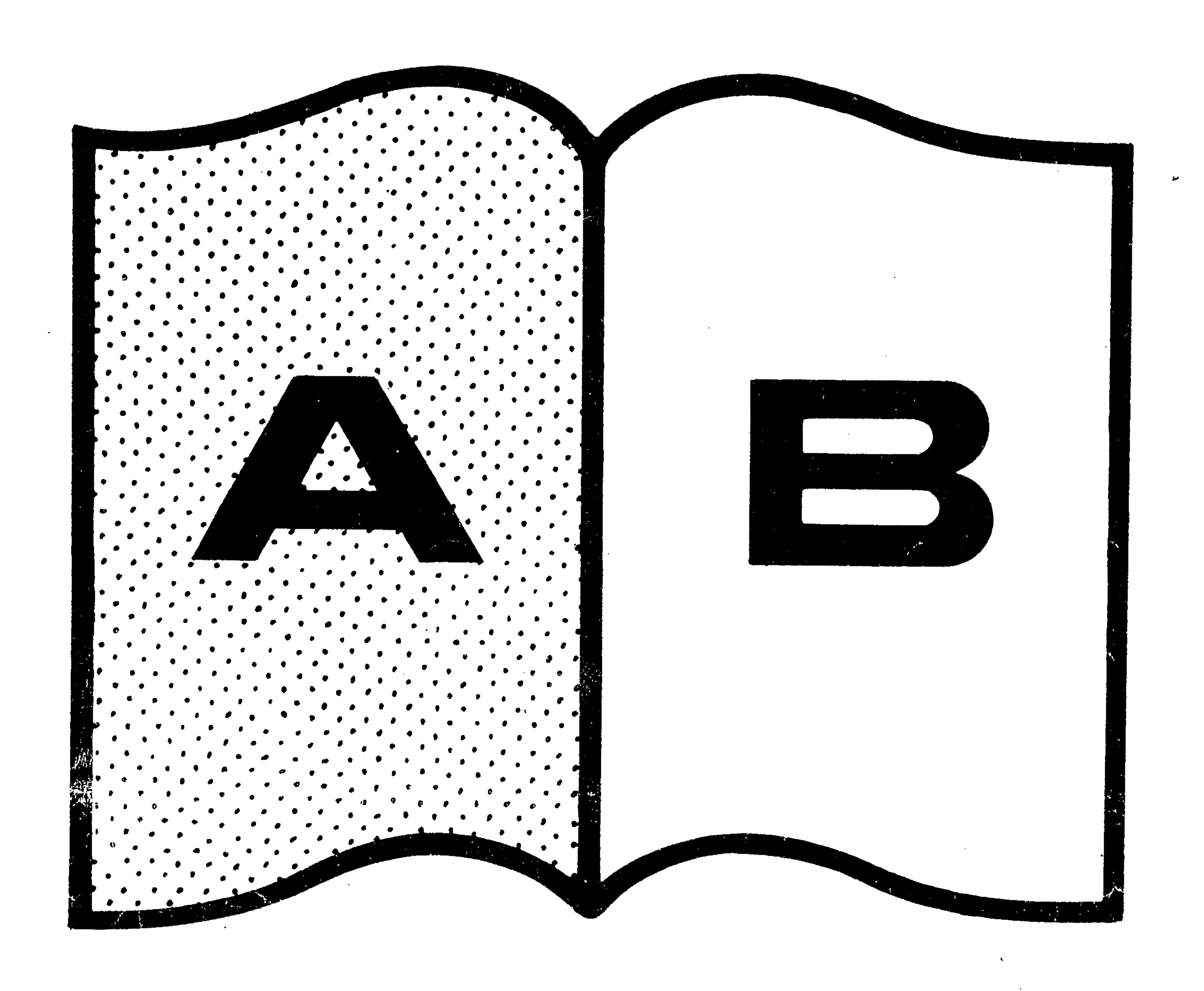
Alger. — Typ. A. Jourdan.





Texte détérioré — reliure défectueuse

NF Z 43-120-11



Contraste insuffisant

NF Z 43-120-14